LE DEVOIR

Vol. LXXVII — No 22 ★★ Venteux avec averses de neige. Max.: −22 **(détail page 18)** Montréal, mardi 28 janvier 1986 extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents **50 CENTS**

Tassé le boursier

Pour votre régime d'épargne-actions

Tassé & Associés, Limitée 879-2100

Le silencieux

CERTAINS ont cru que l'hiver était terminé. Erreur. Il s'était tout simplement mis sur la glace.

■

Pourquoi saint Jean-Baptiste a-t-il été choisi patron des Canadiens français ? Ne serait-ce pas parce qu'on lui a tranché la tête ?

■

Au point où nous en sommes avec les déménagements de nos industries vers l'Ontario, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que l'Orchestre symphonique de Montréal s'installe à Sarnia.

ALBERT BRIE

Petro-Canada : Mulroney envisage la possibilité d'une privatisation partielle

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — L'intérêt des Canadiens serait peut-être mieux servi si la pétrolière d'État, Petro-Canada, passait partiellement aux mains d'actionnaires particuliers plutôt qu'à l'ensemble des contribuables, comme c'est le cas actuellement.

C'est le leader du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, qui a soutiré, hier aux Communes, cette réponse du premier ministre Brian Mulroney, en lui rappelant ses propres paroles prononcées en août dernier alors qu'il disait que « c'était une politique conservatrice de maintenir Petro-Canada » et que toute forme de privatisation de cette société pourrait avoir des effets négatifs.

« Nous refusons de garantir, a ajouté M. Mulroney, que Petro-Canada demeurera, pour toujours ou pour un jour, à 100 % propriété de l'État. Il se peut fort bien que l'intérêt national soit mieux servi en mettant à la disposition de citoyens ordinaires une partie des actions.

« Toutefois, a-t-il poursuivi, il ne fait aucun doute que ce parti (conservateur) appuie le principe d'une entreprise nationale dans le domaine énergétique, mais une qui travaille dans l'intérêt de tous les Canadiens ».

Pour le chef du NPD, le gouvernement conservateur a introduit la notion du profit, de la concurrence, de la non-ingérence dans les affaires de Petro-Canada, société d'État, pour gonfler ses profits et ainsi obtenir un meilleur prix lorsqu'il s'agira de l'offrir sur le marché boursier ou de la privatiser.

« De plus, a souligné M. Broadbent, le mandat confié par le Parlement à Petro-Canada, de faire de l'exploration, du rafinage et de pratiquer des prix raisonnables est violé par l'attitude nouvelle du gouvernement qui lui demande de maximiser sa marge de profits, tout en ignorant les consommateurs et les autres intérêts des citoyens canadiens ».

La ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Mme Pat Carney, a sauté sur l'occasion pour expliquer le nouveau mandat qu'elle lui avait

Voir page 10: Petro-Canada

Pat Carney

AU SOMMAIRE

LES RELATIONS OTTAWA-PARIS

Désireux d'accroître les échanges économiques et commerciaux avec la France, le premier ministre Mulroney manifeste l'intention de « débloquer certains dossiers importants ». Le Canada manifeste entre autres un certain intérêt pour le projet européen de recherche spatiale *Euréka*. **Page 2.**

ÉCONOMIE

OFFRE D'ACHAT DE LA RAFFINERIE DE SUCRE

La société Lantic, l'un des trois géants du sucre, a proposé au ministère des Finances du Québec d'acheter la Raffinerie de sucre de Saint-Hilaire pour un montant de $ 52.4 millions. La chaîne de supermarchés Steinberg possède Lantic à 47 %. Une fois en possession de la société d'État, Lantic projette de fermer la raffinerie dans les trois prochaines années. **Page 11**

LE CPQ CRITIQUE LE RAPPORT BEAUDRY

Le Conseil du patronat du Québec a formulé hier une critique détaillée des recommandations de la Commission Beaudry. Il n'y a strictement rien pour l'employeur, lançait le CPQ. **Page 13**

HAÏTI : L'ARMÉE OUVRE LE FEU

Des manifestations contre Duvalier font un mort et 26 blessés

CAP-HAÏTIEN (Reuter, AFP) — Une personne a été tuée par balle et 26 autres ont été blessées dont six par balles hier au cours de nouvelles manifestations anti-gouvernementales au Cap-Haïtien (deuxième ville d'Haïti à 260 km au nord de Port-au-Prince), selon des sources sûres contactées par téléphone depuis la capitale haïtienne.

L'armée a ouvert le feu dans les rues du Cap-Haïtien pour disperser des milliers de manifestants antigouvernementaux qui s'étaient rassemblés pour la deuxième journée consécutive.

Des hommes, des femmes et des enfants ont investi les rues du Cap-Haïtien, la deuxième ville du pays, scandant des slogans hostiles au président à vie d'Haïti, M. Jean-Claude Duvalier.

Un groupe de manifestants a trouvé refuge dans la cathédrale. L'armée a encerclé le bâtiment mais n'a pas essayé d'y pénétrer.

Les manifestants, qui criaient « À bas Duvalier », ont jeté des pierres sur les soldats et ont bloqué des rues. L'armée a répliqué en chargeant et en matraquant la foule. Les militaires ont également tiré en l'air à plusieurs reprises.

Les soldats et les miliciens en chemise bleue, plus connus sous le nom de « tontons macoute », ont ensuite patrouillé dans les rues à bord de jeeps militaires. Ils ont ratissé des magasins et des logements où ils ont matraqué des jeunes soupçonnés d'avoir pris part aux manifestations.

Dimanche, M. Duvalier avait annoncé, vraisemblablement dans le but d'endiguer la vague de protestation, qu'il allait procéder à une série de changements dans la hiérarchie militaire et à la dissolution de la commission d'enquête de l'armée, une sorte de service de renseignements. Il a ajouté que 50 officiers allaient être mis à la retraite.

De source diplomatique, on indique que cette commission était un organisme sans importance et n'avait aucun lien avec les « tontons macoute » (VSN, Volontaires de la sécurité nationale).

Des touristes, pour la plupart américains et canadiens, ont commencé à fuir le pays. Près de 800 passagers du paquebot américain *Caribe*, qui faisaient quelques emplettes dans les rues étroites du Cap-Haïtien, ont été récupérés par l'équipage et reconduits à bord du bateau, qui a levé l'ancre aussitôt.

D'autres touristes qui se trouvaient dans des hôtels luxueux de la ville ont dû faire leurs valises en toute hâte et gagner la capitale, Port-au-Prince.

Dimanche, un groupe de touristes avait été encerclé par une foule hostile et avaient assisté à l'entrée de soldats dans la cathédrale de la place d'armes.

Les incidents d'hier ont débuté en milieu de matinée sur les marches de la cathédrale. De petits groupes de jeunes se sont rassemblés et ont commencé à danser en criant et chantant : « À bas Duvalier ». Aussitôt, une dizaine de soldats, armés de fusils automatiques, sont arrivés à bord de deux camions et ont couru à la rencontre des manifestants.

Les manifestants se sont alors réfugiés dans la cathédrale et l'armée a encerclé le bâtiment. D'autres manifestants ont alors surgi des rues avoisinantes et les soldats ont dû faire usage de leurs armes et de leurs matraques pour se dégager.

C'est la première fois que des manifestations anti-duvaliéristes atteignent une telle ampleur au Cap-Haïtien.

Les membres d'une famille américaine qui ont demandé à conserver l'anonymat ont déclaré à l'agence Reuter que des manifestants avaient attaqué leur voiture et menacé de la retourner. Les manifestants ont maculé le pare-brise de leur automobile de peinture. « Nous avons eu très

Voir page 10: Manifestations

HAÏTI : LE DÉBUT DE LA FIN

Photo André Lachance

Rumeurs de contestation aux portes de la ville

I. « . . .Il n'y a pas de gouvernement ici »

PAULE DES RIVIÈRES

PORT-AU-PRINCE — Sitôt franchi le poste de contrôle des Gonaïves, à 152 km au nord de Port-au-Prince, on a l'impression que toute la ville est figée, en état d'attente. Au centre de cette agglomération côtière, les habitants scrutent les étrangers avec méfiance et une jeune fille à l'air décidé nous répond bien fort, lorsqu'elle comprend que nous cherchons la radio nationale d'État, qu'« il n'y a pas de gouvernement ici ». Pourtant, la ville est encerclée de tontons macoutes depuis deux mois et l'armée y est omniprésente.

Mais l'armée ne suffit plus à enrayer la plus importante contestation à laquelle fait face Jean-Claude Duvalier en 15 ans de dictature musclée et qui ne semble plus vouloir s'arrêter.

« Il y a encore une grande partie de la population qui attend, qui regarde la tension monter mais qui a commencé à parler », déclarait il y a quelques jours au DEVOIR le frère Luciano Pharaon, en ajoutant que « c'est une population qu'on dirait amorphe mais qui tout-à-coup se réveille, se met à marcher et ne s'arrête plus ».

Le frère Luciano est un proche et un confident de Mgr Emmanuel Constant, un des sept « sages » évêques du pays. Il pense, comme beaucoup, qu'« il est trop tard pour Duvalier ».

Au sein du gouvernement Duvalier, l'heure des arrogantes certitudes est également révolue. Le porte-parole du ministère de l'Informa-

Voir page 10: Haïti

(1) LES ILLÉGAUX DE LA LOI 101

Ryan risque d'entraîner son parti dans un traquenard

ANALYSE

JEAN-PIERRE PROULX

Le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, a décidé, comme on sait, de régler une fois pour toute le problème des élèves qui fréquentent illégalement l'école anglaise. L'aventure dans laquelle il s'est lancé ressemble à celle « du livre dont vous êtes le héros », populaire collection dont les jeunes font leur délice: on n'est jamais sûr d'arriver à la dernière page tant les chausse-trapes et les traquenards sont nombreux.

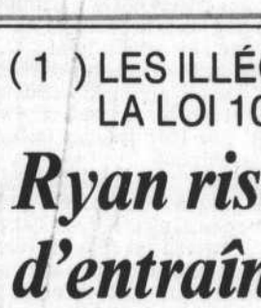

L'intérêt de M. Ryan pour ce dossier difficile n'est pas nouveau. Aux élections de 1981, il promettait de régler le problème. À la fin de mai 1983, il exposait très longuement sa vision du problème et les solutions qu'il recommandait alors au gouvernement pour le résoudre. En campagne électorale, il reprenait sa promesse de trouver une « solution humaine » aux problèmes des illégaux. Il a, depuis, donné mandat aux fonctionnaires de préparer le dossier.

Le premier obstacle est le choix de la méthode pour solutionner le problème: faut-il procéder « cas par cas » ou par voie législative ? De la vision que M. Ryan avait du problème en 1983, il ne fait pas de doute qu'il privilégie la première méthode. « Quand on entre vite dans le dossier des illégaux, écrivait-il alors, on fait vite une constatation majeure: (. . .) la très grande majorité des élèves admis illégalement ne semblent pas devoir être classés comme des cas clairs et nets de violation pure et simple de la loi. Il apparaît au contraire que la très grande majorité des cas prirent naissance dans des zones grises que le législateur, et ensuite les représentants du ministre, auraient abordé avec plus ou moins de bonheur quand ils ne les auraient pas tout simplement ignorées ».

Cette vision comporte un très grand

Voir page 10: Loi 101

DEMANDES SYNDICALES AU GOUVERNEMENT

CEQ : une hausse de 9,7 % pour 1986

FRANÇOIS LEMENU

Les négociations dans les secteurs public et parapublic ont pris hier une signification concrète avec le dépôt des demandes salariales de la Centrale de l'enseignement du Québec.

Yvon Charbonneau

La CEQ a fait état d'une demande de 9,75 % pour l'année 1986, appliquée à l'ensemble de la fonction publique. Cette augmentation se répartit ainsi: une récupération minimale des pertes dues aux décrets à raison de 1 % par année, une indexation basée sur l'augmentation réelle du coût de la vie (environ 5 %), et une participation à l'enrichissement collectif de l'ordre de 2 % répartie selon des pourcentages décroissants de 4,2 % au salaire minimum à 0,3 % au salaire maximum. L'un des objectifs de la centrale vise ainsi à réduire les écarts dans les échelles de salaires.

Pour les enseignants seuls, qui regroupent 85,000 des 108,000 membres de la CEQ, l'augmentation est de 7.2 %. À titre d'exemple, un enseignant, avec 16 ans de scolarité et 15 ans d'expérience, gagnait $ 33,726 en 1982. Avec les demandes de la CEQ, son salaire passerait de $ 33,072 en 1985, à $ 35,448 en 1986, soit une hausse de 7.2 %.

Autre exemple. Un agent de recherche, le plus haut salarié à la CEQ, gagnait $ 47,727 en 1982. Les demandes de la centrale feraient passer son salaire de $ 43,277 en 1985, à $ 50,735 en 1986, soit une augmentation de 14 %.

Le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a fait valoir en conférence de presse que ces demandes expriment les besoins des membres et visent à mettre au point des mesures pour rehausser la qualité des services dans les secteurs public

Voir page 10: CEQ

FTQ : une hausse de 8,1 % pour 1986

SYLVAIN BLANCHARD

Louis Laberge

La Fédération des Travailleurs du Québec, que préside M. Louis Laberge, a déposé hier, devant une quinzaine de représentants du gouvernement du Québec, sa liste de demandes dans le cadre des prochaines négociations dans les secteurs public et parapublic. Pour la centrale, les trois grands enjeux de cette nouvelle ronde de négociations seront l'emploi, les salaires et l'amélioration du sort réservé aux femmes dans la fonction publique.

Au chapitre de l'emploi, la FTQ demande au gouvernement de se pencher sur la qualité des emplois existants dans le but de permettre à tous les employés qui sont à son service de pouvoir accéder à un niveau de vie décent. La centrale revendique à cet effet que les droits des employés à temps partiel soient les mêmes que ceux des permanents, spécialement en ce qui a trait aux régimes d'assurance et aux régimes de retraite.

Du même souffle, la FTQ entend faire pression pour que la retraite anticipée, les congés sans solde, les congés sabbatiques à traitement différé, l'amélioration des régimes de vacances et la réduction des heures de travail puissent devenir réalité, ou être rendus plus accessibles, dans le but, dit-elle, « de faciliter l'entrée des jeunes et des femmes sur le marché du travail ».

« Nous voulons également assurer un certain plancher d'emploi. La situation qui perdure dans tout le réseau des affaires sociales est inacceptable et témoigne de façon éloquente de la nécessité de maintenir un niveau convenable d'emploi pour que les travailleurs puissent accomplir leurs tâches d'une fa-

Voir page 10: FTQ

AFFAIRE WESTLAND

Thatcher se défend avec force

LONDRES (AFP, Reuter) — Mme Margaret Thatcher s'est défendue avec la dernière énergie hier devant une Chambre des communes archi-comble érigée en tribunal par l'opposition, afin de tenter de désamorcer l'affaire Westland qui menace à la fois sa survie politique et celle de son gouvernement.

À la faveur d'une intervention interrompue régulièrement par les protestations bruyantes de l'opposition, alternant avec les ovations sur les bancs conservateurs, la première ministre a identifié trois facteurs principaux comme étant à l'origine de la crise qui a provoqué la démission de deux des membres de son cabinet en l'espace de quinze jours : l'attitude de son ex-ministre de la Défense, M. Michael Heseltine, un « réel malentendu » entre ses services et ceux du ministre du Commerce et de l'Industrie, et la volonté de l'opposition de se servir de cette affaire à des fins politiques mesquines.

À la fin de ce discours, M. Heseltine, dont la démission le 9 janvier a provoqué la crise po-

Voir page 10: Thatcher

Les relations avec la France

Mulroney veut débloquer certains dossiers

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA - Désireux d'accroître sensiblement les échanges économiques et commerciaux avec la France, le gouvernement Mulroney est prêt à donner le coup d'épaule nécessaire pour «débloquer certains dossiers importants en faveur de la France».

De passage au DEVOIR la semaine dernière, le premier ministre Brian Mulroney démontre ainsi sa volonté de manifester aux Français la bonne foi des Canadiens, bonne foi qui n'a pas toujours été présente au cours des années passées alors que des investisseurs français étaient échaudés par l'attentisme du gouvernement canadien, estime-t-il.

Le premier ministre, qui effectuera les 20 et 21 février une visite officielle en France à l'invitation du président François Mitterrand, croit qu'un sérieux coup de barre s'impose. Dans l'immédiat, il semble qu'aucun projet majeur ne puisse venir concrétiser cette nouvelle volonté, si ce n'est, a-t-on appris, un certain intérêt du Canada pour le projet européen de recherche spatiale Euréka auquel tient particulièrement la France.

Le coup de barre que le premier ministre veut donner aux relations entre les deux pays s'explique d'une part par sa conviction que les relations culturelles ne sont pas suffisantes. Il faut une solide coopération économique, estime-t-il, croyant que les Français ont par exemple tout avantage à «se servir du Canada comme point de départ d'une opération internationale en cette terre d'Amérique». Mais il y a aussi le fait que la coopération économique actuelle lui apparaît plus qu'insuffisante.

Les échanges commerciaux entre les deux pays sont tout simplement dérisoires, selon la propre expression de M. Mulroney. La France est le 9e partenaire commercial du Canada avec, en 1984, un volume d'échanges de $1.9 milliard. Comparé aux échanges avec le Japon qui sont de $12 milliards, ce n'est pas sérieux, dit-il. Notons que pour les 10 premier mois de 1985, le Canada a importé pour $1.1 milliard de produits français et exporté en France pour un peu plus de $600 millions.

Cette situation est le reflet d'une mentalité de guerre des drapeaux qui a si longtemps caractérisé les relations entre les deux pays. «Je veux que les Français voient le Canada dans le sens inverse. Non seulement comme une terre d'amis mais comme un endroit pour des investissements et une collaboration économique extraordinaire, a-t-il dit, ajoutant: je veux débloquer certains dossiers importants en faveur de la France».

Le premier ministre Mulroney croit que les Canadiens n'ont pas toujours été justes envers les Français, manifestant une certaine indifférence lorsque venait le temps de passer de la parole aux gestes dans des projets importants de coopération économique. Il évoque à cet égard le projet avorté de coopération franco-canadienne pour la production de l'avion Airbus. Il explique que les Français ont travaillé durement et dépensé une fortune pour rester avec l'impression en fin de compte d'avoir été induits en erreur par le gouvernement canadien. À son avis, «les Français ont eu à certaines occasions des raisons d'être craintifs quant à l'attitude du gouvernement canadien, quant à l'accueil véritable qu'on leur faisait, quant à la façon dont on les percevait».

«Le gouvernement fédéral aurait pu intervenir plus vigoureusement» dans certains dossiers par le passé, croit M. Mulroney qui dit avoir pour sa part la volonté de le faire. «Nous allons de notre côté donner certains signaux», promet-il, indiquant du même coup que c'est probablement ce qui a manqué lorsque le premier ministre Trudeau a voulu relancer les échanges entre les deux pays.

Lorsqu'il s'agit de préciser la nature des interventions auxuquelles il songe, M. Mulroney reste vague. Il se contente d'évoquer un exemple. Si on parle d'acheter un ordinateur qui parle français, devons nous, demande-t-il, l'acheter aux États-Unis et nous occuper de la traduction des logiciels ou devons-nous l'acheter en France.

Le Canada et la France n'ont cependant aucun projet de coopération d'envergure pour l'instant. Le seul projet important que pourront discuter le premier ministre Mulroney et le président Mitterrand portera plutôt sur une éventuelle participation canadienne au projet européen de recherche spatiale Euréka. Il est trop tôt pour l'instant pour parler plus que d'intérêt de la part du Canada, indique-t-on au gouvernement.

Le changement d'attitude est amorcé depuis quelques mois. M. Mulroney dit avoir pris conscience des problèmes existants lors de la visite du premier ministre français Laurent Fabius en novembre 1984. Au lendemain de cette visite, il a donné des directives à ses ministres, de vive voix et par écrit, pour leur indiquer qu'ils n'étaient pas des spectateurs mais qu'ils devaient intervenir en faveur des positions françaises en diplomatie comme dans les dossiers écononmiques.

Cette volonté d'améliorer les échanges économiques entre les deux pays se justifie amplement du fait, croit le premier ministre, que «si quelque chose est axé exclusivement sur une question culturelle, cela risque de ne pas durer longtemps. Il y aura toujours des affinités de langue et de culture. Mais ce n'est pas assez», assure-t-il.

Sommet des pays francophones

Il est possible que Bourassa parle à la séance inaugurale

GILLES LESAGE

QUÉBEC - Il n'est pas encore exclu que le premier ministre du Québec prenne la parole à la séance inaugurale du Sommet des pays francophones, à Paris, le 17 février.

C'est du moins ce que soutiemnent des porte-parole de M. Robert Bourassa, en dépit des propos tenus par M. Brian Mulroney, dans LE DEVOIR d'hier. Selon le premier ministre fédéral, le programme prévoit que le président Mitterrand, suivi de «trois ou quatre» chefs d'État, dont lui-même, interviendront à la séance d'ouverture. Mais pas le Québec.

Tel sera le cas, admet-on chez M. Bourassa, si cette séance est restreinte aux grands blocs de la francophonie: l'Europe, l'Afrique du Nord, l'Afrique noire et l'Asie, l'Amérique. Ainsi, en plus du président de la France, hôte du Sommet, les chefs d'État de la Tunisie, du Sénégal et du Canada, auraient voix au chapitre inaugural. Ces quatre pays ont de fait joué un rôle de premier plan dans la préparation du Sommet, le Québec étant également membre du noyau initial de cinq membres.

Mais si la séance inaugurale est plus longue et solennelle, ouverte à dix ou quinze chefs de gouvernements, alors là, le Québec veut parler en son nom propre, même si M. Mulroney le fait également au nom du Canada, dit-on chez M. Bourassa. Mais la décision relève de M. Mitterrand lui-même.

«Ça reste encore ouvert, ça dépend de la formule d'ouverture», dit notamment M. Jean-Claude Rivest, chargé de ce dossier délicat auprès de M. Bourassa. Ce que confirme l'attaché de presse de ce dernier.

Au bureau du ministre des Relations internationales, on fait savoir que les décisions se prennent aujourd'hui même, à l'occasion d'une réunion des «sherpas» - les représentants personnels de la douzaine de gouvernements qui mettent au point les préparatifs - à la délégation générale du Québec à Paris. On s'en tient pour l'instant aux propos tenus par M. Gil Rémillard, au milieu de la semaine dernière. Le ministre disait avoir obtenu la confirmation que la séance inaugurale comprendrait un discours du président hôte, suivi d'une quinzaine de chefs d'État, dont celui du Québec.

La ministre fédérale des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, disait pour sa part que seulement quatre ou cinq chefs d'État parleraient à cette séance, dont M. Mulroney au nom de la francophonie nord-américaine. Selon elle, cette formule avait été retenue lors de la réunion préparatoire de la mi-décembre, à laquelle M. Rémillard, à peine nommé ministre, représentait le Québec. Mais le ministre québécois nie qu'une telle entente ait alors été conclue.

Pour l'instant, les choses en sont là, le Québec prenant un soin infini à ne pas envenimer une situation confuse, que les propos de M. Mulroney au DEVOIR n'ont pas clarifié. Tout se passe comme si le Québec, tout en montrant patte de velours, n'a pas abandonné l'idée d'avoir voix au chapitre inaugural, même s'il est restreint, en raison de son statut dans la francophonie et du rôle important qu'il joue dans la préparation même du Sommet. Mais il ajoute que c'est à la France de décider, en tant qu'hôte, et non M. Mulroney.

Les représentations québécoises sont faites par M. Claude Roquet, délégué général intérimaire à Québec. Quant à M. Gilles Loiselle, délégué du Québec en Italie, il a été dépêché à Paris, non pas en vue du Sommet, mais pour mettre au point l'horaire de M. Bourassa dans les jours précédant le Sommet.

Si les centrales se plient à la loi

Les négociations dans le secteur public pourraient débuter en mars

ROLLANDE PARENT

(PC) — Les négociations dans les secteurs public et parapublic s'ouvriront en mars comme prévu si d'ici là l'équipe gouvernementale mandatée par le Conseil du Trésor arrive à convaincre la CSN, la FTQ et la CEQ de la nécessité de se plier aux exigences de la loi 37.

C'est ce qu'a déclaré hier le représentant du Conseil du Trésor pour cette ronde de négocations, Benoit Lauzière, qui a fait remarquer que les demandes syndicales violaient à certains égards l'esprit et la lettre de la loi.

« Il ne saurait être question de faire discuter à une table centrale ce qui est expressément dévolu à une table locale », a indiqué M. Lauzière dans une interview accordée à La Presse Canadienne.

« Du côté des employeurs, les gens tiennent aux règles du jeu établies, et qui accordent une certaine décentralisation », a-t-il ajouté.

M. Lauzière a fait ces commentaires peu de temps après avoir reçu séparément les demandes de la CEQ et de la FTQ. Celle de la CSN avaient été déposées en décembre.

Faisant preuve d'optimisme, M. Lauzière prévoit que les offres gouvernementales ainsi que le cadre formel de négociation pourront être rendus publics autour du 15 février. Le jeudi 20 février lui paraît la date la plus probable pour la tenue d'une conférence de presse par le président du Conseil du Trésor, Paul Gobeil, à Montréal.

Bien que les trois grands groupes syndicaux n'aient pu former cette fois-ci un front commun, on remarque qu'ils proposent de négocier à une table centrale, une par centrale, des sujets que le législateur avait identifiés comme objet de discussions locales.

Même si M. Lauzière n'a pas voulu identifier les points précis auxquels il référait, une lecture des différents documents permet de constater que les vacances, la répartition de la charge d'enseignement, le harcèlement sexuel et le perfectionnement, pour ne nommer que ceux-là, doivent être discutés aux niveaux local ou régional.

Pour expliquer son exigence à discuter de ces questions à une table centrale, le négociateur principal de la FTQ, Henri Massé, mentionne qu'il s'agit « de demandes communes à l'ensemble des secteurs qui méritent donc d'être discutées à une table commune avec les véritables détenteurs du pouvoir de décision. »

A la CEQ, M. Yvon Charbonneau argue que les demandes en cause sont des matières d'intérêt commun pour les syndiqués qu'il représente et « c'est pourquoi nous voulons les négocier à cette table ou se retrouvent tous les groupes représentés par notre organisation. »

Autre accroc au cadre législatif, la CSN-FTQ et CEQ ont présenté des demandes salariales pour les trois années de la convention collective alors que seule l'augmentation de la première année est négociable.

A cet égard, M. Lauzière prend soin de préciser qu'il reçoit officiellement les propositions pour la première année, « mais je ne reçois pas cependant la demande pour les deux autres années. »

La CSN demande une majoration salariale moyenne de 8.68 %, la FTQ de 9.02 % et la CEQ 9.75 %.

Le RDI se transformera en parti politique en juin

(PC) — En dépit des résultats désastreux pour eux des élections générales de décembre, les indépendantistes du Québec se préparent à créer une autre formation politique, qui prendra la relève du Parti québécois des années 1970.

Le Rassemblement démocratique pour l'indépendance (RDI) tiendra en juin prochain son congrès de fondation, qui sera suivi, « possiblement » à l'automne, d'un congrès au leadership au cours duquel un programme électoral sera également élaboré. Le nouveau parti défendra essentiellement la cause de l'indépendance, que le PQ a galvaudée ces dernières années, estime-t-on au RDI.

« C'est presque à l'unanimité des 11 membres du bureau de direction que la décision a été prise. Une seule personne avait des réserves, mais elle ne s'opposait pas directement au projet. Pour les membres du bureau de direction du RDI, il était clair comme de l'eau de roche qu'on devait se transformer en parti politique », a indiqué hier la présidente du RDI dans une interview à la Presse Canadienne.

Une autre instance du mouvement, le conseil de coordination où se regroupent les présidents régionaux, ne s'est pas encore prononcé sur la transformation du RDI en parti, « même si un consensus majoritaire en faveur de la transformation en parti politique se dessine », a dit Mme Denise Leblanc-Bantey en rappelant que la décision finale revenait aux quelque 500 membres attendus au congrès.

Les ex-ministres qui ont quitté le PQ lors du virage néo-fédéraliste, à l'automne 1984, occupent toujours diverses fonctions au mouvement: C. Laurin, J. Boucher, P. de Bellefeuille, G. Paquette, D. Lazure. De plus, l'ex-député péquiste d'Arthabaska, M. J. Baril, a joint récemment les rangs du RDI. Pour leur part, D. Vaugeois et J. Léonard ont dû prendre du recul « pour des raisons professionnelles » tandis que Jacques Parizeau, indépendantiste reconnu, reste « indépendant » par rapport au groupe.

Libre-échange

Les libéraux accusent Mulroney de contredire ses engagements

OTTAWA (PC) — Les libéraux accusent le premier ministre Brian Mulroney de manquer à sa promesse d'assurer une pleine participation des provinces aux négociations sur le libre-échange avec les Etats-Unis.

Dans une entrevue accordée au quotidien montréalais LE DEVOIR, M. Mulroney indiquait en fin de semaine que les provinces n'auraient probablement pas de siège à la table de négociation.

Seuls les représentants des gouvernement fédéraux américain et canadien assisteront à l'ouverture des pourparlers, a-t-il dit. Il a ensuite évoqué la possibilité que les représentants des provinces puissent faire connaître leur point de vue par le biais d'un comité parallèle.

Selon l'opposition libérale, cette position contredit les propos tenus par M. Mulroney lors de la réunion des premiers ministres de Halifax, en novembre, alors qu'il avait promis aux provinces qu'elles participeraient pleinement à toute négociation.

Hier à la Chambre des communes, le leader libéral John Turner et la députée Sheila Copps ont, chacun leur tour, soutenu que M. Mulroney reniait ses engagements de Halifax.

Les provinces ont été trompées, devait par la suite déclarer M. Turner devant les journalistes.

M. Mulroney a répliqué en Chambre qu'il n'y avait là aucune contradiction et que les provinces ne semblaient pas trop mécontentes de cette orientation.

Le premier ministre Mulroney, ses homologues provinciaux et l'ambassadeur spécial pour le libre-échange Simon Reisman ont déjà convenu de se rencontrer pour discuter plus à fond du rôle précis dévolu aux provinces dans le cadre des pourparlers, et recueillir des données communes sur l'impact d'une éventuelle libéralisation des échanges avec les États-Unis.

Leur deuxième rencontre aura lieu la semaine prochaine.

guérin l'éditeur qui édite
NOUVEAUTÉ
CHANSONS D'INITIATION À LA MUSIQUE
Claire Turcotte
Cahier d'activités 5,95$
ISBN-2-7601-1491-0 (160 p.)
Recueil 9,95$
ISBN-2-7601-1415-5 (149 p.)

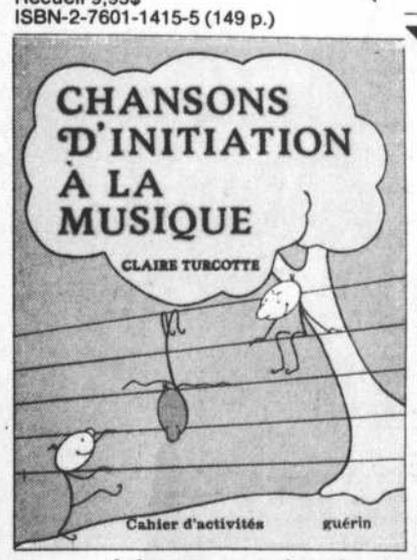

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

Ce cahier contient des activités très amusantes qui s'adressent aux enfants d'âge préscolaire. Il a pour but d'éveiller les petits à la musique en présentant une méthode progressive pour l'apprentissage des notes en clé de sol. Des activités permettront aux enfants de cet âge d'apprendre le nom des notes et de les placer sur la portée.

Informez-vous de notre nouvelle politique de remise

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 843-6241

À Magog, une bonne adresse...
l'Auberge de l'étoile
rés.: (819) 843-6521
Brunch le dimanche
Vue panoramique sur le lac Memphrémagog
1133, rue Principale ouest, Magog, QC, J1X 2B8

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intelectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

ÉDITION À TIRAGE LIMITÉ

« HOMMAGE À HENRI BOURASSA »
FONDATEUR DU DEVOIR
Un recueil d'une cinquantaine de textes, un total de plus de 300 pages, sur la vie et l'oeuvre de HENRI BOURASSA;
Édition à tirage limité, non disponible en librairie. Commande postale seulement. Allouez 6 à 8 semaines pour la livraison.
Découpez et retournez à: Le Devoir, Hommage à Henri Bourassa, 211 St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1

Je désire recevoir.....exemplaire(s) du livre «Hommage à Henri Bourassa». J'inclus ..... (19,95$/exemplaire).
NOM:_____
ADRESSE:_____
PROVINCE_____ CODE POSTAL_____
MODE DE PAIEMENT:
☐ Chèque ☐ American Express
☐ Master Card ☐ Visa
No. de carte de crédit_____
Expiration:_____

Libre comme l'air
Association Pulmonaire du Québec

À l'université de Montréal

Après sept ans, les chargés de cours ont leur syndicat

FRANÇOIS LEMENU

Plus de sept ans après une première démarche de syndicalisation, les quelque 1,200 chargés de cours de l'Université de Montréal ont finalement obtenu la reconnaissance de leur syndicat. La Cour suprême du Canada a en effet refusé hier à l'université de Montréal la permission d'en appeler de la décision de la Cour d'Appel du Québec qui reconnaissait l'accréditation du syndicat en octobre dernier.

À la suite de cette annonce, le nouvel exécutif du syndicat est disposé à rencontrer la partie patronale dans les meilleures délais afin d'engager le processus de négociation menant à la signature d'une première convention collective. Le président du syndicat et membre fondateur, M. Guy Lachaine, a précisé que l'exécutif de huit membres allait entre temps élaborer un projet de convention collective qui pourrait être présenté à la partie patronale, fin avril. Les conditions d'enseignement des chargés de cours seront au centre de ce premier contrat de travail.

« Nous espérons maintenant que les négociations commenceront au plus tôt, a dit M. Lachaine. Il y a eu suffisamment de temps et d'argent perdus jusqu'à maintenant. » Le président du syndicat n'a pu s'empêcher par ailleurs de s'interroger sur la valeur des tribunaux et des nombreux recours qui la loi accorde à l'employeur pour retarder la syndicalisation.

Le président de MSF condamne l'Éthiopie

Le déplacement forcé des populations fait encore plus de victimes que la famine

CLÉMENT TRUDEL

En Éthiopie, ce n'est plus la famine qui vient en tête des causes de décès; c'est le « resettlement » ou déplacement forcé de populations, dans des conditions qu'a décrites et condamnées hier le président de Médecins Sans Frontières (MSF), M. Rony Brauman.

En conférence de presse, le président de MSF déclare qu'il lui est impossible, devant le cumul de témoignages de première main (médecins, infirmières, réfugiés), de continuer à cautionner une aide servant à « entretenir les bourreaux » éthiopiens dont le projet est de reloger dans le sud — la carte du « resettlement » recoupe selon lui celle des plantations de café — près d'un million et demi de personnes.

MSF est une organisation française fondée en 1971. Le régime Mengistu l'a expulsée en décembre. MSF entendait s'opposer à ce que de très nombreux Éthiopiens du nord soient « capturés », attirés sous de faux prétextes ou par chantage, violentés et expédiés en convois dans des camps de transit où, d'après les chiffres officiels, 15% d'entre eux trouvent la mort. Notre cri, soutient le Dr Brauman, part de la même réaction que nous avions eue lorsque Bokassa avait massacré des gamins ou que le Guatemala se livrait à des exactions contre sa population indienne.

L'organisme que préside le Dr Brauman irait-il jusqu'à suggérer que soit stoppée l'*aide* à l'Éhiopie? Comme il le fera aujourd'hui à Toronto où il rencontre M. David MacDonald, coordonnateur canadien des secours d'urgence à l'Afrique, le Dr Brauman résume avec prudence les buts de MSF: que tous les pays qui expédient de l'aide à l'Éhiopie fassent pression pour obtenir un moratoire de trois mois sur le « resettlement » (c'est le sens d'une résolution récente du Parlement Européen, à l'instigation de Mme Simonne Veil); que demande soit faite à Addis Abeba d'ouvrir ses frontières à une commission d'enquête, à défaut de quoi, selon MSF, des doutes subsisteront sur l'utilisation de l'aide imposante (plus de $2 milliards en 1985) ne répondant plus à sa finalité première: assurer le mieux-être de la population éthiopienne.

Un reportage tourné en novembre 1985 par des journalistes de l'agence Sigma a servi hier d'illustration à MSF pour établir que de nombreux fugitifs choisissent d'abandonner un pays où les dirigeants violent les conditions qu'ils affirment pourtant respecter: que ce déplacement soit volontaire, qu'il ne disperse pas les familles et qu'il vise des gens « en bonne condition physique ».

M. Rony Brauman

MSF estime donc que présentement en Éthiopie « l'aide produit plus de mal que de bien ». Dans un bulletin spécial sur l'Éthiopie, le vice-président de MSF, Xavier Emmanuelli, écrivait en décembre: « Ce que nous n'acceptons pas en Éthiopie en 1985 comme au Cambodge en 1980, c'est que la raison d'État détourne l'aide pour perpétrer des actions qui vont broyer et détruire des hommes ». Hier, on avancait que le chiffre-plancher des victimes du « resettlement » s'établissait « entre 100 000 et 150 000 personnes ». Ce « carnage » est perpétré parce que le flux de l'aide internationale est maintenu. Le bilan que dresse le Dr Brauman suppose, non pas un biais politique contre un type de régime dit socialiste, insiste-t-il; il ne fait que prendre en compte une raélité indéfendable « sur le plan normal d'une opération humanitaire ».

MSF n'a aucun espoir d'être autorisé à rentrer en Éthiopie mais ses médecins et infirmières continuent d'être présents en Érythrée et dans la région de Tigré, précise M. Brauman. Le président de MSF note que le responsable éthiopien de la lutte contre la famine, Dawit Wolde Giorgis, a fui son pays et demandé asile aux USA; il n'entend pas se prononcer sur les motifs profonds de cet acte mais retient qu'à Paris, en novembre, où il représentait officiellement Addis Abeba, M. Dawit lui avait juré qu'il allait voir à déplacer « le plus de gens possible » vers le sud. Or, une étude d'universitaires sur la relocalisation de 100,000 Éthiopiens, entre 1974 et 1984, conclut à un échec, aucune des personnes déplacées n'étant devenue autosuffisante. Et l'on prétend aujourd'hui faire mieux avec un plan touchant 1,5 million de gens? L'hypothèse du Dr Brauman est que le régime veut établir un « cordon sanitaire » près des provinces qui seraient tentées de rejoindre l'opposition.

Construction

Les interdits de travail dénoncent les centrales

QUÉBEC (PC) — Le président du Regroupement de la construction « promet la guerre » à la FTQ et à la CSN si celles-ci s'entêtent à défendre le Règlement de placement dans la construction.

En entrevue à la Presse canadienne, le président du Regroupement des interdits, M. Denis Bourque, s'est défoulé sur le dos de ceux qui les « ont rejetés ».

Les travailleurs de la construction, prévient-il, en ont assez de se faire traiter de tous les noms parce qu'ils ne cumulent pas assez d'heures de travail par année et deviennent « interdits ». « On nous a traités de cancer de la construction. Pourtant on était d'anciens cotisants à la FTQ, à la CSN-Construction, mais ils nous ont laissés tomber », s'est-il exclamé.

Le Regroupement des interdits veut l'abolition du permis de travail immédiatement, « pas dans quatre mois ».

Bien qu'il mise sur le ministre du Travail pour régulariser la situation des interdits de la construction, M. Bourque craint que le ministre ne se laisse influencer par la FTQ-Construction ou la CSN-Construction qui, elles, le défendent farouchement.

« Bien moi je leur promets la guerre s'ils continuent à nous empêcher de travailler en défendant le règlement de placement », proteste le représentant des interdits.

M. Denis Bourque rejette tous les arguments de la FTQ et de la CSN voulant que le règlement de placement ait apporté une certaine sécurité du revenu aux « vrais travailleurs », en augmentant le nombre d'heures travaillées.

« C'est faux que le nombre d'heures travaillées a augmenté, même pour les travailleurs de la FTQ. Qu'on me le prouve. Que Louis Laberge me cite des chiffres. Qu'il les cite publiquement plutôt que de *bluffer*. Au contraire, il y a moins de travail, parce qu'il y en a de plus en plus qui se fait *au noir*. Et c'est le règlement de placement qui cause le travail au noir », critique M. Bourque, le représentant des interdits.

M. Bourque, qui avait tenu une conférence de presse récemment à Québec, s'est montré cette fois plus explicite sur les engagements que le ministre du Travail Pierre Paradis aurait pris à son endroit.

Le ministre Paradis se serait non seulement engagé à modifier le règlement de placement, mais aurait même soumis des dates.

Le Regroupement des interdits de la construction représente 20,000 travailleurs détenant leur permis du ministère du Travail mais qui n'ont pas cumulé assez d'heures durant l'année. Le regroupement n'a toutefois que 3,800 membres actifs. Plusieurs des interdits sont des assistés sociaux aujourd'hui, soutient M. Bourque.

Mutuelle d'assurance

L'UMQ devrait aller de l'avant sans tarder

QUEBEC (PC) — L'Union des municipalités du Québec (UMQ) doit aller de l'avant avec son projet de société mutuelle d'assurances, lui recommande son expert, M. Paul-André Mailloux, qui lui remettait son rapport vendredi dernier.

Dans ce rapport, M. Mailloux presse l'UMQ de former une société mutuelle d'assurances dans les meilleurs délais et d'adresser dès maintenant une demande formelle au ministre des Affaires municipales pour qu'il enclenche le processus législatif.

Selon un porte-parole de l'UMQ, un simple projet de loi privé serait nécessaire pour autoriser l'organisme à former cette mutuelle.

Entretemps, l'Union des municipalités mènera des études actuarielles pour compléter le dossier.

Cette idée de créer une société mutuelle d'assurances est venue à la suite des griefs de plusieurs municipalités dont les primes annuelles ont augmenté de plus de 300 % ces derniers mois.

En attendant, la plupart de ces municipalités n'ont eu d'autre alternative que de renouveler leurs polices d'assurance-responsabilité aux conditions de l'assureur.

Elles n'ont guère le choix puisqu'une seule compagnie accepte d'assurer ces risques.

D'autres villes, et c'est le cas entre autres de Montréal-Nord, ont décidé de se constituer un fonds et de s'assurer elle-mêmes.

Loteries canadiennes interdites aux USA

TORONTO (PC) — Les inspecteurs du service postal américain ont entrepris, de concert avec les sociétés de loterie et les autorités du Canada, d'enrayer la vente de billets de lotto canadiens aux États-Unis.

Les États-Unis considèrent qu'il s'agit de trafic illégal. En outre, les inspecteurs des postes américaines estiment que des milliers d'Américains se font littéralement rouler par certaines des 200 compagnies qui vendent des billets de lotto par courrier à l'extérieur du Canada.

Selon l'inspecteur John Elms, de Washington, les entreprises de vente par courrier prélèvent une marge bénéficiaire de plus de 200 % en moyenne pour chaque billet expédié aux États-Unis.

Le service postal américain a communiqué avec les sociétés de loterie et les ministres de la Justice de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. La plupart des compagnies de revente de billets de lotto aux États-Unis opèrent en effet à partir de ces deux provinces.

La semaine dernière, M. Jean Viau, de Green Valley, en Ontario, remportait un gros lot de $10.2 millions.

M. Norman Gallagher, du Maine, avait pourtant choisi lui aussi le numéro gagnant. Mais sa bonne étoile l'a abandonné. Il avait commandé son billet auprès de Winshare, une compagnie ontarienne qui revend des billets de lotto canadien aux États-Unis. Il a découvert que sa commande avait été placée trop tard et que son billet n'avait jamais été acheté.

AFFAIRES SOCIALES

■ Ne pas entendre

Pour la première fois, les représentants de tous les organismes regroupant les personnes sourdes et malentendantes du Québec se réunissent pour faire connaître aux autorités gouvernementales et à la société en général, leurs revendications et leurs attentes. Ce premier sommet sur la déficience auditive réunira au Centre Sheraton de Montréal, les 31 janvier, ler et 2 février, plus de 700 personnes, la plupart sourdes ou malentendantes. Pour permettre aux participants de suivre les délibérations, les organisateurs du Sommet ont dû mobiliser plus de 150 « interprètes », tant gestuels, oraux que tactiles. Les échanges porteront sur une dizaine de thèmes officialisés par l'Office des personnes handicapées du Québec dans le document *À part... égale*: dépistage, diagnostic, traitement, adaptation, loisir, culture, communication, association, droit, accès aux services. Des discussions à huis clos du samedi sortiront des recommandations qui seront rendues publiques au cours de la plénière du dimanche. C'est la nouvelle ministre des Affaires sociales, Mme Thérèse Lavoie-Roux, qui clôturera les assises de la première rencontre de ce type au Québec.

■ Tel-Aide à l'écoute depuis 15 ans

Tel-Aide, service d'écoute téléphonique en service 24 heures par jour, 7 jours par semaine, célèbre cette année ses 15 ans d'existence. Au cours des ces 131,400 heures, 2,050 bénévoles ont prêté leur oreille, leur attention, leur sensibilité et leur temps à plus de 800,000 personnes qui ont eu besoin, à un moment donné de leur vie, de partager leur solitude, leur détresse ou leur angoisse. Tel-Aide n'est ni un centre de dépannage ni un centre de références, mais uniquement un centre d'écoute téléphonique sans aucune affiliation politique ou religieuse. Service anonyme et gratuit, les dons du public sont la seule source de financement de l'organisme. Pour le prix d'un interurbain Montréal-Québec de trois minutes, on peut aider Tel-Aide à garder contact avec ceux pour qui un appel signifie l'espoir. Pour plus de renseignements, on peut téléphoner au 935-1105.

■ Fini le mal de dos!

C'est ce qu'assure le Dr David Imrie, directeur du Centre de soins du dos à Toronto et auteur d'un guide pratique que viennent de publier les Éditions du Trécarré. Quatre personnes sur cinq, en Amérique du Nord, souffrent du dos. À ces victimes atteintes du « fléau du siècle », le Dr Imrie, qui a longtemps oeuvré dans le secteur de la médecine du travail, propose une méthode qu'il qualifie de simple et efficace. La méthode Imrie comprend trois étapes: comment évaluer l'état de santé de son dos; un programme d'exercices de remise en forme du dos et un programme d'exercices d'entretien de la colonne vertébrale. L'auteur explique clairement chacune des étapes: les exercices sont facile à suivre et souvent illustrés. La méthode prososée par le Dr Imrie s'appuie fondamentalement sur le bon maintien. De bonnes habitudes posturales, écrit-il, préviennent la fatique dorsale et rendent le dos moins vulnérable aux blessures. *Fini le mal de dos* est un livre à lire par tout ceux qui veulent se protéger ou se débarrasser de ces douleurs qui peuvent gâcher la joie de vivre.

■ La garderie Soleil de quartier

La Commission des écoles catholique de Montréal a décidé de suspendre les procédures d'expulsion contre la garderie Soleil de quartier qui occupait illégalement, depuis le ler juillet 1985, des locaux dans l'ancienne école Jacques-Marquette, rue Laurier est. La garderie pourra demeurer à l'école dont elle partagera les locaux avec les Ateliers d'éducation populaire Mercier qui se voient forcés de déménager. Les locaux qu'ils occupaient à l'école Sainte-Agnès, un édifice vétuste, étant devenus trop étroits pour les activités en expansion de l'Atelier populaire Mercier. Le comité exécutif de la CECM a jugé que les deux organismes oeuvrant à titres divers dans le milieu du Plateau Mont-Royal, dispensent des services communautaires à la même population et peuvent, par conséquent, cohabiter de façon harmonieuse. C'est, en tout cas, ce que l'on souhaite à la CÉCM.

Renée Rowan

Ça s'apprend chez nous!

Ne vous laissez pas prendre au dépourvu. Une formation en secourisme et en RCR, ça sauve des vies et ça s'apprend chez nous! Rappelez-vous que l'Ambulance Saint-Jean est le chef de file dans le domaine de la formation en secourisme au Canada.

Ambulance Saint-Jean

Plus d'options pour une retraite sur mesure.

Avec le Régime Enregistré d'Épargne-Retraite Royal, vous pouvez choisir toutes les options que vous désirez.

Ça vous permet encore plus de possibilités. Par exemple, si vous désirez un dépôt à terme vous garantissant un intérêt avantageux, nous vous l'offrons. Si vous désirez un dépôt à intérêt quotidien, nous vous l'offrons aussi. Et si vous désirez un investissement avec ou sans privilège de retrait, c'est très simple, c'est à votre choix. En fait, notre REÉR vous offre plus d'options et vous permet d'en combiner certaines afin d'obtenir exactement ce qui vous convient.

De plus, dans chacune de nos succursales, partout au pays, un spécialiste vous attend pour vous renseigner sur les options du REÉR Royal. C'est simple, c'est pratique, c'est Royal.

Nous offrons aussi des taux d'intérêt vraiment concurrentiels et, contrairement à certains concurrents, nous n'imposons aucuns frais administratifs d'ouverture et d'option de dépôt et ce, quelles que soient vos options.

Venez nous voir à n'importe quelle succursale Royale, dès aujourd'hui. Un spécialiste vous attend pour vous renseigner sur nos régimes faits sur mesure, pour vos besoins.

Vous avez jusqu'au 1er mars 1986 pour profiter de l'abri fiscal.

BANQUE ROYALE

Parlez-moi d'une banque... Royale!

L'aube d'une nouvelle ère pour les voyageurs d'affaires

À partir du 2 février 1986

Air Canada vous présente la classe Affaires

La nouvelle conception du service en Amérique du Nord. Une classe supérieure conçue par des voyageurs d'affaires. Avec plus d'espace, plus de confort, plus de vols et un service exceptionnel.

Plus d'espace

Air Canada est la première ligne à avoir réaménagé une flotte de gros-porteurs 767 pour répondre aux besoins spécifiques des voyageurs d'affaires nord-américains. Et surtout la première à lancer la classe Affaires, un service exceptionnel qui saura combler les voyageurs les plus exigeants. Pour quelques dollars de plus que le plein tarif classe économique.

Plus de service

Vous serez sensible à l'attention qui vous est portée à l'instant même où vous appellerez Air Canada ou votre agent de voyages. En effet, priorité vous est accordée pour le choix du siège, l'envoi de billets ainsi que pour les éventuels avis de retard.

À l'aéroport, votre enregistrement au comptoir classe Affaires ne prend que 2 minutes: vous embarquez et débarquez en un clin d'oeil. Vos bagages vous suivent tout aussi rapidement, grâce à leur étiquette "Priorité, classe Affaires".

Plus de confort

Dans la cabine de la classe Affaires: confort et exclusivité. Votre siège, plus large, est spécialement conçu pour épouser parfaitement les lignes de votre dos. Son inclinaison de 30° vous assure un repos réparateur. De plus, Air Canada est la seule ligne aérienne en Amérique du Nord à vous offrir un repose-pieds. Si vous travaillez, vous apprécierez la tablette plus large. Enfin, tous les sièges donnent sur le hublot ou l'allée et sont disposés 2x2x2 pour vous assurer encore plus de place.

La classe Affaires, c'est aussi des repas gastronomiques, des grands crus, des alcools de renom et des desserts succulents. Avec le raffinement de la porcelaine, de la verrerie et du lin.

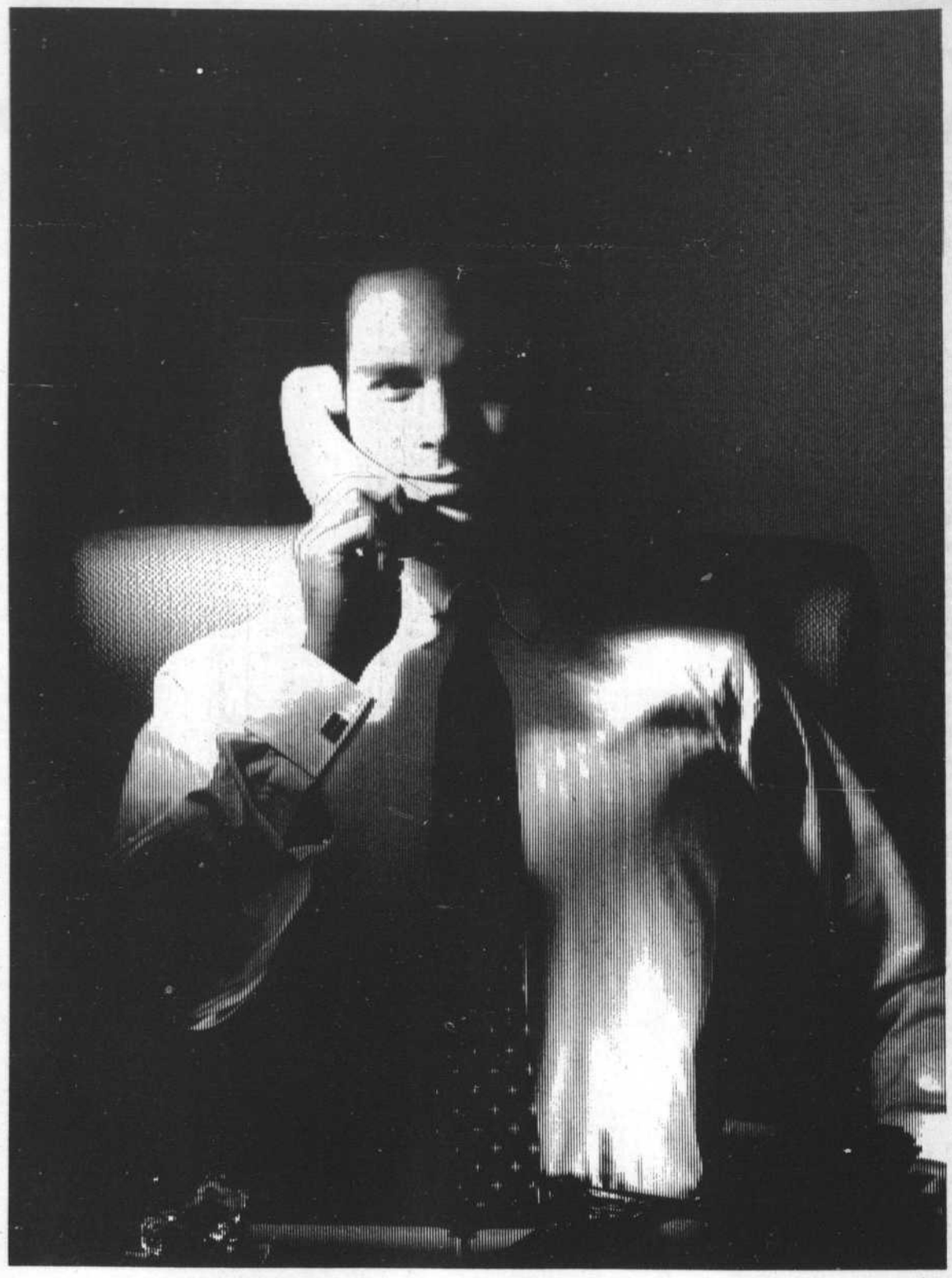

Plus d'avantages

En classe Affaires, tout est conçu pour l'efficacité et la détente; des téléphones à bord jusqu'aux écouteurs électroniques en passant par les cache-lumière et les chaussons. De plus, les membres de l'Aéroplan bénéficient d'une prime de 35 % chaque fois qu'ils voyagent en classe Affaires. Ils bénéficient aussi d'un boni de 3 200 kilomètres (2 000 milles) à chaque voyage vers certaines destinations et ce, jusqu'au 31 mars 1986.

Plus de vols vers plus de destinations

La classe Affaires. Jusqu'à 44 vols quotidiens vers 8 centres en Amérique du Nord. Plus de vols vers plus de centres d'affaires que toute autre compagnie aérienne canadienne. Et bientôt vers d'autres destinations au Canada et aux États-Unis. Avec l'une des meilleures performances en Amérique du Nord pour la ponctualité.

De Montréal:	Numéro de vol	Départ	Arrivée
À: Calgary	117	07h20	11h25
Edmonton	123	06h50	10h50
	137	17h50	21h55
Vancouver	109	10h00	12h20
	129	19h05	21h25

Il peut arriver que la classe Affaires ne soit pas offerte sur certains vols de fin de semaine.

Vous visez le sommet.
Nous sommes à la hauteur.

AIR CANADA

Expo 86
TRANSPORTEUR OFFICIEL
MEMBRE DE L'ALLIANCE CANADIENNE
DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES
DRF 13008

Aménagement concerté du temps de travail

Aucune entreprise n'a adhéré au PACTT

CAROLE BEAULIEU

Dix mois après son lancement, le Programme québécois d'aménagement concerté du temps de travail (PACTT) n'a pas dépensé un sou de son budget de $3 millions et n'a donc libéré un seul emploi pour un jeune chômeur de moins de 30 ans.

Le coordonnateur du programme auprès du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu (MMSR), M. Christian Côté, ne s'en étonne pas.

« C'est un programme très délicat qui doit être le fruit d'une demande conjointe des travailleurs et de l'entreprise. Chaque dossier est un cas particulier, explique-t-il. Nous n'en sommes encore qu'à la phase de diffusion de l'information. Nous informons les entreprises de l'existence du programme. C'est encore trop tôt pour évaluer. »

Mais le son de cloche est un peu différent du côté des huit membres du comité aviseur chargés de superviser le programme. Aucune rencontre n'a eu lieu depuis septembre dernier. Certains croyaient le projet « mort ». Alors que les représentants des grandes centrales syndicales y voient encore un programme prometteur, les représentants patronaux interrogés hier par le DEVOIR parlaient de « cul-de-sac » et de « difficulté à démarrer ».

Depuis l'automne, des discussions ont été amorcées dans une trentaine d'entreprises. Plus de 800 compagnies ont reçu des documents d'information. Plusieurs ont indiqué qu'elles se penchaient sur la question. Une seule a soumis un projet concret qu'elle est actuellement à remanier. Dans la région de Drummondville, un organisme jeunesse poursuit toujours ses travaux à ce sujet avec les syndiqués et la direction de deux grandes entreprises: Agropur et la Celanese. « C'est très prometteur », soutient Louis-Serge Joyal de Jeunesse en action socio-économique de Drummondville.

Annoncé en mars 1985 par la ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu d'alors, Mme Pauline Marois, le PACTT est un programme expérimental. Il vise à favoriser l'accès au marché du travail des jeunes sans emploi au moyen d'une réduction et d'un aménagement volontaire du temps de travail des salariés.

L'employeur et ses employés, avec le concours des conseillers techniques du ministère, doivent élaborer ensemble le plan. Le ministère prend à son compte, dans une proportion de 75 %, les frais de fonctionnement du comité jusqu'à concurrence de $7,500.

Le représentant de la Centrale d'enseignement du Québec (CEQ) auprès du comité, M. Jean-Claude Tardif, déclarait même hier qu'il avait cru le programme « mort » jusqu'à ce qu'il reçoive récemment une convocation pour le 31 janvier prochain.

Pour plusieurs le programme a jusqu'ici été victime du contexte dans lequel il est né: campagne au leadership du Parti Québécois, élections provinciales, nouveau gouvernement.

« Je serais très surpris que cet accouplement là donne des petits bien forts », a déclaré hier au DEVOIR le représentant de la Northern Télécom auprès du comité, M. André Boutin. « Dès le début il y a eu un détournement d'idées. Les syndicats présumaient qu'un raccourcissement du temps de travail n'amènerait aucune perte de revenus pour les travailleurs et que le gouvernement paierait la différence, chose à laquelle les patrons n'ont jamais consenti. »

Du côté syndical, on convient qu'il y a eu désaccord dès le début au sujet de la compensation. « Nous nous sommes finalement entendus pour laisser les gens sur le terrain décider de leur stratégie, raconte M. Claude Rioux, de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Parfois les entreprises sont plus ouvertes que les porte-parole des grandes associations patronales ».

Faute de projet à financer, le budget de $3 millions accordé au PACTT a été utilisé cette année pour d'autres projets de création d'emplois du Ministère de la main-d'oeuvre.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Rocky # 4"** 7 h, 9 h
ASTRE II: — **"King Salomon's mine"** 7 h 15, 9 h 15
ASTRE III: — **"Les Goonies"** 7 h, 9 h 10
ASTRE IV: — **"White nights"** 7 h 30.
BERRI I: (288-2115) — **"Trois hommes et un couffin"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 35
BERRI II: — **"Opération beurre de peanut"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 30
BERRI III: "L'effrontée" 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40
BERRI IV: — **"Paroles et musique"** 12 h 15, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
BERRI V: — **"Agnes de Dieu"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"White Nights"** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30.
BONAVENTURE II: — **"Black moon rising"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — **"Soleil de nuit"** 7 h, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — **"Trois hommes et un couffin"** 7 h 30, 9 h 40
BROSSARD III: "Rocky # 4" 7 h 45, 9 h 45
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Commando"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
CINÉMA CHÂTEAUGUAY I: (698-0141) — **"Soleil de nuit"** 7 h, 9 h 30
CINÉMA CHÂTEAUGUAY II: — **"Les goonies"** 7 h 15, 9 h 15
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Rocky # 4"** 7 h 15, 9 h 05
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Rocky # 4"** 7 h 25, 9 h 25
CHAMPLAIN II: — **"Retour vers le futur"** 7 h, 9 h 05
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **"Dr. Strangelove: or how I learned to stop worrying and love the bomb"** 7 h.— **"Pee-Wee big adventure"** 7 h 15— **"The seven samurai"** 9 h — **"Colonel Redl"** 9 h 30
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"King Salomon's mine"** 1 h , 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)— **"Jobsite"** 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h 00.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768-)—Rétrospective annuelle de notre cinéma du 28 janv. au 2 fév.
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Jagged Edge"** 1 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX II: — **"St-Elmo's Fire"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX III: — **"Agnes of God'** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX IV: — **"Head office"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX V: — **"Escalier C."** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — **"Kiss of the Spider Woman"** 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
CINÉPLEX VII: — **"To Live and Die in L.A."** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.
CINÉPLEX VIII: — **"Back to the Future"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX IX: — **"Prizzi's Honor"** 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Opération beurre de peanut"** 12 h 30, 4 h 15, 7 h 50— **"Les destructeurs"** 2 h 30, 6 h 10, 9 h 45
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Les goonies"** 12 h, 4 h, 7 h 50— **"Histoire sans fin"** 2 h 10, 6 h 05, 10 h.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Amadeus"** 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Le baiser de la femme araignée"** 12 h 10, 16 h 30, 20 h 50— **"Les nuits de China Blue"** 14 h 20, 18 h 40
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Mésaventures érotiques de 2 jeunes filles en panne"** 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20— **"Raffinement"** 13 h 30, 16 h 15, 19 h , 21 h 45
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"La rose pourpre du Caire"** 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h, 19 h 40, 21 h 20.
COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— **"90 days"** 7 h, 9 h.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— **"Lady in the lake"** 20 h 30
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Rocky # 4"** 7 h, 9 h
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Padre Nuestro"** 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN II: "Trois hommes et un couffin" 7 h, 9 h
DORVAL I: (631-8587) — **"The color purple"** 6 h 05, 9 h.
DORVAL II: "Jewel of the Nile' 7 h, 9 h 15
DORVAL III: "Rocky 4" 6 h 10, 7 h 05, 9 h 35.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"White Nights"** 7 h 15, 9 h 50
DÉCARIE II: — **"Out of Africa"** 20 h.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Desiderio"** 7 h, 9 h.
ÉLYSÉE II: — **"L'été prochain"** 7 h 15, 9 h 15
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Spies Like Us"** 7 h 15, 9 h 15
FAIRVIEW II: — **"101 Dalmatiens"** 6 h 15, 7 h 45, 9 h 15
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Commando"fr.** 6 h, 7 h 45, 9 h 30
GREENFIELD 2: — **"Cocoon"** 7 h , 9 h 10
GREENFIELD 3: — **"L'année du dragon'** 7 h 05, 9 h 30
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Young Sherlock Holmes"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Retour vers le futur"** 7 h 15, 9 h 40
KENT I:(489-9707) — **"Ran"** 8 h 30
KENT II:— **"Jewel of the Nile"** 7 h, 9 h 15
CINÉMA DU PARC I:(844-9470) — **"Jewel of the Nile"** 7 h , 9 h 15.
CINÉMA DU PARC II:— **"Young Sherlock Holmes"** 7 h 10, 9 h 20
CINÉMA DU PARC III: — **"Clue b"** 6 h, 7 h 45, 9 h 30
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Subway"** 7 h 15.— **"Biquefarre"** 7 h 30— **"Péril en la demeure"** 9 h 15— **"Elles sont folles, ces publicités'** 9 h 30 (24 au 30 janv.)
LAVAL I:(688-7776) — **"Rocky # 4"** 6 h 10, 7 h 50, 9 h 35
LAVAL II:— **"Commando"** fr 6 h, 7 h 45, 9 h 30
LAVAL III: — **"Papa est en voyage d'affaire"** 7 h 05, 9 h 30
LAVAL IV:— **"L'année du dragon"** 7 h 05, 9 h 30
LAVAL V:— **"Jewel of the Nile"** 7 h, 9 h 15
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)— **"Retour vers le futur"** 7 h, 9 h 20
LAVAL-ODÉON II:— **"Les Goonies"** 7 h 15, 9 h 30
LOEW'S I:(861-7437) — **"Jewel of the Nile'** 12 h 25, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
LOEW'S II:— **"The Color Purple"** 12 h 15, 3 h 10, 6 h 05, 9 h
LOEW'S III:— **"Clue A"** 12 h 20, 2 h 10, 4 h, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30
LOEW'S IV:— **"101 Dalmatiens"** 12 h 55, 2 h 35, 4 h 15, 5 h 50, 7 h 25, 9 h.
LOEW'S V:— **"After Hours"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
MERCIER:(255-6224)— **"Rocky # 4"** 7 h , 9 h 15
LE MILIEU: (277-5789)— **"Le film d'Ariane"** 19 h 35, 21 h 15
OUIMETOSCOPE:(525-8600) — **"Moscou à New York"** 7 h 15, 9 h 30.— **"Amarcord"** 7 h, 9 h 15
OUTREMONT:(277-4145)— **"Récit d'un homme connu"** 7 h 15— **"Rencontres avec des hommes remarquables"** 9 h 30
PALACE I:(866-6991) — **"Rocky # 4"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30
PALACE II:— **"Eleni"** 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 6 h 55, 9 h 10
PALACE III:— **"First Turn on"** 1 h 15, 2 h 55, 4 h 35, 6 h 15, 7 h 55, 9 h 35
PALACE IV:— **"Krush groove"** 12 h , 1 h 55, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 35
PALACE V:— **"Enemy mine"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PALACE VI:— **"Spies Like us"** 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40
PARADIS I: — **"Retour vers le futur"** 7 h, 9 h 10
PARADIS II:— **"Soleil de nuit"** 7 h 30.
PARADIS III:— **"Opération beurre de peanut"** 7 h, 8 h 45
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)—
PARISIEN I:(866-3856) — **"Ran" fr** 2 h, 5 h 15, 8 h 30
PARISIEN II:— **"Cocoon"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30
PARISIEN III:— **"Sans toit ni loi"** 1 h 25, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40
PARISIEN IV:— **"l'année du dragon"** 1 h 25, 4 h, 6 h 40, 9 h 15
PARISIEN V:— **"Claire cette nuit et demain'** 1 h 05, 2 h 50, 4 h 35, 6 h 20, 8 h 05, 9 h 50
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Retour vers le futur"** 7 h, 9 h 25
PLACE LONGUEUIL II:— **"Les Goonies"** 7 h 30, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Out of Africa"** 1 h, 4 h, 7 h, 10 h
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"Twice in a Life Time"** 1 h 30, 3 h 45, 7 h 30, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON III:— "White nights" 1 h 15, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 45
PLACE DU CANADA:(861-4595) — "A Chorus **Line"** 7 h, 9 h 15
SAINT-DENIS II:(845-3222) — **"Androïde"** 14 h 40, 18 h, 21 h 25— "Rock et Toral le préféré" 12 h 45, 16 h 05, 19 h 30.
SAINT-DENIS III:— **"Rambo II"** 13 h, 17 h, 21 h— **"Body Double"** 14 h 50, 18 h 50.
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Cocoon"** 7 h , 9 h 10
VERSAILLES II:— **"l'année du dragon'** 7 h 05, 9 h 30
VERSAILLES III:— **"Commando"** fr 6 h, 7 h 45, 9 h 30
L'ERMITAGE:(388-5577) — **"Soleil de nuit"** 7 h, 9 h 30.
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) "Young **Sherlock Holmes"** 7 h 10, 9 h 20.
YORK:(937-8978) — **"The boy in blue"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Jazz tous les soirs— spectacles à 10h., 11h.30 et 00h.45— Les lundis soirs Jam Session avec Cisco Normand— Le Trio Lorraine Desmarais, avec Lorraine Desmarais, piano, Michel Donato, basse, et Camille Belisle, batterie, 28 janv. au 1 fév.
BAR 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Jazz tous les soirs— Michael Gauthier, guitariste de jazz, en spectacle, du jeu. au dim. à compter de 22h.
BAR LE STEPPE: 5175 ave du Parc, Mtl— Until June, 30-31 janv. et 1 fév.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808)— Spectacle Marie-Perle Quintin, pianiste, tous les soirs, du lun. au ven. de 17h. à 20h.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Mtl (843-8620)— Sonia Del Rio présente son nouveau spectacle de danses espagnoles sur des oeuvres de Purcel, Lopez, Jimenez et Bizet, le 28 janv. à 21h.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « La manoeuvre » de Lewis John Carlino, du 22 janv. au 15 mars, mar. au sam. à 20h.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (845-4932)— Spectacles de marionnettes pour enfants, « Les trois petits cochons » et « La fleur enchantée » tous les sam. et dim. de janv. fév. et mars à 14h.— Chansons et monologues, spectacle de Serge Turbide, du 15 janv. au 2 fév. du mer. au dim. à 22h.— « Poésies d'ailleurs et d'ici, d'hier à demain » du 25 janv. au 3 fév. à 19h.30
CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc, Mtl (272-1734)— Cinéma du mardi: Festival Monty Python: « Life of Brian » le 28 janv. à 21h.
CENTRE COPIE ART MONTRÉAL: 813 est rue Ontario, Mtl (523-4830)— Concert de Claude Paul Gauthier « Carillon pour Clocher-Monument » version bande magnétique, le 29 janv. les 5-6 fév. à 20h.
CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447)— Tous les soirs, musique populaire africaine, de 21h. à 03h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL: 100 est rue Notre-Dame, Mtl— Salle Germaine Malépart: Récital de flûte, classe de Jean-Paul Major, le 28 janv. à 12h.— Salle Gabriel Cusson: Récital de saxophone, Monique Sylvestre, Michel Duval et Natalie Morgenstern, classe de Nick Ayoub, le 28 janv. à 20h.
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Mtl (849-6955)— Le Bateau Ivre: Chris Hunter en spectacle du 29 janv. au 1 fév. à compter de 22h.
LE GRAND HOTEL: 777 Université, Mtl (879-1370)— Bar Tour de Ville: Le groupe « Transfert » du mar. au dim. jusqu'au 30 mars à 21h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.— Théâtre Meridien, basilaire 2: Chris Elliott Music and Comedy Show, du 9 janv. au 8 fév. à 20h.30
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h. à 21h.— Carol Parisien, mer. au sam. 21h. à 01h.
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— John Shear, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
L'ESKABEL: 1237 rue Sanguinet, Mtl (849-7164)— « Les larmes amères de Petra Von Kant » de R.W. Fassbinder, 2 versions, femmes: 20h., hommes: 22h. du 21 janv. au 2 mars., du mer. au dim.— « Impressions d'après-guerres » piano et voix avec Hélène Élise Blais, du 21 janv. au 2 mars, du mer. au dim. 00h.15
LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Mtl (843-4166)— « Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges » de Michel Tremblay, adaptation d'Elise Bertrand, Sylvain Legris et Michel Forgues, du 10 janv. au 8 fév.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellet, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.
LE LUX: 5220 Boul. St-Laurent, Mtl (271-9272)— « Faust Performance: Faust Talk-Show » montage et m. en s. d'Alain Fournier, inspiré des Faust, de Goethe, Marlowe, Guelderode et Valery, du 17 janv. au 8 fév., du mer. au ven. 19h.30, sam. 17h. et 19h.30, dim. 15h. et 17h.
LE MILIEU: 5380 St-Laurent, Mtl (271-9272)— « Faust Performance: Faust Variétés » montage et m. en s. Alain Fournier, inspiré des Faust, de Goethe, Marlowe, Guelderode et Valery, du 17 janv. au 8 fév., du mer. au ven. 19h.30, sam. 17h., et 19h.30, dim. 15h. et 17h.
MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges, Mtl— « Zoo Story » pièce de théâtre d'Edward Albee, le 28 janv. 20h.
MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est rue Ontario, Mtl— « Faust » opéra, vidéo de Radio-Canada, le 28 janv. à 19h.30
MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Mtl— « Madame Butterfly » vidéo de Radio-Canada, le 28 janv. 19h.30
PARC ANGRIGNON: Angle Boul. Trinitaires et Boul. La Vérendrye (872-2815)— Féérie d'hiver, du 19 déc. au 9 fév.
PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest rue St-Jacques, Mtl (872-4530)— « Le retour de la comète de Halley » du 9 janv. au 23 mars, spectacles français: mar. et mer. 13h.30, jeu. et ven. 13h.30 et 20h.30, le sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, le dim. 13h., 15h.30, 16h.30 et 20h.30— spectacles anglais: mar. et mer. 12h.30, jeu. et ven. 12h.30 et 19h.30, le sam. 12h.30, 15h.30 et 19h.30, le dim. 12h.30 et 19h.30
RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Mtl (727-3729)— Ghislaine, organiste et chanteuse animatrice, en spectacle du jeu. au dim. de 18h.30 à 24h.
LA RICANE: 177 ouest rue Bernard, Mtl— Musique irlandaise, jam session, le 28 janv. à 21h.30
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Mtl (861-0657)— Jah Cutta and The Determination Band, reggae, le 31 janv.
SALLE FRED BARRY: Mtl— La Rallonge présente « J't'aime mais c'est pas grave » de Robert Lalonde, m. en s. Lorraine Pintal, du 14 janv. au 8 fév. du mar. au sam. 20h.30, le dim. 15h.
SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— OSM Concert Air Canada, Christopher Keene, chef invité, Jon Kimura-Parker, pianiste, 28-29 janv. à 20h.
SALON DES CENT: Zanzibar, 1647 rue St-Denis, Mtl (288-2800)— Jazz avec Jacques Labelle et Jean-Pierre Zanella Quartet, les 2-3 fév. à 21h.30
STATION 10: 2071 ouest rue Ste-Catherine, Mtl (934-1419)— « Bad » et « 1313 » 29-30 janv. à 22h.
TANGENTE: 3655 St-Laurent, ste 303, Mtl (842-3532)— « Moment'homme » du 15 janv. au 2 fév., les 29-30-31 janv. Claude-Marie Caron, Don Druick, à 20h.30
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est rue Ste-Catherine, Mtl (288-4261)— « Le derrière d'une étoile » spectacle de Clémence Desrochers, du 25 janv. au 2 fév. à 20h.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Mtl (523-1211)— « Chandeleur » dramatique de Francine Noël, à compter du 9 janv. du mar. au sam. 20h.30, le dim. à 15h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161)— « Prague » de John Krizanc, m. en s. Richard Rose, du 9 janv. au 2 fév. mar. au sam. 20h., dim. 19h., matinées le sam. à 14h.
THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES (GO): 5066 rue Clark, Mtl (271-5381)— « Autre » spectacle de chansons de Suzanne Jacob, du 28 janv. au 16 fév. du mar. au dim. 20h.30
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— « Un chanteur chante » spectacle de Claude Dubois, 29-30-31 janv. à 20h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest rue Ste-Catherine, Mtl (861-0563)— La troupe Circus présente « La lune, rien que la lune » de Clément Cazelais, m. en s. Robert Dion, du 16 janv. au 15 fév. du mar. au ven. 20h., le sam. 16h. et 21h.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est rue Ste-Catherine, Mtl (253-8974)— « Vu du pont » d'Arthur Miller, m. en s. Jean-Luc Bastien, du 23 janv. au 1 mars, ven. et sam. à 20h.30
THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112)— « Haute Fidélité » de Ray Cooney, adaptation Benoit Girard, m. en s. Monique Duceppe, du 7 janv. au 8 fév. du mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., supplémentaires les 2 et 9 fév. à 14h.30 et 20h.
THÉÂTRE LE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Mtl (845-7277)— « Les nouilles » comédie de Yves Desgagnés et Louise Roy, m. en s. Yves Desgagnés, du 14 janv. au 9 fév. du mar. au sam. 20h., le dim. 15h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Mtl (844-1793)— « Le ruban » de Georges Feydeau, m. en s. André Brassard, du 14 janv. au 16 fév., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Mtl— Salle B:484 Récital de clarinette, flûte et hautbois, Sonia Morin, clarinette, Denis Bluteau, flûte, Michel Duchesneau, hautbois, au piano, Isabelle Aubin, oeuvres de Mozart, Piston, Prokofieff et Saint-Saëns, le 28 janv. à 20h.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: « À propos de la demoiselle qui pleurait » de André Jean, m. en s. Robert Lepage, du 14 janv. au 8 fév. à 20h., matinée le 1 fév. à 14h.— Salle Louis-Fréchette: Orchestre symphonique de Québec, soirée Hydro-Québec, Simon Streatfield, chef d'orchestre, le 28 janv. à 20h.
SALLE RENÉ PROVOST: 110 rue Wright, Hull (771-6669)— « Bonjour Sophie » et « Le salon rouge » de Jean Frigon, du 29 janv. au 15 fév. du mer. au sam. 20h.30
THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull (771-6669)— « Le temps des lilas » de Marcel Dubé, du 22 janv. au 1 mars, du mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Studio: « Hess » de Michael Burrell, 27 au 31 janv. 20h.— Salle Opéra: Grand Piano, Ivo Pogorelich, 28 janv. 20h.30

TÉLÉVISION

12h00
2 11 PREMIÈRE ÉDITION
3 THE NEWS
4 7 8 LE MONDE
5 6 MIDDAY
(1h. appr.)
5 SUPER PASSWORD
7 WWNY NEWS — 7 AT NOON
8* 12 THE FLINTSTONES
8 22 RYAN'S HOPE
10 ICI MONTRÉAL
15 17 30 HABITAT QUÉBÉCOIS
(SE) BOULEVARD DU CRÉPUSCULE

12h05
11 FARIBOLES

12h10
3 ACROSS THE FENCE

12h15
4 7 8 10 CINÉ-QUIZ
UNE FEMME APPELÉE MOISE (2e de 2). (2h.15)

12h20
2 TÉLEXARTS

12h25
9 LE 9 VOUS INFORME

12h30
2 9 11 13 VIVRE À TROIS
Larry, l'ami de Jack, s'intéresse soudainement aux charmes de Janet.
3 7 THE YOUNG AND THE RESTLESS
(1h.)
5 SEARCH FOR TOMORROW
8* MIDDAY NEWSLINE
8 22 LOVING
12 PULSE 12:30
15 17 30 LE BUREAU INFORMATISÉ

12h35
99 LES NOUVEAUX JEUX DE 20 HEURES

12h57
6 COMMUNITY NOTES

13h00
2 9 11 13 TERRE HUMAINE
REPRISE.
5 6 8 22 ALL MY CHILDREN
(1h.)
5 DAYS OF OUR LIVES
(1h.)
8* 12 LIFETIME
Les femmes battues; les disques compacts. (1h.)
15 17 30 QUEBEC SCHOOL TELECAST
99 LE GRAND ÉCHIQUIER
(3h.05)

13h30
2 9 11 13 AU JOUR LE JOUR
(1h.)
3 7 AS THE WORLD TURNS
(1h.)
15 17 30 LE MARCHÉ AUX IMAGES
(1h.) Reprise de 10h30
(FC) QUIET ON THE SET: FILMING AGNES OF GOD

14h00
5 6 DALLAS
(1h.)
5 8* 12 ANOTHER WORLD
(1h.)
8 22 ONE LIFE TO LIVE
(1h.)
(SE) DUNE
(FC) STARMAN

14h30
2 9 11 13 CINÉMA
LES REQUINS. (1h.30)
3 7 CAPITOL
4 8 10 LA PETITE MAISON DANS LA PRAIRIE
LA DISCIPLINE. (1h.)
7 MATINÉE AVEC...
(1h.) Voir, 10h00
15 17 30 INTER-ACTION
REPRISE.
33 MODERN MATURITY

15h00
3 7 GUIDING LIGHT
(1h.)
5 6 CORONATION STREET
5 MASK
8* 8 12 GENERAL HOSPITAL
(1h.)
15 17 30 PAUSE MUSICALE
22 HE-MAN
33 THE JOY OF PAINTING

15h30
4 8 LES SATELLIPOPETTES
5 6 PARENTING
5 VOLTRON
7 ODYSSÉE
10 LA BANDE À NIMÉE
15 17 30 DROIT DE PAROLE
(1h.) REPRISE.
22 SCOOBY DOO
33 THE SECRET CITY

16h00
2 9 11 13 FÉLIX ET CIBOULETTE
3 BENSON
4 7 8 REVUE VIDÉO
5 6 HAPPY DAYS
5 LOVE CONNECTION
7 SCOOBY DOO
8* WHEEL OF FORTUNE
8 HART TO HART
(1h.)
10 LES SATELLIPOPETTES
12 MUSIC VISION
22 TRANSFORMERS
33 SESAME STREET
(1h.)
(FC) CHILDREN OF FIRE MOUNTAIN

16h05
99 RADIO-FRANCE-INTERNATIONALE

16h30
2 9 11 13 MINIBUS
Avec Johanne Beauchamp, Jean-Pierre Chartrand, Rémy Girard, Marcel Leboeuf, Gerry Leduc et Pauline Martin.
3 7 CBS SCHOOLBREAK SPECIALS
BABIES HAVING BABIES avec Renee Estevez, Akosua Busia et Lori Loughlin. — Cinq adolescentes enceintes partagent leurs craintes et leurs angoisses. (1h.)
4 7 8 10 GALAXIE
5 6 VID KIDS
5 DIVORCE COURT
8* THE $100,000 PYRAMID
12 TAKE A BREAK
15 17 30 RETRAITE- ACTION
REPRISE.
22 G.I. JOE
99 LE VILLAGE DANS LES NUAGES
(SE) DOT ET LE LAPIN
(FC) INSPECTOR GADGET

16h37
12 WHEEL OF FORTUNE

16h50
99 J'APPRENDS LE SKI DE FOND

17h00
2 9 11 13 LE TRAIN DE 5 HEURES
(1h.)
4 7 8 10 MONTRÉAL EN DIRECT
Avec la participation de Shirley Théroux et Joël Denis. (1h.)
5 6 VIDEO HITS
5 JEOPARDY
8* WKRP IN CINCINNATI
8 QUINCY
(1h.)
12 THE PRICE IS RIGHT (1h.)
15 17 30 MAIS QU'EST-CE QUI FAIT COURIR LES JAPONAIS?
Cette émission nous propose un regard neuf sur la société japonaise, son syndicalisme, ses méthodes de travail, sa productivité et ses promesses d'avenir. (1h.)
22 DIFF'RENT STROKES
33 MR. ROGERS' NEIGHBORHOOD
99 RÉCRÉA 2
(FC) MR. WIZZARD

17h15
99 LES AMOURS DES ANNÉES FOLLES

17h30
3 PEOPLE'S COURT
5 6 THREE'S COMPANY
5 THE NEW NEWLYWED GAME
7 BENSON
8* TOO CLOSE FOR COMFORT
22 NEWS CENTER 22
33 3-2-1 CONTACT
99 LE JOURNAL
(FC) BREAKAWAY: HANG GLIDING/BOATS

18h00
2 11 CE SOIR
3 THE NEWS
(1h.)
4 7 8 LE MONDE
(1h.)
5 THE PRICE IS RIGHT
(1h.)
5 NIGHTLY NEWS ON 5
6 NEWSWATCH
(1h.)
7 WWNY NEWS
8* NEWSLINE
(1h.)
8 TV8 NEWS
9 LE 9 VOUS INFORME
10 ICI MONTRÉAL
12 PULSE
(1h.)
13 LE 13 VOUS INFORME
15 17 30 PASSE-PARTOUT
22 DIFF'RENT STROKES
33 THE MACNEIL/LEHRER NEWSHOUR (1h.)
99 LES JOURS HEUREUX
(SE) AU BOUT DE L'ARC-EN-CIEL
(FC) THE SANDS OF IWO JIMA

18h05
11 LES NOUVELLES RÉGIONALES

18h19
11 LES NOUVELLES DU SPORT

18h25
2 LES NOUVELLES DU SPORT
11 ARTS ET SPECTACLES

18h29
2 11 LA MÉTÉO

18h30
2 9 11 13 AVIS DE RECHERCHE
5 NBC NIGHTLY NEWS
7 CBS NEWS
8 22 ABC WORLD NEWS TONIGHT
10 CASSE-TÊTE
15 17 30 TÉLÉSERVICE
(1h. appr.) En reprise à 23h00
99 DES CHIFFRES ET DES LETTRES

18h50
99 TOUT LE MONDE LE SAIT
Anim.: Jacques Martin. — Un candidat peut se mériter de somptueux cadeaux s'il répond correctement à neuf questions. Variétés: Dalida, Robert Charlebois et Laurent Morin. (1h.10)

19h00
2 9 13 CAP DANGER
CARGAISON ILLÉGALE avec Donnelly Rhodes, Chris Crabb et Ocean Hellman. — Le dr Roberts aide les douaniers fédéraux à démanteler un réseau de trafiquants de fourrures.
3 CBS NEWS
4 7 8 10 PEAU DE BANANE
LE DEVOIR avec Louise Deschâtelets et Yves Corbeil. — Renaud se demande bien comment il pourra rédiger une composition de trois pages sur le métier de son père.
5 THE WORLD TODAY
5 7 WHEEL OF FORTUNE
6 GZOWSKI & CO
Anim.: Peter Gzowski.
8* 12 ENTERTAINMENT TONIGHT
Arnold Schwarzenegger nous parle du film "Raw Deal".
8 THE NEW NEWLYWED GAME
11 GILLET... PURE LAINE
22 THREE'S COMPANY
33 THE NIGHTLY BUSINESS REPORT

19h27
15 17 30 TIRAGE "LA QUOTIDIENNE"

19h30
2 9 11 13 L'AGENT FAIT LE BONHEUR
Avec Roger LeBel, Marcel Leboeuf et Danielle Proulx. — Les policiers de Charlesville menacent de débrayer pour protester contre les coupures budgétaires annoncées par le maire. La très puissante madame de la Rochelle veut empêcher ce débrayage.
3 THE PRICE IS RIGHT
4 7 8 10 LES DEUX FONT LA PAIRE
CAS DE CONSCIENCE avec Bruce Boxleitner et Kate Jackson. (1h.)
5 6 THE GOLDEN GIRLS
Avec Beatrice Arthur, Betty White, Rue McClanahan et Estelle Getty.
5 M*A*S*H
7 CHEERS
Avec Ted Danson et Shelley Long.
8* 12 LORNE GREENE'S NEW WILDERNESS
ACTION OF THE TIGER. — Observons les tigres, ces habiles chasseurs.
8 CARSON'S COMEDY CLASSICS
Avec Johnny Carson.
15 17 JUSTICE POUR TOUS
LES PETITES CRÉANCES. Anim.: Louis-Paul Allard. — Une émission qui nous dévoile les petits secrets de notre système juridique. En reprise au réseau vendredi, 17h00
15 ACTION-DÉBAT
Anim.: Pierre Craig. En reprise au réseau jeudi, 16h30
22 THE BENNY HILL SHOW
33 CROSSROADS
Adaptation d'un conte d'Andersen. "Le professeur et la puce".

20h00
2 9 11 13 MONSIEUR LE MINISTRE
Avec Michel Dumont, Andrée Lachapelle et Gabrielle Mathieu. — Alain Robert rencontre le directeur de la sécurité. Hélène se plaît à fréquenter le journaliste du New York Times.
3 7 MELBA
Avec Melba Moore.
5 6 THE FIFTH ESTATE
Anim.: Eric Malling et Hana Gartner. — Le Canada a dépensé plus de $2 milliards pour faire avancer la recherche scientifique au Canada. Examinons de plus près ce programme de taxation; reportage sur le Shouldice Hospital où sont traités les hernieux. (1h.)
5 8* 12 THE A-TEAM
MEMBERS ONLY avec Dirk Benedict, George Peppard et Dwight Schultz. — Faceman parvient à s'introduire dans un club de golf privé. Au septième trou, les choses se compliquent lorsqu'un couple de faussaires interrompt la partie. (1h.)
8 22 WHO'S THE BOSS?
Avec Tony Danza et Judith Light.
15 17 30 ARRIMAGE
Anim.: Sorey Prom Tep, Jean-Claude Icart, Marie-Claude Hansenne et Nabiha Moussa. Sujet: le travaillant immigré: santé, sécurité au travail et espoirs. En reprise samedi suivant, 17h30
33 NOVA
GODDESS OF THE EARTH. — Gaia, mot grec désignant la déesse Terre, est aussi le nom d'une théorie fort controversée stipulant que la terre est un organisme vivant. (1h.) En reprise au 33 , 1h00
99 BIZARRE, COMME C'EST BIZARRE
Philippe Ross pour son livre "Les visages de l'horreur à l'écran" et Nicole Viloteaux, "La femme aux serpents".
(SE) LA HYÈNE INTRÉPIDE
(FC) A SOLDIER'S STORY

20h30
2 9 11 13 MANON
LA PETITE ANNONCE avec Linda Sorgini, Béatrice Picard et Louise Laparé. — Afin de compléter une enquête sur la sexualité, Madeleine place une petite annonce très spéciale dans un quotidien. Sa démarche cause bien des remous au CLSC.
3 7 CHARLIE & CO.
4 7 8 10 ENTRE CHIEN ET LOUP
Avec Jacques Thisdale, Marie Bégin, Carole Chatel et Chantal Provost. — Laise se fait tirer aux cartes par la Zéphise et Marilou se confie à sa mère.
8 22 GROWING PAINS
Avec Alan Thicke, Joanna Kerns, Elizabeth Ward, Jeremy Miller et Kirk Cameron.
15 17 30 LES GRANDS DU CINÉMA
LOUIS MALLE. Anim.: Gilles SainteMarie et Yvette Camp. — Reconnu comme un important cinéaste français, Louis Malle est maintenant établi aux États-Unis où il observe l'environnement culturel de la société américaine. En 30 ans de carrière, Malle a réalisé 18 films tant de fiction que de documentaire. En reprise vendredi, 16h30
99 LA CHANCE AUX CHANSONS
Anim.: Pascal Sevran. Inv.: J.C. Annoux.

21h00
2 9 11 13 DALLAS
LE PRÉSIDENT avec Larry Hagman, Patrick Duffy, Victoria Principal et Linda Gray. — Les hommes d'affaires de Dallas refusent de transiger avec J.R. Ce dernier doit se refaire une image et une réputation. Il engage une jeune femme comme agent de relations publiques. (1h.)
3 7 PRESIDENT REAGAN'S STATE OF THE UNION MESSAGE
(2h.)
4 7 8 10 MADE IN QUÉBEC
LES GRANDS SUCCÈS. Inv.: Tex Lecor, Marc Hamilton, Claude Valade, André Gagnon, Angèle Arsenault et Ginette Reno. (1h.)
5 6 REMINGTON STEELE
Avec Stephanie Zimbalist et Pierce Brosnan. (1h.)
5 PRESIDENT REAGAN'S STATE OF THE UNION ADDRESS (1h.)
8* 12 RIPTIDE
PLAYING HARDBALL avec Perry King, Joe Penny et Thom Bray. — Les propriétaires d'un club de baseball font appel aux services de Cody, Nick et Boz qui, afin de retrouver un trafiquant de drogue, se font passer pour des joueurs de baseball. (1h.)
8 22 PRESIDENT REAGAN'S STATE OF THE UNION MESSAGE
(1h.)
15 17 30 CINÉ-MARDI
LES COMPÈRES. (1h.30 appr.)
33 FRONTLINE
SUE THE DOCTOR? — Pour de nombreux médecins, la pratique médicale est devenue un véritable cauchemar. Craignant les poursuites judiciaires, les médecins sont sur la défensive. (1h.)
99 MARDI CINEMA
LES JEUX. Anim.: Pierre Tchernia et Jacques Rouland. Inv.: Gérard Jugnot et Lambert Wilson. (1h.20)

22h00
2 9 11 13 LE TÉLÉJOURNAL
4 7 8 10 POUR L'AMOUR DU RISQUE
LE SIXIÈME CENS. (1h.)
5 6 THE NATIONAL
5 THE DEMOCRATIC RESPONSE: AN NBC NEWS ANALYSIS (1h.)
8* 12 NIGHT HEAT
THE GAME avec Scott Hylands, Jeff Wincott et Allan Royal. — Un bandit armé tue des joueurs de poker et s'enfuit avec l'argent. Au nombre des victimes figure le fils d'un maffioso. Giambone et O'Brien tentent de retrouver le meurtrier. (1h.)
8 22 SPENSER: FOR HIRE
Avec Robert Urich. (1h.)
33 CAMPAIGNING ONE CUE: THE PRESIDENTIAL ELECTION OF 1984
Débats, levées de fonds et campagne publicitaire. (1h.)
(SE) BESOIN D'AMOUR
(FC) THE FALCON AND THE SNOWMAN

22h20
99 MOI...JE
Anim.: Bernard Bouthier. Sujets: Marâtre; Phobies et Casting présentateurs. (1h.10)

22h25
2 9 11 13 LE POINT
5 6 THE JOURNAL

22h30
15 17 30 À COMMUNIQUER

23h00
2 9 13 LA MÉTÉO
3 THE NEWS
4 7 8 10 LES NOUVELLES TVA
5 BENNY HILL
5 NIGHTLY NEWS ON 5
6 NEWSWATCH
7 WWNY NEWS
8* 12 CTV NATIONAL NEWS
8 TV8 NEWS
11 LES NOUVELLES RÉGIONALES
15 17 30 TÉLÉSERVICE
(1h.) Reprise de 18h30
22 NEWS CENTER 22
33 FRONT ROW FEATURE
STATION SIX-SAHARA. (2h.)

23h04
2 9 13 LES NOUVELLES DU SPORT

23h06
11 L'ENTREVUE

23h12
11 LES NOUVELLES DU SPORT

2 CBFT 2 noir
3 WCAX 3 blanc
4 CFCM 4 noir
5 CKMI 5 noir
5 WPTZ 5 blanc
6 CBMT 6 noir
7 CHLT 7 noir
7 WWNY 7 blanc
8 CHEM 8 noir
8* CJOH 8 noir
avec
8 WMTW 8 blanc
9 CKSH 9 blanc
10 CFTM 10 noir
11 CBVT 11 noir
12 CFCF 12 noir
13 CKTM 13 noir
15 CIVQ 15 noir
17 CIVM 17 noir
22 WVNY 22 blanc
30 CIVO 30 noir
33 WETK 33 noir
99 TVFQ 99 noir
(SE) super ecran
(FC) first choice

23h15
2 TÉLEXARTS
9 LE 9 VOUS INFORME
13 LE 13 VOUS INFORME

23h19
11 LA MÉTÉO

23h20
2 11 RENCONTRES
LE RÔLE DE LA FEMME DANS L'ÉGLISE. Inv.: Geneviève Honoré-Laine, journaliste. — Après avoir exercé la profession de journaliste surtout parmi des prêtres, cette femme à la retraite présente son étonnante vision du rôle de la femme au sein de l'Église catholique.

23h21
12 PULSE

23h23
8* NIGHTLINE

23h30
3 7 SIMON AND SIMON
(1h.10). REPRISE.
4 LE MONDE
5 6 CBC LATE NIGHT
SHINING VICTORY. (2h.)
5 THE TONIGHT SHOW (1h.)
7 8 LE MONDE RÉGIONAL
8 22 ABC NEWS NIGHTLINE
9 13 RICHE, COMMENT LE DEVENIR!
10 ICI MONTRÉAL
99 LE JOURNAL

23h35
4 7 8 10 LES SPORTS

23h50
2 11 CINÉMA
PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE. (2h.05)
4 7 8 10 LA COULEUR DU TEMPS

00h00
4 10 CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE
FÉMININ-FÉMININ. (2h.10)
7 8 CASSE-TÊTE
8* M*A*S*H
8 EYE ON HOLLYWOOD
9 CINÉ-SOIR
LES CANONS DE NAVARONE. (2h.50 appr.)
12 THE FALL GUY (1h.)
13 CINÉ-SOIR
LA THÉORIE DES DOMINOS. (2h. appr.)
22 100 HUNTLEY STREET (1h.)
(SE) DUNE

00h30
5 LATE NIGHT WITH DAVID LETTERMAN (1h.)
7 8 REVUE VIDÉO
8* LATE NIGHT MOVIE
THREESOME. (2h.02)
8 LAVERNE & SHIRLEY
(FC) BIRDY

00h40
3 7 THE CBS LATE NIGHT MOVIE
THE PARK AVENUE BEAT. (1h.20)

01h00
8 COMEDY TONIGHT
12 CINEMA 12
THE DIRTY DOZEN: NEXT MISSION. (2h.)
33 NOVA
(1h.) Reprise de 20h00

01h30
8 TV 8 NEWS

02h30
(FC) THE AMBASSADOR

03h00
12 SECOND FEATURE
FIRE SALE. (1h.45)
(SE) LE SUCCÈS À TOUT PRIX

04h00
(FC) THE PARK IS MINE

04h45
12 MATT HOUSTON (1h.)

LE DEVOIR
NOTRE PROCHAIN CAHIER SPÉCIAL:
ÉDUCATION
L'ÉCOLE MILIEU DE VIE
Un supplément qui rendra compte de la vie qui foisonne dans les écoles du Québec.
■ Un véhicule publicitaire de choix.
■ Un cahier à se procurer absolument!
Date de tombée — publicité:
Prolongée au 30 janvier 1986
Date de publication:
7 février 1986
Contactez:
Francine Côté à 842-9645
LE DEVOIR ESSENTIEL!

ARTS ET SPECTACLES

Patrice Chéreau à la Quinzaine de Québec ?

THEATRE

ROBERT LÉVESQUE

On ose à peine le croire, mais il semble que le metteur en scène français Patrice Chéreau (l'un des plus importants depuis les Vilar, Planchon et Vitez) viendra à la seconde édition de la Quinzaine internationale de théâtre de Québec, au printemps prochain, pour offrir sa toute fraîche mise en scène (qu'il créera en avril à Paris) de *Quai ouest* de Bernard-Marie Koltès.

La rumeur persiste que le grand invité de la Quinzaine de juin 86 (la première édition avait eu lieu en juin 84, la manifestation est bisannuelle) sera en effet Chéreau dont les travaux scéniques (créés avec le décorateur Richard Péduzzi) font l'événement en Europe. Chéreau avait déjà monté, de Koltès, *La Fuite à cheval très loin dans la ville* au théâtre (Les Amandiers) qu'il dirige à Nanterre. Croisons les doigts.

Quoiqu'il en soit, nous en saurons plus dès le 5 février alors que les dirigeants de la Quinzaine donneront à Montréal une conférence de presse.

★

Robert Lepage au Quat'Sous. Le prochain spectacle du Quat'Sous, après *Les Nouilles* de Louise Roy et Yves Desgagnés, sera confié au comédien et metteur en scène Robert Lepage, de Québec, dont la critique avait souligné les qualités du premier spectacle qu'il avait présenté au théâtre de l'avenue des Pins, *Circulations*.

Cette fois-ci, Lepage s'attaque à Léonard de Vinci (le spectacle sera intitulé *Vinci*). Le travail de Robert Lepage relève d'une approche particulière que lui et Jacques Lessard ont développé au sein du théâtre Repère, dans la vieille capitale.

★

Roland Lepage à Joliette. La série des « 20 ans/20 lundis », par laquelle le Centre d'essai des auteurs dramatiques marque ses vingt ans de défense et illustration des auteurs québécois, comptera une manifestation hors Montréal le 3 février. À Joliette (salle Rolland-Brunelle), le Théâtre populaire du Québec, dont la vocation est d'offrir du théâtre en province, présentera en guise d'hommage au dramaturge Roland Lepage une lecture de sa pièce la plus achevée, *Le Temps d'une vie*.

Fait intéressant, ce sont les comédiens de la création, dont l'admirable Muriel Dutil qui avait lancé sa carrière avec l'interprétation inoubliable du personnage de Rose-Anna, qui participeront à la lecture. Informations au 759-6202. L'entrée est gratuite.

★

La formation théâtrale mise en cause. À l'enseigne d'« Entrée libre-Théâtre », le lundi 3 février à 20 h au café-théâtre La Licorne, un questionnement sur les modèles, méthodes ou approches de la formation théâtrale. En discuteront : le metteur en scène Jean-Luc Bastien (dont on donne actuellement la mise en scène de *Vu du pont* à la NCT), le mime Robert Dion (le TNM présente en ce moment le groupe Circus qu'il dirige), la directrice démissionnaire de l'École nationale de théâtre, Michelle Rossignol, entre autres.

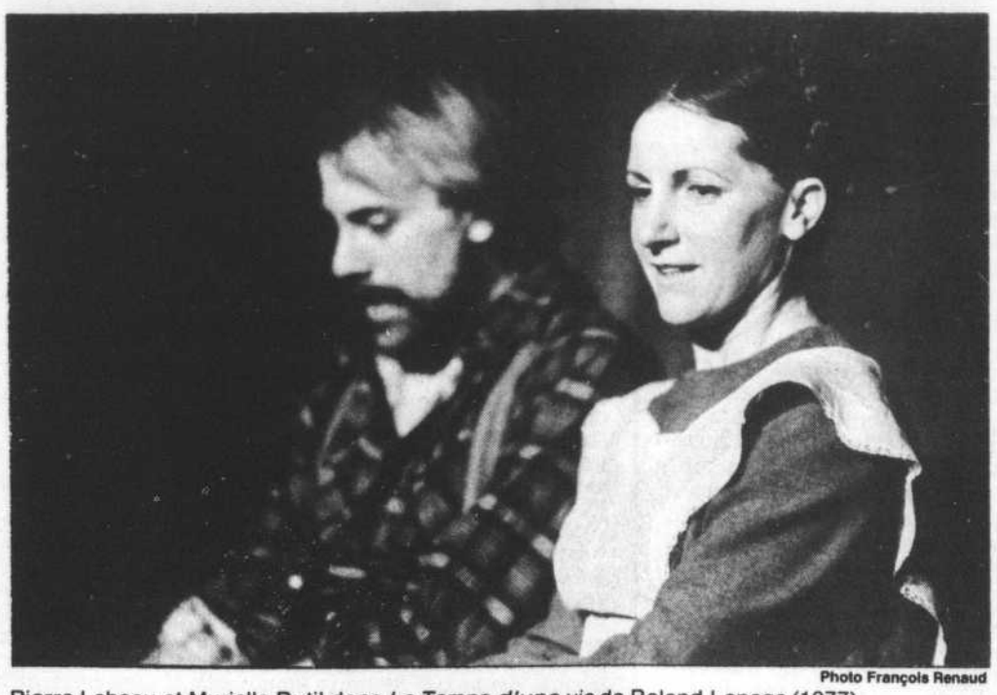

Photo François Renaud

Pierre Lebeau et Murielle Dutil dans *Le Temps d'une vie* de Roland Lepage (1977).

★

Le deuxième congrès québécois du théâtre. C'est le week-end prochain, du vendredi au dimanche, que le Conseil québécois du théâtre tient son deuxième congrès. Cet organisme, dirigé par Pierre MacDuff, proposera, entre autres, des discussions sur la situation économique du théâtre au Québec.

Dans la dernière livraison de son *Aide mémoire*, le CQT lance ainsi une voie de réflexion : « Alors que le gouvernement fédéral réussit la prouesse langagière de tenir un discours de défense de la culture face au libre-échange tout en sabrant dans les crédits qu'il verse aux institutions culturelles du pays; où le Parti civique de Montréal, une fois de plus, réfrène l'essor des arts par son refus obstiné d'augmenter de façon sensible les subventions du CACUM; où commencent à circuler des rumeurs de diminution de budget au ministère des Affaires culturelles du Québec . . . », etc., et la discussion est ouverte. Les hostilités auront lieu au cégep du Vieux-Montréal et à la Maison-Théâtre du 255, rue Ontario est.

Un opéra de Gatti à l'École nationale. L'écrivain et dramaturge Armand Gatti est à Montréal en ce moment : il prépare, avec les finissants de l'École nationale de théâtre, la création d'un opéra dont il signe le livret et dont Joël Bienvenue signe la musique. Le Gatti-Bienvenue sera donné en exercice public au Monument national dans quelques semaines.

★

***Lorenzaccio* au Grand Cirque**. Raymond Cloutier au bout du fil : oui, le Grand Cirque ordinaire va renaître le temps d'un spectacle (comme LE DEVOIR l'annonçait en primeur il y a peu). Ce spectacle, dirigé par Cloutier, a comme base de départ le *Lorenzaccio* de Musset, que le GCO veut traiter comme le héros solitaire qui veut faire quelque chose d'unique dans sa vie. Cloutier dit : on veut aller chercher chez Musset la justification qui fait aller au bout d'une oeuvre. Méthode de travail : prendre cinq ou six scènes majeures de *Lorenzaccio* et partir vers quelque chose d'encore non identifiable au début du travail en commun.

Point d'arrivée : le 22 avril au Quat'Sous. Au moment de la conversation téléphonique, Cloutier n'avait aucune idée précise de l'état du spectacle à son aboutissement. Il ne savait pas, non plus, si lui-même serait en scène. Pierre Curzi, Gilbert Sicotte, Paule Baillargeon, Jocelyn Bérubé, Guy Thauvette, eux, y seront.

Uri Mayer à l'OJQ

Un orchestre encore fragile

CAROL BERGERON

Concert de l'**Orchestre des jeunes du Québec** dirigé par Uri Mayer. Au programme : Ravel, *Le Tombeau de Couperin*, version pour orchestre; Aaron Copland, *Concerto pour clarinette* avec le soliste **Ross Edwards**; Beethoven, *Symphonie no 2 op. 36*. Vendredi 24 janvier, à la salle Redpath de l'université McGill.

Poursuivant sa saison montréalaise à la salle Redpath, l'Orchestre des jeunes du Québec (OJQ) était, cette fois-ci, confié au directeur artistique de l'Orchestre symphonique d'Edmonton, l'Israélien Uri Mayer. Au programme de la soirée étaient inscrits la *Symphonie no 2* de Beethoven, le *Concerto pour clarinette* de Copland et la suite no 4 *Mozartiana* de Tchaïkovski. Toutefois, cette dernière oeuvre dut être remplacée par le *Tombeau de Couperin* de Ravel. À l'entracte, certaines personnes qui n'avaient pas prêté l'oreille à l'annonce de ce changement s'interrogeaient encore sur cette « curieuse pièce de Tchaïkovski » qu'ils ne se souvenaient pas d'avoir déjà entendue.

Le Tombeau de Couperin est avant tout un hommage à la musique française du XVIIIe siècle. De cette suite pour piano écrite pendant la Première Guerre mondiale, Ravel retint, en 1920, quatre des six mouvements pour les confier à l'orchestre. Pas faciles pour le piano, ces pièces ne le sont pas davantage à l'orchestre. Elles font travailler les instruments à vent à découvert, sur un fil et sans filet. Cela constituait donc, au moins à cet égard, un bel exercice pour cet orchestre de jeunes musiciens qui, tout compte fait, ne s'en tira pas trop mal.

Le *Larousse de la musique* (édition 1982) n'associe le clarinettiste de jazz américain Benny Goodman qu'à Béla Bartok qui, en 1939, écrivit à sa demande ses *Contrastes* pour violon, piano et clarinette. Or il est intéressant de savoir que Goodman n'en resta pas là. C'est à lui que furent dédiés les concertos pour clarinette de Paul Hindemith, de Darius Milhaud et d'Aaron Copland.

Le *Concerto* de Copland, compositeur américain, fut créé en 1948 et c'est cette oeuvre tout à fait attachante qu'interpréta le clarinettiste montréalais Ross Edwards. Son jeu, parfois un peu mécanique (notamment dans la cadence), ne manquait cependant pas d'aplomb. On aurait toutefois voulu que le premier mouvement fût imprégné d'une poésie plus inspirée.

Dirigeant un orchestre encore un peu fragile (45 jeunes musiciens qui apprennent leur métier), Uri Mayer n'en tira pas moins de bonnes lectures de partitions. La *Deuxième Symphonie* de Beethoven fut sûrement, des trois lectures, la plus précise, la plus intéressante et partant la plus convaincante.

Le 20e Midem : c'est parti !

CANNES (AFP) — Quelques heures avant l'inauguration officielle, le traditionnel gala des trophées a donné, dimanche soir, le coup d'envoi officieux du 20e Midem (Marché international du disque et de l'édition musicale) qui va rassembler jusqu'à la fin de la semaine plus de 7,000 participants venus d'une cinquantaine de pays.

Retransmis en Eurovision, ce gala, présenté par la jeune luxembourgeoise Désirée Nosbuch, a permis de donner un coup de projecteur sur quelques-unes des découvertes de l'année : Matt Bianco, les Fine Young Cannibals et John Parr, pour la Grande-Bretagne, Mai Tai, trio vocal féminin pour les Pays-Bas, Jennifer Rush pour les États-Unis et la RFA (cette fille d'un chanteur d'opéra américain a établi sa carrière outre-Rhin), Opus pour l'Autriche, et Jeanne Mas pour la France.

Plébiscités par le public, les artistes devaient également choisir parmi eux leur préféré. C'est Matt Bianco, le fin groupe anglais, qui concilie *swing* et *rock*, qui l'a emporté au grand dam des Fine Young Cannibals qui — dépit ou sens du gag ? — à défaut de mordre, ont jeté du yaourt à la figure de Mark Reilly, le chanteur de l'orchestre vainqueur.

L'ouverture officielle du Midem — qui fête sa vingtième édition — avait lieu hier matin. M. Jack Lang, ministre francais de la Culture, est attendu demain, jour consacré à un colloque sur la loi portant son nom.

Le vingtième Midem devrait être celui de l'avènement du disque *compact*, appelé à supplanter le traditionnel 33-tours qui a subi un net fléchissement ces dernières années.

Le Midem 86 devrait également voir la revanche de la variété sur le *rock*, comme en témoignent les différents galas qui laissent de plus en plus apparaître un net virage vers les formes musicales les plus commerciales et les moins controversées.

L'intérêt des participants se portera, enfin, vers le troisième MIP-Radio, qui voit sa fréquentation augmenter de 71 % par rapport à l'année précédente.

Feydeau au Rideau-Vert, Circus au TNM

Les hauts et les bas de l'institution

PAUL LEFEBVRE

Le Ruban. Comédie de Georges Feydeau. Mise en scène : André Brassard. Décor : François Barbeau. Éclairages : Louis Sarraillon. Avec Élise Guilbault (Victoire), Luc Durand (Paginet), Louise Naubert (Simone), Alain Zouvi (Dardillon), Françoise Faucher (Mme Paginet), René Gagnon (Plumarel), Sylvie Ferlatte (Targinette, Mme Livergin), André Montmorency (M. Livergin, Rasanville), Éric Cabana (Patrigeot), François Sasseville (Pierre) et André-Jean Grenier (Jean). Une production du Rideau-Vert en collaboration avec le Théâtre français du Centre national des arts, présentée jusqu'au 16 février.

Cela ne ressemble pas tant à un Feydeau qu'à un Labiche dont on aurait banni les bons sentiments : ce n'est pas une histoire d'adultère avec des portes qui claquent, mais un impitoyable portrait de l'arrivisme bourgeois et du mensonge social. Pourtant, ce ne sont pas ces thèmes qui font la valeur du *Ruban* mais la minutieuse justesse d'observation à la base de la satire de Feydeau : comment se vit, comment se parle, comment s'élabore une chasse aux signes de la reconnaissance sociale. Et comment un homme se comporte quand c'est sa femme qui devient célèbre.

Brassard (qui avait un compte à régler avec Feydeau depuis son *Dindon* en 1978) signe ici un travail exemplaire. Exemplaire d'abord par le choix même de la pièce. Brassard dit l'avoir découverte « au hasard de lectures » et a décidé de la monter pour l'actualité de ses thèmes; alors qu'on a tendance, ici, à toujours monter les mêmes textes de répertoire, une telle attitude tranche avec le ronron auquel d'autres nous ont habitués. Exemplaire aussi par son travail de mise en scène : Brassard a su maîtriser la complexe mécanique de la pièce et l'utiliser pour constituer un hilarant traité sur l'hypocrisie considérée comme une science sociale et le renvoi de l'ascenseur comme l'un des beaux-arts.

Il faut dire que les comédiens sont solides. Luc Durand, dans le rôle d'un médecin qui cherche à fixer son ascension sociale en se faisant décorer de la Légion d'honneur (le fameux ruban), est prodigieux de présence et d'invention (et qu'on cesse de parler de Louis de Funès à son sujet, c'est injuste). Signalons René Gagnon, impayable en neveu de ministre qui marchande ses influences pour un mariage avec la fille de la maison. Mentionnons aussi Sylvie Ferlatte — elle est à suivre, celle-là — suave de vulgarité en danseuse. Et il y a André Montmorency qui nous rappelle qu'il est un grand comédien, tant dans le rôle d'un journaliste mondain myope que dans celui d'un pharmacien, sorte de Homais *« born-loser »*.

Le décor, les costumes et les maquillages ont beau être d'un réalisme méticuleux, ils sont truffés de ces petits détails qui nous indiquent qu'on est dans le domaine de la satire. Tenez, par exemple, la bibliothèque du docteur Paginet est, comme son propriétaire, un peu hypocrite : derrière la façade respectable des dos de livres, il y a une armoire à boisson, un secrétaire pliant . . .

La lune, rien que la lune. Texte : Clément Cazelais. Mise en scène : Robert Dion, assisté de Clément Cazelais. Musique originale : François Dupuis. Scénographie : Claude Goyette, assisté de Dominique L'Abbé. Éclairages : Michel Beaulieu. Avec Yvan Côté, Jacqueline Gosselin, Yolande Hudon, Rénald Laurin, Pierre Leclerc, Guy Lemelin et Marc Proulx. Une création de la troupe Circus; une production du Théâtre du Nouveau Monde.

Quand on a annoncé, en septembre dernier, que le troisième spectacle de la saison du Théâtre du Nouveau Monde serait créé par la troupe Circus, j'ai été, comme tout le monde, étonné. Puis, je me suis dit que Circus et le TNM devaient avoir une bonne idée. Force est de constater, après avoir vu *La lune, rien que la lune*, que non seulement il n'y avait pas de bonne idée, mais qu'il n'y avait pas d'idée, point.

La troupe Circus, qui existe depuis cinq ans, présente des spectacles fondés sur des enchaînements de numéros d'acrobatie (souvent) clownesque. Ces numéros s'appuient habituellement sur une situation théâtrale minimale. Proposant des divertissements légers d'une éblouissante virtuosité physique (ce qui n'exclut guère la beauté et, quelquefois, une certaine poésie des formes), Circus réussit à dépouiller l'acrobatie de son côté performance physique risquée au profit d'un irrésistible ludisme.

Ceux qui ont déjà assisté à des spectacles de Circus (*Dynamogénique, Création '85*) retrouveront dans *La lune, rien que la lune* plusieurs numéros. Et c'est là que ça se corse : on a tenté de lier ces numéros grâce à un texte-prétexte. Amalgame sans organicité, le spectacle, comme ensemble, n'arrive pas à exister. Le texte de Clément Cazelais (qui, au sein du mouvement du jeune théâtre, a été une des figures importantes du théâtre intervenant) est un aimable mélange d'aphorismes parfois sagaces et d'envolées désastreusement poétales que débite, un peu maladroitement, un narrateur. Explorant vaguement les raisons de la mort d'un clown, le texte ne convainc guère, ni scène par scène, ni dans son ensemble. Et il est navrant, même enrageant, de se faire resservir le cliché de la fable du clown qui ne marche pas au pas comme tout le monde. Le théâtre acrobatique n'aura pas eu lieu. Restent le brio des acrobates, la drôlerie de Rénald Laurin (le clown) et la grâce d'une trapéziste. Restent aussi les somptueux drapés de Claude Goyette et les lumières irréelles de Michel Beaulieu.

Reste, surtout, une question. Pourquoi le directeur artistique du TNM a-t-il programmé ce spectacle ? Non pas qu'une compagnie institutionnelle ne doive pas prendre de risques artistiques, mais force est de constater que ce spectacle s'effondre à cause de l'imprécision du projet qui est à son origine. La production n'a rien apporté à Circus (sinon, pour 28 soirs, un fastueux écrin) et Circus n'aura pas réussi, de son côté, à élargir le champ du corps au théâtre. Alors que les gouvernements demandent au théâtre d'être rentable plutôt que de donner des produits artistiques riches de sens, nécessaires, il est impérieux de réclamer le droit à l'échec. Mais, fondé sur des hypothèses trop floues, l'échec de *La lune, rien que la lune* ne mène nulle part.

Un prix au père d'Astérix

ANGOULÊME, France (AFP) — Le Prix national des arts graphiques a été décerné à Albert Uderzo, père de l'illustre *Astérix*, samedi, à Angoulême, par le ministre français de la Culture, M. Jack Lang.

Ce prix, attribué pour la troisième fois à un auteur de bandes dessinées (après Druillet en 1983 et Moebius en 1985), récompense chaque année un artiste graphiste pour l'ensemble de son oeuvre.

Albert Uderzo, 59 ans, est le créateur des personnages d'*Astérix* et *Obélix*, les deux irréductibles Gaulois que le public a découverts en 1959. Originaires d'un petit village breton, *Astérix* et *Obélix* sont rendus invincibles par la potion magique que leur concocte le druide *Panoramix*.

Ces personnages sont rapidement devenus de véritables héros populaires et chaque album de la série a été vendu à des millions d'exmplaires dans le monde entier. Depuis la mort, en 1977, de René Goscinny, le scénariste de la série, Uderzo, a poursuivi la création d'albums tout seul en tant que dessinateur et scénariste.

Les Mille et Une Nuits réhabilitées

LE CAIRE (AFP) — Un tribunal du Caire a annulé, en appel, un jugement de première instance décidant la saisie des *Mille et Une Nuits*, en tant qu'ouvrage portant atteinte auux moeurs, annonce le quotidien cairote *Al-Gomhouria*. Le tribunal a annulé, également, l'amende imposée à l'éditeur pour sa publication du livre. *Les Mille et Une Nuits*, un recueil de contes élaboré entre le Xe et le XIVe siècles, sont considérés comme le joyau de la littérature arabe. L'oeuvre n'avait été que rarement éditée sous sa forme intégrale. C'est une réédition du texte complet, en 1985, au Caire, qui avait fait l'objet du jugement précédent, à la suite d'une campagne menée par les milieux intégristes contre le livre.

Le tabagisme menace votre santé

L'Orchestre de Philadelphie en URSS

PHILADELPHIE (AFP) — L'Orchestre de Philadelphie a été invité par les autorités culturelles soviétiques à se produire au printemps prochain en URSS, a indiqué récemment le directeur de cette formation, M. Stephen Sell. L'Orchestre de Philadelphie est le premier à être invité dans ce pays depuis la signature des accords culturels américano-soviétiques au sommet de Genève du mois de novembre dernier. M. Sell a indiqué qu'il déciderait au cours des prochaines semaines s'il acceptera cette proposition, qui a été formulée dans un télégramme du *Gosconcert*, agence officielle soviétique, reçu le 9 janvier dernier à Philadelphie. Si la réponse — qui dépend de la modification d'un programme chargé — est positive, l'Orchestre de Philadelphie, dont la direction est assurée par Ricardo Muti, se produira deux fois à Moscou et deux fois à Leningrad, à la fin du mois de mai et au début du mois de juin prochains.

CHANDELEUR de Françine Noël au Théâtre d'Aujourd'hui. Avec, entre autres, Amulette Garneau, Hubert Loiselle et Marie Tifo. Inoubliable. Publicité

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Lise Bissonnette, Jean-Guy Duguay, Jean Francoeur

Directeur de l'information: Christian Bellavance

Directeurs adjoints: Pierre Beaulieu, Serge Gosselin

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LA COMPLEXITÉ CANADIENNE

VENU AU DEVOIR pour faire le point sur les dix-huit premiers mois de son administration, le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a dressé un inventaire remarquable de la complexité canadienne. À l'évidence même, le chef du gouvernement fédéral a tiré quelques leçons d'importance de la première partie de son mandat. Mais il est apparu fermement déterminé à poursuivre dans la voie qu'il avait tracée au cours de la campagne électorale de l'été 1984 et qui semblait alors répondre aux aspirations de l'électorat. Il est apparu soucieux de maintenir le cap sur ses objectifs connus, notamment du côté des relations intergouvernementales, de l'assainissement des finances publiques, du développement économique et de la mise en ordre de la Loi constitutionnelle de 1982, et cela dans le sens des intérêts du Québec.

■

Aucun domaine n'illustre avec autant de relief la complexité canadienne que celui des relations fédérales-provinciales. Qu'il s'agisse du renouvellement des accords fiscaux, de la recherche d'une formule et de la mise en place des contenus de la négociation à venir visant l'établissement d'un régime de libre-échange avec nos voisins américains, de la définition détaillée des places respectives du Canada et du Québec à cette expérience inédite du Sommet des pays francophones, ce champ des relations entre les capitales s'élargit en quelque sorte à l'ensemble des dimensions du pouvoir. Non sans raison, M. Mulroney insiste sur les changements intervenus de ce côté depuis qu'il est aux affaires et sur sa profonde détermination à trouver des formules inédites qui fassent oublier les interminables querelles d'antan. En ces matières, le champ est large, les intérêts contradictoires et les perspectives souvent divergentes. Mais telle est la loi des relations entre les sociétés aujourd'hui partout dans le monde. En effet, qu'elles soient regroupées au sein d'une fédération ou contraintes par la géographie, l'histoire et l'économie d'entrer en relation étroite les unes avec les autres, voire même de former des alliances de différente nature, la règle est la même et le cheminement, conduisant au compromis indispensable, aussi contraignant. Il est encore trop tôt pour juger des effets à long terme de la politique de réconciliation lancée par M. Mulroney. Mais, dans l'état actuel des choses, il est évident qu'elle répond aux meilleurs intérêts de tous. On doit se réjouir que le premier ministre du Canada lui garde une place privilégiée dans la liste de ses priorités.

Intimement lié au maintien des équilibres sociaux du pays, cet héritage précieux de la grande époque de croissance, les problèmes posés par le haut niveau du déficit canadien, le rythme de croissance de l'économie, le redéploiement des protections sociales et l'environnement législatif et règlementaire dans lequel évolue les entreprises illustrent, à un autre niveau, la complexité canadienne. S'agissant de la réduction du déficit et de la place du secteur privé dans l'économie, la détermination du chef du gouvernement apparaît inébranlable. Le budget de février devrait, comme il nous l'a affirmé, refléter les positions connues de son gouvernement dans ces domaines. M. Mulroney est moins assuré cependant quand il aborde le dossier des politiques sociales, tant les réactions aux premières décisions de son gouvernement dans ce secteur ont été vives et lourdes politiquement. Mais ici encore ses convictions n'ont pas évolué, même si son calendrier d'action est difficile à saisir.

Enfin, la question du statut constitutionnel du Québec a été longuement abordée par le premier ministre fédéral. Au plan des intentions, il fait toujours preuve de la même ouverture d'esprit que son discours de Sept-Iles nous a révélée. Mais il s'est montré discret sur les contenus, se contentant de commenter, d'une manière générale et plutôt favorable, le volet constitutionnel du programme du parti libéral du Québec. Au plan de l'action, il est apparu plus pressé qu'à l'accoutumée, désireux d'entamer, dans les prochains mois, la négociation avec le gouvernement Bourassa, soucieux aussi des réactions des autres gouvernements de la fédération dont le rôle dans ce dossier essentiel illustre aussi la complexité canadienne.

Les préoccupations « québécoises » du chef conservateur débordent le seul domaine des arrangements structurels et des négociations pour la redéfinition du partage des compétences. Avec une limpidité qui a déjà fait quelques vagues dans d'autres régions du pays, et en invoquant une véritable situation d'urgence, il a pris des engagements considérables quant au développement économique de cette province et notamment de Montréal, dont la situation actuelle semble l'inquiéter au plus haut point.

■

L'homme que nous avons reçu à la table éditoriale du DEVOIR, lundi dernier, demeure capable de jugements partisans et de réparties juteuses sur ces adversaires. Mais, il aussi capable d'élévation, de franchise et courage. Que donnera sa politique dans la longue durée ? Quels seront ses effets notamment sur le Québec, dont la situation générale dans l'ensemble canadien doit-être redressée à maints égards ? Quelles formules de compromis donneront chair et substance à ses intentions généreuses ?

« Vivre ensemble » est une immense opération. Il n'est pas indifférent que ceux qui nous gouvernent en mesurent la richesse et la complexité. Le passage au DEVOIR du chef du gouvernement canadien a laissé à ceux qui l'ont questionné le sentiment que l'exercice du pouvoir lui a donné une compréhension plus profonde de la complexité canadienne.

— JEAN-LOUIS ROY

Une étape décisive pour l'OLP

ISRAËL et la Jordanie poursuivent depuis quelques semaines une intense activité diplomatique en vue d'amorcer des négociations de paix sur le Proche-Orient. Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, effectue actuellement une importante tournée en Europe pendant que le roi Hussein, de la Jordanie, mène, à Amman, des pourparlers soutenus avec le président de l'OLP, M. Yasser Arafat. Dans les coulisses, les représentants du gouvernement américain tentent d'harmoniser ces diverses démarches, sans toutefois donner l'impression qu'une solution du conflit est imminente.

La question centrale porte notamment sur la participation des Palestiniens et de l'OLP à une éventuelle conférence internationale. Dans un accord historique, conclu en février dernier avec le roi Hussein, Yasser Arafat avait accepté de prendre part à des négociations dans le cadre d'une délégation jordano-palestinienne. L'entente prévoyait également que le peuple palestinien exercerait son droit à l'autodétermination à l'intérieur de la future confédération réunissant deux États, l'un jordanien, l'autre palestinien.

Malgré les concessions qu'elle comportait, cette position fut jugée insuffisante. Les États-Unis et le roi hachémite ne cessent en effet de réclamer de l'OLP qu'elle reconnaisse les articles 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations-Unies qui prévoient, d'une part, le retrait d'Israël des territoires arabes occupés et, d'autre part, le droit pour tous les États de la région - y compris Israël - de vivre dans des frontières sûres. Mais l'organisation palestinienne n'est pas disposée à aller aussi loin tant qu'elle n'aura pas, en retour, obtenu de garanties sur son statut politique. Elle exige notamment que les États-Unis s'engagent directement et officiellement dans le processus d'une négociation internationale et qu'ils reconnaissent le droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

Israël continue à s'opposer à la participation de l'OLP à des négociations internationales. Les derniers attentats terroristes commis au nom de la cause palestinienne ont conforté les Israéliens radicaux dans leur volonté de rejeter tout arrangement avec les Palestiniens. Bien qu'ils aient été commandés par des groupes hostiles à Yasser Arafat, ils ont renforcé l'assimilation de l'OLP au terrorisme. À moins de trouver un mode de représentation qui sauve la face de toutes les parties, il y a peu de chance que le parti du Likoud, le plus intransigeant du gouvernement d'union nationale que dirige M. Pérès, accepte, à brève échéance, la présence de l'OLP à la table des négociations.

Pourtant, on peut difficilement imaginer une solution négociée sans la participation de l'OLP qui reste l'organisation dominante dans tous les territoires occupés. Peu de représentants palestiniens accepteraient de négocier sans son soutien. En outre, les Palestiens comptent pour 60 % de la population de la Jordanie, une donnée dont le le roi Hussein a déjà mesuré les principales implications politiques. L'accord qu'il a conclu en février dernier avec Yasser Arafat confirme la communauté de destin des deux communautés, jordanienne et palestinienne. La Jordanie se porte en quelque sorte garante de la paix avec Israël dans le cadre d'une éventuelle confédération. Cette approche offre des assurances suffisantes aux Israéliens.

L'OLP est à une étape décisive de son évolution. Le compte à rebours approche de la fin. Bientôt, il n'y aura plus rien à négocier. Elle doit dire tout haut ce qu'elle admet en privé: qu'Israël est une réalité et qu'elle doit s'en accomoder. Par ailleurs, elle est tout à fait justifiée d'exiger des États-Unis qu'ils la reconnaissent comme représentante légitime des palestiniens et qu'ils favorisent sa participation, sous une forme à déterminer, à une conférence internationale.

— ALBERT JUNEAU

Le studio « Paul Boutet »

BILLET

LES artisans de l'émission matinale *CBF Bonjour* à Radio-Canada ont eu l'heureuse idée de rendre hommage hier à Paul Boutet, à l'occasion de son 75e anniversaire de naissance. Comme des dizaines de milliers d'auditeurs, j'ai suivi par bribes cette longue émission consacrée à ce pionnier du journalisme agricole radio et télédiffusé.

Paul Boutet, c'est, pour de nombreux auditeurs, ce compère qui dialogue chaque matin, depuis dix ans, avec Joël LeBigot. Au fil des saisons, il livre les mille et un secrets qu'il a accumulés durant sa carrière d'agronome et de commentateur agricole. Avec sa bonne humeur, Paul Boutet est devenu l'une des figures les plus sympathiques de la radio matinale.

Derrière la faconde faussement bourrue , c'est l'histoire d'une carrière incroyablement riche et fertile qui se dissimule. On oublie souvent le cheminement de cet homme qui, de l'Abitibi à l'Afrique, a joué un rôle d'éveilleur, en plus d'être un conseiller de choix qu'évoquent avec chaleur ses amis d'hier et d'aujourd'hui.

À l'intérieur de Radio-Canada, Paul Boutet est, à lui seul, une véritable institution. On sait le rôle important qu'il a joué dans la mise sur pied du service des émissions agricoles, à la radio comme à la télévision. Personne n'a oublié ses reportages du temps de l'émission hebdomadaire *Des travaux et des jours*. Avec les moyens du bord, il a captivé ses auditeurs avant même que l'écologie ne devienne une préoccupation à la mode.

Je n'ai aucune honte d'avouer avoir été profondément ému lorsque je l'ai entendu entonner les premières strophes de l'indicatif du *Réveil rural*, cette émission qui a longtemps fait le partage du jour à Radio-Canada. Avec une voix qui n'accuse pas, mais pas du tout, trois-quarts de siècle d'existence, Paul Boutet a ressuscité ce chant qui permet de repérer aussi sûrement les générations québécoise que toute autre référence historique.

De la kyrielle de témoignages qui ont ponctué cette émission-souvenir où Mozart et la Bolduc ont dit les attachements de cet agronome bien spécial, il faut retenir le geste du président de Radio-Canada. En donnant le nom de Paul Boutet au studio où Joël LeBigot et ses collègues égaient nos matins blafards, M. Pierre Juneau a vraisemblablement comblé les attentes des amis et des admirateurs de cet homme simple, chaleureux et franc.

Au sein de l'énorme boite qu'est Radio-Canada, un certain nombre de commentateurs doivent leur carrière à Paul Boutet. De toutes les émissions produites à Montréal, *La Semaine verte* et *D'un Soleil à l'autre* constituent un relai privilégié avec ce passé rural qui est le lot de la presque totalité des Québécois. Paul Boutet a recruté la plupart des artisans de ces émissions. Avec le même enthousiasme que lui ont connu les colons de l'Abitibi des années 40, il leur a inculqué le goût du travail original et bien fait. Ce n'est pas un mince titre de gloire.

J'ai eu la chance et le plaisir de travailler, l'espace d'un été, avec Paul Boutet. La jeunesse, l'enthousiasme et la culture de cet homme m'avaient agréablement surpris et charmé, tout à la fois. Avec un proverbe qui sent bon le terroir ou une citation latine, exacte et entière, il donne un tour particulier à ses moindres interventions. C'est le charme de ses billets matinaux.

Comment ajouter son propre témoignage après l'avalanche de voeux et de souhaits qui ont composé le menu de l'émission d'hier matin ? Inutile de chercher la formule-choc. Mieux vaut se contenter du souhait classique: *Ad multos annos*.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Lise Bissonnette

Public, privé, perdu

EN se retirant d'un projet de développement qui l'aurait associée au Musée des beaux-arts de Montréal, la firme Entreprises Bell Canada est la troisième compagnie privée à se brûler les doigts et la réputation, en moins de deux ans, sur les équipements culturels de la métropole. Elle avait été précédée de la firme Cadillac-Fairview, qui prévoyait intégrer une salle de concert pour l'Orchestre symphonique de Montréal à un important complexe, avenue McGill College. Devant l'échec du projet, la firme Sofati a obtenu un feu vert municipal pour intégrer la salle à sa plus modeste vision de garage et boutiques en chapeau sur la station centrale du métro. Un million de dollars et douze mois plus tard, il semble bien que Sofati va rejoindre ceux qu'elle croyait si bien remplacer, sur le sofa des développeurs culturels déprimés.

Une tendance prometteuse, innovatrice, dans une ville dramatiquement sous-équipée pour la culture, tourne ainsi à la catastrophe. Même loin d'avoir été eux-mêmes sans péché, on comprendra les entrepreneurs, et les bâtisseurs de tours, de s'en tenir demain à des projets bien pépères, béton-boutiques-bureaux, plutôt que de s'aventurer dans le fouillis de la construction artistique, à perdre temps, argent, et exactement la somme de prestige qu'ils comptaient y gagner.

Le résultat n'est pas seulement de somme zéro, il est carrément coûteux. En une ère de restrictions des dépenses publiques, les aventures conjointes pour la construction d'équipements culturels étaient une nouvelle source de fonds, pour des entreprises socialement désirables mais facilement perçues comme des luxes. La théorie du rapprochement public-privé, qui se résume si aisément à vendre le bien public au privé (Québécair, Canadair, de Havilland) pour qu'il en fasse son profit, trouvait là une application autrement équilibrée. Enfin le secteur privé québécois, à quelques notables exceptions près, n'a aucune tradition de soutien des activités culturelles quand elles dépassent les arénas ou les festivals bien arrosés; il s'apprivoisait tout doucement à cette nouvelle mission.

La première racine du mal est dans les ententes secrètes au préalable, la politique du fait accompli, qui a rendu les projets suspects dès le départ.

1) Le projet Cadillac-Fairview-OSM du quartier McGill College est sorti tout cuit en novembre 1983 d'une conférence de presse du premier ministre d'alors, M. René Lévesque, qui dévoilait la corne d'abondance de son «plan de relance»; dès le lendemain on apprenait que Cadillac-Fairview en était le maître-d'oeuvre déjà désigné, et que l'annonce était le résultat de pourparlers vieux de deux ans entre le développeur et le maire de Montréal, M. Drapeau, qui lui avait déjà consenti toutes les exceptions nécessaires aux règlements municipaux d'aménagement.

2) Le projet Sofati, qui lui a succédé après le changement d'humeur de M. Drapeau, ulcéré des consultations publiques auxquelles avait consenti Cadillac-Fairview, s'est présenté de la même façon, sans la complicité, toutefois, du gouvernement du Québec. En décembre M. Drapeau annonçait qu'il avait changé le futur site de la maison de l'OSM, pour l'installer rue Berri; en février, il présentait l'entrepreneur, la firme Sofati avec lequel il avait déjà conclu une entente pour une construction «clés en mains».

3) Le projet Entreprises Bell Canada et Musée des beaux-arts est lui aussi surgi tout habillé d'une conférence de presse de M. Lévesque, sa toute dernière en septembre 85, qui annonçait un développement de $250 millions, comprenant le siège social de la firme, l'agrandissement du Musée, et une bibliothèque d'art financée aux deux-tiers par Bell, tout cela sur des terrains pour lesquels le Musée a des pouvoirs d'expropriation.

Les tollés étaient dès lors inévitables. D'abord parce que dans les trois cas, des entreprises recevaient pour des raisons obscures des privilèges particuliers, sans avoir eu à affronter la moindre concurrence. Même si d'importantes tranches de fonds publics étaient chaque fois sur la table — $30 millions venant de Québec pour la Maison de la musique, et $50 millions venant de Québec et d'Ottawa pour le MBAM — on a écarté au départ les appels d'offres.

Le gouvernement du Québec est même allé jusqu'à modifier en douce la Charte de Montréal au chapitre des pouvoirs d'expropriation, pour accommoder le projet Cadillac-Fairview, bien avant qu'il soit dévoilé. Et ce n'est que lorsque le projet Sofati lui a succédé, dans une improvisation encore pire, que le ministre des Affaires culturelles d'alors, M. Clément Richard, a voulu imposer un appel d'offres à M. Drapeau. Grand assainisseur des moeurs contractuelles, le premier ministre a pourtant désavoué son ministre là-dessus et M. Drapeau aurait gagné si M. Richard ne s'était repris en exigeant tant d'assurances techniques de Sofati que le projet a tourné en queue de poisson, peu avant l'élection de décembre dernier.

Dans le cas du Musée, le grand plan que M. Lévesque tenait tant à dévoiler venait aussi d'ententes préalables qui n'ont jamais laissé de chances à d'autres partenaires qu'Entreprises Bell Canada. En décembre 1984, le gouvernement du Québec a accordé au Musée d'importants pouvoirs d'expropriation sur un bloc complet au sud de l'établissement, rue Sherbrooke. Et c'est en toute connaissance de cause qu'Entreprises Bell Canada a néanmoins acquis les terrains menacés d'expropriation, sûre que la firme était de pouvoir s'y établir en intégrant le Musée. Devant l'impossibilité de s'entendre sur un concept final, les deux partenaires se séparent aujourd'hui, mais cela pourrait bien se solder par une augmentation du coût des terrains pour le Musée, et un retard important d'un agrandissement absolument nécessaire.

Les porte-parole du Musée regrettent publiquement, aujourd'hui, d'avoir dévoilé trop tôt ce début d'entente. C'est bien plutôt le secret qui en a entouré la préparation, qui est scandaleux. Et il l'est d'autant plus qu'il se trouvait, proche de cette transaction, des gens qui avaient publiquement dénoncé ce genre de fait accompli dans l'affaire Cadillac-Fairview.

Le brouhaha public qui semble faire échouer ces projets, celui des marchands de la rue Crescent par exemple, n'est qu'un résultat du processus, et non une cause. Quand tout se fignole en coulisses, la rumeur devient reine. Et elle ameute, avec raison ou pas, peu importe.

Il est difficile de saisir ce que veut réellement la nouvelle ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, dans ce dossier des équipements culturels. Elle a imposé, au Musée, une consultation publique qui devient caduque avec le retrait des Entreprises Bell Canada. Elle a gelé le projet de Maison de la musique en ne cachant pas ses doutes quant à son utilité. Ou le robinet de fonds publics vient de se fermer, à Québec, ou Mme Bacon entreprend, comme on le souhaite, une ère de planification plus rationnelle des équipements culturels. Ce ne serait pas une mince ironie de voir les libéraux faire la leçon, à cet égard, à un René Lévesque qui était devenu laxiste, indifférent aux manoeuvres du Musée ou de la mairie de Montréal, qui favorisaient les entrepreneurs de leur choix.

Si le modèle, hélas écorché, de l'accord public-privé doit survivre, pour les constructions à caractère culturel, on doit d'abord faire l'inventaire des sites disponibles à Montréal, et des besoins réels. Et surtout, il faut trouver un mécanisme pour ouvrir à tous les intéressés les occasions d'entreprise conjointe, de façon à ce que le meilleur l'emporte, au vu et au su du public. La façon dont on a joué avec les pouvoirs d'expropriation, dans le dossier de l'OSM aussi bien que dans celui du MBAM, prête flanc à tous les soupçons.

Deux ans de cirque perpétuel ont témoigné mieux que n'importe laquelle thèse de l'anarchie du processus de décision. Il reviendrait normalement à la ville de Montréal de s'inquiéter vivement du résultat, ces chantiers morts-nés, cette réputation que se fait la métropole de donner une parole aussi fragile qu'une humeur, d'annoncer du vent pour récolter évidemment de la tempête. On ne saurait attendre de changement de style de M. Drapeau. La balle est nécessairement dans le camp de Québec qui contribue substantiellement à tous ces projets, et qui pourrait imposer sa loi.

Personne n'a jamais compris pourquoi M. Lévesque pliait devant M. Drapeau sinon parce que, aux derniers feux de sa carrière politique, les arrangements particuliers à partir des fonds publics ne le scandalisaient plus guère. On surveillera avec intérêt M. Bourassa, dont le préjugé favorable au secteur privé ne devrait pas être incompatible, loin de là, avec la clarté des règles et l'égalité des chances pour les entrepreneurs intéressés à faire route culturelle.

LETTRES AU DEVOIR

■ *À propos de criminels de guerre*

Lettre adressée à M. John Crosbie, ministre de la Justice du Canada.

LA LIGUE des droits de la personne de *B'nai B'rith Canada* désire, par la présente, exprimer son profond mécontentement quant au rôle joué par le représentant du gouvernement du Canada lors des audiences de la commission d'enquête sur les criminels de guerre. Au cours de la semaine du 2 décembre dernier, M. Ivan Whitehall, agissant au nom du gouvernement du Canada, a accusé M. Sol Littman de proférer des allégations sans fondement, qui n'auraient pas pu être prononcées par une personne raisonnable. Il l'accusa également d'être un *« vigilante »*, le soumit à un interrogatoire serré, et examina d'autres témoins avec l'intention évidente de détruire sa crédibilité.

Bien que la Ligue n'agisse pas ici en tant que représentant de M. Littman, elle est le porte parole de toute personne ayant exprimé sa préoccupation sur la présence de criminels de guerre nazis sur le sol canadien, un fait établi qui est à la base du mandat de la commission. S'attaquer à ces personnes est, à notre avis, pour le moins inopportun et équivaut à une offense contre la commission.

Nous sommes convaincus — et cela sans l'ombre d'un doute — que le comportement de M. Whitehall n'était rien de moins qu'une attaque dirigée contre M. Littman. En premier lieu, bien que la présomption avancée par M. Littman en ce qui concerne la demande d'admission de Joseph Mengele au Canada se soit, à la fin, révélée incorrecte, cette présomption, au moment où elle a été formulée, n'était ni sans fondement, ni irrationnelle. En effet, M. Littman avait obtenu certains documents, grâce à la loi américaine sur la liberté de l'information — documents qui indiquaient que le bureau canadien des visas en Allemagne de l'Ouest avait émis une demande d'informations concernant Mengele. L'agent de contrôle des visas de la GRC, M. Bailey, qui avait transmis cette demande, a déclaré, dans sa déposition devant la commission Deschênes, que 95 % de son travail avait trait à l'immigration. Il est absurde de suggérer que quelque chose, ayant une probabilité d'exactitude de 95 %, soit sans fondement et irrationnel.

Bien qu'il soit du devoir des représentants du gouvernement du Canada de défendre les intérêts de ce dernier, ce devoir ne doit pas aller jusqu'à la défense de l'inertie dont faisait preuve ce gouvernement pendant les 40 dernières années, jusqu'à la création de la commission Deschênes, à une seule exception : celle de l'extradition de Rauca. Quel que soit le motif de l'attaque contre M. Littman, elle laisse l'impression d'avoir été un discrédit jeté sur les raisons ayant amené la création de la commission et, par conséquent, contre la commission elle-même.

La Ligue a accueili avec satisfaction la création de la commission Deschênes et appuie ses travaux. Nous nous opposerions à toute attaque dirigée contre la commission, quelle que soit son origine. Il est particulièrement inopportun qu'une telle attaque soit lancée par un représentant du gouvernement du Canada, qui a fait si peu pendant de longues années pour affronter le problème que représente la présence de criminels de guerre nazis au Canada.

— DAVID MATAS
conseiller national,
Ligue des droits de la personne
de B'nai B'rith Canada.

Montréal, 2 janvier.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2022

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139$ par année
75$ 6 mois
39$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 145$ par année
au Canada 79$ 6 mois
42$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

VERS UNE POLITIQUE BUDGÉTAIRE RENOUVELÉE

« L'État aurait avantage à remodeler son système comptable »

RAYMOND THÉORÊT
économiste principal,
Banque nationale du Canada

LE GONFLEMENT des déficits budgétaires au Canada et au Québec invite à repenser le rôle économique de l'État dans un univers où la croissance s'infléchira considérablement au regard de la période de prospérité s'étant étirée de 1950 à 1973. Les plus-values fiscales reliées à l'effervescence des appareils de production ne feront plus les frais des aménités des gouvernements. Dans le contexte économique qui s'annonce, l'une des avenues est que l'État se donne une comptabilité plus conforme aux théories économiques ayant trait à l'allocation optimale des ressources. De nouveaux calculs s'ensuivraient, lesquels permettraient de refermer progressivemement les brèches.

Il est aujourd'hui de bon ton de parler d'État-entrepreneur. Mais comment le définir ? Il semble que celui-ci doive au premier chef se faire le protagoniste d'une allocation optimale des ressources. Un dollar investi dans le secteur public doit générer le même rendement qu'un dollar investi dans le secteur privé : voilà ce qui pourrait devenir le leitmotiv de l'État-entrepreneur. En appliquant ce principe, l'État mettra de l'avant la rentabilité de ses opérations. Tout comme une entreprise qui aurait fortement fragilisé sa situation financière en augmentant exagérément son volume d'affaires, l'État réduira sa taille et accroîtra concomitamment sa rentabilité. C'est seulement à ce prix que les déficits pourront se résorber.

Une grande partie des opérations de l'État sera alors transférée au secteur privé car elles ont dans certains cas atteint une échelle telle que l'on peut déceler des rendements décroissants, voire négatifs. Évoquons seulement les dépenses au chapitre de la santé. Il coule de source qu'une large part de celles-ci pourrait être assumée par le secteur privé. L'assurance-santé serait prise en charge par des sociétés privées. Des tickets modérateurs seraient octroyés aux laissés-pour-compte. La population étant plus consciente des véritables coûts des soins médicaux, elle en abuserait moins. Qui plus est, la qualité de ces soins s'en verrait peut-être améliorée.

La théorie des droits de propriété, pierre angulaire de celle des marchés concurrentiels, enseigne que la propriété est à la base de l'esprit d'entreprise. Un individu est d'autant plus motivé à faire fructifier un bien que ses droits de propriété sont nombreux vis-à-vis de celui-ci. Sous cet éclairage, une voie qui s'ouvre à l'État pour relancer l'esprit d'entreprise est de transférer tout ou partie du capital social de ses sociétés au secteur privé. Il n'est pas exclu que l'État ait trop investi dans les firmes-pilotes ou les sociétés d'État. Céder tout ou partie du capital social de ces firmes conduira vraisemblablement à une meilleure évaluation de la rentabilité de celles-ci et les incitera à se rationner au besoin rapidement. Car ce ne sera plus alors le marché politique qui jaugera la santé financière de ces entreprises, mais bien le marché des capitaux.

On a souvent avancé qu'il n'est pas du ressort du marché d'assurer l'allocation optimale des ressources pour ce qui concerne les biens publics purs, si tant est que de tels biens existent. En effet, ces biens génèrent des bénéfices ou engendrent des coûts qui ne peuvent être emmagasinés dans les calculs qui s'effectuent sur le marché. Pensons, à titre d'exemple, au système d'éducation. Selon la théorie des biens publics, le marché ne pourrait pas apprécier à sa juste valeur le rendement de l'éducation, les calculs qui s'y opèrent étant de trop courte vue.

Mais il est loisible d'objecter — et c'est là l'une des idées-forces de la théorie néo-libérale — que des calculs planifiés ne seront pas plus performants en matière de tarification des services publics. En effet, le marché a la capacité de filtrer une masse beaucoup plus volumineuse d'informations que l'État ne le peut. Les calculs qui en résultent comportent alors sans doute moins d'imperfections que ceux de l'État. Tout bien pesé, le marché semble encore le mieux placé pour réaliser l'allocation optimale de ressources rares. Il est de plus en plus difficile d'invoquer la théorie des biens publics pour justifier la part actuelle de l'État dans l'économie.

Il ressort que l'État aurait peut-être avantage à remodeler son système comptable. Ce dernier donnerait la part belle aux mécanismes de marché; la planification des activités économiques serait mise sous le boisseau. Sur cette toile de fond, la politique anticyclique, c'est-à-dire cette politique se donnant pour objectif d'écrêter les fluctuations conjoncturelles, jouerait un rôle moins important. En tout état de cause, les gouvernements n'ont plus les ressources pour mettre en branle la logistique du passé dans le but de niveler les cycles économiques. De surcroît, si l'État donne carte blanche aux mécanismes du marché, des entreprises moins subventionnées seront davantage préoccupées par leur position concurrentielle. Elles géreront leurs stocks au cordeau et l'une des causes principales des fluctuations économiques s'en verra dès lors minorée. Du reste, elles n'augmenteront plus leurs investissements au-delà du raisonnable en période de haute conjoncture. Encore là, les oscillations cycliques seront de moindre envergure. Certes, les erreurs de prévision persisteront, l'avenir étant par nature incertain. Il coule alors de source que les cycles économiques ne disparaîtront pas. Mais ils seront moins prononcés.

L'État-entrepreneur se préoccupera davantage de l'équilibrage de ses comptes. Une entreprise privée ne pourrait survivre si ses résultats financiers sont entachés trop longtemps d'encre rouge. Le marché des capitaux l'oblitérerait alors de la carte. L'État se fera fort d'obtempérer à cette loi du marché même si sa position l'en immunise. En intervenant moins, en essayant plutôt de catalyser le rythme des mécanismes du marché, il pourra probablement mieux assumer son rôle face à la nouvelle donne économique : ralentissement de la croissance qui érodera les plus-values fiscales et activation corrélative de la concurrence à l'échelle mondiale.

Hommage à Jean Tyszkiewicz

RENÉ Le CLÈRE
secrétaire général de la Société des écrivains canadiens

QUI NE L'A pas connu ? Grand, filiforme, coiffé de son inséparable chapeau mou, il avait toujours en main des fusains — ou un carton sous le bras.

On le retrouvait à la belle saison soit dans le Vieux-Montréal, soit dans le petit square du coin de l'avenue McGill-College et de la rue Sainte-Catherine.

Hormis ses proches, presque personne ne pouvait prononcer correctement son nom, si bien qu'il n'était connu des quidams que sous l'appellation : « Monsieur le comte ».

Il ne cessait de croquer les touristes. Il est admis que c'est lui qui fit descendre les artistes-peintres dans les rues de Québec.

Le comte Jean Tyszkiewicz vient de s'éteindre dans un hôpital montréalais. Il avait quatre-vingt sept ans. Il était né dans ce pays qui se définissait autrefois comme étant une « république » présidée par un roi élu par ses gentilshommes, eux-mêmes éligibles : la Pologne.

Je le connaissais depuis une quinzaine d'années. Nous nous étions très très souvent entrevus dans le restaurant-taupe « Le Prague », rue Bishop, nous nous étions présentés, un soir d'hiver, dans un salon de l'hôtel Windsor.

Le patronymne est d'origine lithuanienne. La finale « wicz » veut dire « fils ». Le nom signifie donc « fils de Tyszko ou Timothée ».

Les Tyszkiewicz représentent une page de la grande Histoire de la Pologne. Ils possédaient autrefois d'immenses territoires en Lithuanie (42,000 hectares, me précisa un jour le comte Jean).

Le comte Jean Tyszkiewicz à l'oeuvre.

Ils avaient reçu leur titre comtal en 1659, du roi Sigismond II de Pologne. Ce titre fut ultérieurement reconnu en Russie, Autriche, Saxonie, etc.

Notre comte montréalais avait voyagé. Il avait été envoyé en mission diplomatique à Moscou. Durant la guerre, il s'était réfugié en Hongrie, puis avait passé deux années à Rome, et dix à Paris.

Arrivé au Québec après la Deuxième Guerre mondiale, il était le doyen des artistes-peintres.

Il était connu et reconnu comme portraitiste. Ces portraits, il ne les vendait pas tous. Il en gardait certains. C'était par un « S'il vous plaît, Mademoiselle, c'est pour ma collection privée », qu'il accrochait les touristes.

Mais il peignait aussi à l'huile. Des paysages. Je me souviens de son exposition solo organisée dans les salons de l'hôtel Windsor, en 1971.

Avec lui disparaît une des dernières figures typées de Montréal.

Affable, cultivé, polyglotte, aimant la vie de bohème, humoriste à ses heures bien qu'ayant été promené ici et là par les aléas de l'Histoire, le comte Jean avait réussi à conserver l'idéal de la famille. Il vivait toujours les meurtrissures de la Pologne. Il possédaint encore des manières, une façon de penser et un art de vivre d'une époque à jamais révolue où les valeurs, Dieu merci !, étaient autres que celles d'aujourd'hui.

Le lundi suivant son décès, un service religieux fut célébré dans la petite église Sainte-Catherine-de-Sienne. À l'église, de nombreux amis vinrent lui rendre un dernier hommage.

Puis Jean Tyszkiewicz fut porté en terre, au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, à Montréal.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Alexandra von Walter-Wittenheim, d'une famille noble balte, ses enfants, Isabelle (épouse de William P. Storey), Annette, Alexandra et André, ainsi que trois petits-enfants.

Que le comte Jean repose en paix en terre chrétienne.

L'oeuvre de Naomi Bronstein

RÉPLIQUE

MARC PAQUET, m.d., FRCPC

L'auteur est directeur du service de cardiologie à l'Hôpital pour enfants et professeur agrégé au département de pédiatrie de l'université McGill. Il réplique à un récent article paru dans LE DEVOIR.

DANS son édition du 4 janvier 1986, LE DEVOIR publiait un commentaire du Dr Raynald Pineault sur l'oeuvre de Mme Naomi Bronstein auprès des enfants sud-coréens porteurs de cardiopathie congénitale. Si cet article soulève des questions importantes relativement aux principes qui devraient gouverner les programmes d'aide aux pays en voie de développement, on y retrouve plusieurs affirmations inexactes qu'il m'est difficile de passer sous silence. L'objectif de mon commentaire n'est pas de défendre Mme Bronstein et son oeuvre, mais bien de répondre à plusieurs des questions que pose le Dr Pineault et de rétablir certains faits dans une perspective plus conforme à la réalité.

On doit d'abord comprendre que la contribution financière du gouvernement du Québec est loin d'être aussi importante que le laisse entendre le Dr Pineault. Cette contribution se résume à l'acceptation de la part du gouvernement du Québec de charger à « Heal the Children » la somme de $ 578.00 par jour d'hospitalisation plutôt que la somme de $ 1,156.00 par jour que doivent payer les étrangers qui sont hospitalisés au Québec. Il n'y a donc eu aucune somme d'argent déboursée par le gouvernement du Québec pour venir en aide aux enfants sud-coréens; il s'agit plutôt d'un manque à gagner de $ 578.00 par enfant par jour d'hospitalisation. La durée moyenne d'hospitalisation pour ces 12 enfants ayant été de 8 jours, la contribution indirecte du gouvernement du Québec se chiffre à environ $ 57,000.00. Cette somme représente 0.1 % du budget annuel de l'Hôpital de Montréal pour enfants et en conséquence, je ne crois pas qu'on puisse affirmer que « ... un tel investissement représente un effort important qui risque de diminuer d'autres priorités que le Québec pourrait considérer ... au chapitre de la santé internationale ».

Le Dr Pineault affirme également que l'absence de programmes de vaccination contre les maladies infectueuses, la déshydratation due à la diarrhée et l'absence d'une saine alimentation constituent en Corée du Sud des problèmes beaucoup plus importants et prioritaires que le traitement des enfants porteurs de cardiopathie congénitale. À ce chapitre il faut mentionner qu'entre 1962 et 1980 le taux moyen de croissance de l'économie sud-coréenne a été de 8.8 %, et qu'en 1980 le produit national brut per capita se chiffrait à $ 1,503.00 U.S. (1). En décembre dernier, lors de mon séjour en Corée du Sud, j'ai pu constater que, si l'industrie de ce pays est encore en voie de développement, on ne peut le compter au rang des « pays pauvres ». D'autre part, si selon nos critères nord-américains plusieurs des habitants de la Corée du Sud sont pauvres, la situation sur le plan de la santé publique n'est certes pas comparable à celle que l'on retrouve en Inde ou en Éthiopie.

Sur le plan médical, le Dr Pineault soulève des questions importantes relativement aux critères de sélection des enfants, aux chances de succès de la chirurgie et au suivi des enfants après leur retour en Corée.

La sélection des enfants est faite selon deux seuls critères : la présence d'une cardiopathie congénitale ou acquise hémodynamiquement significative, et l'incapacité financière des parents d'assumer les frais chirurgicaux dans leur pays. La plupart des enfants ont été vus en Corée du Sud par un cardiologue pédiatre qui a procédé à une évaluation de leur condition. À la lecture de leur dossier médical, l'indication chirurgicale ne fait aucun doute. Le premier but de ma récente visite en Corée était d'identifier les enfants dont l'état physique nécessitait des soins urgents. J'ai rencontré les parents de chaque enfant; j'ai visité certains d'entre eux à leur domicile et je n'ai eu aucune peine à constater qu'aucun n'était en mesure d'assumer le fardeau financier relié au traitement de leur enfant.

En réponse à la question : « Peuvent-ils être corrigés efficacement ? » le Dr Pineault porte un jugement sévère sur les résultats obtenus. Cette question mérite d'être évaluée d'une façon plus objective et éclairée que ne l'a fait l'auteur. D'abord un seul des 12 enfants présentait un problème pour lequel aucune chirurgie ne pouvait être offerte à l'heure actuelle. Si un deuxième enfant est retourné en Corée sans être opéré, ce n'est pas que sa condition est inopérable mais bien que nous avons jugé que la chirurgie n'était pas indiquée à l'heure actuelle. Cet enfant sera réévalué à intervalles réguliers et reviendra sans doute au Canada d'ici quelques années pour subir une chirurgie. En affirmant que, parce qu'un des enfants opérés est décédé suite à l'intervention, « les résultats médicaux de cette entreprise sont loin d'être reluisants ... », l'auteur démontre une ignorance du problème difficilement défendable. Compte tenu qu'un fort pourcentage des patients étaient porteurs de formes sévères de cardiopathie cyanogène, une mortalité opératoire de 10 % n'est malheureusement pas exagérément élevée et se compare favorablement à celle rapportée par la plupart des centres nord-américains.

Finalement, le Dr Pineault affirme qu'en raison des conditions socio-économiques défavorables dans leur pays et l'absence d'un suivi adéquat après leur retour en Corée, « ... on peut se poser de sérieuses questions sur leurs chances de survie ... » Ces propos révèlent encore une fois que l'auteur est mal renseigné sur le projet de Mme Bronstein.

J'ai fait état ci-haut des conditions socio-économiques dans lesquelles les enfants vivent. Relativement au suivi des patients, les journaux ont maintes fois mentionné que les patients demeurent au Canada pour une période de 3 à 6 mois après leur chirurgie et qu'ils ne retournent en Corée que lorsque nous jugeons que leur état cardiovasculaire est stable. Pendant mon séjour en Corée, j'ai rencontré plusieurs cardiologues et chirurgiens cardiovasculaires afin de m'assurer qu'après leur retour les enfants seront vus aussi souvent que leur état le nécessitera. Ce suivi sera renforcé par un échange de correspondance entre les médecins montréalais et sud-coréens.

Si plusieurs des questions posées par l'auteur sont légitimes, il m'apparaît malheureux qu'il ait pris l'initiative d'y répondre sans avoir tenté d'obtenir les informations pertinentes auprès des personnes directement impliquées dans l'oeuvre de Mme Bronstein. Je ne doute pas que les propos du Dr Pineault aient été écrits dans le but louable d'attirer l'attention des Québécois sur la question de l'aide du Québec au chapitre de la santé internationale; cependant, sur le plan strictement professionnel, son effort peut difficilement être considéré comme valable.

(1) *Facts about Korea*, Korean Overseas Information Services, 16e édition, 1981, p. 110.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Un lac et des maisons*

MONSIEUR Paul-André Comeau a-t-il raison de s'alarmer ? Que penseraient Bartlett, peintre du lac Memphrémagog, et Alfred DesRochers, poète d'*À l'ombre de l'Orford*, de ce projet de bateaux-maisons mis de l'avant par Trois Bouées, Inc., avec la caution des édiles de la municipalité du canton de Magog, de la ville de Magog et de la Chambre de commerce Magog-Orford ?

Pourquoi recherche-t-on la tranquillité de ce coin du Québec que Mgr Maurice O'Bready a rebaptisé l'« Estrie » et que j'aime nommer les Cantons de l'Est ? Parce qu'une autre belle région de lacs, facilement accessible aux Montréalais, les Laurentides, est en partie déjà surpeuplée et a été enlaidie au cours des ans par d'énormes enseignes au néon d'un goût souvent douteux.

Le paysage de l'Estrie a été préservé du développement sauvage qu'on veut faire actuellement à tout prix par l'*establishment* anglophone qui laisse peu à peu la place aux « *yuppies* » montréalais. Je ne suis d'aucune façon contre le progrès et les changements : s'y opposer est un signe de vieillissement ou de sentimentalisme, comme le laisse paraître M. Paul-André Comeau lorsqu'il parle d'« un des plus beaux lacs du monde ».

J'oublie ce que veut dire, en langue abénakie, « Memphrémagog » mais je crois que les premiers habitants de la région l'avaient nommé « grande étendue d'eau ».

— **LORRAINE TURCOTTE**
Montréal, 21 janvier.

Les Soviétiques des années 80

LU

DANIEL GIRARD

★ Basile Kerblay et Marie Lavigne, **Les Soviétiques des années 80.** Armand Colin, Actualité, septembre 1985.

BASILE KERBLAY et Marie Lavigne, deux chercheurs universitaires de réputation internationale, ont voulu aller à l'encontre de cette image stéréotypée dans *Les Soviétiques des années 80.* Documentés et solidement argumentés, il nous brossent un tableau sans hargne ni complaisance de la société soviétique. Bien sûr, le Soviétique qu'ils nous présentent offre des similitudes avec celui dépeint par les médias occidentaux : il fait la queue plusieurs heures par semaine pour se procurer les biens essentiels, boit beaucoup d'alcool pour pallier au manque chronique de loisirs et bien qu'il consomme 3,300 calories par jour — à peu près la même quantité que nous — son alimentation demeure déficiente en viande, fruits et légumes (surconsommation de féculents).

Toutefois, malgré ces problèmes, le niveau de vie des Soviétiques a triplé depuis 1960 : pratiquement toutes les familles ont leur téléviseur, leur réfrigérateur et leur machine à laver. La vie de tous les jours du Soviétique ressemble sensiblement à la nôtre : il passe plusieurs heures par semaine avec ses amis et ses proches parents, écoute la radio, va au théâtre, s'adonne aux sports, etc. Quant aux jeunes, ils aspirent à un salaire élevé, veulent séduire le sexe opposé, désirent un voiture, des vêtements à la mode ... et écoutent de la musique rock.

L'image du Soviétique encadré à l'excès et terrorisé par les autorités constitue donc un véritable mythe. Bien au contraire, le citoyen soviétique aime son pays et n'aspire qu'à mieux vivre chez lui. Il n'est toutefois pas dupe de son système. Les émissions de radio en provenance de l'étranger — qu'il capte malgré le brouillage — et les articles en provenance de l'Ouest disponibles sur le marché noir lui prouvent que le niveau de vie des Occidentaux est supérieur au sien. Il ne se fait donc guère d'illusions sur la « société parfaite » qu'on lui a promise et ne se gêne pas pour critiquer le pouvoir en place. Ses motifs d'insatisfaction ne manquent pas : médiocrité des biens de consommation, difficultés d'approvisionnement, inefficacité des services. Le Comité central et les journaux soviétiques reçoivent des dizaines de milliers de lettres de doléances chaque jour.

Qu'est-ce qui ne vas pas ? Les mécanismes économiques sont disfonctionnels. La centralisation est excessive et la planification trop directive. Les entreprises, obligées de s'approvisionner aux fournisseurs qui leur sont désignés par le *Plan*, voient souvent leurs activités paralysées lorsque ces derniers manquent à leur engagements. De plus elles sont incitées à produire plus, plutôt que mieux et s'avèrent incapables — à cause du plein emploi garanti — de licencier le personnel inefficace, ce qui les rend très improductives. Les insuffisances de l'industrie sont d'ailleurs à blâmer pour l'improductivité de l'agriculture : les défectuosités de la machinerie agricole, les déficiences des installations de stockage et du réseau routier et la faible consommation électrique sont largement à l'origine des pertes et des gaspillages de ce secteur.

D'autre part, le travailleur soviétique est démobilisé. Le système de primes individuelles et collectives que l'on a instauré afin de l'intéresser à son rendement ne fonctionne pas. Premièrement, parce que ces primes sont devenues largement automatiques — leur non-attribution est une sanction — et deuxièmement parce que les déficiences qualitatives et quantitatives du secteur des services et des biens de consommation rendent peu attrayante une augmentation de salaire. Quant à l'initiative individuelle, elle n'est tolérée que dans les circuits de l'État. Or, l'État, par la rigidité de ses structures et la multiplicité de ses contrôles, décourage toute initiative individuelle ! Résultat : les éléments les plus dynamiques de la société soviétique participent à l'économie parallèle.

Le remède à tout cela : privatiser une partie des activités et laisser plus d'autonomie aux industries. Solution qui demeure à l'ordre du jour depuis 20 ans. Or, malgré l'évolution des mentalités que laisse entrevoir l'accession au pouvoir des Gorbatchev, les résistances aux réformes restent importantes. Les ministres craignent de perdre du pouvoir; les administrateurs au niveau central veulent éviter d'avoir à se recycler; les chefs d'entreprises redoutent un accroissement de leur tâche.

Que prédire pour l'avenir ? En dépit des problèmes qui l'accablent, l'URSS maintient sa croissance économique aux alentours de 3 %, ce qui constitue une performance honorable. Les réformes entreprises demeureront donc cosmétiques.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	**(514) 844-3361**
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	**(514) 844-3361** ou (514) 332-3890
Québec	(418) 687-2034
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4645
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 A 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL !

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Manifestations

peur, particulièrement les enfants », a déclaré le père.

Dimanche, au moins une douzaine de soldats armés de fusils et de matraques étaient entrés dans la cathédrale à la fin de la messe. Selon des témoins, les soldats se sont battus avec des fidèles et ont matraqué plusieurs personnes.

Dimanche également, des manifestants ont jeté des pierres contre les bureaux de Radio-Cap Haïtien, accusant la station de ne diffuser que de la propagande pro-Duvalier.

Ces manifestations traduisent l'ampleur prise par le mouvement anti-Duvalier au cours des deux derniers mois, depuis que trois étudiants ont été tués par les forces de sécurité au cours d'une manifestation semblable, le 27 novembre, aux Gonaïves.

Lors de protestations modestes au Cap-Haïtien et aux Gonaïves, les manifestants avaient scandé des slogans contre le président à vie, M. Jean-Claude Duvalier, mais d'autres en faveur de l'armée. « Bien des gens voyaient dans l'armée un facteur de libération, mais cela a tout changé », a déclaré un étudiant à propos de l'incident de la cathédrale. Il a prédit de nouvelles manifestations dans les prochains jours.

Par ailleurs, à Miami, la garde côtière américaine a déclaré avoir sauvé 70 Haïtiens dont le rafiot menaçait de chavirer dans la tempête à une vingtaine de milles au large des côtes de la Floride.

Dans une dangereuse opération de secours, gênée par l'obscurité, des vents violents et des creux de six mètres, trois hélicoptères ont descendu des nacelles sur le pont du du voilier de 13 mètres, au milieu de la nuit de dimanche à hier. Trente et un Haïtiens ont été ainsi déposés sur le pont d'un cargo.

Une femme a été grièvement blessée lorsque, à bout de forces, elle est tombée de la nacelle de l'hélicoptère et est tombée sur le pont du cargo. Elle a été transportée à l'hôpital de Miami.

Les 39 autres Haïtiens ont été recueillis alors que leur bateau allait sombrer par des canots de sauvetage envoyés par la garde côtière.

L'équipage d'un cargo avait repéré le bateau en détresse dimanche et relayé son appel au secours aux gardes côtes.

Des responsables de l'INS (*Immigration and Naturalization Service*) croient que les Haïtiens voulaient débarquer clandestinement aux États-Unis, venant des Bahamas, dont le gouvernement a ordonné aux Haïtiens de quitter le pays.

◆ Haïti

tion, M. Guy Mayer, reconnaissait il y a quelques jours que « les exigences de la démocratisation s'accomodent mal de la présidence à vie ». « Mais il (le président) ne veut pas y renoncer ».

M. Mayer a qualifié de « désastreuse » « la stratégie de flottement et d'improvisation » du gouvernement au cours des dernières semaines et il a assuré que des consignes strictes avaient depuis été transmises à l'armée pour « qu'elle évite les excès » du 28 novembre dernier, lorsque les forces de l'ordre ont tué trois jeunes étudiants qui manifestaient « contre la misère ». (Hier pourtant, les forces de l'ordre tuaient un manifestant au Cap-Haïtien).

Mais réelles ou non, les promesses de démocratisation du gouvernementales arrivent tard et les jeunes — près de 50 % des Haïtiens ont moins de 25 ans — demandent aujourd'hui beaucoup plus qu'un procès pour les responsables de la mort des étudiants. Ils demandent davantage aussi que la renonciation à la présidence à vie.

Dans une lettre qu'ils adressaient le mois dernier « à son Excellence », les jeunes de Jérémie, demandaient « que l'on arrête de faire travailler l'âne pour décorer le cheval ».

« Il faut que la richesse du pays ne soit pas accaparée par une petite minorité. Le pays deviendrait ainsi plus beau tous les jours comme vous le dites, Excellence ».

Aujourd'hui, il n'est pas certain que devant tant de misère humaine, Christophe Colomb s'exclamerait à nouveau, comme il l'a fait en 1492 en apercevant l'île, « quelle merveille ». Car, après 29 ans de duvaliérisme, (en 1971, « Papa Doc » nomme son fils Jean-Claude, alors âgé de 19 ans, président à vie du pays) le pays, un des plus pauvres de l'hémisphère, est enfoncé dans une indicible misère.

Mais quelque chose a changé : là où, il n'y a pas longtemps, seules quelques exceptions se risquaient à dénoncer le régime, les Haïtiens ne se font plus prier désormais pour parler. Comme ce jeune garçon au ministère de l'Information venu déposer une demande d'emploi et qui a pris les devants de la conversation : « J'ai entendu dire que Haïti était un pays riche. Est-ce vrai ? Moi je trouve que c'est pauvre. Mais que le président a trop d'argent ».

La plupart des Haïtiens que le DEVOIR a rencontrés ce jours derniers n'en ont pas moins demandé l'anonymat, tel ce père salésien de Port-au-Prince rencontré dans la cour d'une des principales Églises de la capitale.

Le père fait partie des religieux de moins de 40 ans qui sont maintenant majoritaires au sein du clergé, principale force derrière la contestation du régime, au cours des deux derniers mois certes mais surtout des 10 dernières années.

À l'Église des pères salésiens, dès 7h le matin, des dizaines de jeunes entourent les pères, pour les écouter parler de « changement radical pour préparer l'avenir ».

Les homélies dominicales couronnent le travail hebdomadaire de l'Église. Les sermons ne sont plus en français, il sont en créole. Et ils ne portent plus sur le royaume de l'au-delà mais celui « à bâtir aujourd'hui ».

« J'ai parlé des noces de Cana et ai dit aux fidèles que ce qui nous manquait ici ce n'était pas du vin mais de la justice et de la liberté, expliquait un autre prêtre dimanche dernier, dans une Église de Port-au-Prince où se réunissent chaque dimanche les « ti-moun servis », ces Haïtiens vendus à vie à des familles, pour échapper à la misère ».

Mais c'est sans doute avec sa radio, Radio-Soleil, que le clergé fait le plus mal au gouvernement. Le président l'a d'ailleurs bien senti en invoquant le mois dernier une loi désuète interdisant la diffusion d'informations « même exactes » qui « peuvent nuire à la population » . Mais huit jours plus tard, il dut revenir sur sa décision, parce que la pression était trop forte. Dans les Églises du pays, l'on chantait « tant que le soleil ne brille plus. . .).

À l'heure du bulletin de nouvelles quotidiennes, à 14h30, les habitants d'Haïti montent le volume de leurs transistors et les chauffeurs de taxi se taisent. L'un d'eux à qui je demandais quel poste il écoutait m'a lancé, en haussant davantage le volume de son vétuste appareil, un air de défi dans les yeux : « Radio-Soleil ».

À la fermeture malheureuse de la radio s'est ajoutée une autre mesure qui se retourne aujourd'hui contre le président, soit la fermeture « provisoire » des écoles du pays le 8 janvier. Cette décision a été prise au lendemain d'une grève des étudiants et le gouvernement n'ose pas ordonner la reprise des cours, de peur de parler dans le vide. Il reste donc muet.

La question des écoles sera cependant brutalement au coeur de l'actualité la semaine prochaine, lorsque sera lancée la campagne d'alphabétisation nationale organisée par la Conférence épiscopale d'Haïti.

Par surcroît, les évêques américains seront étroitement associés à la campagne, car six d'entre eux arriveront sur l'île des Caraïbes le 3 février, à la demande de leurs confrères haïtiens. Ils ne manqueront pas de commenter la situation au pays dans l'espoir de forcer le président Duvalier à sortir de son silence.

Au gouvernement, l'on garde un seul espoir, qui se fait chaque jour plus mince, en faisant remarquer aux observateurs que la contestation du régime n'a pas réellement envahi la capitale, où sont entassés un million d'Haïtiens (sur six) .

« Le jour où le riz, les bananes et le café des provinces ne seront plus acheminés vers la capitale, Port-au-Prince embarquera aussi », prédit un opposant du régime vivant dans la semi-clandestinité.

À SUIVRE

◆ Petro-Canada

confié. « Le mandat, a-t-elle dit, est confié à Petro-Canada par moi-même, la ministre responsable de Petro-Canada. Je représente le gouvernement et de ce fait je détiens une action.

« Le mandat, a-t-elle confié, indique que la société d'État a reçu une directive de son actionnaire (le gouvernement) d'opérer à la façon du secteur privé, avec emphase sur les profits. »

Pour la ministre, personne ne peut demander à une société d'État de se comporter comme une entreprise privée, lui retirer ses dividendes ($ 30 millions l'année dernière), les compter au budget du gouvernement du Canada et lui demander, ensuite, de s'engager dans une guerre artificielle des prix.

« Laissez-moi vous lire, a poursuivi Mme Carney, le reste du mandat que j'ai moi-même confié à Petro-Canada: toutefois, le gouvernement se réserve le droit en tant qu'actionnaire de demander formellement à Petro-Canada de se prêter à certaines activités dans l'intérêt national. »

Quelques-unes de ces activités, décrites par la ministre, traitent d'exploration des gisements de Hibernia (au large des côtes de Terre-Neuve), de Venture et dans l'Arctique. « Notre intention, a dit Mme Carney, au chapitre de la société Petro-Canada, est de nous assurer qu'elle sera en position de développer ces ressources vitales pour nos besoins énergétiques futurs. »

À une question du député libéral de Saint-Jacques, M. Jacques Guilbault, qui l'interrogeait sur l'ampleur des approvisionnements utiles au Québec, Mme Carney a précisé qu'il ne fallait plus s'inquiéter de cette question « que la balance entre production et consommation » était assurée et, comme tous les autres Canadiens, les Québécois pouvaient s'attendre à une diminution quelconque du prix de l'essence lorsque le nouveau pétrole brut vendu à meilleur prix sera rendu chez les détaillants.

« Est-ce que je peux ajouter, a souligné Mme Carney, qu'une des raisons qui fait que les Montréalais paient des prix plus élevés est que le gouvernement du Québec touche une taxe substantielle. Elle représente environ 22 % du coût d'un litre d'essence. »

Mme Carney a aussi répété l'argument qui veut que les programmes sociaux, les soins de santé, les pensions de vieillesse, les allocations familiales, « représentent une importante part du coût de l'essence à la pompe ».

Par contre, le ministre de la Consommationn et des Corporations, M. Michel Côté, a répété, hier à la sortie des Communes, qu'il ne voyait pas pourquoi il devrait rendre public le rapport O'Farrell, qui traitait entre autres de la sous-capacité de raffinage au Québec après la fermeture de la raffinerie Gulf de Montréal-Est et des dangers de voir les consommateurs mal servis par un manque de concurrence.

« Tout a été dit sur ce rapport-là, a souligné le ministre Côté, puisque dès que M. O'Farrell (directeur du bureau des enquêtes sur les coalitions) m'a fait part de ces conclusions, je les ai rendues publiques le jour même. »

M. Côté a ensuite révélé que, contrairement à ce qu'il laissait entendre, il y a deux semaines en Chambre, le rapport O'Farrell n'a pas été transmis à la Commission des pratiques restrictives, à qui le ministre a demandé de se pencher sur la situation de l'approvisionnement et de la concurrence au Québec dans le cadre d'une longue enquête qui dure depuis plusieurs années.

◆ FTQ

çon compétente et professionnelle », a expliqué en conférence de presse M. Henri Massé, porte-parole de la FTQ pour cette prochaine ronde de négociations.

Sur la question salariale, la centrale syndicale demande la pleine indexation des salaires, l'octroi d'une prime qui servira de couverture contre l'inflation et une augmentation moyenne de la masse salariale, pour la première année de leur prochain contrat de travail, de 8.1 %.

Il s'agit ici d'une augmentation moyenne. Si elles étaient acceptées, les demandes salariales de la FTQ feraient en sorte que les salariés qui gagnent $ 16,000 (ils constituent 50 % des 45 000 syndiqués représentés par la centrale) verraient leur chèque de paie augmenter de 11 %.

Ceux et celles qui reçoivent présentement un salaire annuel de $ 20 ,000 verraient pour leur part leur rémunération grimper de 8.9 %, soit .7 % de plus que ceux qui gagnent $ 25,000 et 1.9 % de plus que ceux et celles dont le salaire atteint présentement $ 30,000.

Les travailleurs qui occupent le premier échelon ($ 47,000) de l'échelle salariale des syndiqués de la fonction publique représentés par la FTQ ne recevront, de leur côté, aucune augmentation salariale.

Ignorant encore une fois les dispositions de la loi 37 à cet égard, le centrale formule des demandes salariales pour la deuxième et la troisième année de leur prochaine convention collective, alors que la législation actuellement en vigueur précise que les salaires ne sont négociables que pour la première année de la convention collective.

Exprimant ainsi son complet désaccord avec la loi 37, M. Massé a expliqué que les demandes salariales de la FTQ visaient essentiellement à permettre le redressement de la rémunération des plus bas salariés. Il a rappelé à cet effet que 70 % des 45,000 syndiqués représentés par la FTQ gagnent moins de $ 20,000 par année.

En ce qui a trait au dossier concernant la condition féminine, les revendications de la FTQ portent sur l'implantation d'un plus grand nombre de garderies en milieu de travail, l'application de programmes d'accès à l'égalité et sur une plus grande reconnaissance de leur travail, puisque selon les chiffres publiés par la centrale hier, les femmes occupent actuellement la majorité des postes à statut précaire au sein de la fonction publique québécoise, tout en recevant un salaire nettement inférieur à leurs confrères masculins qui effectuent un travail identique.

« Le degré de frustration des syndiqués que nous représentons est fort élevé. Nous ne nous sommes pas encore remis de la campagne de dénigrement qu'a menée contre nous le gouvernement lors de la dernière ronde de négociation. Cette situation ne doit pas survenir à nouveau, car cette fois-ci nous prendrons les moyens nécessaires pour réagir efficacement », a lancé M. Massé.

Précisant qu'il était encore trop tôt pour commenter la réceptivité des négociateurs patronaux face à ces demandes, M. Massé a conclu en indiquant qu'il s'attendait à ce que les pourparlers que les trois grandes centrales entameront bientôt soient longs et difficiles.

La Fédération des Travailleurs du Québec fera connaître ses demandes aux différentes tables sectorielles le 10 février prochain.

◆ CEQ

et parapublic. Il a toutefois tenu à préciser que ces demandes n'étaient pas faites dans un esprit revanchard malgré les coupures imposées par le précédent gouvernement.

« Ces demandes ne se veulent pas une récupération pour ce que l'ancien gouvernement nous a fait perdre avec les décrets, a expliqué le dirigeant syndical. Même si une majorité de nos membres gagnent aujourd'hui moins qu'en 1982, il n'est pas question d'exiger du présent gouvernement de payer la note pour le vol perpétré par le gouvernement précédent. »

Les demandes de la CEQ ont été déposées par ailleurs sans tenir compte de la loi 37, qui modifie le régime des négociations dans les secteurs public et parapublic. Ainsi au chapitre des salaires, la CEQ fait des demandes pour les années 1987 et 1988 alors que sont seuls négociables les salaires de la première année de la convention collective. Pour ces deux années, les taux d'augmentation sont calculés en tenant compte de l'inflation, la récupération des pertes, la participation à l'enrichissement collectif, et la prévention contre l'inflation.

« Nous désirons négocier toutes les conditions de travail de nos membres, a affirmé M. Charbonneau.

De plus, la CEQ a présenté une formule de négociations à deux niveaux qui est contraire encore une fois à la loi 37. La centrale désire en effet négocier à une table commune des questions majeures que sont les primes pour disparité régionale, les droits parentaux, l'accès à l'égalité, le traitement des plaintes de harcèlement sexuel, les garderies, les régimes d'assurances et de retraite, et la rémunération. A cette table commune s'ajouteraient les tables (15) sectorielles qui font partie de toutes négociations. Or la loi 37 ne prévoit pas de table centrale.

Cela ne semble pas préoccuper M. Charbonneau cependant.

« Nous espérons obtenir de la part de la partie patronale des réponses d'ici le mois de mars quant à la formule de négociations, table commune CEQ et tables sectorielles comprises » a-t-il dit. La première preuve de sérieux de ce gouvernement, moi je la chercherai dans le temps qu'il va mettre à répondre à notre demande sur la formule de négociations. »

M. Charbonneau voit dans les prochaines négociations l'occasion pour le nouveau gouvernement de créer un dossier nouveau en passant de la parole aux actes. Les déclarations de M. Robert Bourassa, pendant et après la campagne électorale, l'ont du reste rassuré, a-t-il dit. Le président de la CEQ a tenu également à rappeler que le Parti libéral, alors dans l'opposition, s'était opposé à la loi 37. Il croit, pour cette raison, que le présent gouvernement saura accueillir la formule de négociations proposée par la centrale.

M. Charbonneau a expliqué par ailleurs que les demandes de la CEQ se voulaient aussi une réponse à des préoccupations sociales majeures qui touchent l'ensemble de la société, comme les services de garde, les garderies au travail, et les garderies pré-scolaires. Il a aussi mentionné l'importance de l'accès à l'égalité pour les femmes — les deux tiers des membres de la CEQ sont des femmes —, et la perspective d'emploi chez les jeunes. M. Charbonneau a fait remarquer à cet égard que les effectifs de la CEQ vieillissaient et qu'il fallait trouver dès aujourd'hui des moyens pour faciliter la prise de la retraite tout en ouvrant aux jeunes le marché de l'emploi.

Au sujet d'un front commun intersyndical, enfin, M. Charbonneau a regretté l'absence d'un accord, d'autant plus que les demandes salariales des trois centrales étaient sensiblement les mêmes. Il s'est cependant montré inflexible sur la nécessité d'avoir une table centrale qui regrouperait quelques grandes questions seulement.

◆ Loi 101

avantage: la solution du problème pourrait être administrative et non pas législative. « Il y a peut-être bon nombre de cas, disait-il le 15 janvier dernier, qui peuvent se régler sans que vous touchiez à la loi, seulement par une interprétation plus souple de certains points, qui ont été appliquées au cours des dernières années avec une rigidité étroite ». Les libéraux feraient donc l'économie d'un débat à l'Assemblée nationale qu'il ne souhaitent d'aucune manière.

M. Ryan a d'ailleurs en tête un exemple concret de ces « zones grises »: certains sont des « illégaux » pour avoir fréquenté deux écoles bilingues de la CÉCM « classifiées comme des écoles françaises ». Il suffirait simplement, recommandait-il en 1983, que « les anciennes écoles bilingues de la CÉCM puissent être considérées commes anglaises par le ministre et ses mandataires ».

Premier problème: il faudrait pour ce faire tordre la réalité historique. Ces écoles, confirme la CÉCM, faisaient partie de son secteur français, communiquaient en français avec les parents et décernaient leurs bulletins en français. Second problème: les « mandataires du ministre », comme écrivait M. Ryan, ne sont justement pas ses mandataires. Ils exercent, en vertu de la loi 101, des pouvoirs quasi-judiciaires et agissent donc, comme la Commission d'appel chargée le cas échéant de réviser leurs décisions, en pleine autonomie. Bref, ils ne sont pas liés par l'autorité du ministre mais par celle de la loi elle-même qu'ils sont chargés d'interpréter et d'appliquer.

Maintenant au pouvoir, le ministre dispose des moyens politiques et administratifs de « faire subir l'épreuve du réel » à sa vision des choses. L'approche « cas par cas » soulève cependant une difficulté énorme: celle, précisément, de rassembler l'information sur chacun d'eux. Rien n'est simple à cet égard: on dénombre quatre cas types quant à la connaissance qu'a des dossiers le Bureau de l'admissibilité à l'enseignement en anglais (BAEA), l'organe quasi-judiciaire chargé de l'application de la loi:

■ Le « clandestin ». C'est l'enfant dont les parents ont compris qu'il ne répondait en rien aux critères prévus par la loi 101 et la clause Canada. Par exemple, aucun des deux parents n'a jamais fait d'études primaires en anglais, ni au Québec, ni ailleurs dans le monde. Les parents se sont bien gardés de demander une « déclaration d'admissibilité » au BAEA pour ne pas laisser de trace dans le système. Ils ont plutôt directement confié leur enfant à une école anglo-catholique complaisante qui, de son côté, a promis la discrétion. L'enfant n'apparaît dans aucun régistre officiel de la commission scolaire ou du ministère de l'Éducation. Seul le « réseau » anglo-catholique connaît exactement le nombre de ces élèves.

■ Le « semi-clandestin ». C'est l'enfant dont les parents ont demandé officiellement une déclaration d'admissibilité au BAEA mais qui ne l'ont pas obtenue faute de répondre aux critères de la loi. Certains de ces enfants se retrouvent aujourd'hui à l'école française mais d'autres n'ont laissé aucune trace dans les écoles du Québec. Ou bien, ils fréquentent clandestiment l'école anglaise, ou bien, ils ne sont plus d'âge scolaire ou bien, ils ont quitté le Québec. Belle équation à trois inconnus. En 1981, la CÉCM a tenté de retracer 798 de ces « semi-clandestins » dans ses écoles. Elle n'a pu élucider que 18 % des cas !

■ Le « déclaré». C'est l'enfant auquel le BAEA a officiellement refusé une demande d'admissibilité et qu'une commission scolaire a non moins officiellement inscrit, bien qu'illégalement, sur ses listes d'élèves. On peut évidemment dénombrer ces enfants.

■ Le « semi-déclaré ». C'est l'enfant que la commission scolaire a officiellement mais illégalement inscrit sur ses listes, mais pour lequel les parents n'ont jamais officiellement demandé au BAEA de déclaration d'admissibilité présumant sans doute que la réponse serait négative. On peut dénombrer ces enfants mais on ne sait pas pourquoi et en quoi ils sont « illégaux » puisque que les parents refusent de transmettre le dossier au BAEA.

Le majorité des illégaux — on parle de quelque 1,800 cas — sont des « clandestins » et des « semi-clandestins ». Pour que M. Ryan puisse appliquer la méthode du « cas par cas », il faudra d'abord que les parents concernés, les enseignants et les directeurs anglo-catholiques — qui sont de mèche pour faire durer le système — acceptent de sortir ces enfants de la clandestinité. Or M. Ryan peut-t-il à l'avance leur garantir qu'une solution va être apportée à leur problème ? Rien n'est moins certain.

Demain: la solution législative.

◆ Thatcher

litique actuelle en Grande-Bretagne, a créé la surprise en se levant pour rendre hommage à la bravoure de Mme Thatcher, et lui proposer son soutien. « Dans ce qui est une expérience difficile et angoissante pour le parti conservateur, nous travaillerons ensemble avec un seul objectif : faire en sorte que le parti tory reste au pouvoir », a-t-il déclaré.

Le leader de l'opposition travailliste, M. Neil Kinnock, avait ouvert le débat d'urgence en lançant cet avertissement : « Aujourd'hui, la première ministre est en accusation (. . .) si elle ne peut dire la vérité, elle doit partir. »

M. Kinnock a sommé la première ministre d'indiquer quand, comment et pourquoi une lettre confidentielle du conseiller juridique du gouvernement sir Patrick Mayhew avait été transmise à la presse, dans le but d'embarrasser M. Heseltine. La lettre reprochait au ministre de la Défense des inexactitudes dans sa campagne en faveur du rachat partiel du constructeur d'hélicoptères Westland par un consortium européen, plutôt que par le groupe américano-italien Sikorsky-Fiat.

Mme Thatcher a admis que son gouvernement avait commis des maladresses. « En vérité, avec le recul, il est clair qu'il s'agit, et il y en a certainement eu d'autres, d'un cas qui aurait pu être mieux traité et cela aussi, je le regrette », a-t-elle déclaré.

Mais Mme Thatcher a déclaré profondément regretter la manière dont la fuite avait été organisée par M. Leon Brittan, l'ex-ministre du Commerce et de l'Industrie, dont elle s'était jusqu'ici montrée totalement solidaire, y compris après sa démission, vendredi. Elle a affirmé que la lettre avait été rendue publique à la suite d'un malentendu entre responsables de son cabinet et M. Brittan.

Enfin, elle a indiqué qu'un tel procédé avait été adopté pour contrer l'attitude de M. Heseltine qui refusait de se plier à la discipline du cabinet, en respectant une totale neutralité dans une transaction privée.

Accusée par le leader travailliste d'avoir diffusée des demi-vérités, s'empêtrant dans l'affaire Westland comme le président Richard Nixon dans le Watergate, Mme Thatcher a affirmé n'avoir été mise au courant de la fuite organisée par le ministère du Commerce que quelques heures après que celle-ci ait eu lieu.

Étude du ministère fédéral de la Santé

Nouveaux cas de mésothéliome, un cancer rare relié à l'amiante

WINNIPEG (PC) — Un plus grand nombre de cancers d'un type rare mais étroitement relié à l'amiante ont été découverts tant dans les Prairies qu'au Québec où le minerai est extrait et traité. Voilà ce que révèle une étude provenant du ministère fédéral de la Santé.

Achevée l'année dernière, cette étude a permis de découvrir 27 nouveaux cas de mésothéliome dans les trois provinces des Prairies, comparativement à 25 en Ontario seulement et 20 au Québec en 1982-83.

Le Manitoba a fait part de sept nouveaux cas durant cette même période. En 1980, seulement deux nouveaux cas avaient été diagnostiqués à Winnipeg. Mais depuis lors, 15 nouveaux cas ont été signalés dans la capitale manitobaine et 11 autres ont été diagnostiqués dans d'autres régions de cette province.

Le Dr Elliott McCaughey, directeur du Centre canadien de référence des tumeurs, dit que le lien le plus prononcé entre la maladie, qui s'attaque à l'enveloppe des voies respiratoires et des voies digestives, et l'exposition à l'amiante, a été constaté quand des fibres sont respirées et non digérées.

« La situation de l'eau potable en est une encore très obscure », a commenté le Dr McGaughey, se référant au fait que les conduits d'alimentation d'eau potable de Winnipeg contiennent de l'amiante.

« Aussi étonnant que cela puisse sembler, ce qui a été découvert durant les dernières années au sujet de l'amiante digéré, c'est que les fibres traversent avec une rapidité étonnante les parois intestinales de sorte qu'elles peuvent atteindre n'importe quelle région de l'organisme. »

« Les implications de cette découverte ne sont pas encore connues », note le médecin.

Le taux de décès au Manitoba attribuable à tous les types de cancer et le taux attribuable plus spécifiquement aux nouveaux cas sont de beaucoup supérieurs à la moyenne nationale.

Toutefois, les responsables de la compilation de ces statistiques affirment qu'une partie des explications peut être attribuée à un meilleur système de dépistage au Manitoba que dans les autres provinces.

En 1980, la dernière année pour laquelle Statistique Canada a publié des données, le taux de nouveaux cas de cancer au Manitoba était de 451 pour chaque 100,000 hommes et de 500 cas pour chaque 100,000 femmes.

Ces données se comparent à des taux nationaux de 368 pour 100,000 hommes et à 320 pour 100,000 femmes.

Les taux provinciaux sont également plus élevés pour les cancers gastro-intestinaux qui, comme certaines études l'ont suggéré, pourraient être reliés à la présence d'amiante dans l'eau potable.

« Je ne crois pas que nous disposions de suffisamment de preuves pour affirmer que l'ingestion de fibres d'amiante provoque le cancer », a déclaré le Dr N.W. Choi, épidémiologiste attaché à la Fondation de traitement et de recherche sur le cancer du Manitoba.

Dennis McDermott nommé ambassadeur du Canada en Irlande

OTTAWA (PC) — Le président du Congrès du travail du Canada (CTC), M. Dennis McDermott, a été nommé ambassadeur du Canada en Irlande.

M. McDermott a indiqué, tard hier soir en entrevue téléphonique, que le premier ministre Brian Mulroney venait tout juste de lui faire part de la nouvelle.

La secrétaire-trésorière du CTC, Mme Shirley Carr, dispose déjà de l'appui de l'exécutif de la centrale syndicale en vue de succéder à M. McDermott lors du congrès du syndicat qui se déroulera à Toronto du 28 avril au 2 mai prochain.

M. McDermott a affirmé hier avoir été approché « tout récemment » par le gouvernement au sujet du poste diplomatique en Irlande, mais soutient n'avoir entrepris aucune démarche pour l'obtenir.

Au journaliste qui lui demandait s'il avait hâte de se rendre en Irlande, il a répliqué « Évidemment », se refusant toutefois à donner davantage de détails avant que sa désignation ne soit officiellement annoncée aujourd'hui.

Le poste est vacant depuis le départ de l'ambassadeur Edgar Benson, survenu le 14 juin 1985, a indiqué un porte-parole du ministère des Affaires extérieures.

Dans une entrevue accordée plus tôt ce mois-ci, M. McDermott, président depuis 1978 du CTC, qui regroupe deux millions de membres, avait indiqué son intention de demeurer au sein de la centrale à titre de conseiller, au moment de sa retraite, et de se consacrer à la rédaction de textes sur des questions sociales et ouvrières.

Il estimait dans cette entrevue avoir contribué à l'amélioration du dialogue entre le monde syndical et le gouvernement pendant ses huit années passées à la tête du plus puissant syndicat au Canada.

Cela dit, avait-il ajouté, le CTC s'est à plusieurs reprises heurté au gouvernement sur différentes questions.

« Nous avons été franchement critiques quand cela fut nécessaire. . . . Nous avons eu un certain nombre de confrontations avec le gouvernement, ce qui constitue, je crois, notre rôle logique. Nous ne cherchons pas la bataille, mais nous ne pouvons pas non plus y échapper. »

Les relations entre le CTC et l'ex-gouvernement libéral étaient pratiquement inexistantes au moment de la défaite des libéraux aux élections de septembre 84.

Mme Carr, qui est âgée de 56 ans, sera la première femme et la première candidate en provenance d'un syndicat de la fonction publique à prendre la tête de la centrale.

M. McDermott, qui termine sont quatrième mandat de deux ans à titre de président, était entré en fonction en 1978 après avoir été le directeur canadien des Travailleurs unis de l'automobile.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE CAHIER 2

Montréal, mardi 28 janvier 1986

EN UN COUP D'OEIL

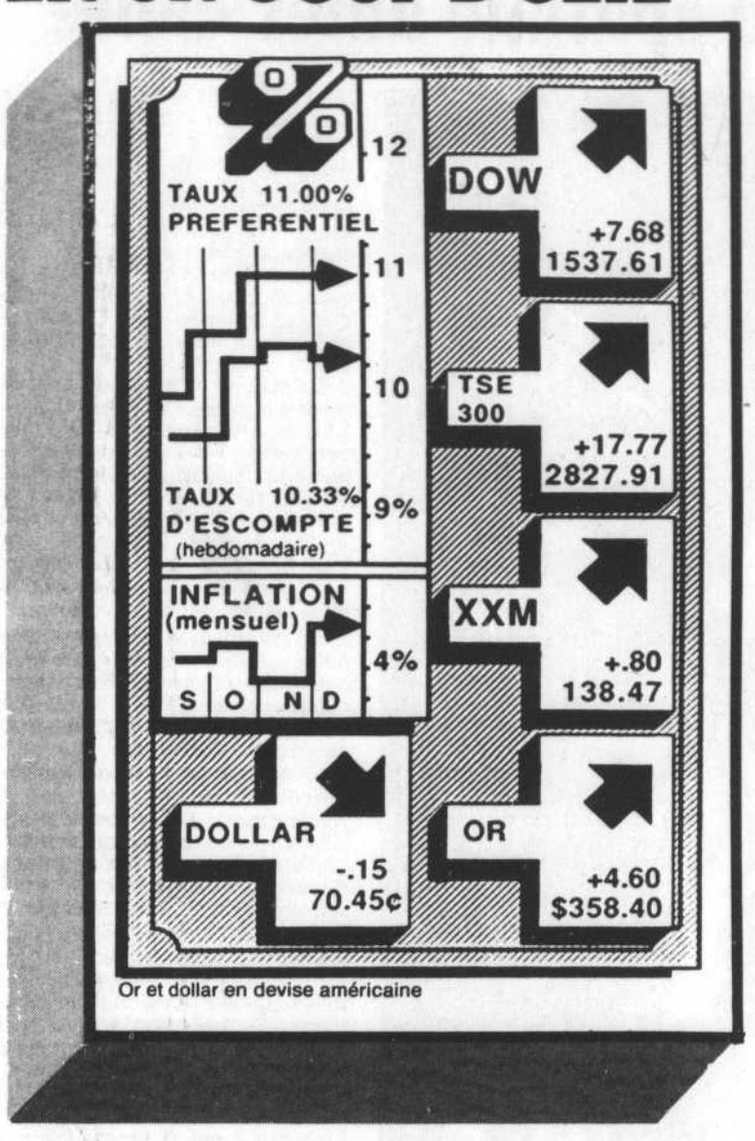

Or et dollar en devise américaine

Un déficit de $ 417,000 au terme de l'exercice financier 1985

Les résultats financiers de Métro-Richelieu montrent un net redressement au 1er trimestre

CLAUDE TURCOTTE

Le Groupe des Épiciers Unis Métro-Richelieu Inc. a connu une baisse de 1 % de ses ventes et un déficit de $ 417,000 au cours de l'année financière se terminant le 28 septembre 1985. Mais à la suite d'un certain nombre de mesures fermes prises au cours de cette « période de vaches maigres », les résultats du premier trimestre de l'exercice en cours indiquent un redressement certain, à savoir des ventes de $ 388 millions, en hausse de 26 %, ainsi qu'un profit avant impôt de $ 2 millions, comparativement à une perte de $ 2.3 millions au cours de la période correspondante de l'année précédente.

Ces résultats ont été communiqués hier à l'assemblée annuelle des actionnaires de ce groupement coopératif qui s'est retrouvé à partir de 1984 « dans une position de faiblesse » et qui a connu ses moments les plus difficiles dans les premiers mois de 1985. Après quatre déficits mensuels au cours du premier semestre, la rentabilité du Groupe s'est raffermie et stabilisée à partir de juillet, une tendance qui s'est maintenue au premier trimestre de la présente année.

Malgré un soulagement bien compréhensible, les dirigeants du Groupe Épiciers Unis Métro-Richelieu ne versent pas dans un optimisme enivrant. Dans le rapport annuel remis aux actionnaires, M. Marcel Beaulieu, président du conseil d'administration, dit ceci : « Le marché de l'alimentation ne sera sans doute plus jamais celui qu'on a connu dans le passé. La concurrence au détail est sans précédent. Dorénavant, chaque dollar de profit sera inévitablement le fruit d'une planification sérieuse qui fera l'équilibre entre les besoins des membres et les nécessités opérationnelles de l'entreprise. »

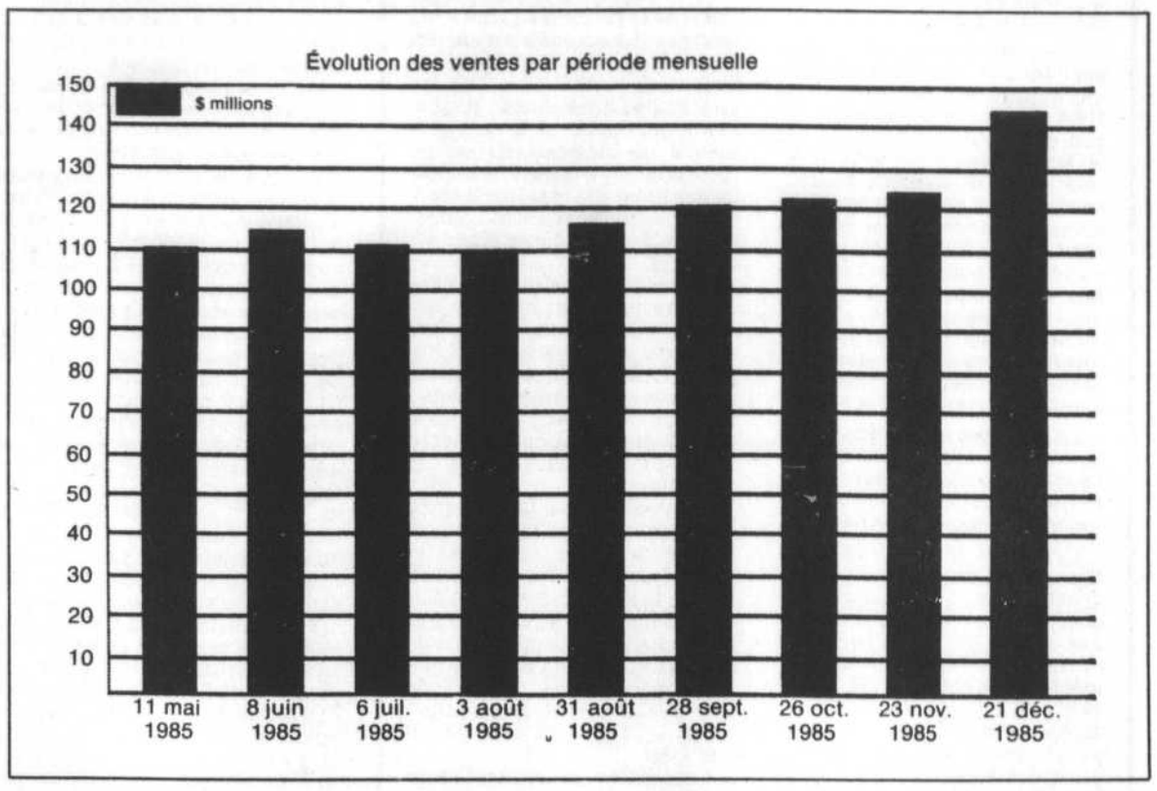

Dans le cadre du plan de redressement, il y a eu notamment la transformation des avances des membres en capital-actions pour les investir dans l'entreprise. Le conseil d'administration avait reçu l'autorisation visant une conversion maximale de $ 30 millions des avances; en fait, on en a réinvesti $ 26.7 millions, ce qui « assure une plus grande stabilité financière et permet de mieux contrôler la croissance ». D'ailleurs, cela a contribué largement à faire baisser le ratio dette à long terme-avoir des actionnaires de 5.65 à 1.94.

Sur le plan des ventes et de la part du marché, ce qui est toujours considéré comme un facteur important dans le secteur de l'alimentation, Épiciers Unis Métro-Richelieu a enregistré une moyenne de 25.6 % pour sa part du marché québécois au cours des 52 dernières semaines. Toutefois, en janvier 1985, cette part était à 23.4 %, alors qu'elle atteignait 26.8 % en novembre de la même année.

Le Groupe rappelle aussi que la bannière Métro, avec ses 353 points de vente et une part de 22 % du marché de l'alimentation au Québec, arrive au premier rang parmi toutes

Voir page 12 : Métro-Richelieu

Québec reçoit une offre de $ 52 millions pour la Raffinerie de sucre de Saint-Hilaire

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le ministère des Finances du Québec a en mains une offre d'achat de la Raffinerie de sucre de Saint-Hilaire pour un montant de $ 52.4 millions.

L'offre vient d'un des trois géants du sucre, la compagnie Lantic, possédée à 47 % par la chaîne de supermarchés Steinberg, a appris la Presse Canadienne de différentes sources.

Une fois en possession de la société d'État, la compagnie Lantic envisagerait de la fermer dans un délai de trois ans.

L'acquisition permettrait à Lantic de contrôler 67 % du marché du sucre dans l'Est du Canada.

Pour financer l'achat, Lantic obtiendrait un prêt de $ 40 millions du gouvernement québécois, portant intérêt à 10 % et remboursable à compter de 1992.

L'achat de la raffinerie gouvernementale de sucre par Lantic signifierait la perte des 100 emplois permanents et des 180 emplois saisonniers générés par l'entreprise à Saint-Hilaire, à 25 km à l'est de Montréal.

Le gouvernement s'engagerait par ailleurs pour $ 2.5 millions dans un programme de recyclage des producteurs de betterave à sucre dans d'autres produits alimentaires.

L'offre d'achat comprend cependant plusieurs clauses qui favorisent nettement l'acheteur. Les principales sont les suivantes :

— le gouvernement demeurerait responsable de la dette de $ 55 millions que la raffinerie a contractée auprès de la Banque Nationale;

— des déductions d'ordre fiscal de $ 90 millions seraient consenties à Lantic pour la prochaine année, ce qui se traduit par une économie nette de $ 32 millions;

— Lantic deviendrait propriétaire des quotas d'exportation de sucre que la raffinerie de Saint-Hilaire possède vers les États-Unis.

Il était impossible d'obtenir hier les réactions du ministre des Finances du Québec, M. Gérard-D. Lévesque, ou du président de la Raffinerie de sucre, M. André Marier, dans ce dossier.

Au bureau de M. Marier, la secrétaire souligne qu'il faut s'adresser au ministre pour obtenir des réactions.

Pour sa part, le président de la compagnie Lantic, M. Léo Labrosse, a refusé hier de commenter la nouvelle.

« Il n'y a pas d'entente finale et s'il y en a une, on vous en avisera », a commenté M. Labrosse.

Selon le président de Lantic, la politique de la compagnie est d'attendre que les choses soient réalisées pour les annoncer.

De son côté, le ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé, a affirmé la semaine dernière à la Presse Canadienne qu'il n'était pas question de « faire un nouveau Quebecair » avec la Raffinerie de sucre. La décision gouvernementale face à l'avenir de l'entreprise sera connue dans les prochains jours, avait expliqué M. Pagé.

La Raffinerie de sucre déclarait des pertes de $ 11.3 millions en 1985, pour un déficit accumulé de $ 20.8

Voir page 13 : $ 52 millions

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ *Domtar fait un financement public*

La société Domtar Inc. de Montréal a approuvé hier le dépôt, auprès des commissions des valeurs mobilières et organismes similaires au Canada, d'un prospectus provisoire en vue d'une nouvelle émission publique d'un nombre cependant encore indéterminé d'actions privilégiées de série B. Ces actions comporteront initialement un taux de dividende fixe durant cinq ans, après quoi il fluctuera selon le taux d'intérêt préférentiel.

Le produit de l'émission servira au financement du programme de dépenses en capital de la société, dont le programme de redressement de l'usine de papiers fins à Windsor de l'ordre de $ 870 millions, et l'investissement à l'usine de papier journal de Dolbeau de l'ordre de $ 85 millions.

■ *Encore $ 50 millions pour Power Corp.*

La société Power Corporation de Montréal gonflera ses coffres de $ 50 millions additionnels à la suite d'une convention de prise ferme qu'elle vient de signer avec un groupe de quatre courtiers pour la vente de deux millions d'actions privilégiées. Celles-ci, de premier rang, sont rachetables et portent un dividende cumulatif assuré de 8 % pour les cinq prochaines années.

Le produit de l'émission, précise la compagnie, sera investi dans des titres à court terme négociables, en attendant d'être utilisé pour effectuer des investissements.

■ *Nominations aux Industries Domco*

MM. Germain Perrault et Franco Pace ont été nommés respectivement aux postes de président du conseil et président et chef de la direction de Les Industries Domco Ltée de Lachine. Ces promotions font suite au départ pour la retraite de M. Pietro Carlo Viglio, qui occupait les deux fonctions.

Le plus ancien manufacturier de prélarts en Amérique du Nord a par ailleurs annoncé un bénéfice de $ 6.5 millions ou $ 3.62 par action ordinaire pour l'exercice terminé le 31 octobre dernier. Il s'agit d'une hausse substantielle par rapport aux $ 4.5 millions ou $ 2.51 l'action pour l'année financière 1984. Les revenus ont dépassé les $ 100 millions pour la première fois de l'histoire de la compagnie plus que centenaire, en s'établissant à $ 100.5 millions, en hausse de 16 % sur l'année précédente.

■ *Cogeco fait $ 5 millions de recettes*

L'entreprise de télévision le groupe Cogeco a généré dès revenus de $ 4.9 millions, dont elle a tiré un bénéfice consolidé après impôts et intérêts minoritaires de $ 521,000, soit l'équivalent de $ 0.10 par action, au cours de son premier trimestre à titre de société ouverte.

Dans son premier rapport aux actionnaires, le président et chef de la direction de la compagnie, M. Henri Audet, indique que les demandes présentées pour l'obtention d'une deuxième antenne affiliée au réseau Quatre Saisons à Trois-Rivières et à Sherbrooke étaient toujours à l'étude par le CRTC et qu'il n'y avait cependant pas de demandes concurrentes.

■ *Matco Mart : hausse de 37 %*

Le fabricant de matériaux de construction et de rénovations domiciliaires Matco Mart Inc. de Saint-Basile-le-Grand a inscrit un bénéfice net de $ 704,309 ou l'équivalent de $ 0.27 par action ordinaire pour l'exercice terminé le 31 octobre dernier, soit une augmentation de 37 % par rapport à l'année précédente. Les ventes ont augmenté entre temps de 6 % pour s'établir à $ 23.3 millions.

■ *Artopex investit $ 2.6 millions à Laval*

La société Artopex International a annoncé hier un investissement de $ 2.6 millions pour l'expansion de son usine principale de Laval. La majeure partie, soit $ 1.6 million, servira à l'achat de nouvel équipement et l'autre partie, à la construction d'un entrepôt central. Le fabricant de systèmes de bureaux modulaires financera l'opération à partir des $ 5 millions recuillis à l'occasion se son premier appel à l'épargne réalisé en novembre dernier.

■ *Campbell Red L. obtient 57 % de Kiena*

La société Campbell Red Lake Mines Limited de Toronto s'est assurée du contrôle de Kiena Gold Mines Limited en bouclant vendredi l'offre d'achat déposée précédemment pour les 3,331,203 actions ordinaires détenues par Falconbridge Limited et représentant environ 56.7 % du total d'actions en circulation. La transaction implique un déboursé de $ 86.6 millions.

Le 2e courtier francophone a doublé son chiffre d'affaires quatre ans d'affilée

L'expansion de McNeil Mantha connaîtra dorénavant une croissance moins rapide

JOCELIN DUMAS

McNeil Mantha Inc., la deuxième firme de courtage francophone au Québec de par l'importance de son capital, poursuivra en 1986 son expansion à un rythme moins rapide après avoir doublé ses revenus quatre années de suite pour atteindre $ 18.3 millions au 30 septembre 1985.

« Si notre chiffre d'affaires doit doubler, ce sera aux deux ans », déclarait M. André Desaulniers, président du conseil et chef de la direction, à l'occasion d'une rencontre de presse précédant l'assemblée annuelle des actionnaires.

Pour le premier trimestre terminé le 31 décembre 1985, les revenus de McNeil Mantha se sont tout de même accrus de 34.8 % par rapport à la période correspondante de l'an dernier pour atteindre $ 6.2 millions. La rentabilité n'a cependant pas suivi cette progression alors que le bénéfice net fléchissait de 17.7 % à $ 527,000 ou $ 0.14 par action au cours de la même période.

M. Desaulniers explique cette baisse des profits par la volatilité de certains marchés et des opérations d'arbitrage qui ont été moins fructueuses qu'à l'habitude. « Les résultats de l'arbitrage sont très difficiles à prévoir pour un seul trimestre et sont sujets à de fortes fluctuations. Mais cette fois-ci, nous n'avons même pas atteint la moyenne des résultats de l'an dernier. »

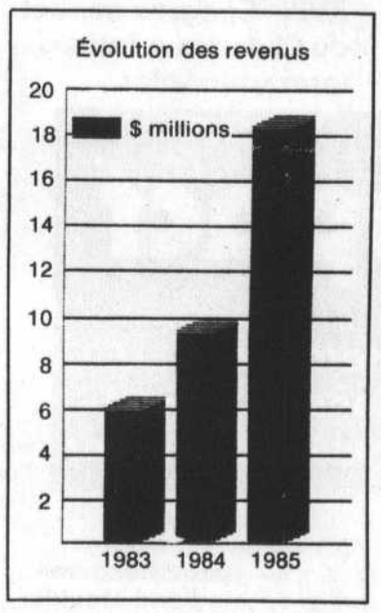

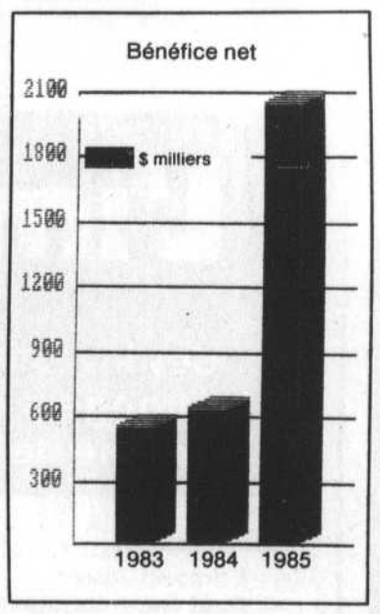

Il fait toutefois remarquer que le recul n'est pas dramatique et que pour l'année au complet, il demeure confiant que cette activité donnera des résultats aussi bons que par le passé.

Il note aussi que la croissance poursuivie par la compagnie, « même si elle s'annonce moins frénétique », continue à exiger des investissements de ressources humaines et physiques qui taxent les résultats à court terme. « La croissance de 100 % de l'an dernier a entraîné une surchauffe de certains engrenages. Il faut reformer du personnel, embaucher, trouver de l'espace, acheter de l'équipement de bureautique. Tout cela coûte très cher.

« Mais à la longue, ajoute-t-il, nous sommes toujours persuadés que les résultats nets suivront la même courbe ascendante que celle des revenus bruts. »

Malgré le retard des bénéfices après trois mois, M. Desaulniers conserve un optimisme « prudent » et prévoit être en mesure de présenter des bénéfices en hausse de l'ordre de 25 % au terme de l'exercice actuel, ce qui les porterait à $ 2.5 millions en comparaison de $ 2 millions pour l'exercice 1985.

McNeil Mantha est maintenant active sur les parquets boursiers de Montréal, de Toronto et de Vancouver où elle dispose de bureaux au service des clientèles institutionnelles et de particuliers, ainsi qu'à Québec.

M. Desaulniers prévoit que le bureau de Vancouver ouvert l'été dernier sera rentable avant la fin de l'exercice financier en cours. Une équipe de six mainteneurs de marché des options y sont en place, sans compter le personnel administratif qui regroupe une dizaine de personnes.

Leader incontesté au Canada dans le domaine des options, McNeil Mantha en a transigé plus de 450,000 contrats l'an dernier, soit près de 8 % du volume canadien total. Le courtier compte aussi quatre mainteneurs de marché à la Bourse de Toronto, alors qu'il n'en comptait aucun l'an dernier.

« À court terme, nous envisageons

Voir page 13 : McNeil Mantha

Votre R.E.E.R. a-t-il un rendement comparable à celui des Fonds Dynamique?

+19.5% PAS DE COMMISSION A PAYER PAR AN*

*Fonds Dynamique du Canada, croissance moy. annuelle sur 10 ans au 31.12.85 1 an: + 28.1%

Fonds Dynamique

VENDUS SANS FRAIS D'ACQUISITION
Obtenez les prospectus gratuits.
MONTRÉAL 842-1416 — 24 heures sur 24.
De partout ailleurs sans frais 1-800-361-5149.

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Le micro-ordinateur se révèle le mal-aimé des Occidentaux

BONN (AFP) — La majorité des citoyens du monde occidental voient l'irruption de la révolution informatique comme un mal nécessaire plutôt que comme un moyen de multiplier leurs capacités, révèle une étude sur le micro-ordinateur effectuée dans six pays occidentaux.

Un sondage comparatif réalisé par l'Institut ouest-allemand Emnid auprès de 6,500 citoyens de RFA, de Grande-Bretagne, du Japon, de France, des États-Unis et de Suisse, montre une sorte de fatalisme de la majorité face au nouveau petit écran qui remplace la machine à écrire au bureau, les récitations à l'école et les jeux de société à la maison. Tout compte fait, le micro-ordinateur est jugé nécessaire pour le développement de la société, sans que cela implique une appréciation fondamentalement positive du phénomène, résume l'Institut Emnid.

Le principal adepte de la révolution informatique est un homme de moins de 50 ans, cadre dynamique qui gagne bien sa vie et a fait des études supérieures.

Certaines observations relevées par les enquêteurs surprendront : ainsi, le Britannique, qui pourtant a le niveau de vie le plus bas des six, est mieux équipé en ordinateurs à la maison que l'Américain lui-même (17 % contre 16 %), l'Allemand reste sous-équipé à son travail (6 %) et le Japonais est le plus mal informé (21 % des Japonais disent n'avoir jamais reçu d'information sur le micro-ordinateur).

Les réponses montrent que l'Occidental, même le mieux informé, perçoit mal les atouts de l'ordinateur et a tendance à en voir surtout les risques : appelés à livrer leurs associations d'idées sur l'ordinateur en général, les Américains, pourtant bien informés, les Allemands, les Suisses et les Britanniques ont montré plus de préjugés défavorables que de préjugés favorables. Au premier rang des craintes, en Europe, le chômage. Au premier rang des avantages, l'allégement du travail.

C'est en France et au Japon que les associations d'idées positives l'emportent et que les préjugés sont les moins forts, mais Français et surtout Japonais sont paradoxalement les plus réticents quand il s'agit d'accepter les micro-ordinateurs dans leur vie quotidienne.

Le Français est le plus préoccupé par le risque d'un État « big brother ». Le Japonais n'a aucune peur d'un ordinateur dévoreur d'emplois, mais il lui fait un accueil étonnamment froid : il est le moins persuadé que la compétitivité exige l'informatisation accélérée de son industrie. Il semble trouver que son système économique est suffisamment compétitif et n'a pas besoin de plus d'ordinateurs.

Les mieux accoutumés à l'ère informatique sont indubitablement les Américains et les Britanniques. C'est, parmi les Européens, le Britannique qui raffole le plus des jeux informatiques : 36 % des citoyens de Sa Majesté les ont déjà pratiqués (contre 48 % des Américains et 26 % des Japonais).

L'incrédulité ou la réticence sont partout fortes face aux prétentions de l'ordinateur de développer la logique et la créativité à l'école. Les Français sont les plus convaincus : 48 % croient que l'ordinateur développe le raisonnement et 41 %, qu'il accroît l'imagination. Les Allemands (40 % — 27 %) et les Suisses (42 % — 22 %) n'en sont pas du tout sûrs.

Les adultes soutiennent l'introduction du micro-ordinateur à l'école parce qu'on les a persuadés que cette évolution est indispensable pour assurer la compétitivité professionnelle de leur descendance. C'est à leurs yeux un mal nécessaire accepté avec résignation et sans enthousiasme. Une attitude contrastant avec celle des 14-19 ans, qui — dans des proportions de l'ordre de 80 % — se réjouissent de l'ordinateur à l'école.

Perçu par les citoyens de la plupart des pays industrialisés comme une nécessité à l'école, dans l'administration, dans l'industrie afin de rester concurrentiel, l'ordinateur a de beaux jours devant lui.

Selon l'Institut canadien de recherches avancées

Le Canada se doit de jouer un rôle important dans le projet de station spatiale américaine

PIERRE CAYOUETTE

L'Institut canadien des recherches avancées estime que le Canada doit s'efforcer d'obtenir sa propre « niche » dans les technologies de la station spatiale américaine. Le Canada, estime l'organisme, doit prendre la responsabilité d'une partie intégrante de l'infrastructure de la station spatiale américaine.

De passage au DEVOIR, le directeur de l'Institut, M. John Fraser Mustard, docteur, s'est dit d'avis que le Canada devait absolument « jouer un rôle important et à long terme dans le projet de station orbitale. Sinon, pas la peine qu'il y participe. »

L'Institut canadien de recherches avancées est une société privée sans but lucratif qui réunit des experts canadiens de la haute technologie, issus de l'université et de l'industrie. Des représentants des sociétés Spar Aérospatiale et MPB Technologies faisaient partie d'un comité spécial de l'Institut chargé de soumettre au ministère canadien de la Science et de la Technologie le point de vue de l'ICRA sur la participation canadienne à la station américaine.

Le gouvernement devrait faire connaître sous peu de quel ordre sera la participation canadienne à ce projet, dont les coûts s'élèveront à $ 12 milliards. Les États-Unis y investiront $ 8 milliards. Le Japon et les pays membres de l'Agence spatiale européenne fourniront le plus gros des quatre autres milliards nécessaires.

Trois options s'offrent au Canada. La conception de panneaux photovoltaïques destinés à alimenter la station en énergie, la fabrication de satellites de télédétection placés en orbite polaire ou encore la fabrication de la « station-service de l'espace », c'est-à-dire de l'Installation intégrée des services d'essais (ISTF).

« C'est cette troisième option (ISTF) qui correspond le mieux au potentiel technologique du Canada, soutient M. Pierre Bélanger, doyen de la Faculté de génie de l'Université McGill. L'Installation intégrée des services d'essais permettrait au Canada d'exploiter sa base considérable de recherche fondamentale en intelligence artificielle et en robotique. »

Le Canada a d'ailleurs déjà une longueur d'avance dans ce domaine avec le fameux « bras canadien », le télémanipulateur conçu par la société Spar Aérospatiale. M. Bélanger, qui faisait partie du comité spécial sur la station orbitale, croit que le Canada « ne doit pas rater le train qui passe ». Selon lui, l'engagement canadien dans le projet aura un effet d'entraînement technologique à long terme dans une variété de domaines.

Projet le plus ambitieux depuis la conquête de la Lune, annoncé avec éclat par le président Reagan en janvier 1984, la station spatiale américaine sera placée en orbite géostationnaire à environ 500 km d'altitude.

Son assemblage est prévu pour 1992. Mais cette échéance semble de plus en plus irréaliste. Des contraintes budgétaires empêcheraient la NASA de respecter les délais prévus. De passage à Montréal, le directeur des activités de la station orbitale, M. Granville Paules, a refusé de confirmer ces retards.

« Pour l'instant, a-t-il dit, il n'est pas question de retarder la mise en orbite. Chose certaine, a-t-il poursuivi, la station orbitale prend donc réagir vite.

Il y a eu d'abord un remaniement majeur à la haute direction et des coupures radicales dans le personnel : 76 postes ont été éliminés ou non comblés. On a commencé à décentraliser certains éléments de la mise en marché. On a mis sur pied divers programmes d'appui aux marchands-membres, qui ont entraîné des déboursés de $ 4.4 millions. Un programme de *Corvée-rénovation* a incité les marchands à investir eux-mêmes $ 5 millions dans la modernisation de leurs établissements.

Il y a eu la restructuration financière et une nouvelle stratégie de marketing et de mise en marché en vue d'indiquer « un changement radical de l'image et de l'orientation » de l'entreprise.

Tous ces efforts conjugués ont eu pour effet de transformer le déficit de $ 4 millions enregistré dans les cinq premières périodes, en un profit avant impôts de $ 2.2 millions au cours des huit dernières périodes de l'année. Cette tendance s'est poursuivie au premier trimestre de cette année, c'est-à-dire aux mois de octobre, de novembre et de décembre de 1985.

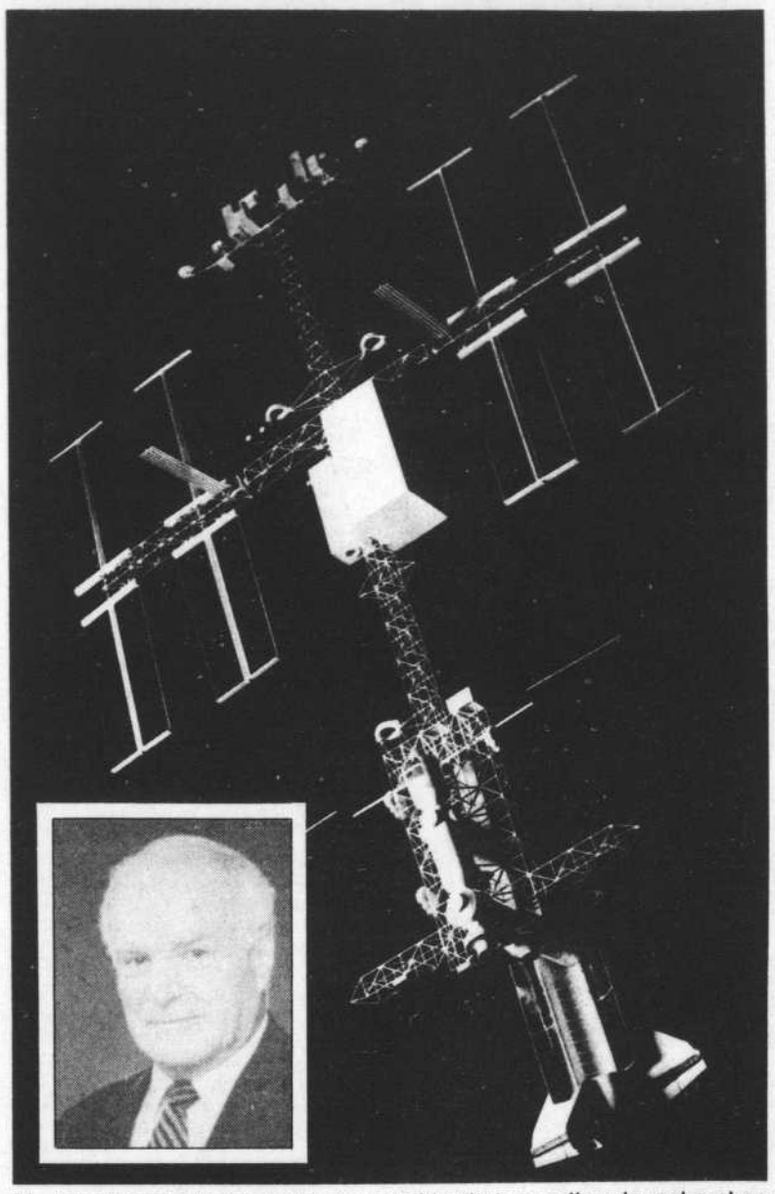

M. John Fraser Mustard, directeur de l'Institut canadien de recherches avancées, est d'avis que la participation du Canada à la station spatiale américaine devrait être gérée par une agence spatiale canadienne relevant d'un seul ministre.

forme. » Après 10 mois d'analyses sérieuses, tout est prêt, du moins « sur papier ». Reste à déterminer, d'ici à 1987, quelles sociétés fabriqueront la station.

Digne de la science-fiction, la mission de cette station orbitale sera multiple.

En plus de constituer un observatoire de choix pour mieux scruter le système solaire, la station orbitale sera un véritable laboratoire, un complexe industriel situé dans l'espace.

On y travaillera à l'élaboration de super-matériaux qui, dans le contexte de l'apesanteur, s'obtiennent plus facilement que sur Terre. Selon M. Paules, le laboratoire de la station orbitale permettra de produire les cristaux des semi-conducteurs de l'avenir, comme l'arséniure de gallium ou le séléniure de germanium. Les retombées terrestres seront incommensurables, principalement dans le domaine de l'informatique.

Selon le porte-parole de la NASA, la technologie de l'espace sera sans limite. Elle pourrait éventuellement susciter d'immenses progrès dans le domaine de la santé. On pourra, par exemple, produire dans l'espace des cellules pancréatiques. Cela mènerait éventuellement à un traitement contre le diabète.

La station orbitale aura également une mission dite « portuaire ». Les navettes spatiales en provenance de la Terre pourront s'accoupler à la structure métallique modulaire en forme de croix. Elles y demeureront le temps d'un ravitaillement ou le temps d'une réparation. Puis, elles repartiront dans l'espace. La station servira donc en quelque sorte de relais.

« C'est ici, dans la conception de cette « station-service » que le Canada pourrait jouer un rôle majeur », explique M. John Fraser Mustard, directeur de l'Institut canadien de recherches avancées.

Ce dernier s'est par ailleurs prononcé en faveur de la création d'une Agence spatiale canadienne. Il entérine les recommandations émises à ce sujet l'automne dernier par le Conseil des Sciences du Canada et son président, M. Stuart Smith.

Selon M. Fraser Mustard, la participation canadienne doit être gérée efficacement par une agence spatiale nationale relevant d'un seul ministre. « Actuellement, juge-t-il, l'administration des projets spatiaux au Canada souffre d'éparpillement. » L'homogénéisation s'impose.

Dans une démarche plus globale, l'Institut canadien des recherches avancées tente par ailleurs de faire avancer la « culture scientifique » au Canada. C'est une démarche de longue haleine, avoue-t-on, qui nécessite un courageux lobbying. L'organisme fait la promotion de l'interaction entre l'entreprise et l'université.

L'ICRA dénonce le faible pourcentage (1.28 %) de son produit national brut que le Canada consacre à la recherche et au développement. « La Suède, un pays qui présente plusieurs similitudes avec nous, consacre 3 % de son PNB à la recherche et au développement », fait remarquer M. Fraser Mustard. Tout en précisant le caractère apolitique de l'ICRA, il constate néammoins la nécessité d'un rajustement des priorités de la part du gouvernement canadien.

◆ Métro-Richelieu

les bannières prises individuellement. Globalement, Provigo détient plus de 30 % du marché, tandis que Steinberg en accapare environ 19 % et IGA-Boniprix, plus de 10 %. Ce sont là des données fournies par le Groupe Métro.

Le président et directeur général, M. Jacques L. Maltais, a rappelé aux actionnaires qu'il y avait lieu d'analyser les résultats de 1985 en deux temps. Dans les premiers mois, « notre entreprise a dû faire face à une série de facteurs négatifs sans précédent dans l'histoire du Groupe », notamment de sérieux problèmes de relations de travail, des incendies importants, mais peut-être encore plus marquants furent les gestes posés par des concurrents : l'arrivée de Super Carnaval « que personne n'attendait ou ne prit au sérieux au début » ; puis, il y a eu « le réveil de Steinberg », accompagné d'une période « de forte consolidation chez Provigo » et enfin « Hudon et Daudelin avec sa bannière IGA et un centre de distribution sous-utilisé fit lui aussi une percée dans la clientèle traditionnelle de Métro ».

« Attaqué de toutes parts », le Groupe Métro a vu alors surgir les déficits, dont celui de mars dépassant $ 4 millions. Des membres remettaient en question leur appartenance et leur foi au Groupe. Il fallait

Administrateur du Canadien Pacifique

L'honorable Peter Lougheed, C.P., c.r.

On annonce la nomination de l'honorable Peter Lougheed, C.P., c.r. au poste d'administrateur du Canadien Pacifique Limitée. Après une carrière consacrée aux affaires et au droit, M. Lougheed est entré en politique en 1965. Il fut élu à l'Assemblée législative de l'Alberta en 1967 et fut Premier ministre de l'Alberta de 1971 à 1985. En 1982, il a été nommé membre du Conseil Privé de la Reine au Canada. M. Lougheed est associé principal du cabinet d'avocats Bennett Jones, de Calgary et d'Edmonton, et siège au conseil d'administraiton de plusieurs sociétés.

CLUB DES RELATIONS INTERNATIONALES
Université de Montréal
Pavillon Maxillien-Caron,
Local 8425-5
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

XVIIIe Congrès annuel du Club des relations internationales

L'impact des investissements étrangers dans les pays en voie de développement

Conférenciers:
— Edmond Jouve
— Paul Gérin-Lajoie
— Marcel Desjardins
— Jean-Guy Hudon
— Louis Sabourin
— Gaétan Boisvert
— André Békoumé
— Férid Mouldi
— Jaime Llambias-Wolff
— Gérard Heruvuet
— Said Khiari
— Kimon Valaskakis

31 janvier et 1er février 1986

Complexe Guy-Favreau, 200, boulevard Dorchester ouest, Montréal

Station de métro Place d'Armes

Renseignements
Montréal: (514) 737-1877, 721-0837 Claudine Boudreault
Québec: (418) 653-7131 Maryse Martin

LE SUPERFAX. L'ÉLIMINATEUR.

Les appareils à facsimilé de NEC contribuent à éliminer les coûts de communications superflus.

NEC
NEC Corporation
Tokyo, Japan

La plupart des entreprises ont besoin de faire circuler des informations. Pour ce faire, nous devons le reconnaître, il y a plus d'une possibilité.

Il y a le courrier, les messageries, le Télex et le téléphone. Mais quand on recherche la rapidité de l'éclair alliée à des économies étonnantes, il y a un moyen qui laisse tous ses concurrents loin derrière.

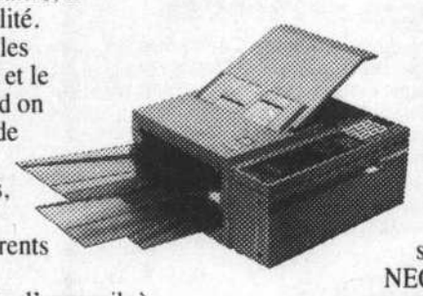

Il s'agit de la série d'appareils à facsimilé "Bit" de NEC. Les messagers sont encore bloqués dans les embouteillages, le courrier traîne encore . . . le Superfax de NEC a déjà acheminé vos données!

Le Superfax est facile à manier. Il peut expédier une lettre, un contrat, un dessin, une photo, un tableau, bref tout ce que vous voulez, à l'autre bout de la ville, du pays ou du monde en quelques secondes. Et à un coût très modique.

Apprenez-en plus long sur les appareils à facsimilé de NEC, et maîtrisez vos frais de communications. Téléphonez-nous dès aujourd'hui, ou mettez la carte-réponse ci-dessous à la poste!

C&C Computers and Communications

OUI! Je veux savoir comment le Superfax de NEC contribue à éliminer les frais de communications superflus.

Expédiez cette carte-réponse à l'un des dépositaires dont le nom figure ci-dessous . . . ou téléphonez-nous!

☐ Veuillez me faire parvenir des renseignements sur les appareils à facsimilé de NEC.

NOM
TITRE
COMPAGNIE
ADRESSE
VILLE PROVINCE
CODE TÉL. ( )

Les appareils à facsimilé de NEC sont distribués au Canada par Interconnect Equipment Systems, de Montréal, Québec et son réseau de dépositaires.

Astro Telecommunications
4240 Rue Sere
Ville St. Laurent, Québec H4T 1A6
(514) 341-1671

Le Groupe A & A
6130 boul. Des Grandes Prairies
St. Léonard, Québec H1P 1A2
(514) 325-7701

Dynamic Interconnect (MTL) Ltd.
3501 Rue Ashby
Ville St. Laurent, Québec H4R 2K3
(514) 337-5050

G. H. Data Communications Inc.
8360 Bougainville
Montréal, Québec H4P 2G1
(514) 340-1133

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Il n'y a pas lieu d'allonger le mandat de l'OCRI, affirme son président

MIVILLE TREMBLAY
de la Presse Canadienne

La restructuration des industries du textile, du vêtement et de la chaussure est bien embrayée et il n'a pas lieu d'allonger le mandat de l'Office canadien pour un renouveau industriel (OCRI), a déclaré le président de l'organisme, M. Georges Tsai, lors de la publication de son quatrième et dernier rapport annuel.

Créé par le gouvernement fédéral en novembre 1981 pour aider les secteurs du textile, du vêtement et de la chaussure ainsi que certaines régions dépendantes de ces secteurs et leurs travailleurs, l'OCRI, terminera ses activités, comme prévu, le 31 mars 1986.

L'OCRI a eu pour difficile tâche de limiter les dégâts dans des secteurs durement frappés par la concurrence internationale et par la récession de 1982. L'emploi dans ces secteurs mous a chuté de 21 % au cours de son mandat. Plus précisément, 49,000 emplois ont été perdus au Canada du premier semestre de 1984 au premier semestre de 1985; le total se chiffre maintenant à 185,000. Ces données cachent toutefois une certaine stabilisation de l'emploi au cours de la dernière année.

Selon M. Tsai, « l'industrie en sort amaigrie, mais sans doute en meilleure forme, tant financièrement que dans son appareil de production. Elle a certainement un avenir, car dans presque chaque sous-secteur il y a des entreprises qui peuvent prospérer. Toutefois, ajoute-t-il, ces améliorations ne mettront pas nécessairement les entreprises concernées à l'abri des pressions exercées par les importations en provenance des pays à faible coût de revient. »

M. Tsai estime que deux ou trois ans de plus pour l'OCRI auraient pu aider, mais qu'avec les programmes réguliers du ministère de l'Expansion industrielle régionale, l'industrie pourra capitaliser sur les gains initiaux et poursuivre sur sa lancée. « Il y a eu rattrapage, mais il ne faudrait pas s'endormir sur ses lauriers, car la modernisation va demander un effort continu. » Le vêtement, en particulier, devra faire davantage pour favoriser ses exportations avec l'aide d'experts conseil.

En un peu plus de quatre ans, l'OCRI a aidé 303 entreprises des secteurs cibles avec des subventions totalisant $ 217 millions. En outre, $ 97 millions ont été versés à 414 projets prévoyant la création de quelque 5,000 emplois dans des zones fortement tributaires du textile, du vêtement et de la chaussure. Ces derniers octrois ont été consacrés à la diversification industrielle des zones spéciales que sont Valleyfield, Drummondville, Trois-Rivières—Shawinigan, Sherbrooke—Magog, Victoriaville—Plessiville au Québec, et Cornwall et Hawkesbury en Ontario.

Ces statistiques s'arrêtent au 31 octobre 1985 et l'OCRI pense que d'ici à la fin de ses activités le 31 mars 1986, elle aura engagé les $ 50 millions qui lui restent, facilitant la création ou le maintien de 1,500 autres emplois.

Au total, l'OCRI aura favorisé des investissements approchant $ 1.5 milliard, dont les deux tiers dans les secteurs du textile, du vêtement et de la chaussure.

L'OCRI a réussi de façon inégale son mandat de renouveler le tissu industriel des zones spéciales. Dans l'ensemble, les nouveaux emplois créés n'ont pas été suffisants — il en a manqué 1,400 — pour compenser les pertes subies dans le textile, le vêtement et la chaussure.

Selon le Conseil du patronat du Québec

Le rapport de la Commission Beaudry ne contient rien en faveur de l'employeur

PAUL DURIVAGE

Il n'y a strictement rien pour les employeurs dans le rapport de la Commission Beaudry sur le travail, affirme le Conseil du patronat du Québec (CPQ), qui revenait hier à la charge dans une critique détaillée des recommandations formulées par la commission consultative.

Reprenant les termes mêmes du programme électoral du Parti libéral du Québec, le vice-président exécutif du CPQ, M. Ghislain Dufour, a déclaré que les recommandations du comité « n'amélioreront pas la compétitivité de notre régime de relations de travail par rapport au système nord-américain; elles n'allégeront pas les coûts des entreprises au chapitre des relations de travail, mais, au contraire, les accroîtraient substantiellement; elles rendront la vie des PME encore plus difficile au chapitre des relations de travail. »

L'organisme patronal a relevé plus d'une trentaine de « nouveaux irritants » dans le rapport de la commission. Ceux-ci s'ajoutent aux 20 qu'il avait déjà relevés dans la législation actuelle du travail et qui n'ont pas trouvé d'écho dans le mémoire de la commission.

« Il y a bien une cinquantaine de points avec lesquels nous sommes en accord, a expliqué le porte-parole. Mais il s'agit essentiellement de mesures qui s'imposaient d'elles-mêmes, comme une meilleure codification des lois du travail du Québec et l'amélioration des procédures d'arbitrage de griefs, ou de la correction d'anomalies absurdes à leur face même et qui n'auraient jamais dû être, comme le fait qu'un employé absent pendant l'année pouvait obtenir une période de congé annuel plus longue que celle obtenue par ses collègues. »

Parmi les recommandations restées sans écho, le CPQ s'est montré particulièrement déçu du maintien du statu quo en matière de sous-traitance. Le choix de n'adhérer à aucun syndicat lors de la tenue d'un vote d'accréditation a aussi été ignoré.

À cela s'ajoutent les « nouveaux irritants ». Le CPQ cite à ce chapitre la législation forçant l'entreprise à fournir de l'information sur ses affaires à ses employés ou à accorder aux travailleurs à temps partiel des avantages identiques que ceux qu'obtiennent les employés réguliers, la diminution de la durée de la semaine de travail, la gratuité des recours pour congédiement, les dispositions sur les changements technologiques qui vont plus loin que les dispositions du *Code canadien du travail* limitées aux seules très grandes entreprises, etc.

Le CPQ s'en est particulièrement pris à la valorisation des décrets par une formule jugée brouillonne et pernicieuse. « La commission, par un moyen détourné, recommande rien de moins que la négociation sectorielle », affirme-t-il, avisant que si le législateur entérinait pareille orientation, il en combattrait l'application par tous les moyens possibles.

« La législation québécoise du travail pénalise déjà les entreprises d'ici, comparées à leurs concurrentes des juridictions avoisinantes. La plupart des recommandations de la commission détérioreraient encore davantage la situation concurrentielle de nos entreprises, sans cependant que d'aucune façon elle n'ait cru bon d'en mesurer les coûts », a conclu M. Dufour.

Le CPQ transmettra aujourd'hui son rapport au ministre du Travail, avec qui il souhaite en débattre. Il poursuivra son lobbying à l'occasion de son colloque annuel le 13 février prochain.

Hyundai érigera son siège social en Ontario

DENIS LESSARD
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Bien que le gouvernement fédéral et le Québec aient consenti une mise de fonds globale de $ 110 millions pour attirer l'usine d'assemblage de Hyundai à Bromont, le siège social n'a jamais fait partie de l'entente avec le manufacturier coréen.

C'est ce qu'a reconnu hier le ministre d'État à la petite et moyenne entreprise, M. André Bissonnette. « Je suis très satisfait de l'investissement de $ 300 millions à Bromont qui créera 1,200 emplois direct. Je me dois de remercier Hyundai », a-t-il déclaré.

Le manufacturier coréen, qui a déjà une usine de pièces en Ontario, doit annoncer prochainement qu'il bâtira un nouvel édifice à Scarborough, en banlieue de Toronto. Depuis trois ans, le siège social de la compagnie était situé à Markham, près de la Ville-Reine.

« J'ai appris ce matin que la compagnie s'apprêtait à placer son siège social dans une ville de l'Ontario », a indiqué M. Bissonnette, parlant d'un investissement d'environ $ 15 millions.

De son côté, le ministre du Développement industriel régional, M. Sinclair Stevens, a minimisé l'impact de la décision de Hyundai. « Leur siège social est déjà en Ontario », a-t-il indiqué, soulignant que depuis son arrivée sur le marché canadien, Hyundai administrait ses activités depuis Toronto.

Selon lui, la décision du manufacturier est essentiellement de regrouper trois sites d'entreposage déjà existants en un seul, « avec des bureaux d'administration », a-t-il ajouté.

« Il n'a jamais été question de siège social, l'engagement de Hyundai portait sur un nombre d'emplois et de voitures produites », a déclaré M. Bissonnette de son côté.

Au ministère du Développement industriel régional, on admet que les intentions de Hyundai d'investir pour un nouveau siège social ont pris Ottawa par surprise. Les fonctionnaires refusent toutefois d'indiquer si, à leur avis, cet investissement aurait dû suivre l'usine d'assemblage au Québec.

Pour le directeur de Hyundai pour l'Est du pays, M. Bernard Latrille, jamais au cours des négociations avec les gouvernements au sujet de l'usine d'assemblage il n'a été question d'implanter le nouveau siège social au Québec.

« La question ne se posait même pas, il n'y a plus un seul manufacturier automobile qui ait son siège social au Québec », a-t-il lancé.

Le siège social torontois emploiera environ 170 personnes, il cohabitera avec le centre de distribution de la production en Ontario.

◆ $ 52 millions

millions. En 1985, 149 producteurs ont produit 130,000 tonnes de betteraves à sucre.

Pour sa part, le porte-parole du Front commun pour la survie de la Raffinerie, M. Carl Hébert, un employé-cadre de l'entreprise, a transmis hier un télégramme au ministre Pagé pour l'inciter à éviter « une décision précipitée » dans ce dossier. Le Front commun regroupe 24 organismes intéressés à l'avenir de l'entreprise (syndicats, chambres de commerce, association de producteurs).

M. Hébert a rappelé qu'au cours de la dernière campagne électorale, le Parti libéral s'était engagé à créer un comité spécial sur l'avenir de la Raffinerie. Des représentants des travailleurs seraient invités à faire partie du comité, selon l'engagement électoral libéral.

M. Hébert a déploré n'avoir pas pu rencontrer le ministre de l'Agriculture lorsque ce dernier est venu visiter l'entreprise la semaine dernière.

Un autre ardent défenseur de la Raffinerie, le député péquiste de Verchères, M. Jean-Pierre Charbonneau, estime que la vente de l'entreprise d'État à Lantic constituerait « une catastrophe économique ».

Selon M. Charbonneau, si jamais la transaction se fait, il s'agira d'une « vente à rabais d'une entreprise gouvernementale qui pourrait aisément devenir rentable ».

Le député de Verchères établit à $ 225 millions les pertes réelles du gouvernement si jamais la transaction devait se faire selon le schéma prévu.

◆ McNeil Mantha

une expansion soutenue du bureau de Toronto, souligne M. Desaulniers, notre objectif étant d'y prendre aussi une place importante sur le marché des options. »

Le volume obligataire transigé par McNeil Mantha a par ailleurs augmenté de 70 % l'an dernier pour atteindre près de $ 7 milliards. « Notre service institutionnel des obligations prend de plus en plus d'importance et avec les ajouts de personnel prévus, il y a une croissance importante à en espérer. »

M. Desaulniers considère aussi augmenter le nombre de représentants des services aux particuliers, lequel a doublé l'an dernier alors que le revenu brut généré augmentait de 119 %.

Pour ce qui est des résultats de Disnat, le courtier exécutant filiale à part entière de McNeil Mantha, ils ont dépassé les objectifs avec un chiffre d'affaires qui a doublé en un an. Disnat sert maintenant plus de 7,000 comptes de particuliers et 11 institutions financières.

« Nous ne pouvons que nous réjouir de cette acquisition qui contribue aux bénéfices de McNeil Mantha », commentait M. Desaulniers. « Cette filiale progresse au même rythme que la maison mère et n'a pas encore atteint son plein potentiel. La base de clientèle s'élargit continuellement avec la sensibilisation de la population aux marchés boursiers. Et même la concurrence des banques et sociétés de fiducie joue en notre faveur en éveillant les gens au phénomène du courtage à escompte. »

Il y a un seul secteur pour lequel les objectifs ne sont pas numériques mais qualitatifs, poursuivait M. Desaulniers, et c'est celui de la prise ferme et des financements publics. « Nous sommes très fiers de notre écurie, soulignait-il, avec des titres comme Cascades, Datamark. Nous demeurons très sélectifs dans le choix des titres offerts, car les entreprises bien gérées en croissance sont les plus susceptibles de faire appel à nouveau à nos services. »

En somme, McNeil Mantha compte jouer sur tous les fronts pour assurer sa croissance au cours des prochaines années et ne ratera pas une occasion de développer de nouvelles activités. C'est ainsi que l'on vient d'ouvrir un service distinct de recherche et de transactions sur métaux précieux adressé aux utilisateurs et producteurs de ces métaux.

« C'est un luxe que je ne me serais pas permis il y a quelques années, commente M. Desaulniers, mais plus on grossit et plus il y a de nouvelles occasions d'affaires. »

Sans avoir recours à l'épargne publique, M. Desaulniers croit que les profits et des marges de crédit plus étendues seront suffisantes pour maintenir le capital de la firme à la hausse. Il n'est, bien sûr, pas question de versement de dividendes. « Nous sommes trop jeune pour cela », concluait-il.

La Banque Mercantile du Canada

VEUILLEZ PRENDRE NOTE que le 24 janvier 1986, la Cour supérieure du Québec, district de Montréal, a ordonné, en vertu de la Loi sur les banques, aux fins des assemblées extraordinaires des détenteurs d'actions privilégiées catégorie A, en tant que catégorie, des détenteurs d'actions privilégiées catégorie A, série 1, en tant que série, et des détenteurs d'actions privilégiées catégorie A, série 2, en tant que série, de La Banque Mercantile du Canada devant avoir lieu le 31 janvier 1986, que le quorum requis soit réduit à 30% des actions en circulation de cette catégorie et de ces séries, ces actions devant, dans chaque cas, être représentées en personne ou par un fondé de pouvoir.

Le présent avis est remis en vertu des conditions de l'ordre susmentionné.

La vice-présidente et secrétaire,
V. M. HENDERSON

Montréal (Québec)
le 24 janvier 1986

NORANDA
INC.

AVIS DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration de Noranda Inc. a déclaré un dividende trimestriel de deux dollars trente-sept cents et demi (2,375 $) l'action en devises canadiennes dans le cas des actions privilégiées en circulation, convertibles et rachetables, à dividende cumulatif, 9½%, série A, payable le 12 mars 1986 aux actionnaires inscrits au livre des actions le 14 février 1986.

Par ordre du conseil,

Le secrétaire,
B. H. Grose.

Toronto (Ontario)
Le 15 janvier 1986

Pour ne pas avoir tous vos sous dans le même panier pensez au REER Dynamique

dont la croissance moyenne annuelle au cours des 10 dernières années s'est élevée à 19,5% par an.

Sur cette base, une cotisation de $1 000 par an pendant 10 ans, représenterait aujourd'hui un capital accumulé de $30 264.

La contribution REER annuelle.

En ce moment beaucoup de gens s'apprêtent à investir une somme d'argent dans leur REER par prévoyance pour leur retraite tout en réduisant les impôts qu'ils auront à payer.

Cette année encore, beaucoup placeront leurs économies dans un certificat de dépôt garanti (CDG).

Et pourtant.

Il y a tellement d'autres véhicules de placement qui seront probablement plus rentables à long terme.

Comparaison du rendement du certificat de dépôt à celui du REER Dynamique.

Revenons au bon vieux temps de décembre 1975 pour comparer l'évolution de $1 000 placés dans un CDG, et $1 000 placés dans un REER Dynamique.

Croissance de $1 000 sur 10 ans

calculée sur la base d'un placement initial de $1 000 avec gains en capital, dividendes ou intérêts réinvestis et composés pendant 10 ans, de décembre 1975 à décembre 1985.

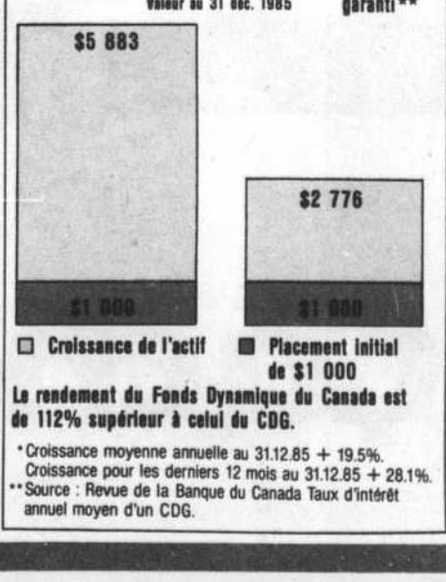

Le rendement du Fonds Dynamique du Canada est de 112% supérieur à celui du CDG.

* Croissance moyenne annuelle au 31.12.85 + 19.5%. Croissance pour les derniers 12 mois au 31.12.85 + 28.1%.
** Source : Revue de la Banque du Canada Taux d'intérêt annuel moyen d'un CDG.

Le Fonds Dynamique du Canada, c'est quoi?

C'est un fonds commun de placement où l'argent est investi en titres de participation (actions ordinaires) d'une quarantaine d'entreprises canadiennes de tout premier ordre.

Des compagnies telles que Banque de Montréal, Alcan, Canadian Tire, Domtar, Canadien Pacifique, Stelco, Shell, parmi les mieux connues.

La performance à long terme du Fonds Dynamique du Canada est l'une des meilleures dans l'industrie des fonds communs de placement. Au cours des 10 dernières années, la croissance annuelle moyenne a été de 19,5% par an.

Une gestion exemplaire.

Gestion Fonds Dynamique Ltée fut établie en 1979 dans le but de fournir à des clients particuliers et institutionnels, des fonds de placement à frais modiques de gestion gérés par des professionnels hors pair.

Gestion Fonds Dynamique qui administre les fonds d'investissement du groupe Dynamique, est une filiale des conseillers en placement Beutel, Goodman & Company Ltd., une maison reconnue comme l'une des plus prestigieuses parmi les gestionnaires de portefeuilles au Canada. C'est Beutel, Goodman & Company qui gère les portefeuilles des fonds du Groupe Dynamique, dont le premier, le Fonds Dynamique du Canada, était lancé il y a 28 ans.

Aujourd'hui ce sont toujours les mêmes personnes qui prennent les décisions de placements et c'est cette constante de gestion qui explique aussi la performance à long terme du Fonds Dynamique du Canada.

Un coût modique.

Tous les fonds du groupe Dynamique sont vendus sans frais d'acquisition. Il n'y a aucune commission à payer. Chaque dollar versé est investi intégralement. Seuls des frais fixes marginaux de gestion sont imputables.

La redevance fiduciaire annuelle pour administrer un REER Dynamique est de $30 – si cette redevance est payée séparément le montant devient déductible d'impôt.

Cotisez dès maintenant.

Avec un REER Dynamique, vous pouvez vous bâtir un revenu de retraite considérable tout en réduisant vos impôts dès cette année.

Un REER Dynamique vous permet d'assurer une saine diversification de vos investissements, tout en étant confiant de savoir que votre argent sera placé de façon sûre et rentable et qu'il vous rapportera un accroissement de capital qui pourrait devenir une somme d'argent considérable à long terme, pour votre retraite.

Comme vous n'avez que jusqu'au 1er mars 1986 pour nous remettre votre cotisation REER et profiter de cet abri fiscal pour 1985, appelez-nous pour obtenir le prospectus et la réponse à toute question que vous pourriez avoir. Nous sommes là pour ça.

A Montréal : **(514) 842-1416**
Ailleurs au Québec : **1-800-361-5149**
Ailleurs au Canada : **1-800-268-8186**

Les fonds du Groupe Dynamique ne sont vendus que par prospectus. Seuls les fonds suivants sont accessibles aux REER : Fonds Dynamique du Canada, Fonds de Revenu Dynamique et Fonds d'Epargne Dynamique.

La Gestion Fonds Dynamique Ltée
1110 ouest rue Sherbrooke, Suite 604, Montréal, Québec H3A 1G8

Veuillez m'envoyer gratuitement l'enveloppe contenant toutes les informations sur les REER Dynamique.

NOM
ADRESSE
VILLE CODE POSTAL TÉLÉPHONE

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

L'indice gagne 8 points

VANCOUVER (PC) — Les cours ont évolué sur une note irrégulière hier à la Bourse de Vancouver et les échanges ont porté sur 13,467,133 actions.

On a dénombré 313 titres gagnants, 263 perdants et 409 stables.

L'indice général a clôturé à 1416.30, une hausse de 8.03 points sur la clôture précédente.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
8,03	13,5	313
1416,30	1,2	409
		263

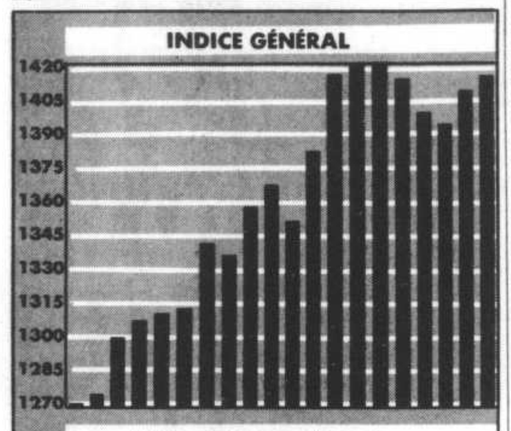

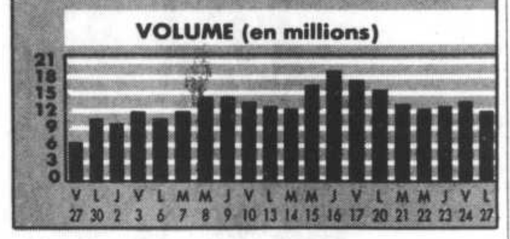

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ABS res i	2000	30	30	30	—4
Aaron Mng	4000	30	30	30	
Abaton i	13500	95	90	94	—1
Aby inv a i	14500	8	8	8	
Aby inv b i	1500	16	16	16	
Aber res i	2017	55	50	50	—5
Abo oil corp	6000	80	76	80	+8
Acacia mn i	5000	20	20	20	
Academy i	1000	40	40	40	
Accgrph i	34000	180	160	160	—10
Achats i	11780	90	85	85	+5
Acheron	750	27	27	27	
Achilles i	50400	121	115	115	—1
Achilles w i	39000	43	40	40	—2
Acorn res i	10500	40	36	36	—1
Acquest i	10000	23	20	22	
Ad dome i	1500	131	131	131	
Adams i	26000	35	33	35	
Adaptve tc	5000	60	60	60	
Admiral i	z100	7	7	7	
Adnarn i	30850	30	25	30	
Adola i	31000	58	50	50	—4
Adola w i	12000	17	16	16	—1
Adore rs i	13300	102	95	102	+2
Adriatic rs i	2000	22	22	22	
Adv aero i	500	50	50	50	
Aegis res i	339500	50	41	50	+10
Aerolift inc	4500	80	80	80	+1
Alamo dev i	3000	45	42	45	+3
Alban exp	2133	28	28	28	
All Energy	500	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Alclare res i	500	32	32	32	
Algo res i	19000	45	41	41	—2
All star i	4000	30	27	30	+2
Allure rs i	2500	45	44	44	—1
Alotta res	8500	125	121	121	—14
Alpha i	20500	35	31	32	+2
Altar gold i	6000	28	25	25	
Ambraust i	3000	19	19	19	
Amble res i	17900	103	95	100	+5
Amca res	2000	70	68	68	—1
Amr aa i	13500	25	23	25	+1
Amer tec i	30307	180	170	175	—8
Am vol i	11000	21	18	20	
Ameroil i	14000	98	90	90	—8
Amhawk	29000	14	13	13	
Amir mine i	5800	100	95	100	+5
Ampac rs i	1000	130	130	130	+8
Amstar i	9000	80	74	80	+5
Andaurex	4000	35	35	35	
Androne rs i	500	45	45	45	
Anglo cdn	17500	40	40	40	
Anglo Bom	11550	100	95	95	
Ansco bc i	16000	48	44	44	+1
Applied i	32800	155	140	149	—1
Arabesqu i	1666	22	20	22	
Arbor res	28250	296	240	296	+61
Arctic Red	4000	34	34	34	
Argenta i	2000	40	40	40	
Argentex i	60600	245	235	235	
Argo dev	500	85	85	85	
Argonaut i	3500	34	32	33	+1
Aricana i	3100	140	135	135	—5
Aries res i	2000	60	55	60	
Arivaca sil	6597	85	80	85	
Arizona svr	7800	65	65	65	—1
Ark la tex i	2500	80	80	80	—5
Armeno i	3500	163	162	163	+1
Armor Dv i	12900	34	33	33	+1
Arthurian i	15500	32	32	32	
Artino res i	1000	26	26	26	
Ashcrft i	13000	27	20	20	—5
Asitka res i	21100	155	135	155	+20
Aspen grv i	2000	61	61	61	
Atlantic	z333	8	8	8	
AU res i	5750	30	29	29	+4
Auckland i	12500	20	20	20	
Aurex res i	31942	85	73	83	—2
Avaln i	10000	16	16	16	+2
Avanc intl i	10000	26	26	26	
Avino mns	2500	225	225	225	+5
Avino w a	1000	35	35	35	+3
Awesome i	1500	30	28	28	
Axiom int i	4700	380	370	370	—5
Azure res	2040	18	18	18	
BC res	14860	201	200	200	—2
BC Tel	300	$25¾	25⅝	25¾	+ ⅛
Backer res i	500	85	85	85	
Baho res i	2000	70	70	70	
Balco ind	1500	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Banbury	2400	40	40	40	
Banco res i	7600	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Bank BC	7607	$5¾	5½	5¾	
Banqwest i	8500	32	30	30	—6
Bar res	3000	65	60	60	
Baroque i	35000	63	61	61	+5
Barsand i	26000	57	50	55	+15
Bathurst N	1000	65	65	65	
BDC ind i	109900	60	50	55	—5
Beau pre i	1580	60	60	60	
Beaufield i	22600	170	130	148	—27
Beaver res	2500	150	147	147	+7
Belmont	2700	85	80	85	+15
Belmoral	5850	315	310	315	+5
Bentley rs i	1000	75	72	72	+2
Berglyn i	185200	147	120	140	+22
Berkley i	1800	130	120	120	
Berle res i	159000	33	26	30	+4
Berm sh i	9500	16	15	15	
Beverly i	1900	325	320	320	+10
Big i dev i	4500	24	23	23	
Big m i	25000	64	58	60	
Big m w i	18000	10	8	8	
Bighrn i	42700	99	85	97	—2
Bigstn mnr	5000	28	26	28	+2
Billikin res i	1500	45	45	45	
Bishop mn	7000	111	110	110	
Bison pete	z200	82	82	82	+12
Bitec dev i	2500	78	75	75	
Blue diamd	3000	9	9	9	
Blue ridge i	2000	23	23	23	
Bondell rs i	z1	30	30	30	
Borkn ind i	3000	15	15	15	
Bouldr mt i	35000	87	80	81	—4
Bowes lv i	7500	18	18	18	
Brace res	4200	37	36	37	+2
Bradsue i	2000	44	44	44	
Brahma rs i	4000	45	45	45	
Breakwtr	7166	$7½	7⅛	7⅛	— ⅛
Brent res	1100	45	45	45	
Brentwd i	2000	26	26	26	+1
Bresea i	9700	165	145	150	—5
Brewmstr i	30550	125	120	121	+2
Brigade i	19000	32	28	28	—1
Brt pac i	3900	227	227	227	
BRO res i	8000	60	57	59	
Brohm rs i	27500	70	64	70	+10
Brower i	8000	24	24	24	
Brt slbk b q	19665	35	30	30	
Buena ex i	25500	36	36	36	+4
Bullet gr i	1000	27	27	27	—2
Bunyoro i	1000	152	152	152	—13
Burlingtn i	3000	8	8	8	
Burmac i	7001	16	14	14	—3
Burndale i	12000	15	13	13	—2
Burnt gold i	1200	30	30	30	
Butec intl i	10500	35	31	35	
Butler mtn i	5000	40	37	37	—1

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CIS tech	7740	512	495	500	
CT expira	258000	39	31	39	+8
Caara vent i	6500	75	75	75	
Coche d or i	7000	83	70	70	—13
Cactus i	10000	40	37	37	—3
Cactus w i	14000	5	4	4	
Calaveras i	8700	8	8	8	
Caldera i	8000	49	45	49	—1
Caledonia	z200	35	35	35	
Caliente i	8500	140	130	140	+15
Collex ent i	100	200	200	200	—1
Colnor res	9833	80	77	77	—2
Colnor rs w	18500	20	17	17	—3
Colpine i	2500	17	17	17	—2
Calypso dv	8100	18	18	18	
Cam net i	8700	210	200	205	+5
Cam nt w i	4800	31	30	31	+6
Con tel cm i	1500	17	17	17	
Conamera i	8000	55	53	53	—2
Conamex i	1000	13	13	13	
Canbec res	1000	27	27	27	
Candol i	114652	153	140	140	—11
Candrado i	1500	85	85	85	+5
Caneco aud	6700	212	210	210	
Canreos i	59200	72	65	65	
Constat i	7000	69	65	66	+1
Canuck rs i	17000	270	260	268	+2
Cape res i	6000	25	20	25	
Capella rs i	4500	21	21	21	—1
Capilano i	21000	42	37	42	+2
Capri res i	9000	20	20	20	
Cap cons i	2750	20	18	20	
Caravelle i	500	51	51	51	
Care pnt i	6500	98	95	98	
Carina i	3500	60	60	60	
Carlin res	z250	54	54	54	
Carlson i	7000	82	80	80	—2
Carmac i	12000	26	25	25	
Carrera i	5500	66	62	62	—6
Cascdia i	2500	32	32	32	+2
Cassidy i	1000	70	70	70	
Catear o i	5000	22	17	17	—6
Catlow res i	3500	22	22	22	
Cdn arctic i	3000	28	28	28	+2
Cdn contl i	1000	16	16	16	—4
Cdn eagl i	13400	550	440	550	+110
Cdn ferrite	38215	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Cdn futrty	z6	39	39	39	
Cdn pawne i	4000	23	23	23	—2
Cdn prem i	52200	350	315	320	+5
C prm wi	165400	98	82	82	—8
Cdn united	11400	155	148	155	+5
Celebrity i	2000	12	12	12	
Celico Res	6000	70	68	68	+18
Cntrl crude	37000	55	35	55	+21
Centurion i	2500	250	250	250	
Chalice r i	149000	1	1	1	
Channel	5625	70	70	70	—5
Chapel res i	6000	27	27	27	+1
Charlim ex i	2000	35	35	35	
Chatwood i	30000	24	23	24	+2
Cheryl res i	2300	52	50	50	
Chevy dev i	2500	25	25	25	
Chap cmp i	24835	$13⅛	13⅛	13½	
Chutine rs i	7000	20	20	20	
Chutine w i	2500	1	1	1	
Citco pr a	z206	43	43	43	
Claymore	7000	45	45	45	+2
Coast rang i	2200	50	50	50	
Cobra w i	9000	16	16	16	
Cobra ent i	4500	172	170	170	+5
Colby Mns	8300	130	115	130	+20
Colfax engy	6000	38	35	35	
Collins res i	6500	25	24	25	
Colossi i	10000	29	29	29	
Comox i	1000	40	40	40	—2
Compu stt i	2000	110	105	105	
Concert rs i	1600	210	210	210	—10
Concord i	2500	25	25	25	
Condoka i	4000	54	51	54	+1
Conquest i	2000	180	180	180	
Cons Borier	2300	175	175	175	+3
Cons bel i	8000	36	36	36	
Cons bndry	1000	20	20	20	
Cns brx wi	20000	6	6	6	+1
Cons brx i	16500	29	29	29	+1
Cons cima	z150	33	33	33	
Cons cinola	2000	265	260	260	—10
Cns explr i	3100	59	59	59	—1
Con Five Str	2500	45	45	45	
Con frd i	18500	65	52	65	
C indescr i	3000	95	92	95	—1
Cons intl pt	400	280	275	280	+20
Cons knoby	1000	51	51	51	
C paymstr i	2000	25	25	25	
Cons sea i	2900	45	44	44	+4
Con Slr Butt	1000	29	29	29	+3
Cons svr std	1000	82	82	82	+7
Consol i	9500	16	15	16	
Contact ven	5000	21	21	21	
Contour	12500	170	160	161	—9
Contour w	4000	76	65	66	
Conversn	30825	$6½	5¾	6⅛	+ ⅜
Copcon vrk	20000	15	15	15	
Copr stoc i	5000	59	56	56	—2
Coral eng i	9500	104	100	101	+1
Corinth i	500	35	35	35	+5
Corncpia i	42400	460	440	450	+10
Coronado i	10000	37	36	37	
Coronet rs i	4200	205	200	205	+15
Cosmos res	17300	50	49	49	—1
Cous creek i	8500	40	35	35	—2
Cove engy	5000	56	56	56	—6
Craven res i	5500	40	38	40	
Cream svr	3900	87	85	85	
Crossland	z1	61	61	61	
Crowder i	5100	135	130	130	—10
Cruisr mnrl	9000	45	40	45	
Cumbrlnd i	3000	70	65	69	
Currie i	500	78	78	78	
Cusac Ind	8050	145	140	140	+5
Cutlass res i	1000	320	320	320	+5
DK platm i	7000	35	33	33	—1
Dar Val	12100	248	240	245	
Dafrey res i	1500	25	25	25	
Dakota i	67500	21	20	20	+1
Danstar rs i	3500	35	33	35	
Dasher res	1200	110	110	110	+2
Dassen gld	7500	50	50	50	+4
David Mnrl	6400	70	65	70	+5
Del norte i	5000	24	20	24	+4
Delaware i	2000	45	41	41	—8
Denar mns i	5500	30	30	30	
Dentonia i	1000	27	27	27	
Dia met i	500	24	24	24	
Diamond i	2500	75	69	69	—11
Diepdm mn	2000	59	55	59	+4
Diverstd wi	47000	26	22	26	+1
Diversfd i	10100	150	145	150	
Dolphin i	2500	39	39	39	
Domego i	4500	35	32	32	—3
Dragoon rs	12900	43	40	40	
Dual Res	1000	205	200	205	+5
Duke mnr i	5000	35	35	35	
Dunganon	19000	120	111	117	—2
Duration i	7000	70	70	70	—2
Dusty Mac	3200	102	100	102	+7
Dyntrncs ls	5000	105	100	105	+5

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ELE egy i	4500	30	30	30	+2
ESI ind w i	3000	55	55	55	—5
ESI ind i	2400	310	300	310	+10
East west i	7200	200	190	195	
Eastn lts i	1000	16	16	16	—1
Eastn mn i	10000	37	35	35	—3
Eden res i	3500	90	85	85	
Edgewatr i	500	145	145	145	
El dordo	10000	31	30	31	—2
El paraiso i	4000	12	12	12	
Eldorado	2000	5	5	5	
ELE eg w i	21000	6	5	6	
Electra nw	7300	80	80	80	+5
Electra i	23000	25	22	23	—5
Elektra pw	15560	39	35	39	+4
Elite res i	3000	35	35	35	
Emrald isl i	1000	40	40	40	
Emrld lk i	1000	300	295	295	
Endurance i	4000	80	80	80	+10
Energex	20200	71	70	70	
Enfield i	136600	135	111	130	+25
Epoch cap	500	50	50	50	
Equinox i	100	120	120	120	—3
Equinox r i	7000	2	2	2	
Equivest i	4500	350	325	350	+30
Erickson	1300	340	340	340	+10
Esperanza	700	50	50	50	
Eureka res i	z400	43	43	43	
Euromin i	1000	58	55	58	+2
Everest rs i	8300	135	125	125	—5
Ewing oil i	10500	16	16	16	
Extotal i	3500	43	43	43	
FM res i	16000	75	71	73	+1
Fairlady i	5000	75	75	75	
Falcon res i	2000	20	20	20	
Ferber i	6400	105	100	100	—15
Fibertech i	800	145	140	145	+10
Fiberaest i	1000	315	310	310	
Field pete i	1000	25	25	25	
First allied	18000	63	57	60	+2
First cdn i	800	111	111	111	+3
First china	7500	35	31	35	+6
Frst devon	3000	60	60	60	
Frst gnrtn i	11600	230	220	230	+10
Fleck res	14750	500	455	455	—40
Fleetwood i	12000	100	99	100	+1
Flow res i	2000	33	33	33	
Fontana i	20000	48	45	48	—1
Force res i	41000	85	80	80	+5
Foremost i	7000	24	21	24	+3
Forester i	5500	50	50	50	+4
Fort knx wi	30000	11	10	10	
Fort knox i	32500	50	45	45	—5
Freemont i	2501	48	47	47	
Freeway	11200	50	50	50	
Frontnd i	26450	76	75	75	+1
FTI food i	z170	58	58	58	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactic	900	$10½	10¼	10½	
Galactic I	2000	$8	8	8	+ ¼
Gallagher i	2500	45	45	45	
Gallant i	24107	115	110	115	+10
Galveston	14100	310	300	300	—20
Gamin res i	39000	69	60	66	+7
Gator res i	1000	13	13	13	
Gemini tc i	5300	160	135	150	—20
Gen allied	2750	65	65	65	—5
Gen system	29000	94	89	92	+12
Gen wstrn i	1600	40	35	40	
Genesis i	23000	40	35	40	+7
Genisi w bi	30000	10	9	10	+4
Genoveva i	2500	10	10	10	
Geo data i	1000	15	15	15	
Geodome	2100	165	165	165	
Geostar i	8500	25	24	25	
Geotech i	2400	105	103	105	+5
Gerle gold i	8000	35	33	33	—5
Gladiatr i	1000	19	19	19	
Glenora i	28501	38	35	38	+3
Glitr gld i	102000	38	35	38	+5
Glitter w i	140000	11	8	10	+3
Glow res i	2500	95	90	95	+5
Gld brdge i	5000	16	16	16	
Gld std	10000	36	35	35	—2
Gold star i	2500	25	25	25	—2
Gld texas i	49600	225	205	211	+11
Gld medal i	5500	31	31	31	
Goldbelt	2200	130	125	125	+4
Goldbrae i	2000	95	95	95	+5
Goldn bear i	8700	70	60	70	
Gldn chnc i	500	55	55	55	
Gldn cn i	30500	28	25	28	+4
Gldn crwn i	3000	30	30	30	—2
G dawn i	4500	28	28	28	+3
Gldn div i	1000	21	21	21	+7
Gldn eye i	3000	70	70	70	+5
Gldn grp i	20974	420	395	395	—15
Gldn gr wi	85200	205	180	180	—20
Gldn hope i	60100	$6½	5⅝	5⅝	— ⅞
Gldn key i	11500	55	52	53	+2
Gldn knight	8600	$9½	8⅞	8⅞	— ⅝
Gldn lake i	2000	70	70	70	—10
Goldn lion i	32000	400	390	390	—10
Gldn news i	6750	48	45	45	—2
Gldn north	10333	225	210	225	+5
Gldn pond i	42800	80	75	77	+5
Gldn p i	34000	50	41	41	—4
Gldn quail i	32500	85	80	83	—4
Gldn ql wi	5000	21	21	21	
Gldn rim i	28500	105	100	103	+3
Gldn rule	4400	235	214	235	+35
Gldn scept	600	9	9	9	
Gldn sevil i	2000	40	40	40	—1
Gldn shld i	31900	200	192	192	—8
Gldn shl wi	7000	60	60	60	
Gldn state i	6000	29	28	28	—1
Gldn vale i	2000	40	40	40	—1
Gldnbel res	8600	445	425	440	+15
Goldera i	1700	90	85	85	—15
Goldrich	2000	26	25	26	—3
Goldsil i	40650	440	415	425	—5
Goldstack i	700	90	90	90	
Goldstrem i	8000	230	225	230	—5
Goldwest i	7500	28	28	28	
Goldwinn	1100	44	44	44	
Goliath gld	1500	$9¾	9⅝	9¾	
Good hope	1000	220	220	220	
Gosson res i	5500	10	10	10	
Granada i	36000	31	29	31	
Granby rs i	3500	30	28	28	
Grd trunk	6500	45	40	44	—1
Grandvw i	44875	$9¼	8¾	8¾	— ⅝
G I brew ri	5000	1	1	1	
Greenwell i	6500	29	29	29	—1
Greyhawk i	6000	40	38	38	—2
Grom res i	4200	260	240	250	+15
Groton i	5000	17	15	15	—2
Guardian i	2000	34	34	34	+4
Guld res i	z1	30	30	30	
Gulf Cda	z1750	$20⅛	20⅛	20⅛	
Gulf titan i	7660	285	280	285	+5
Gunflint i	6500	72	70	70	—3
Gyro egy i	5500	36	35	36	+1
HTR ind i	700	430	430	430	
Hallicrft i	z100	42	42	42	
Hallmark	3500	57	55	57	—3
Hambr i	32000	37	35	35	
Happy res i	800	130	130	130	—10
Hargor i	12000	45	40	45	+7
Harlin res	16500	78	70	75	+10
Harwin ex	11000	33	30	30	—6
Haultain i	2000	53	53	53	
Hathorn i	5000	45	40	45	+10
Heaston i	2500	35	34	35	+1
Hector res i	7000	118	118	118	+3
Helix systm	11300	180	175	180	+8
Hemisphr	5000	75	75	75	
Hemlo exp i	3500	24	22	24	+3
Herdis intl i	1700	66	65	65	
Heron res i	10500	13	10	10	—1
Hi tech i	15000	41	38	40	+2
Hi Cor	5500	13	13	13	
High rsrv i	1333	48	48	48	
High rise i	11300	110	102	102	—4
Hiland Crw	20910	405	380	390	—15
Hollycroft i	1000	80	80	80	—5
Homestd i	1000	22	22	22	
Hoyle rs i	9500	27	25	25	—2
Hudsn rs i	10000	6	6	6	
Humboldt	60000	17	16	16	
Hur rescue	4000	84	80	82	—2
Hycroft rs i	17900	315	310	315	+15
Hydro hm i	1000	32	32	32	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IBS tech i	3400	83	75	83	+7
Ican res i	13700	160	150	155	+10
Ice Station	3500	26	25	25	
Imco res i	4700	58	58	58	+1
Impala i	96358	35½	24	24	—1
Imp Metls	15200	155	142	153	+18
Independ pet	5600	42	42	42	—3
Indn rv i	10800	120	112	120	+8
Indigo tech	7100	43	35	35	—8
Inlnd recov	9500	99	95	99	+2
Inlet res i	9000	38	38	38	
Inter globe	10500	102	95	100	—2
Intr oceanc	12500	70	66	66	
Intr pacif i	2000	65	60	65	
Interlake	18500	92	88	90	+8
Intl belvu i	24833	42	36	39	—1
Intl corona	10400	$16	15½	15½	+ ⅛
Intl crna wi	3000	$8⅝	8⅛	8⅝	+ ⅛
Intl dmascs	29500	64	60	64	+7
Intl domst i	600	40	40	40	—2
Intl flyer i	750	60	60	60	—1
Intl focus i	33100	165	150	165	+13
Intl focus wi	15500	19	15	17	+4
Intl hrs	9866	$5½	5	5	— ⅛
Itl lonarc	3429	6	6	6	
Intl laser i	52000	90	86	88	+2
Intl mai i	2000	29	29	29	+1
Intl march	106871	253	230	237	—20
Intl mrch w	48200	100	90	93	—7
Intl medicl	1000	26	26	26	
Intl megain	2000	45	43	43	—2
Intl north	1000	220	216	220	
Intl nutritn	6001	140	135	140	
Intl pharm	5000	75	75	75	
Intl phasor i	3500	12	12	12	—2
Intl phnx en	1000	52	50	50	—2
Intl prism	4250	33	32	33	+1
Intl rhodes	3500	36	36	36	—1
Intl royaln i	900	13	13	13	
Intl santana	8500	69	64	69	+1
Intl shasta	46000	39	34	35	+1
Intl sigma i	3950	104	100	104	+4
Intl Stanrd	3300	68	68	68	+6
Intl string	300	500	475	475	—37
I thundrwd	2500	20	20	20	
Intl tillex i	11150	$14⅞	14⅝	14⅝	+ ½
Intl train i	2420	24	23	23	
Intl westwrd	8000	15	13	15	+2
Intl wildct i	8334	40	36	40	
Intl wldrse i	3000	51	50	51	+3
Iona ind	5500	60	55	60	+4
Iris res i	19900	105	90	90	—9
Iron horse i	22500	40	34	40	+3
Island mn i	18400	70	67	70	+6
Island tec i	2500	26	26	26	
JC intl ai	8100	130	130	130	
Jackfish i	24000	51	35	49	—6
Jaina res i	51000	13	13	13	
James ind i	3000	105	100	105	+5
Jantar a i	11500	30	30	30	
Javelin int	723	360	360	360	
Jetta res i	21500	70	63	70	+8

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Koaba res i	2000	100	98	100	
Kola explor	z183	11	11	11	
Kam creed i	7000	35	35	35	
Kangeld i	7000	75	75	75	
Kelly kerr i	7000	26	23	26	+6
Kerrisdal i	23500	75	70	72	—3
Kerrisdal wi	94500	12	9	11	—1
Kerry mng i	9000	42	42	42	—2
Kettle river	10100	85	81	85	+5
Keystone i	3000	42	42	42	+2
Kidd res i	5000	13	12	12	+1
Kinai tec i	8000	23	20	20	—3
King sol i	9000	55	55	55	+2
Kleena kln i	1000	50	50	50	
Kwik prod i	3000	512	480	512	+12
La Teko res	5500	140	131	131	—1
Lady robn i	12000	35	32	35	+3
Lake vntr i	2000	48	48	48	
Lasir gold i	4500	65	60	65	
Laurel ex i	43600	120	115	120	+3
Lawrnce i	10000	20	19	19	—1
Leadrs eq i	6500	45	42	42	
Lear oil gs i	8000	32	32	32	+1
Leo res i	750	50	50	50	—5
Lev scntfc i	580	$13	12¾	12¾	— ⅛
Levelland i	4000	20	20	20	
Levengd i	9000	75	75	75	—2
Levon res	1700	$5½	5⅛	5⅛	— ⅜
Levon w	4800	110	100	100	—10
Liberty bll i	2500	50	50	50	
Lifetrnd i	11550	500	480	495	+5
Lighths i	5000	25	25	25	
Lightng i	10000	52	50	51	—1
Limoges i	5500	79	76	76	—4
Link res i	1000	150	150	150	
Lintex min i	2500	18	18	18	
Lionheart i	500	$5¾	5⅝	5⅝	+ ⅛
Little bear i	2000	40	40	40	—5
Loadmstr i	27125	390	380	390	+15
Lockwood	1000	63	63	63	+3
Lode res i	11760	130	125	130	
Logan i	1000	40	40	40	
Logo res ltd	2000	38	38	38	+1
Lohs sintl i	2000	150	136	150	+14
Lone jac i	23000	190	182	188	+4
Lone jac wi	3500	65	63	65	
Lone star	11000	8	8	8	
Longboat i	2500	21	19	19	
Longrch i	16900	155	125	125	—30
Loredi res i	10000	10	10	10	
Lucky strk i	9000	26	26	26	
Lunar res i	1000	40	40	40	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MGM res i	25500	60	57	60	
Mac am res	2400	75	75	75	
Macmilln e	64100	115	95	115	+23
Magenta w	20000	3	3	3	—1
Magic 3 i	2100	185	180	180	—5
Magna vnt i	1000	65	65	65	
Magnus rs i	13000	45	40	45	+6
Mahogany i	20685	475	465	470	+5
Majorem i	1000	10	10	10	
Majortec i	1500	25	25	25	
Malrtic hyg	150	$16½	16½	16½	
Mandarin	4500	150	147	150	
Mandusa i	6900	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Manito rf i	17400	155	150	150	
Mansn crk i	4000	60	60	60	—5
Maple lf i	12000	15	14	15	+2
Mariah res i	9300	174	170	174	+2
Marietta	26000	45	42	42	—1
Marinr ex i	400	145	145	145	
Marshall i	1000	40	40	40	
Mary ellen i	1200	63	63	63	+3
Mascot Gld	1400	355	340	340	—5
Massive en i	4650	450	385	450	+65
Massive wi	7000	15	15	15	+1
Maverick	8500	92	90	90	—5
Mcnellen	3300	110	105	105	+3
MDC fncl i	31500	35	32	32	—2
Melinga i	7000	280	280	280	+5
Melrose rs i	1000	36	36	36	
Menika i	1000	49	49	49	
Merfin res i	500	80	80	80	
Meridor	7952	55	50	55	+5
Merit res i	9000	37	37	37	
Metoil rs i	7000	68	65	65	
Metro ind i	2700	135	130	130	+20
Michael rs i	900	32	32	32	
Micham i	6500	85	80	80	—4
Mid Mtn	10000	7	7	7	
Mid canada	6500	38	38	38	+4
Midnapr i	21000	77	69	75	+7
Mignt stfwr	49600	270	225	230	—25
Mikado rs i	3600	180	175	180	+10
Millrock a i	5000	48	45	46	+1
Minerex i	1500	210	200	210	+5
Mineta i	18000	41	39	41	—2
Mintel intl	64000	53	50	51	—2
Mistral res i	6000	15	15	15	
Module res i	6500	28	27	28	
Molco ind	10000	3	3	3	
Monica res i	8000	52	50	51	
Mono gld i	9500	103	90	103	+13
Monogrm	500	50	50	50	
M chris i	139242	110	92	100	+10
Monte w i	88000	18	13	15	+3
Moonshin i	7500	10	10	10	
Morgain i	16000	69	64	66	—3
Morgain wi	22000	25	20	20	
Mosaito crk	3100	37	36	36	
Moss res i	3000	40	40	40	—3
Mtn West	102118	110	95	115	+15
Mt Calvery	7100	63	60	63	+3
Mt Emily i	4000	15	15	15	
Multinatnl i	9500	60	53	53	
Murgor rs i	11500	54	50	53	+3
Mustang i	12000	18	16	16	—4
Musto Ex	3100	500	495	500	
Mystry mt i	2000	290	290	290	—10
NCA Mnrl	400	310	310	310	+5
Needle pnt i	2000	35	35	35	+5
Neptune i	10000	30	30	30	
Neti Tech	6800	$9⅞	9¼	9¼	— ⅛
Nevcal res	10000	16	16	16	+1
New begin	12000	64	60	62	—1
New cinch	1500	29	29	29	+1
New Penn	3000	91	91	91	
New plym i	18666	24	17	24	+7
New privtr	91650	245	195	240	+45
New prvt w	7500	100	76	100	+24
New ridge i	4000	43	43	43	—4
New sabina	500	86	86	86	+1
N strategic	3531	114	113	113	+3
Newfields i	4400	90	90	90	+10
Newhawk	14500	122	119	120	+5
Newjay res	1420	52	52	52	
Newline rs i	8000	35	31	32	
Newtec i	3500	65	65	65	+5
Nexus res	350	500	485	485	—40
Nickling	42500	30	23	28	+6
Night hwk	10750	125	120	120	
Nor con i	53500	14	12	12	
Nor Quest	350	210	210	210	
Noramex i	1500	37	37	37	+2
Norco res	2500	15	10	10	—7
Norman i	12000	40	38	38	
Normine i	4500	79	79	79	+1
Northair	9400	173	165	172	+12
Noxe pt w i	39000	6	5	5	
Noxe pt i	18500	35	33	33	
NRD Mng	1100	46	46	46	+2
NRG res i	500	34	34	34	+2
N dynasty i	7000	160	160	160	
North en i	7000	10	10	10	
Nu pacific i	13000	20	20	20	
Nu start i	7000	63	56	56	—7
Nuspar res	63500	52	49	50	—1

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OP res i	36000	53	47	53	+6
Ohara res i	3500	28	28	28	—2
Oberg ind i	3099	170	160	160	+10
Odessa ex i	4500	43	42	42	+1
Odyssey rs i	3000	50	50	50	—2
Ohio res	z66	18	18	18	
Oil city i	[illegible]	160	111	155	
Oklahoma i	2000	7	7	7	
Omab i	500	9	9	9	—3
Omni Res	22400	185	167	167	—3
Orion res i	2500	30	30	30	
Orofino res	2500	95	95	95	
Orotek i	2700	23	23	23	+1
Orwell res i	5000	79	76	79	+1
Oscar res i	3000	34	34	34	+4
Osler res i	1200	108	106	108	+1
OT ind inc	3200	50	46	50	
Outland	4000	29	29	29	—3
Overlord i	3100	160	150	160	+10
Pace ll i	8000	27	27	27	
Pac aqua i	15200	$7	6⅞	6⅞	+ ⅛
Packard	2500	23	23	23	
Pak man i	900	160	155	155	+5
Palmyria i	2000	50	50	50	
Panorama	2000	32	32	32	+2
Panthr mn i	2000	36	36	36	
Park res i	1500	109	105	105	—5
Pembertn i	z200	18	18	18	
Pencrd i	7500	30	30	30	
Pencrd w i	15000	3	3	3	
Pepco res	2000	20	20	20	
Permian i	5500	45	42	42	
Perron gld	18600	340	325	335	—5
Petrsfield i	5000	26	26	26	+1
Petrobotic i	500	225	225	225	
Petrolia	2000	115	115	115	
Petromet i	100	207	207	207	
Petrostat i	7000	25	25	25	
Pezcrona w	5758	$9⅝	9½	9½	
Phillip rs i	14000	17	16	16	—1
Picdly i	3000	30	30	30	+2
Pine bell	10000	36	36	36	
Pirat gl i	26000	57	50	57	+6
Pirt gld w i	6000	3	2	2	
Pizza patio i	1000	50	50	50	
Player res i	5000	27	27	27	
Pndrsa vn i	16200	175	151	160	+10
Pride res i	121500	52	40	52	+14
Primrs tec i	2500	30	30	30	
Princetn i	9500	99	85	85	—5
Prolific i	8500	23	23	23	+1
Prophesy i	3000	23	23	23	—1
Prophet rs i	7000	24	22	22	

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quartz i	2000	43	42	42	+2
Quillo res i	2000	30	30	30	
Quinn res i	3500	120	115	120	+5
Quinterra	4000	95	95	95	
Quorum i	7500	71	70	70	—1
RCJ res i	2500	60	57	57	—1
Racer res i	15500	53	45	50	+5
Rado reef i	15500	14	13	13	
Rainier egy	4000	4	4	4	
Ral mkt	2000	25	25	25	—5
Raleigh i	3400	105	95	105	
Ramcor rs i	5500	65	62	65	+3
Ramm vntr	4000	56	56	56	—2
Rampage i	10500	93	85	85	
Rampart i	12000	61	61	61	—1
Ravenroc	3000	55	55	55	
Raypath i	z400	35	35	35	
Rea Gld	1600	92	90	92	+2
Reako Exp	18500	29	28	29	+1
Rebo res i	6000	45	42	42	—3
Redfern	6500	35	35	35	+8
Reliant res	500	146	146	146	
Rendez vo i	7500	95	95	95	—1
Repadre i	4000	51	46	51	+1
Rewrd rs i	7500	43	41	41	—4
Rhyolit rs i	47900	49	45	49	+2
Rich hill i	1000	20	20	20	
Rich res i	500	25	25	25	
Richprt rs i	3300	340	340	340	—5
Rio sierra i	5000	41	41	41	—4
Rocrdg mn i	7000	115	115	115	—5
Rockspan i	24500	44	40	43	+6
Rococco i	3000	8	8	8	
Roddy res i	6000	65	65	65	
Rodeo res i	5000	19	19	19	
Ronrico	10000	90	90	90	
Ropec i	35000	125	100	100	—22
Rough rvr i	46500	19	18	18	—2
Rough rv ri	8000	2	2	2	
Rule i	4000	55	50	50	—5
Rush egy i	21500	42	39	42	+3
Ruskin Dev	17000	120	105	105	—10

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Sable res	1100	105	105	105	+1
Saco res	500	13	13	13	
Salon res i	3958	50	48	50	
Samsn gld i	2000	30	30	30	
Sanfred rs i	3200	115	115	115	
Saturn Res	7000	89	84	84	—6
Saxton Ind	6100	300	300	300	—20
Scarab rs	20121	230	160	185	
Scher egy i	6000	26	25	25	—3
Schreiber i	14450	105	90	90	—15
SCI satelit i	11200	175	170	174	—1
Scottie gld	8500	60	55	58	—2

Suite à la page 15

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER		
70,45	0,25	CENTS US

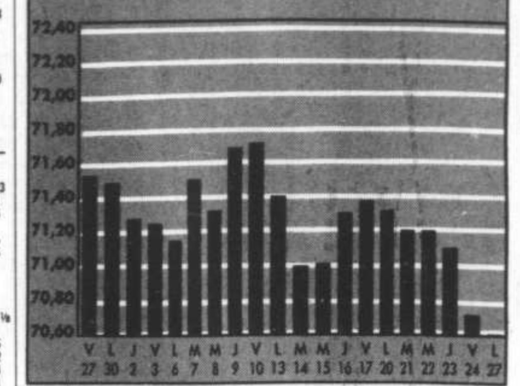

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Suite de la page 14

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Searay i	37500	22	18	18	—2
Seastar i	34100	198	180	195	+16
Setac i	5000	64	60	60	—4
Selena rsrc	7000	90	75	90	
Seminole i	2200	199	192	192	—8
nseveride i	2500	120	110	120	—10
Shakwk ex i	1500	70	70	70	—3
Sharon egy	2000	21	21	21	
Shebo cpor	17000	35	32	35	
Sheen i	17400	175	170	171	—4
Sheen w i	20000	53	53	53	
Shiloh res i	3000	30	30	30	+4
Shoal pete i	500	10	10	10	
Shalia res i	18650	240	235	235	—2
Sierra nev i	11000	8	7	7	
Signet rs i	9000	29	28	28	—1
Silver cup i	1000	30	30	30	—3
Svr hart a i	2700	$11¾	11¼	11½	+ ½
Svr hord i	13480	70	60	70	+10
Svr princss	23500	37	32	35	+1
Slvr rdg i	51500	95	85	90	+5
Svr sceptr i	9000	50	45	45	
Silver Tusk	500	11	11	11	
Silverado	7900	200	195	195	—5
Silvrhawk i	z200	57	57	57	
Simpatico i	10000	20	20	20	
Sipold i	1000	13	13	13	+1
Skelly res i	7000	122	121	121	—4
Skyhigh rs i	400	120	120	120	—10
Skylark rs i	17200	200	182	182	—8
Skyline exp	9000	65	63	65	+5
Skyrocket i	4500	10	10	10	+1
Snowwalr i	1000	44	44	44	
So lumnair i	2000	110	110	110	+5
Softcan ds	51834	310	290	291	—14
Sohio exp i	2000	15	15	15	—2
Sth atlantic	1000	52	52	52	
Sw gold i	1000	30	30	30	+2
Sthn star i	1000	25	25	25	—1
Sthwst tec i	4000	99	97	99	—1
Spartan i	15500	365	365	365	—15
Spectra i	11300	102	100	100	—10
Spencar i	1925	$6⅛	5¾	5¾	— ¼
Sphinx mni	2000	27	27	27	
Spirit pete i	33500	20	18	20	
SRO entrt i	8000	68	68	68	+2
St george i	3000	33	32	33	
Stabell res	7000	97	90	90	—7
Starburst i	2000	11	11	11	
Starfire rs i	15800	139	135	135	
Standrd gld	3284	46	45	45	
Steed vnt i	1200	30	30	30	
Stellar	18000	38	35	38	+4
Stornowy i	1750	22	22	22	
Stray hors i	600	37	37	37	
Stryker i	1000	70	70	70	
Studebkrs i	9700	230	220	230	—5
Sun god i	12000	84	83	83	—2
Sunevo Res	2560	50	45	48	—2
Sunrise co i	10000	24	22	24	+4
Sunshine i	z300	20	20	20	
Superburn i	1000	60	60	60	+8
Sutton res	12700	220	205	210	—5
Synex intl i	4200	255	255	255	+2
TRV Mnrl	2500	199	190	199	+9
Taina gold i	7000	55	55	55	
Tolemon i	2000	30	25	30	
Tamavac i	19000	55	53	53	—1
Tandem i	5625	185	172	180	+8
Tonker oil	5000	30	30	30	
Tanos petr i	2500	11	11	11	
Tantalus i	1000	71	71	71	
Tappit res	5500	21	21	21	
Tarran res i	6000	55	55	55	
Tasu res i	6000	18	17	18	+2
Taurus A	17500	103	100	100	
Teal mn i	3825	315	300	300	+15
Teal mn wi	700	160	160	160	+5
Teeshin rs i	55217	172	165	168	—2
Tegra ent i	1000	35	35	35	
Telstar res i	5500	45	44	45	
Tenore oil i	19500	155	142	145	—17
Tenault rs i	17000	51	45	50	+10
Termex rs i	49000	85	78	85	+4
Terra nova	2500	85	80	85	+1
Terrace i	8000	27	25	25	
Terramar	5000	90	90	90	
Teritorial i	500	10	10	10	
Teryl res i	4500	39	38	38	—1
Teton res i	9000	49	49	49	
Teuton rs i	17500	50	47	50	+3
Texas pt i	200	275	275	275	—19
Texcn tec i	9000	100	100	100	
Texpez oil i	12000	45	43	43	—6
Thrust res i	5000	25	23	25	+3
Tiara res i	54400	500	475	490	+5
Tiburon pet	16900	50	45	50	
Tickr tape i	14800	88	82	82	—6
Tiffany i	1000	8	8	8	
Tillicm gd i	2000	78	75	75	—1
Tillicum wi	9500	20	20	20	
Tinto gold i	5000	23	21	21	
Titan res i	4000	25	25	25	+2
Toby crk i	13000	190	187	190	—3
Topaz exp i	2000	95	95	95	—5
Topki i	10000	10	10	10	
Tor cal res	47500	121	110	115	+3
Torex mnr i	9500	44	42	42	—2
Torhsen en i	1000	50	50	50	—1
Torrent res	42140	162	140	160	
Torrent w a	58000	42	30	35	
Totem ind i	1000	52	52	52	
Tournigan	7000	88	83	83	—5
Trac res i	19600	80	70	70	—10
Tracan oil	19000	22	20	20	
Trader i	96800	220	195	215	+22
Trns Amer	12500	80	75	80	+4
TrCan PL	3000	$19⅝	19⅝	19⅝	— ⅛
Trsmedca i	4200	125	120	120	—10
Treasur isl i	3700	115	110	110	
Treminco i	5000	70	70	70	+3
Tri basin	5500	105	100	105	
Tri state i	900	200	190	190	
Triactor i	1000	62	62	62	
Troy mnr i	2000	40	40	40	
Trumph i	z1	45	45	45	
Tugold res i	8500	35	35	35	+1
Tundra gld	23000	230	218	220	—10
Tunstall i	21800	460	450	460	+10
Turnr egy i	6500	33	30	30	
Twin eagle	2500	45	41	45	
Tylox res i	1300	105	105	105	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Umberto i	500	58	58	58	
Utd Combd	30000	70	60	69	+4
Utd global	z167	23	23	23	
Utd Gold	2000	120	110	120	+20
Utd Hearne	z66	207	207	207	
Utd knod i	4000	21	21	21	
Utd leader i	5700	52	50	50	—5
Utd Westld	5000	48	48	48	
Univex i	1000	45	45	45	—7
Us precious	6200	512	475	480	—32
Vanstates i	21000	67	63	64	—4
Vanterra	3500	90	90	90	+9
Vantex i	28000	139	123	135	+18
Vanwin rs i	9500	33	31	31	—2
Velvet exp i	2600	31	31	31	+1
Verdstone i	3000	40	40	40	—3
Veronex	2200	$7¾	7½	7¾	+ ½
Vestor Ex	5000	20	20	20	
Viceroy res	9650	124	123	123	+3
Vict diego i	7000	30	25	25	—5
Victoria rs i	6000	25	24	24	—1
Vidatron i	2500	130	130	130	
Viscount	10100	170	165	165	+6

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ware res i	83700	144	124	129	+7
Warstar i	11000	17	17	17	
Waybo rs i	10000	15	14	14	
Welcome N	500	82	82	82	—6
Wenatch i	10000	22	22	22	
Wescal rs i	31000	30	30	30	
Wescan i	40000	79	74	78	+6
West mar i	5000	112	107	110	+2
West nors i	2000	240	225	225	—25
Westbank i	1000	180	180	180	
W alinbe	132715	250	200	250	+50
Wstrn cdn i	2500	45	40	45	+5
West pac i	108620	190	160	160	—21
Wst trnty i	29000	28	28	28	
Wstn Warn	2000	35	35	35	
Westrex i	4500	12	12	12	
Westunit i	20000	65	60	65	+7
Westwtr i	400	240	240	240	+10
Wildfire i	25300	59	55	55	—5
Windarra	25000	55	51	54	—3
Winkiman	5000	90	90	90	+10
Wisco cda i	350	140	140	140	
Woodwrd A	13000	$7⅝	7⅝	7⅝	
Wrld cmnt i	1000	25	25	25	—2
Wrld cm r i	27000	1	1	1	
Xonaro i	16000	48	42	48	+6
Xenium i	2000	67	67	67	
York ctr a	200	250	250	250	
Yucano i	9500	29	25	25	
Zenco res	4500	28	28	28	
Zone pet	2166	25	25	25	
Zuni egy i	11000	37	37	37	+2
Zurch egy i	5000	31	31	31	
Zytec comp	2400	230	225	230	—10
2001 res i	800	229	225	225	+5

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
Aetna-Midland	
Am Blue Chip	10.34
Cd Blue Chip	9.84
Dividend	10.07
Fix Inc	10.28
MMF 8.76	10.00
Resource Can	10.24
AGF Group	
Amer Grwth	7.16
Cdn Gas Egy	6.85
Cdn Sec Grth	7.82
Cdn Trustd	4.67
Corp Inv	11.31
Corp Inv Stk	6.86
Green Line	5.03
Grwth Eqty	8.52
HiTech	10.51
Japan	12.74
nMMF 8.64	10.00
Optn Eqty	4.72
Pfd Inc	10.38
Special	12.72
ALL-CANADIAN	
Compound	13.71
Dividend	12.31
Resources	5.43
Revenue Gth	3.66
Univest	6.80
Allied Captl Mgmt.	
nCanadian	5.01
nDividend	4.99
nIncome	5.08
nInternat'l	5.12
nMny Fd 8.37	5.00
nAssoc Inv.	6.43
Bolton Tremblay	
Cdn Cum	13.91
Intern'l	19.70
Mny Fd 9.00	1.00
Pld. Income	10.99
Pld. Rsces	12.55
Taurus	5.61
Calvin Bullock	
xdCIF	7.69
American	6.58
Dividend	10.47
Growth	2.20
Income	8.15
ynCan PrmE	29.50
CGF Group	
Internatn'l	8.67
Fund 4000	6.70
Venture Fnd	4.05
Confed Group	
Dolph Eqty	7.95
yDolph Mtge	5.20
Cundill Group	
vSecurity	13.11
Value	12.64
Dynamic Group	
ynDyAm Cdn	9.37
ynDyAm US	6.66
ynDyCdn Fd	12.27
ynD.Divid	5.22
ynDyGrd Gold	4.68
ynDy. Income	5.60
ynProspect	.86
ynSavings8.75	10.00
Eaton Bay Group	
Comnwlth	10.85
Dividend	7.02
Growth	13.41
Income	4.06
Intern'l	15.03
MMF 8.91	10.00
yMortgage	10.27
Viking	14.01
E P Mon .9.53	1.00
FutureFund Shares	
nFoodFund	5.64
nGoldenFund	6.84
nLifeFund	5.48
nSilverFund	5.03
nTechnoFund	5.06
nValueFund	5.26
GBU Value	6.46
Global Strategy	
yCorp Shares	11.79
yTrust Units	11.67
Guaranty Trust Gr	
yInv Eqty	21.26
ynInv Income	4.67
ynMortgage	10.63
Guardian Group	
Canadn	6.09
Comp Trend	9.93
Enterprise	1.34
Grth Fnd	21.40
North Amer	6.68
Pfd. Div 8.36	9.44
STMny 9.21	10.07
World Eqty	6.31
Gdn AmerSec USF	
Airlines	9.76
Electronic	9.19
Hlth Care	9.93
Insurance	9.79
Lifestyle	9.26
Cash (6.93)	9.55
HUME GR.	
nHume Fund	12.89
nHume RRSP	11.46
Imperial Group	
yMtge	10.16
yReality Gth	10.28
Investors Group	
yBond	4.27
yCdn Equity	5.35
xdyDividend	9.01
yGrowth	9.05
yIntern'tl	12.93
xdyJapan	25.74
yMMF8.99	1.00
yMtge	5.06
yMutual	7.49
yProv Stk	10.94
yReal Prop	5.05
yRetiremnt	19.19
Jones Heward	
yn JH FdLtd.	6.87
yn JH Amer	6.84
McLeod Yng Weir	
nCan Bk 7.70	1.00
nGov 7.04	1.00
MER Group	
yEquity	13.03
yGrowth	12.12
MMF 8.90	10.00
ynMKW Lotus	11.07
Montreal Trust Gr	
ynEqty	24.57
ynIncome	7.88
ynInternatl	23.55
ynMtge	10.17
Morgan Trust	
yGrowth	11.91
yIncome	11.08
yWorldwide	14.75
yMult. Opp. Fd.	2.32
Mutual Group	
nMMF 8.69	1.00
Diversifd 25	11.48
Diversifd 40	11.96
Diversifd 55	12.05
Equifund	12.16
yNoram Conv	10.73
Ont. Teachers Gr.	
ynAggrv	42.21
ynBalanced	10.07
ynDiversifd	42.63
ynFixd 8.00	10.00
ynMtge	28.81
yPagebrook RF	9.20
Principal Group	
yBond	2.91
yCdn Mutl	5.41
yCollective	18.55
yEquity	6.47
yGrowth	7.49
yVenture	9.48
yWKORLDinc	7.44
Prudential Group	
Growth	7.79
Income	5.19
yPtnm Hlth Sci	11.8
ynRB Capital	5.05
ynReal Gth	11.07
yRen Can B+B	5.10
Roytund Group	
xdnEquity	17.12
nBond Fund	4.95
Saxon Group	
nBalanced	10.03
nSmall Cap	9.85
nStock	10.03
nWorld Gwth	10.03
ySterling Mtge	5.14
Templeton Grp	
Temp Gth	16.19
Temp Cdn	5.14
Trimark Group	
Trimark	11.64
Trimark Cdn	9.36
ynWaltaine	46.72
Walwyn Group	
nBond	10.00
nCdn Equity	10.19
nInterntl Cdn	10.01
nInterntl US	7.07
nMMF	10.00
nPreferred	9.98
nOption Eqty	10.14
NON-MEMBERS	
nAltamira	6.35
Beaubran Group	
yHypo	10.59
INC	7.62
yObligations	10.12
ynCan-Anges	9.79
ynCapital Grth	7.99
nCapstone	5.88
Co-op Trust Group	
ynGrowth	11.67
ynIncome	9.36
CSA MGMT Gr.	
Goldfund	4.98
Goldtrust	6.18
Desjardins Group	
yActions	19.62
yHypo	4.45
yIntern'tl	8.17
yOblig	4.77
Dixon, Krog Gr.	
D K Trust	13.24
D K Int'l	19.04
Heritage	4.05
yDomequity	11.24
ynFirst CdnM	11.23
yFiscon Fd	8.31
Harvard	14.31
Industrial Gr.	
yCS Mgt (9.85)	10.00
yIndust Am	6.93
yIndus Div	9.69
Indust Eq	16.59
yIndust Global	4.19
yIndust Gwth	11.62
Indust Inc	9.29
Indust Pens	4.99
Mack Eq	2.24
Mack Mtge	1.11
yMar Equity	4.85
Marlboro	9.68
ynMD Growth	12.28
nNatrusco	6.24
NW Group	
yCanadian	8.62
yEquity	12.91
yNW Trust Eq	17.19
Pacific Group	
yGrowth	7.89
yRet Bal.	5.15
yUS Growth	4.69
PHN Group	
yBond	8.89
yCanadian	15.79
yDiv Inc	12.62
yFund	28.42
yPooled	38.93
yRRSP	41.51
PMF Mgt. Ltd.	
nPension	10.66
nXanadu Fd	8.97
Pret et Revenu Gr	
yAmerican	24.65
yCanadian	9.74
yFonds H	5.20
yRetraite	16.82
Royal Trust Gr.	
ynA — U.S.	20.04
ynB — Bonds	8.96
ynC — Cdn	31.15
ynE — Enr	6.98
ynJ — Japn	12.42
ynM — Mtge	10.61
Sagit Group	
yCam. Gth	7.21
yInt'l Enr	2.91
yInt'l Inc	5.24
yTrans A	6.39
yTrans B	80.04
yTrans C	13.95
ySynchrovest	7.27
yTradex	6.78
Trust General Gr.	
yn Actions	21.94
ynOblig Hyp	9.61
ynHypo	10.75
ynVal Amer	12.22
United Group	
Accum	9.87
Accumul R.	10.22
American	5.96
Cont. Mtge	5.19
Security	4.33
Venture	9.81
Venture Ret	11.08
Universal Group	
yAmerican	8.99
yEquity	8.59
yIncome	4.82
yJapan	7.51
yResource	5.75
yWestrn Grth	3.98
U.S. Funds	
Dreyfus Group	
Dreyfus	13.99
Neuberger Berm:	
Manht	8.89

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES		EN $ US
4,40	358,40	

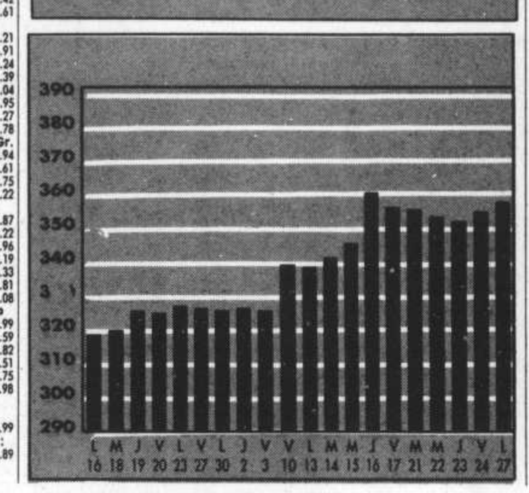

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.6253
Afrique franco	Franc CFA	0.003828
Allemagne-Ouest	Mark	0.5882
Antilles Angl.	Dollar	0.5238
Australie	Dollar	1.0078
Autriche	Schilling	0.08370
Bahamas	Dollar	1.4115
Belgique	Franc	0.02875
Danemark	Couronne	0.1596
Espagne	Peseta	0.009348
États-Unis	Dollar	1.4115
Finlande	Mark	0.2622
France	Franc	0.1914
Grèce	Drachme	0.009568
Hollande	Florin	0.5211
Hong Kong	Dollar	0.1810
Inde	Roupie	0.1139
Israël	Sheqels	0.9530
Italie	Lire	0.000863
Jamaïque	Dollar	0.2688
Japon	Yen	0.007201
Liban	Livre	0.07834
Mexique	Peso	0.003268
Norvège	Couronne	0.1894
Nouv.-Zélande	Dollar	0.7223
Portugal	Escudo	0.009107
Royaume-Uni	Sterling	1.9620
Suède	Couronne	0.1867
Suisse	Franc	0.6945
Vénézuela	Bolivar	0.08554

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES		EN $ US
0,575	6,2550	

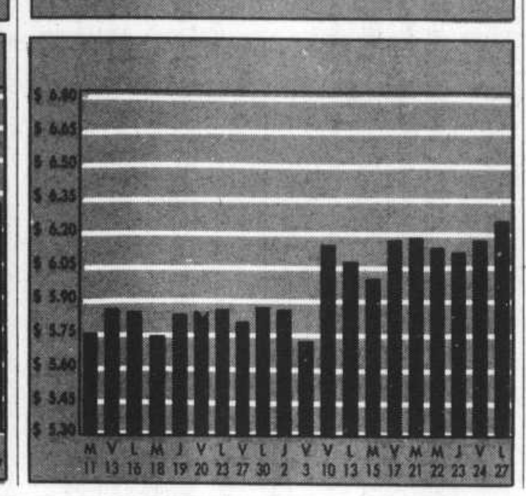

TABLEAU DE BORD

			Mois préc.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	oct.	425.12	424.31	4.13
Revenu du travail (millions $)	oct.	21,385.2	21,401.5	7.43
Personnes occupées (en millions)	dec.	11.34	11.43	3.39
Chômeurs	dec.	1,238,000	1,246,000	−5.93
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	oct.	4,288.7	3,392.8	10.88
Appartenant aux fabricants (millions $)	oct.	34,105.5	34,109.8	2.96
Nouvelles commandes (millions $)	oct.	21,799.1	20,990.9	7.04
Commandes en carnet (millions $)	oct.	22,384.1	22,575.5	1.08
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	nov.	128.9	128.4	3.95
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	nov.	97.8	97.3	3.49
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	nov.	217.1	216.1	−2.03
sans charbon, pétrole Brut gaz naturel	nov.	156.6	155.2	0.13
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	nov.	321.1	320.5	2.39
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	oct.	1,878.6	16,215.3	25.92
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	nov.	14,326	127,066	24.47
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	oct.	5,392	50,700	7.42
Production d'électricité (TW/h)	oct.	36.1	361.9	4.51
Production de gaz (millions de mètres cubes)	sept	7,909.6	78,133.1	7.70
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	sept	7.1	63.7	−2.97
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	nov.	10,367	110,161	6.80
Importations, base balance des paiements (millions $)	nov.	−9,255	−95,090	12.47
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	nov.	22.2	241.9	−1.55
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	oct.	1,295.9	12,125.1	−1.20
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	oct.	1,032.3	8,861.9	5.30
Livraisons des fabricants (millions $)	oct.	21,990.5	201,843.0	7.20
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	nov.	1,696.4	18,436.8	26.22
Ventes au détail (millions $)	oct.	11,101.6	103,301.7	10.39

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

5 500 000

15 ANS

TIRAGE LOTTO 6/49 MERCREDI

Ça change pas le monde. Sauf que...

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

La hausse se maintient

TORONTO (PC) — La tendance à la hausse s'est maintenue hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a progressé de 17.77 points pour terminer la journée à 2827.91.

Le volume des échanges a diminué à 18.62 millions d'actions, comparativement à 23.50 millions vendredi dernier.

Parmi les valeurs industrielles, Torstar B a gagné 1 5-8 à $35 1-2; Steinberg A 1 1-2 à $35; Budd Canada 1 1-4 à $31 1-4; Ivaco Inc. B 1 1-8 à $20 3-4 et Northern Telecom 1-8 à $38 1-8. Shaw Cable B a perdu 1 1-4 à $11 1-4; Gulf Canada 3-8 à $20; Bell Enterprises 1-4 à $38 5-8 et Avinda Video cinq cents à 25 cents.

Dans le secteur des mines, Seabright A a monté de 80 cents à $3.80; Rio Algom de 1-2 à $24 7-8 et Agnico-Eagle Mines de 1-2 à $25. Campbell Red Lake a cédé 5-8 à $31 5-8 et Denison A 5-8 à $12 7-8.

Du côté des pétroles, Metalore Resources gagne 1-2 à $6 3-4; Strathfield 35 cents à $3.75 et Ocelot Industries B 1-4 à $5 1-2. Oakwood Petroleum abandonne 3-8 à $6 7-8 et Chauvco A 30 cents à $4.30.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

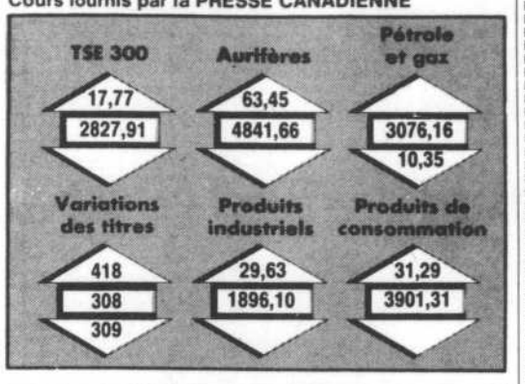

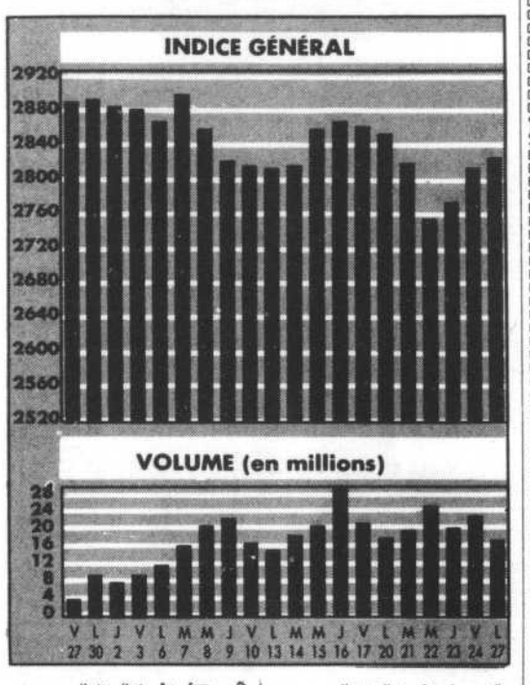

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
A.G.F.M	700	$24¼	23½	24¼	+ ¼
AHA Auto o	19600	$6⅜	6½	6½	+ ⅛
AMCA Int	44490	$15⅜	15¼	15½	+ ¼
AMCA p	850	$25½	25⅜	25⅜	
AMCA 2 p	6570	$28½	27⅞	28	+ ⅛
AMCA 3 p	400	$25¼	25⅛	25⅛	— ⅛
Abatero o	4000	58	58	58	+ 8
Aberford	1500	$7	6¾	7	+ ⅛
Aberford w	8700	43	41	43	— 8
Abermin o	5900	149	140	149	+ 9
Abti Prce	620	$17	16⅞	16⅞	+ ¼
Abitbi 7½p	100	$46	46	46	
Agassiz	4000	335	320	335	
Agnico E	18300	$25½	24⅞	25	+ ½
Agra Ind A	600	$10⅜	10⅜	10⅜	
Agra B f	20500	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Aiguebel o	4750	365	360	360	—15
Akaitco o	1000	90	90	90	+ 10
Alt Energy	25089	$15⅛	14⅞	15⅛	
Alt Res	1550	$28¾	28½	28½	— ¼
Al Enr 1125	300	$35⅞	35⅞	35⅞	— ⅜
Al Enr 775	5650	$26	25⅜	25⅜	+ ⅛
Alta Nat	12200	$15½	14¾	15	+ ¼
Alcan	207088	$43½	43	43¼	+ ⅜
Alcn w	193475	$8½	8	8¼	+ ⅛
Algo Cent	225	$20½	20½	20½	
Algoma St	20925	$19⅜	19½	19⅜	— ⅜
ASteI p	1500	$25¼	25¼	25¼	
Algma St B	10800	$23¼	23	23¼	+ ⅛
Algon pr	250	$34⅞	34⅞	34⅞	
Altex	2000	90	90	90	
Alum A	800	$26⅞	26¾	26¾	
Alum 1st p	1100	$26½	26¼	26¼	— ⅛
Alum B	see below				
Alum c p	14900	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Alum d pr	see below				
A Barick o	75727	$10½	10⅛	10⅜	+ ⅛
A Barik w	18500	65	64	65	+ 5
Am Eagle o	7100	148	140	140	+ 5
Am Leduc	4000	30	28½	28½	
Andrs WA f	500	$15¼	15¼	15¼	— ¼
A C Mn	5500	42	40	40	— 2
Ang CT 290	100	$35	35	35	
Ang CT 315	100	$37½	37½	37½	+ ¼
Ang dGld o	5000	135	135	135	— 5
Anthes	88240	71	62	70	+ 10
Args 250 p	100	$30	30	30	
Argus B pr	z28	$30⅜	30⅜	30⅜	
Argyll A f	200	175	175	175	— 5
Asamera	15250	$11⅞	11⅜	11¾	+ ⅛
Asamera 8	3400	$27¼	26⅞	27¼	+ ¼
Asbestos	200	395	395	395	
Astral A f	6200	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ⅛
Astral B f	350	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Atco I f	7210	$10¾	10½	10½	— ⅛
Atco II	300	$10⅜	10⅜	10⅜	
Atco w	7200	255	245	250	+ 5
Atlas Yk o	26000	30	29	29	
Augmitto o	1100	155	140	155	
Aur Res o	4712	190	185	186	— 2
Autrex B	200	190	190	190	+ 15
Avinda o	1500	27	25	25	— 5
BC Rail p	3000	$27⅝	27⅜	27⅝	+ ¼
BC Sugar A	1225	$23¾	23⅜	23⅜	— ⅜
BC Sugar w	700	315	315	315	
BGR A	2845	$7⅜	7½	7⅜	+ ¼
BGR w	7600	39	36	36	+ 5
BMB Comp	1300	210	210	210	
BP Canada	7060	$30	30	30	+ ¼
BRISA o f	2010	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Bachelor	4700	335	330	330	+ 10
Banister C	2050	$10	10	10	+ ¼
Bk Alberta	1200	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
Bank BC	78097	$5⅝	5½	5⅝	
Bk BC 228	1100	$24⅞	24½	24⅞	+ ⅜
Bk BC 222	1300	$25⅛	25⅛	25⅛	
Bank Mtl	85728	$32⅛	32⅜	32¾	+ ¼
Bk Mtl 285	3800	$36¼	36¼	36¼	+ ¼
Bk Mtl 250	13160	$27¾	27½	27⅝	
Bk Mtl 3p	1300	$27	26⅞	27	+ ⅛
Bk Mtl w	21750	495	490	490	— 5
Bk NS	144934	$13¼	13⅛	13⅛	+ ⅛
Bk N S 1p	21100	$26⅜	26⅛	26⅜	
Bankeno o	7268	255	255	255	
Barons Oil	8700	455	445	445	—10
Baringtn o	3500	150	150	150	
Baton	10300	522	211½	22	
Battle MA f	11700	$21¼	20½	20½	— ¼
Bay Mills	1605	$20¾	20	20¼	+ ¼
Beau CA o	5500	58	55	58	+ 3
BCE	379637	$39½	38½	38¾	— ¼
BCE 1.80 p	700	$27⅜	27½	27⅜	+ ¼
BCE 2.70 p	10490	$40½	40½	40½	— ⅛
Belmoral o	55800	320	310	315	+ 10
Belm w	150	190	190	190	— 4
Bentall 1 p	200	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ¼
Biltrite Ngt	100	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Biltrite w	1100	94	92	92	— 2
Biotech	25500	495	485	495	+ 20
Bikdom o	4175	$6⅛	5⅞	6	
Blackwod	200	$5	5	5	
Bluesky	19043	290	285	285	—10
Bombdr A	z76	$15⅜	15⅜	15⅜	
Bombdr B f	1400	$15⅞	15¾	15¾	
Bonanza R	20355	360	360	360	
Bonza R w	z125	5	5	5	
Bonar	z87	$18¼	18¼	18¼	
Bonar w	2500	$8¾	8⅜	8¾	+ ¼
Bow Valy	17825	$13⅞	13⅜	13¾	
Bow Valy 4	3385	$13⅜	13⅜	13⅜	— ¼
Bow Vly 205	2770	$25	24½	25	+ ½
Bow Vly 200	see below				
Bow Valy w	776	103	103	103	
Bow Vly R	10600	335	320	320	—10
Bow VR p	4775	$18½	17½	18½	+ 1¼
Bralorne	8660	320	310	320	— 5
Bralor 8.75	2960	$16¾	16¼	16¾	+ ⅛
Bralorn w	7400	20	15	15	— 5
Bramalea	13640	$17½	17⅜	17⅜	— ⅛
Brmlea B p	300	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅜
Brscade p	391	$39⅜	39⅜	39⅜	— ⅛
Brascan A	7648	$38⅛	37⅝	38⅜	+ ⅛
Brscn 1981	440	$26½	25⅞	26	+ ⅛
Brkwater o	45500	$7⅜	7¼	7⅜	
Brenda M	1300	$9	8¾	8¾	
BCFP	17254	$12⅜	12½	12⅜	+ ⅛
BCFP p	200	$37	37	37	
BC Res	23610	206	200	200	— 2
BC Res p	1400	$29¾	29½	29½	
BC Phone	13600	$25¼	25½	25⅝	
BCPh 4.84	1200	$15½	15⅜	15½	+ ⅜
BCP 7.04 p	800	$22¾	22½	22½	— ⅛
BCP 11.24 p	600	$30⅜	30¼	30⅜	+ ⅛
BrTel adr 9	see below				
Bruncar	7412	$17¾	17½	17¾	+ ⅛
Brunswk	1280	$13¾	13⅜	13¾	
Budd Can	2100	$31⅜	30½	31¼	+ 1¼
C D					
CAE	12700	$17½	17⅛	17⅜	
CB Pak	450	$23⅛	23⅛	23⅛	
CB Pak w	2200	$9	9	9	+ ⅛
CCL A	200	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
CCL B f	10130	$16¾	16¾	16¾	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CDC Life	5180	$25¾	25½	25½	— ⅜
CFCF f	25100	$17⅛	16⅞	17	
CIL	3685	$30	29¾	29¾	
CSA A f	1200	$7¼	7	7¼	
Cableshar	700	$8½	8¼	8¼	
Cabre	2300	320	320	320	
Cad Frv	1860	$15¼	15	15¼	+ ¼
Cad A	112275	$9¾	9¾	9¾	— ⅜
Cad 2	207090	$10¾	10½	10⅝	— ⅛
Cad Frv w	400	$8⅞	8⅞	8⅞	
Cambridg	7800	$206	20½	20¾	+ ¼
Camb 1	6520	$27¾	27⅜	27¾	+ ⅛
Cmbridg w	1900	475	470	475	+ 10
Camco Inc	400	$17	17	17	+ ¼
Camndx o	3500	98	95	98	— 2
Camp RL	8021	$32½	31⅝	31⅝	— ⅜
Camp Res	16503	350	330	330	— 5
Camp Saup	700	$24¾	24½	24½	
Campeau f	900	$24	24	24	+ ¼
Cmp B	500	$24½	24¼	24½	+ ½
Camreco o	6300	56	53	53	— 4
CCem ex p	5765	$11⅞	11¾	11⅞	+ ¼
CCem 2 p	1270	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
CDC f	3938	$10½	10⅜	10½	
CDC I R	see below				
CDC pr B	z40	$109	109	109	
CDC 1980	13373	$17½	17¼	17⅜	+ ⅛
CDC 1983	3800	$28	27⅞	28	
Can Malt	3150	$20½	20½	20½	+ ¼
C Nor West	3077	$21½	21	21¼	+ ⅛
CNor Wst B	20929	$26¾	26¼	26⅜	+ ⅛
CNor Wst w	684	310	310	310	+ 5
C Packrs	1300	$34½	34	34½	+ ¾
CS Pete f	5434	350	345	345	
Can Trust	746	$41¾	41¾	41¾	
C Trsco B	z4	$19¾	19¾	19¾	
C Trsco C	502	$21½	21⅛	21⅛	— ⅛
C Trsco G	400	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ¼
C Tung	4465	58	8	8	— ½
CForms A f	300	430	420	420	— 5
C Formst B	200	435	435	435	
C Found pr	1290	$11	10	10	— ¾
CGE	107	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
CG Invest	5212	$46⅝	46⅝	46⅝	
CI Bk Com	48007	$21	20½	20½	— ⅛
CIBC 250 p	560	$25½	25⅜	25⅜	— ⅛
CIBC 3562S	4850	$28⅜	28¼	28¼	
CIBC 3 p	100	$100	100	100	— 1
CIBC w	19200	$9	8⅝	8¾	— ⅛
CIBC w A	6325	$9¼	8⅞	9	+ ⅛
Cdn Jorex	9800	225	210	220	— 5
C Manoir	170	$11¼	11⅛	11⅛	— ⅜
C Marconi	13590	$20⅝	20½	20⅝	+ ¼
C Marconi	see below				
C Ocdental	18100	$21⅞	21⅝	21⅞	+ ⅜
CP Ltd	448831	$18¼	17⅞	18⅛	+ ⅜
Cdn Roxy	6314	$5¾	5½	5⅝	
Cancom	4800	$7	7	7	
C Spooner	3500	50	48	48	+ 2
Cdn Tire	2590	$16½	15⅞	16½	+ ½
CTr A f	182468	$13¼	12⅝	13¼	+ ⅝
CUtil B	11080	$18½	18⅜	18½	+ ¼
C Util 7,30	100	$23½	23½	23½	+ ½
CUtil 2nd F	2900	$27⅜	27¼	27⅜	+ ⅛
CUtil 2nd G	1400	$28	28	28	+ ⅛
CUtil 2nd H	1100	$23¼	23⅛	23¼	+ ¼
CUtil 2nd I	6500	$26⅝	26⅜	26⅝	
CUtil A w	33648	340	335	340	+ 5
CUtil B w	120	335	335	335	—10
CWN G 4 pr	z50	$9½	9½	9½	
C Wrld	6450	295	285	285	— 5
CWorld A p	100	$19	19	19	
CWorld 1 p	4300	$9⅛	8⅞	8⅞	— ¼
Camco Inc	400	$17	17	17	+ ¼
Camndx o	16701	$5⅝	5⅜	5½	+ ¼
Canrchon	900	340	330	330	—10
Canbra	700	$7¼	7¼	7¼	
Canfor	7600	$10	10	10	+ ⅛
Canfor pr	800	$19¼	19⅛	19¼	+ ⅛
Canhorn o	500	140	140	140	— 5
Canron A	1700	$17¼	17½	17¾	+ ¼
Canterra	33825	$8¼	8	8	— ¼
Canuc o	6000	20	20	20	+ 7
Cara A f	400	$18¾	18¾	18¾	
Carena	5722	$29⅜	29½	29½	
Carl OK	4950	$13½	13⅛	13¼	— ⅛
Carl A p	200	$25¾	25½	25¾	+ ½
Carl B p	700	$30½	30	30½	+ ¼
Carlyle o	750	35	35	35	
Crma A	120711	27	26	26	— 1
Carolian w	4000	25	25	25	+ 1
Carolin o	12700	250	225	250	+ 25
Cascades	4600	$14¼	14	14¼	+ ½
Cassiar	z820	85	85	85	
Casiar I w	16940	15	15	15	
Casidy A p	200	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Celanese	1403	$12¼	12	12¼	+ ⅛
Celanes 1 p	100	$11½	11½	11½	— ¼
CFund A f	12848	$7⅛	6⅝	7	
Centri Tr	2400	$14⅛	13¾	14	+ ⅛
Chalngr A	121300	$6½	6½	6½	
Charan	1300	$11¾	11½	11¾	
Charan w	150	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Chvco A	2400	450	425	430	—30
Chieftan B	100	$50	50	50	+ ½
Chieftain C	100	$47½	47½	47½	+ ½
Chrysler	476	$62¾	62	62¾	+ 1¼
Chrysler	see below				
CHUM B f	500	$43½	43¼	43½	+ ¾
Cimaron o	3800	$5½	5½	5½	
Cineplex	33570	$12½	12¼	12⅜	+ ⅛
Cineplex p	41300	$12½	12½	12½	+ ½
Circo Crft	6900	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
Clbor A	2000	315	300	300	—15
Coho A	650	205	200	205	
Coin Lake o	7000	140	137	137	+ 2
Cmplx	2200	221	220	220	—10
Cominco	25461	13	12⅞	13	
Cominco D	800	$27¼	27¼	27¼	+ ⅛
Compu Ho o	2000	210	210	210	
Cmplg	7400	$9½	8⅞	8⅞	— ⅜
Cmp Inv o	2200	274	267	268	— 2
Comterm	1500	205	205	205	+ 4
Ctrm w	125	111	111	111	— 4
Coniagas o	2200	$5½	475	475	—25
Con Bath A	18518	$21½	20¾	21¼	+ ⅛
C Bath 575	600	$55⅝	55⅜	55⅝	
Con Bath 6	300	$18½	18½	18½	
CBth C	1600	$25¼	25¼	25¼	+ ⅛
C Bath 525	see below				
C Norex	3550	335	320	335	+ 15
Cons Pipe	400	$18¼	17½	18¼	+ ¼
Con Prof o	5800	120	118	118	— 6
C Thomsn o	125	100	100	100	
Consottex	2000	8⅝	8½	8½	— ⅛
C Distb A	1300	6⅛	6⅛	6⅛	
CDistb B f	1100	6	6	6	
Cons Gas	5550	$25	24½	25	+ ½
Con Gas B	z15	$47¾	47¾	47¾	
C Gas 13½	200	$30¾	30¾	30¾	+ ⅛
C Gas 9¼	800	$27½	27	27	
Con Glass	100	$18½	18½	18½	
CTL Bank	7474	$9½	9⅜	9⅜	
CTL A p	100	$21	21	21	— ¼
Contrans A	3400	$7⅜	7¼	7¼	
Conwest A	500	$6¾	6¾	6¾	— ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kerr Add	650	$17⅜	17⅛	17⅛	— ¼
K Anacon o	832	63	63	63	— 5
Kiena Gld	600	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
L A Vorah	3600	230	230	230	
LAV w	z150	15	15	15	
LFP Hld o	700	$8½	8½	8½	
Labatt	24755	$30⅞	30½	30⅞	+ ⅛
Lac Mnrls	66984	$36½	35⅜	35½	— ¼
Lacana	1300	$10¾	10⅝	10¾	
Lafarge	z62	$11⅜	11½	11⅜	
Laidlaw A	18861	$15	14⅜	14½	— ⅜
Laidlw B f	47325	$14½	14⅛	14¼	— ¼
Laidlaw F	12987	$27⅞	27⅜	27¾	
LOnt Cem	7900	$18½	18	18½	+ ¼
Lambda o	2300	280	275	280	+ 5
Lmbda A p	2000	260	260	260	—25
Lanpar	3100	315	310	315	+ 5
Lariat OG	8500	66	65	65	— 5
Laurasia o	500	27	27	27	+ 1
Laur Gr B	2200	$9⅝	9⅜	9⅝	+ ⅛
Laur Gr w	1700	260	252	260	+ 5
Lava Cap o	22200	100	96	100	+ 4
Leigh	105150	420	395	410	+ 10
Lenora o	4000	96	95	95	— 5
Linear T	6900	$12¼	12	12	— ¼
Loblaw Co	8812	$22⅜	22½	22⅜	+ ⅛
Lob Co pr	395	$30½	30½	30½	+ ⅛
Lob 370 p	z12	$46⅛	46⅛	46⅛	
Lch A f	215500	5½	5	5	+ ½
Lochiel B	1000	15	15	15	
Logistec A	1000	$6⅝	6½	6½	— ⅛
Lonvest	5000	$18⅞	18¾	18⅞	+ ⅛
Lonvest A	500	$24⅞	24½	24⅞	— ⅛
Lonvest w	8900	295	285	294	+ 9
Lumonics	6688	$17½	17⅛	17½	+ ⅜
Lynx Can o	4000	30	30	30	
Lytton M o	13500	41	39	39	— 1
M N					
MDS H A	1100	$15	15	15	
MICC	143300	410	400	400	+ 5
MICC A	z60	$21¾	21⅜	21⅜	
Vid-one	3400	320	315	315	—10
MPG A w	1000	135	135	135	
MSR Exp	1300	320	320	320	
Mcknz	51950	$9	8⅝	8¾	+ ⅛
Mclan H X	8890	$14⅞	14¾	14⅞	
Mcln HY f	7800	$14	13⅞	14	+ ⅛
Macmillan	29772	$25⅝	24¾	25⅛	+ ⅜
Mcmiln 200	1200	$25¼	25	25¼	+ ¼
Mcmiln 208	2088	$24⅞	24½	24⅞	+ ⅜
Mcmiln 221	400	$25¾	25¾	25¾	+ ¼
Mcmiln B p	500	$24½	24¼	24½	+ ½
Madelin o	15500	148	140	140	
Magna A f	14950	$20⅝	20¼	20⅝	+ ¼
Magnetics	8750	55	460	460	—35
Majestic Con	8500	310	300	300	
Manitoba p	2000	$27¾	27½	27¾	+ ⅛
Manrida o	6000	25	25	25	
Mfg Life A	6100	$25¼	25⅛	25¼	
Mrtme El p	400	$24	24	24	
Maritime f	4022	$14¼	14	14⅛	+ ¼
Mar T 765	100	$9½	9½	9½	— ⅜
Markel F	600	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅜
Mark Spnc	500	$14⅞	14¾	14¾	— ¼
Mark Wrk f	23918	320	315	320	+ 5
Mascot G o	93154	355	340	340	— 5
Mascot II w	43600	245	235	238	+ 8
Mass Fer	11971	300	295	299	+ 4
Mas F A	2780	$17⅛	17⅛	17⅛	
Mas F B	1450	$17⅜	17¼	17¼	+ ¼
Massey F w	7500	59	56	56	— 3
Matchan o	5000	241/2	24½	24½	+ ½
McFinley o	320	410	410	410	
Mc Intyre	600	$42¼	42¼	42¼	+ ⅛
Melcor	400	$7	7	7	— ¼
Mercantil	2400	$7¼	7	7	
Mercntl 1	see below				
Mercntl 2	1400	$25¾	25⅝	25¾	
Meridian	16500	385	380	385	—10
Merland E	500	300	290	290	— 5
Merlnd B p	500	$21¾	21⅜	21⅜	+ ⅛
Meston o f	100	145	145	145	— 5
Metalore	1000	$6¾	6½	6¾	+ ½
Midcon	800	360	345	360	+ 20
Mdlnd Dty	2500	$8	7¾	8	+ ¼
Minrl Res	5600	240	230	230	— 5
Minorco p	200	$58	58	58	
Mirtone	19400	130	125	125	— 2
Mirtone A f	1000	127	125	125	
Mitel	291550	$8¼	7⅝	7⅞	+ 1
Mitel 200 p	40250	$20	19½	20	+ 2½
Moffat	1000	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Molson A f	23850	$20⅛	19⅝	20	+ ⅜
Molson B	4000	$20	19¾	20	+ ½
M Trco	106035	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
Moore	99220	$27⅞	27⅛	27½	+ ⅜
Morgan	2200	340	325	325	—25
Morisn	5000	$7⅛	7⅛	7⅛	
Mothers	2400	$7½	7½	7½	— ¼
Mun Fin p	1000	$9⅞	9⅞	9⅞	
Muscocho	4500	405	400	405	+ 10
Mus p	500	$15¾	15¾	15¾	+ ⅜
Musto o	26000	490	480	490	+ 20
Nabisco L	400	$28½	28½	28½	
Nat Bk Can	33313	$24	23½	23⅝	— ⅜
Nat Bsns	1800	$27¼	27⅛	27⅛	— ⅛
Nat Res	1400	140	140	140	— 5
Nat Sea A	z3	$16⅞	16⅞	16⅞	
Nt Vg Trco	4580	$20¾	20¼	20¾	+ ½
Nearctic o	4600	120	120	120	+ 2
N Kelor o	19050	21	20	21	— 2
N Provid o	z300	14	14	14	
Nfl CapA f	2900	$7½	7⅜	7½	+ ¼
Nfld LP A	3500	$17	16¾	16¾	— ¼
Nfld Tel 725	200	$18	18	18	— ½
Nfld Te 885	100	$20¼	20¼	20¼	— ¼
Newscan	14800	380	360	365	—10
Newtel Ent	400	$17½	17¼	17¼	
Nkl Rim o	2000	27	27	27	+ 1
Noble M o	2500	43	41	41	— 4
Noma A f	6875	$19½	19⅜	19½	+ ⅛
Nor Acme o	4500	84	82	84	+ 4
Noran	200482	$16⅝	16½	16⅜	+ ¼
Nor 9½	982	$99¾	99½	99¾	+ ¾
Normda B p	4900	$25⅝	25⅜	25⅝	+ ¼
Norcen	15088	$15⅞	15⅜	15¾	— ⅛
Norcn ord f	2744	$14¾	14½	14½	— ⅛
Norcn 7¾	6300	$25⅜	25⅜	25⅜	
Normick P	z25	$8½	8½	8½	
NC Oils	400	$12¾	12⅜	12⅜	— ⅛
NCO 3 p	100	$23	23	23	— 1
Northair o	2000	180	170	180	+ 10
Nor Tel	144528	$38⅜	38	38½	+ ⅛
NTel 21875	1400	$26¾	26½	26¾	
NTel 3 p	200	$25¾	25¾	25¾	
Northgat	24483	$5⅛	495	5	+ 5.
Nthgat w	7550	200	195	195	
Nthind O o	3500	9	9	9	
Nthmber o	2500	69	69	69	
Nthws Drg	1300	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
Nva Alta f	52716	$6⅞	6⅝	6¾	— ⅛
Nova C p	z10	$82	82	82	
Nova E p	z50	$23⅜	23⅜	23⅜	
Nova F p	470	$25½	25¼	25¼	— 1
Nova G p	565	$25½	25½	25½	— ½
Nova J p	100	$28	28	28	
Nova L p	4600	$21½	21⅛	21⅜	— ¼
Nova L p	2300	$29½	29	29	— ¾
Nova M	269210	$28⅜	28⅛	28½	— ¾
Nova N p	2000	$27½	27½	27½	— ¾
Nova O p	1900	$26	26	26	— ¾
Nowsco W	900	$15½	15¼	15⅜	— ⅛
Nu-West	9959	40	38	39	+ 1
NuWst sp A	232280	39	39	39	+ 1
NuWst sp B	9150	35	32	33	— 2
Nucorr o	1690	15	15	15	
Nufort R o	1000	22	22	22	+ 5
Nuinsco o	6400	157	145	145	— 5
Numac	3940	$11¼	11	11⅛	+ ⅛
O P					
OE Inc	1300	$10⅝

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Les forestières dominent

MONTRÉAL (PC) — Les valeurs forestières ont dominé la séance d'hier à la Bourse de Montréal alors que l'indice général du marché a clôturé en hausse de 0.80 point, à 138.47.

En tout 3,632,278 actions ont changé de main au lieu de 8,457,951 vendredi dernier.

L'indice des forestières a monté de 4.12 points à 161.36 et celui des industrielles de 1.75 à 122.12. Les autres indices ont fluctué dans des écarts étroits.

Bell Canada Enterprises a été le titre industriel le plus prisé, cédant 1-4 à $38 1-2 dans un volume de 157,591 échanges unitaires. Echo Bay Mines, qui s'est traité à 47,931 exemplaires, était stationnaire à $21 1-4.

D'autre part, CP Ltd a gagné 1-4 à $18 et Genstar 1-8 à $35 7-8. Banque nationale a perdu 3-8 à $23 5-8 et Cadillac Fairview A 1-4 à $9 3-4, alors que Gulf Canada était inchangé à $20 3-8 et Dome Canada à $7 3-8.

Deux valeurs ont enregistré des variations marquées: Agneco Eagle, en hausse de $1 à $25 et Consolidated Bathurst A, en progression de $1 à $21 1-4.

Finalement les gains ont été plus nombreux que les pertes (192 contre 119) et 119 autres valeurs étaient stationnaires.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

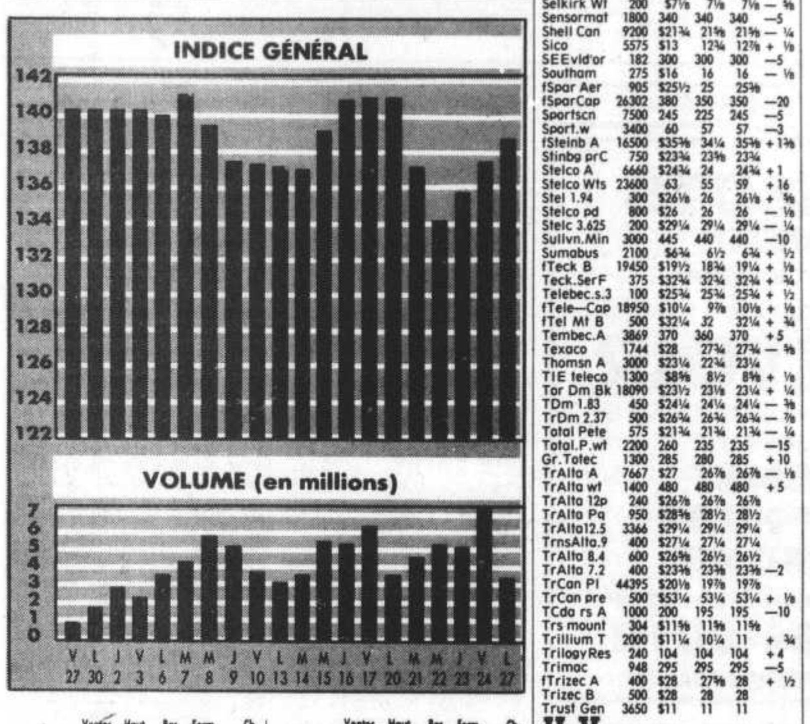

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	2500	$6⅞	6⅝	6⅞	— ⅛
AberfrdWt	z100	42	42	42	—15
ACSI	8200	335	320	335	+15
Agnico E	11650	$25⅛	24¾	25	+1
Aiguebelle	2005	385	365	365	+10
Alta energ	9300	$15⅛	14⅞	15	
AltaEn1114	450	$35¾	35¾	35¾	+1¼
Alcan Alu	38771	$43½	43	43¼	+ ⅜
Alcan Wt	21529	$8⅝	8	8	+ ¼
Aldona M	4000	15	15	15	
Algoma St	1790	$19¾	19¼	19¾	
Algoma B	1000	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
Algma2.00	400	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅜
Aligro	3700	$12	11¾	12	+ ⅛
Alum.C 84	400	$25⅞	25¾	25¾	— ⅛
AMCA int	102	$15½	15½	15½	+ ¼
AMCAsr3	800	$25¼	25¼	25¼	
Am.Barric	4300	$10⅛	10¼	10¼	
Amer.Res	1700	365	365	365	
Amusecor	4500	175	170	172	+12
Artopex	5500	$5⅛	485	5	
Asamera.8	200	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
fAstral A	250	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
fAstral B	3050	$10¼	10	10¼	+ ¼
fAtco I	2258	$10⅝	10½	10⅝	
Atco.wt	2000	254	250	254	+9
BCE	157591	$39⅛	38½	38½	— ¼
BCE 1.80p	100	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅛
BCE 2.70p	6075	$40⅜	40¼	40¼	— ⅛
B C Forst	4774	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅛
BGR A	3800	$7½	7½	7½	+ ⅛
BGRwt	11000	38	36	36	+5
BC Phone	2700	$25¾	25½	25¾	+ ⅛
BP Can	300	$30	30	30	+ ¼
Bank NS	46015	$13¼	13⅛	13⅛	+ ⅛
Baue Cont	900	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Bq Mercn	1000	$7	7	7	
Baue Mtl	72727	$32⅞	32⅜	32⅝	+ ⅛
BMO 2.85	1000	$36½	36¼	36½	+ ¼
BMO $2.50	2400	$27⅝	27⅜	27½	
BMO Sr3	1600	$27⅛	27	27	+ ⅛
BMO Wts	8500	$5	490	5	+5
Bq Eparg	5764	$20¼	19¾	19¾	— ⅛
BaEp 2.62	850	$28	27⅞	27⅞	+ ⅛
Baue Nat	79829	$24	23½	23⅝	— ⅜
Bq Nat s4	600	$27	27	27	+ ⅛
Bq Royale	20522	$31½	31	31⅜	
Bq Ry Wt	6425	350	340	345	
BaRy 1.45	1300	$18⅛	18⅛	18⅛	
BaRy 2.75	3400	$32⅜	32¼	32⅜	
Belmoral	20560	320	310	310	
Belm.w	3025	194	185	190	—4
Berkley.pr	100	440	440	440	+5
Biltrite	4061	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
BiltrtW	17047	94	86	88	—6
Biotech	2700	490	485	490	+10
fBomb A	550	$15⅞	15½	15⅞	+ ⅜
fBomb B	6100	$15⅞	15⅝	15⅝	— ⅛
Bow Val	1600	$13¾	13⅝	13⅝	— ⅛
BowVl2.05	1900	$25	24½	25	+ ¼
Brascade	z65	$39¾	39⅝	39¾	+ ⅛
Brascan A	5975	$38¼	37¾	38¼	+ ⅛
Bruncor	3100	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
C D					
CAE Ind	5520	$17½	17¼	17⅜	— ⅛
CB Pak	2250	$23¼	23¼	23¼	+ ⅛
Cad Frvw	2600	$15¼	15	15	+ ⅛
Cad Fw a	92375	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Cad.Fw.wt	300	$8⅞	8⅞	8⅞	
Camb.PrA	700	$27¾	27¾	27¾	+ ⅛
Camp R	700	350	345	345	+10
fCampeau	100	$23¾	23¾	23¾	
fCDC	487	$10½	10⅜	10½	
CDC Pr B	100	$110	110	110	+1
CDC 1980	2170	$17⅛	17¼	17¼	
C Imp Bk	24354	$20⅞	20½	20¾	+ ⅛
CIBQ 3.562	100	$28¼	28¼	28¼	
CIBC w	1650	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
CIBC w.a	500	$9	9	9	
CP Ltee	99880	$18⅛	17⅞	18	+ ¼
Cdn Tire	1000	$16¼	16	16¼	+ ½
fC Tire A	27439	$13¼	12⅞	13¼	+ ½
fC Utilit A	2050	$18½	18½	18½	+ ⅛
C Util wta	10000	340	340	340	+5
C Util wtb	2000	345	345	345	+15
fCmnac.A	2000	$21⅝	21½	21½	
Careno	100	$29¾	29¾	29¾	+ ¼
Carl Ok	2279	$13⅜	13⅛	13¼	
Cascades	51776	$14¾	14	14⅝	+ ⅞
Celanese	2852	$12¼	12	12¼	+ ⅛
Cent Dyn	3000	68	68	68	—1
Cent.D.sr1	800	405	405	405	
fCFCF	42725	$17⅛	16¾	17⅛	+ ¼
Charan	6010	$11¾	11½	11¾	+ ⅛
Charan.wt	3300	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
fChateau	1150	$20⅜	20	20	— ½
Chrysler	100	$62½	62½	62½	+1½
Circo Crft	5430	$9½	9⅛	9¼	+ ⅛
CimL PrE	187	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Cim L 1.17	5271	$15	14⅞	15	+ ¼
Cogeco	3300	$7¼	7⅛	7⅛	+ ⅛
Cominco	1000	$13	12⅞	13	
Cmrd.a	1820	490	470	480	+10
Cancom	5815	$7⅛	7	7	
Cmp Inv	15200	270	267	268	—2
Comterm	17095	205	201	204	+3
Comt.Wt	3625	114	111	111	—4
C Bath A	41665	$21⅜	20¾	21¼	+1
C Bath B	500	$21	21	21	+1
CBath.SrC	z90	$25½	25½	25½	+ ½
C Distb A	2000	$6⅛	6⅛	6⅛	
Cons Gas	1600	$25	24⅞	24⅞	+ ⅜
CPCI.A	1600	465	450	450	
CPCI.B	1400	460	450	450	—10
Corby A	725	$17½	17¼	17¼	— ¼
fCorby B	600	$16½	16½	16½	— ½
fCrain RL	150	$22¼	22¼	22¼	
Daon Dvlp	8879	470	450	455	+10
fDaon A	230	465	465	465	+5
Datagram	3150	370	350	370	+5
Datamark	3900	385	380	385	+5
Denison.A	2500	$13¼	12⅞	13⅛	— ⅜
Denism9.75	900	$25⅛	24⅞	24⅞	— ¼
Denism9.50	600	$25¼	25	25	— ⅛
Den.Wt	3400	207	200	200	
Dofasco	4454	$26½	26	26¼	+ ½
Dofor A	1500	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
Domco Lte	100	$25	25	25	+ ¼
Dome Cda	80400	$7⅜	7¼	7⅜	
Dome Mns	7800	$16	15¾	15⅞	+ ⅛
Dme.M.wt	3000	235	230	230	—5
Dme.wt.a	1200	$5⅜	5⅜	5⅜	+42
Dome Pet	3500	285	280	285	+2
Dome.wt	5500	33	31	33	
Domtex	30273	$15⅝	15	15½	+ ½
Domtar	17732	$23⅝	22¾	23⅝	+ ¾
Donohue	13840	$21	19⅞	20⅞	— ⅛
DuPont A	400	$28	27⅞	28	+ ½
fDylex Ltd	700	$15¼	15⅛	15¼	
Dynamar	1000	61	61	61	—6
E F					
Echo Bay	47931	$22⅛	21¼	21¼	
Epitek Int	4000	33	30	30	—5
Eq. Denis	3600	240	235	240	—5
FCA Inter	1925	$24	23¼	24	+ ¾
Falcn Cop	195	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ¼
FalLtee	8075	$23¼	22⅞	23⅛	+ ⅜
FI.Wts	17250	$53½	53	53½	+1½
F.ax6.5	5700	175	170	175	+5
Forex	2700	85	83	83	—3
G H					
GBC 2.625	z32	$27⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
Gaz Metr	17162	$11	10⅝	10¾	+ ⅛
Genstar	93860	$36	35¾	35⅞	+ ⅛
Genstar c	800	$36	36	36	
Genst.2.E	z50	$25⅞	25⅞	25⅞	— ¼
GFC.Sr.a	200	$26⅛	26⅛	26⅛	
fGldcrp.A	500	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Gldcrp.Wt	7500	19	18	18	
Goodfellw	3130	485	485	485	
Grma Lee	1000	55	55	55	+3
fG.laub	3750	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
G.lauW	6380	263	250	251	—4
Gr.T.GTC	2000	$12⅜	12½	12½	
Guardcor	100	$6⅝	6⅝	6⅝	
Guard prB	500	$8	8	8	— ⅜
Gulf Can	130648	$20½	19⅞	20⅜	
Hartco	1700	455	445	455	+15
Hawker	800	$21⅞	21¾	21⅞	+ ¼
Hees.Int	2600	$23⅞	23½	23⅞	+ ⅜
Hees.wf	1800	$6⅞	6⅜	6⅞	+ ¾
Helix.Circ	500	$5½	5½	5½	— ⅛
Hir Walkr	9080	$30⅜	30⅛	30⅜	+ ⅛
H Wlkr D	2215	$27½	27¼	27⅜	— ⅛
H Wlkr E	700	$28¾	28¾	28¾	— ¼
Wlkr Wts	2000	175	175	175	+10
H.Wlkwt88	2755	370	365	370	
H Bay Co	900	$23¼	23⅛	23⅛	— ¼
H Bay2.25	600	$36¼	35½	36¼	+1¼
Husky Oil	9750	$9½	9¼	9⅜	
Hypocrat	2356	360	350	350	+20
I J					
Ideal Mtl	5200	470	450	450	—5
IPL INC	9575	$8¾	8½	8⅝	+ ⅛
IU Inter	400	$20	20	20	— ⅜
Imasco ltd	6640	$27	26⅜	26¾	+ ¼
Imp Mtls	3500	152	140	152	+22
Imp Oil A	12502	$47½	47	47	— ⅜
Inco Ltd	51870	$20	19⅞	19⅞	— ⅛
Indal	200	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Inlnd NG	1000	$10¾	10¾	10¾	
Innopac	400	$16	15⅞	16	+ ⅛
IBM	z74	$212½	210	210	+1⅛
Inter Pipe	1500	$42⅜	42⅜	42⅜	
Inverness	800	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Invern8.75	100	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅞
finv GrpA	z175	$75	75	75	
Irwin Toy	600	$5¾	5¾	5¾	— ¼
fIrwin A	200	415	415	415	—10
fIvaco A	*7100	$20¾	20	20⅛	+ ⅞
Ivaco B	200	$20	20	20	+ ⅜
Ivaco.sr1	400	$29½	29½	29½	+1½
Ivaco.sr2	2200	$29½	29	29½	+ ¾
Ivaco.sr3	400	$31½	31	31½	+1¼
Janock	10400	$22⅛	21¾	22⅛	+ ⅞
Janck Wts	7000	$15⅜	15	15¼	+ ⅜
K L					
Kaufel	1500	$6	5¾	6	+ ⅛
Labatt	3160	$30¾	30½	30¾	+ ⅛
Laidlaw A	8000	$14¾	14⅝	14⅝	— ⅜
fLaidlw B	1600	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
LamSo	1566	275	260	260	—15
Lanpar T.	500	315	315	315	
Laur.Mutl	100	$26½	26½	26½	— ¼
Lvitec	4550	360	340	350	
Lvitec.Wt	2225	75	75	75	—10
fLaVrdy a	1000	200	200	200	+5
Logistec.A	1000	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Louvem	10200	130	125	125	—3
Louv.p	1300	250	235	250	+5
LouvmWt1	7900	10	10	10	
LouvmWt3	1300	31	31	31	+1
M N					
M Corp	650	$16¼	16	16¼	+ ¼
MICC Inv	2500	405	400	400	—5
MPA vid	7175	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ⅛
McM Bldl	2738	$25½	24⅞	25½	+ ¾
M.Cap.Sra	350	$25¼	25¼	25¼	
C Marconi	3420	$20⅝	20½	20½	+ ⅛
fMarit Tel	2009	$14⅛	14	14	
Mark Spen	1200	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
Mass Fer	1200	300	295	300	
Matco	680	234	225	234	+9
McNeil M	327	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Memotec	4500	$7¾	7⅛	7¼	+ ½
Memot.Un	5950	$8	7½	8	+ ¼
Merland a	400	$18	18	18	
fMeston	1500	150	150	150	
Min Loc	8000	$36⅛	35⅜	35½	+ ⅛
Mitel Corp	27100	$8¼	7⅞	7⅞	+ ⅞
fMolson A	10950	$20	19¾	20	+ ¼
Molson B	4780	$20	19½	19¾	+ ½
fMonenc a	200	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
MTrustco	900	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Moore	35050	$27⅞	27¼	27½	+ ⅜
fMorgn T	1800	340	340	340	
Multidev	4100	425	415	415	—10
Multi.w	5500	112	111	111	
Multi.A	7150	$5	480	495	
Muscocho	4420	405	400	400	
Neti Tech	6200	$9¾	9½	9½	— ⅜
NfldLiht A	2450	$17	16⅞	16⅞	
NewTel	600	$17⅞	17¼	17⅞	— ⅛
NfldT 8.85	100	$20½	20½	20½	— ¼
Norando	69747	$16⅝	16⅛	16⅝	+ ⅜
Noran pA	375	$99¼	99¼	99¼	
Norcen.En	608	$15¾	15⅝	15⅝	
fNoreNv	428	$14⅝	14½	14⅝	
Normick	875	$8¾	8½	8½	
Nor Tel	49794	$38⅞	38	38⅛	
Ntl.2.18	1000	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
Northgate	402	495	495	495	+5
fNova Alt	6515	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Nova 612	100	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅛
Nova 15	3800	$29½	28⅞	28⅞	— ⅝
Nova 12	1700	$28½	28⅜	28⅜	— ⅞
Nova 11.24	234	$27½	27½	27½	— ¾
Nova 9.12f	800	$26½	26½	26½	+ ¼
O P					
Oakwood	200	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
OakwoodA	200	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ¼
Oak Pr A	200	$20¾	20⅝	20¾	+ ¼
OE INC	4250	$10¾	10⅝	10¾	+ ⅛
fOsha A	z11	$33⅛	33⅛	33⅛	— ⅛
Paco Corp.	100	$6	6	6	
Pancdn Pt	4100	$28⅞	28½	28⅞	+ ¼
Perkins.P	400	460	455	455	—5
Pet—sun.wt	z250	33	33	33	—4
Pt.Sun.srl	1500	240	235	240	+10
Placer Dv	100	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
PlacerDwt	2300	115	110	110	+15
Placer.wa	750	395	390	390	
Placer R	100	$12⅝	12⅝	12⅝	+ ⅛
fPowr Cr	26100	$22¾	22⅛	22⅝	+ ⅝
Power Fin	1150	$31	30¾	30¾	
Pr.Choix.a	5000	$6⅞	6⅝	6¾	— ⅛
Promatek	4000	370	360	370	—5
Prooptic	1800	219	215	215	
Provigo	12637	$16⅝	16	16¼	+ ⅛
Q R					
Que Tel	911	$41⅝	41⅝	41⅝	— ⅜
Quebecor	9678	$14½	14	14	— ⅛
Redpath	1500	$17⅜	17⅛	17⅛	— ⅛
Reed Cl1	200	$47½	46¼	47½	+1¾
fRogerC B	2000	$15¾	15¾	15¾	
fRollnd A	700	$19¼	19	19	
Rolland B	z60	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Ro—na.pr.2	600	$11	10¾	10¾	— ¼
Ry Trco A	2612	$22½	22⅜	22½	
Rytrc.Wt	500	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
S T					
fSl CemA	1100	$26½	26¼	26½	+ ⅛
San Fran	7305	$8⅞	8⅝	8⅝	— ⅜
Sanivan	3410	460	445	460	+5
Sanivn.Wt	z780	95	80	80	—5
Sceptre	970	405	400	405	+5
Scept 7p	100	$16	16	16	
Scot Paper	200	$21½	21¼	21½	+ ⅜
Seagram	19440	$65	64¼	64⅞	+ ½
Sears Can	8258	$12⅜	11¾	12¼	+ ½
Selkirk Wt	200	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅜
Sensormat	1800	340	340	340	—5
Shell Can	9200	$21¾	21⅝	21⅝	— ¼
Sico	5575	$13	12¾	12⅞	+ ⅛
SEEvld'or	182	300	300	300	—5
Southam	275	$16	16	16	— ⅛
fSpar Aer	905	$25½	25	25⅜	
fSparCap	26302	380	350	350	—20
Sportscn	7500	245	225	245	—5
Sport.w	3400	60	57	57	—3
fSteinb A	16500	$35⅜	34¼	35⅜	+1⅜
Stinbg prC	750	$23¾	23⅜	23¾	
Stelco A	6660	$24¾	24	24¾	+1
Stelco Wts	23600	63	55	59	+16
Stel 1.94	300	$26⅛	26	26⅛	+ ⅜
Stelco pd	800	$26	26	26	— ⅛
Stelc 3.625	200	$29¼	29¼	29¼	— ¼
Sullvn.Min	3000	445	440	440	—10
Sumabus	2100	$6¾	6½	6¾	+ ½
fTeck B	19450	$19½	18¾	19¼	+ ⅛
Teck.SerF	375	$32¾	32¾	32¾	+ ¼
Telebec.s.3	100	$25¾	25¾	25¾	+ ½
fTele—Cap	18950	$10¼	9⅞	10⅛	+ ⅛
fTel Mt B	500	$32¼	32	32¼	+ ¾
Tembec.A	3869	370	360	370	+5
Texaco	1744	$28	27¾	27¾	— ⅜
Thomsn A	3000	$23¼	22¾	23¼	
TIE teleco	1300	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
Tor Dm Bk	18090	$23½	23⅛	23¼	+ ¼
TDm 1.83	450	$24¼	24¼	24¼	— ⅜
TrDm 2.37	500	$26¾	26¾	26¾	— ⅞
Total Pete	575	$21¾	21¾	21¾	— ¼
Total.P.wt	2200	260	235	235	—15
Gr.Totec	1300	285	280	285	+10
TrAlta A	7667	$27	26⅞	26⅞	— ⅛
TrAlta wt	1400	480	480	480	+5
TrAlta 12p	240	$26⅞	26⅞	26⅞	
TrAlta Pq	950	$28⅜	28½	28½	
TrAlta12.5	3366	$29¼	29¼	29¼	
TrnsAlta.9	400	$27¼	27¼	27¼	
TrAlta 8.4	600	$26⅝	26½	26½	
TrAlta 7.2	400	$23⅜	23⅜	23⅜	—2
TrCan Pl	44395	$20⅛	19⅞	19⅞	
TrCan pre	500	$53¼	53¼	53¼	+ ⅛
TCda rs A	1000	200	195	195	—10
Trs mount	304	$11⅝	11⅝	11⅝	
Trillium T	2000	$11¼	10¼	11	+ ¾
TrilogyRes	240	104	104	104	+4
Trimac	948	295	295	295	—5
fTrizec A	400	$28	27⅞	28	+ ½
Trizec B	500	$28	28	28	
Trust Gen	3650	$11	11	11	
U V					
fUAP InA	225	$26⅛	26⅛	26⅛	
Ultrmar	850	395	385	395	+15
fUnigs B	18840	415	405	405	—10
Uniges.Wt	9950	103	100	102	+1
UnigesprA	300	$8¾	8¾	8¾	
Un Carbid	500	$14½	14½	14½	
Union.Ent	2200	$12	12	12	
Uni—Select	5100	450	440	440	—10
Univ Exp	300	440	440	440	+15
Vidtron	29645	$11⅛	10⅜	11	+ ⅜
Visway	1000	$6⅝	6⅝	6⅝	
Volcano	800	$7	7	7	
Waterbrd	1000	445	430	445	+25
Walwyn	1500	280	280	280	
Westburne	4200	$17	17	17	
Wcst Trn	3000	$16⅝	16⅝	16⅝	+ ⅛
Wcst TrnB	200	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ¼
Westmin	2100	$11¾	11⅝	11¾	
WrldEa	1600	$9¼	9	9⅛	
Wrld wt.A	900	45	45	45	—1
Wrld wt.B	4700	155	150	150	—3
Xerox Cn	200	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅞
Xerox wt	2500	285	272	272	+12
Junior Mines Oils					
Abcourt	5593	97	95	95	—1
AbctpA	7572	$6⅜	6⅛	6⅛	
Ab.Met	16900	60	51	51	—2
A.MetW	51000	17	10	15	—1
AbitibiRes	8500	39	38	38	
Amberqst	1000	20	20	20	+1
Augmitto	1300	155	155	155	+5
Aunore	100	200	200	200	
Aur Res	1050	190	190	190	+15
Barexor	17600	108	105	108	+1
Bateman	10500	29	25	28	
Brsnor	4000	72	70	70	
Bruneau	27250	80	75	80	+8
Cache dOr	13500	83	65	70	—13
Cogesco	2200	130	120	130	+13
Cog.w	32100	29	27	29	
D'Or Val	1078	245	245	245	
Dumagmi	1527	475	460	475	+10
Dumont	28000	27½	25	25½	+ ½
Dyna Mn	6000	11	10	10	—1
Eider.Cl.A	1000	87	87	87	—2
Explo Que	11500	61	58	61	+3
GalntG	5528	120	110	120	+12
Gln.Gr	39874	425	395	395	—5
Gln.gW	47250	209	180	180	—10
G Knight	3000	$9½	9	9	— ⅛
Gold Tigr	14000	85	78	81	—2
G.Ti.wt	22000	19	18	19	+1
Goldex ltd	26000	160	160	160	
Imco	19500	58	56	58	+3
JAG Mine	11000	58	56	56	+1
Kew Gold	1000	44	44	44	—1
Laduboro	13100	40	38	40	+2
Lynx Exp	1200	29	29	29	
Massval	1000	10	10	10	
Maufort	3500	70	70	70	—1
Mid Canad	2500	38	35	38	
NA RareM	45000	22	20	21½	+3½
Oasis Res	119485	125	110	112	—3
Onyx Res	53552	100	81	86	+8
PerronGld	5798	345	325	325	—5
Queenstn	500	148	148	148	
Rouyn.Rs	7000	149	136	136	
Stabell Rs	4000	97	95	95	—3
StandardG	1500	45	45	45	
Talisman	3000	52	47	52	+7
Tandem	1000	182	182	182	+2
Vior	2500	125	117	124	—1
W Q Mnes	4800	90	80	80	—5
Wrightbr	83711	220	188	190	
WrtbrW	134400	74	55	58	+3
Yorbeau	51250	80	77	80	+5

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	6000	6.250	6.160	6.160
Grdn gld	115	356.40	354.00	354.00

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—140,000 bd.ft.;US$—1,000bd.ft.							
221.30	221.30	MR			212.80	—.20	0
221.00	221.00	MY			216.40	+1.40	5
		JY			221.50	+2.00	0
		SP			224.20	+.20	0
6.25	6.25	NV			226.00		0
		JA			231.00		0

Total open interest: 5

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
mai 320p	60	680	3.50	2.00	3.50
Feb340	307	3125	27.50	22.80	22.80
Feb 340p	15	1481	2.00	1.80	1.80
Mai 340	25	2338	37.90	30.00	30.00
Mai 340p	48	635	6.50	5.00	6.50
Aug 340	39	1166	45.00	39.00	39.00
Feb 360	306	2774	11.00	8.50	9.00
Feb 360p	3	100	6.80	6.80	6.80
May 360	309	2833	24.00	19.50	19.50
May 360p	66	176	14.00	13.00	13.00
Aug 360	176	2035	31.00	27.00	28.00
Feb 380	791	1979	5.50	3.50	3.60
Mai 380	138	1819	14.00	10.80	12.00
Mai 380p	3	3	20.00	20.00	20.00
Aug 380	187	438	21.00	18.00	18.50
Fev 400	67	70	2.30	2.00	2.30
Mai 400	109	143	8.00	7.00	7.00
Aug 400	63	738	13.50	12.00	12.00

Total volume: 2712

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
feb 290	0	0.00	0.00
Feb 290p	10	—1.00	—1.00
Mai 290	0	—1.00	—1.00
Mai 290p	0	—1.00	—1.00
Aug 290	0	—1.00	—1.00
Aug 290p	68	—1.00	—1.00
Feb 300	33	54.00	59.00
Feb 300p	1432	.11	.40
Mai 300	3064	60.00	65.00
Mai 300p	935	.30	1.30
Aug 300	40	66.00	71.00
Aug 300p	459	1.50	2.00
Feb 320	386	36.00	40.00
Feb 320p	1306	.40	1.00
Mai 320	346	45.00	48.00
Aug 320	280	49.00	54.00
Aug 320p	710	4.50	5.50
Aug 340p	345	8.00	10.00
Aug 360p	90	16.00	19.00
Fev 380p	0	25.00	28.00
Aug 380p	7	26.00	29.00
Fev 400p	0	44.00	48.00
Mai 400p	0	45.00	49.00
Aug 400p	0	45.00	49.00

Total open interest: 32044

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex				Multilogement				Semi-commercial et commercial				Prêts personnels
	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	
Banques													
Banco central Can.	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
Commerce	10¾	11¼	11½	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	12¾
Épargne	10½	11¼	11½	11¾	10¾	11½	11½	11¾	10¾	11½	11½	11¾	12
Montréal	10¾	11¼	11½	12	—	—	11½	11¾	11	11½	11¾	12	11¾
Nationale	10¾	11¼	11½	12	11	11½	11¾	12¼	11¼	11¾	12	12½	11¾
Nouvelle-Écosse	10¾	11¼	11½	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	12¼
Royale	10¾	11¼	11½	12	—	—	—	—	—	—	—	—	11
Toronto-Dominion	10¾	11¼	11½	11¾	10¾	11¼	11½	11¾	11	11½	11¾	12	12¼
Commer. italienne	10¾	11¼	11½	11¾	11¾	12¼	12½	12¾	11¾	12¼	12½	12¾	11½
Caisses Étab.	10¾	10¼	11½	12	11½	12	12¼	12¾	11¾	12¼	12½	13	11½
Caisses pop.Mtl.*	10¾	11½	12	—	11	11¾	12¼	—	n/d	n/d	n/d	n/d	12
Caisses pop. Qbc.*	10¾	11¼	11½	12	10¾	11¼	11½	12	11¼	11¾	—	—	11
Fiducies													
Canada Trust	10¾	11	11¼	11¾	11	11¼	11½	12	11	11¼	11½	12	12¾
Crédit-Foncier	10¾	11¼	11½	11¾	10¾	11¼	11½	11¾	11	11½	11¾	12	—
Fiduciaires	10¾	11	11¼	11¾	10¾	11	11¼	11¾	10¾	11	11¼	11¾	—
Fiducie Guardian	10½	11	11½	12	10½	11	11½	12	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	10¾	11¼	11½	11¾	10¾	11¼	10½	11¾	11	11½	11¾	12	—
First City	10¾	11¼	11½	11¾	10¾	11¼	11½	11¾	10¾	11¼	11½	11¾	—
Guaranty Trust	10¾	11¼	11½	11¾	10¾	11¼	11½	11¾	—	—	—	—	—
Montréal Trust	10¾	11¼	11½	11¾	10¾	11¼	11½	11¾	10¾	11¼	11½	11¾	—
Morguard Trust	—	—	—	—	10¾	—	11¼	11¾	10¾	—	11¼	11½	—
Prêt et Revenu	10¾	11¼	11¼	11¾	10¾	11¼	11¼	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	10¾	11¼	11½	11¾	11	11¼	11½	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Financial	—	—	—	—	—	—	—	—	11¼	—	12	12½	—
Trust Général	10¾	11¼	11½	11¾	11	11¼	11½	11¾	11½	11¾	12	12¼	—
Trust Morgan	10¼	10¾	11¼	—	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust National	10¾	11¼	11½	12	11	11½	11¾	12¼	11	11½	11¾	12¼	10½
Trust Royal	10¾	11¼	11¼	11½	10¾	11¼	11¼	11½	10¾	11¼	11¼	11½	11¼

Compilation Fiducie du Québec — 21 janvier 1986 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 30 à 59 jrs	60 - 89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180-364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco central Can.	5,000	8	8	8	8¼	8½	5,000	9	—	—	—	—
Commerce	5,000	7½	7¾	8	8	8¼	1,000	9¼	9¾	10	10	10¼
Commer. italienne	5,000	7¾	7¾	8	8	8¼	1,000	9¼	9¾	10	10	10¼
Continentale	5,000	7¾	8	8¼	8¼	8½	1,000	9½	10	10	10	10¼
Épargne	3,000	7½	7¾	8	8	8¼	1,000	9¼	9½	10¼	10¼	10½
Mercantile	—	—	—	—	—	—	5,000	—	—	—	—	—
Montréal	5,000	7½	7¾	8	8	8¼	1,000	9¼	9¾	10	10¼	10¼
Nationale	5,000	7½	7¾	8	8	8¼	1,000	9	9½	10	10¼	10½
Nouvelle-Écosse	5,000	½	7¾	8	8	8¼	1,000	9½	10	10	10	10¼
Royale	5,000	7½	7¾	8	8	8¼	1,000	9¼	9½	9¾	9¾	10
Toronto-Dom.	5,000	7½	7¾	8	8	8¼	1,000	9⅛	9¾	10	10	10¼
Caisses Étab.	1,000	7½	7½	7¾	8	8¼	1,000	9	9¼	9½	9¾	10
Caisses pop. Mtl.*	5,000	7½	7¾	8	8	8¼	2,000	9¼	9½	10	—	—
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	7½	7¾	8	8¼	8¼	1,000	9½	9¾	10	10¼	10½
Fiducies												
Canada Trust	5,000	7¾	7¾	8	8	8¼	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
Crédit-Foncier	5,000	¼	8⅜	8½	8½	8¾	500	9½	9¾	10	10¼	10¼
Fiduciaires	5,000	8	8	8⅛	8⅛	8¼	500	9½	9¾	10	10	10¼
Fiducie Guardian	5,000	8⅝	8⅝	8¾	8¾	9	1,000	9⅜	9½	10	10¼	10½
Fiducie Québec	5,000	8¼	8¼	8⅜	8⅜	8¾	1,000	9½	10	10¼	10¼	10½
First City Trust	5,000	8¼	8¼	8¼	8¼	8½	500	9½	9¾	10	10	10¼
Guaranty Trust	5,000	8¼	8¼	8¼	8¼	8½	1,000	9½	9¾	10	10	10¼
Montréal Trust	5,000	8	8¼	8½	8½	8¾	1,000	9½	10	10¼	10½	10½
Morguard Trust	10,000	8½	8½	8¾	8¾	8¾	1,000	9¼	9¾	9¾	10	10¼
Prêt et Revenu	5,000	8½	8½	9	9	9	500	9½	9½	10	10	10¼
Soc. Nat. Fid.	2,000	8½	8½	8⅝	8⅝	8¾	500	9⅛	9½	9¾	10	10¼
Trust Financial	5,000	8½	8½	8½	8½	8¾	500	9¼	9½	10	10	10¼
Trust Général	5,000	8	8	8¼	8¼	8½	1,000	9½	10	10⅛	10⅜	10½
Trust Morgan	5,000	8¾	8¾	8½	8½	8½	1,000	9¼	9½	10	10	10¼
Trust National	5,000	7¾	7¾	8	8	8¼	500	9½	10	10	10¼	10¼
Trust Royal	5,000	8¼	8¼	8¼	8¼	8½	1,000	9½	10	10	10¼	10¼

Compilation Fiducie du Québec — 21 janvier 1986 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	15	$9⅞	$10¼	$4¼	20
Agnic E	Fb	15 P	1	5	25	20
Agnic E	Fb	17½	$7⅜	$7¾	$5¼	93
Agnic E	Fb	17½P	2	10	50	83
Agnic E	Fb	20	490	$5¼	430	53
Agnic E	Fb	20 P	5	30	25	64
Agnic E	Fb	22½	270	295	165	60
Agnic E	Fb	22½P	10	35	75	5
Agnic E	My	17½	$7⅞	$8¼	$6¼	1
Agnic E	My	17½P	1	25	95	10
Agnic E	My	20	$5½	$5⅞	230	114
Agnic E	My	20 P	15	40	50	132
Agnic E	My	22½P	55	80	460	
Agnic E	My	25	240	265	185	85
Agnic E	Ag	17½	$8⅜	$8¾	$7	20
Agnic E	Ag	17½P	10	35		
Agnic E	Ag	20	$6	$6⅜	$5¾	20
Agnic E	Ag	20 P	35	60		
Agnic E	Ag	22½P	95	120	145	20
Agnic E	Ag	25	305	330	$2¾	6
Agnic E	Ag	25 P	205	230		
Alcan	Fb	30	$13¼	$13⅝	$13⅞	58
Alcan	Fb	30 P	1	5	35	115
Alcan	Fb	32½	$10¾	$11⅛	$9	1532
Alcan	Fb	32½P	1	5	10	637
Alcan	Fb	35	$8¼	$8⅝	$7⅞	2421
Alcan	Fb	35 P	5	5	5	2425
Alcan	Fb	37½	$5¾	$6⅛	$5	3869
Alcan	Fb	45 P	215	235	320	5
Alcan	My	30	$13⅜	$13¾	$10¾	1
Alcan	My	30 P	5	15	10	
Alcan	My	32½	$11	$11⅜	$10⅞	41
Alcan	My	32½P	15	25	30	57
Alcan	Ag	32½	$11	$11⅜	$8½	1
Alcan	Ag	32½P	20	40	130	20
Alcan	Ag	35	$8⅝	$9¼	$8¼	732
Alcan	Ag	35 P	40	50	75	227
Alcan	Ag	37½	$6⅞	$7¼	$6	1086
Alcan	Ag	40	$5⅛	$5½	430	524
Alcan	Ag	45 P	330	355	$4½	25
Alt Enr	Mr	15	70	95		
Alt Enr	Mr	15 P	50	65	25	1
Alt Enr	Mr	17½	5	30	25	174
Alt Enr	Mr	20	1	10	20	429
Alt Enr	Mr	22½	1	5	5	80
Alt Enr	Mr	22½P	$7⅛	$7⅜	$4¼	
Alt Enr	Jn	15	110	135	115	93
Alt Enr	Jn	15 P	70	95		
Alt Enr	Jn	17½	35	50	45	322
Alt Enr	Jn	20	5	30	40	55
Alt Enr	Jn	20 P	$4¾	$5	195	15
Alt Enr	Sp	20	20	45	75	5
Alt Enr	Sp	20 P	485	$5⅛		
Asama	Ap	9	$2¾	$3	$3¾	17
Asama	Ap	9 P	5	20		
Asama	Ap	10 P	20	35	20	95
Asama	Ap	12½P	85	105	125	239
Asama	Ap	15	5	15	30	464
Asama	Ap	15 P	315	$3½	$3¼	5
Asama	Jy	10	$2¼	$2½	210	55
Asama	Jy	10 P	30	55	20	31
Asama	Jy	12½	80	100	70	293
Asama	Jy	12½P	120	145	90	129
Asama	Jy	15	25	45	25	287
Asama	Jy	15 P	330	355	290	
Asama	Oc	10	235	265		
Asama	Oc	12½	100	125	95	18
Asama	Oc	12½P	130	155		
Asama	Oc	15 P	330	355		
BC Tel	Ap	22½	315	340	$4½	129
BC Tel	Ap	22½P	1	25	30	10
BC Tel	Ap	25 P	25	50		
BC Tel	Ap	27½	5	30	45	529
BC Tel	Ap	27½P	180	205	160	4
BC Tel	Jy	22½	$3¼	$3½	$3¾	17
BC Tel	Jy	22½P	10	35		
BC Tel	Jy	25	135	160	150	74
BC Tel	Jy	25 P	40	65	50	3
BC Tel	Jy	27½	25	50	35	41
BC Tel	Jy	27½P	195	220	120	11
BC Tel	Oc	22½	340	365		
BC Tel	Oc	22½P	35	60		
BC Tel	Oc	25	160	185		
BC Tel	Oc	25 P	55	80		
BC Tel	Oc	27½	55	80	55	10
BC Tel	Oc	27½P	$2¼	$2½		
BCE	Fb	45	1	5	5	1913
BCE	Fb	45 P	$6⅛	$6½	$5¼	16
BCE	Fb	47½	1	6	1	495
BCE	Fb	47½P	$8⅝	$9	$6⅛	
BCE	My	42½P	$3¾	410	445	230
BCE	My	45	20	30	30	905
BCE	My	45 P	$6¼	$6⅝	$7¾	10
BCE	Ag	42½P	$3¾	410	$3¾	42
BCE	Ag	45	45	65	45	505
BCE	Ag	45 P	$6¼	$6¾	$5¼	
Bk B-C	Fb	5 P	1	20	15	160
Bk B-C	Fb	6	1	7	7	1350
Bk B-C	Fb	6 P	35	60	45	98
Bk B-C	My	5	65	90	70	4348
Bk B-C	My	5 P	5	25	20	52
Bk B-C	My	6	8	30	25	1466
Bk B-C	My	6 P	50	65	60	237
Bk B-C	Ag	5	90	110	110	170
Bk B-C	Ag	5 P	25	50		
Bk B-C	Ag	6 P	60	85	65	277
Bk Mtl	Fb	25	$7½	$7⅞	$10	5
Bk Mtl	Fb	25 P	1	10	10	40
Bk Mtl	Fb	35	5	15	5	742
Bk Mtl	My	30	280	305	$2½	430
Bk Mtl	My	30 P	45	55	45	201
Bk Mtl	My	35	40	50	40	572
Bk Mtl	Ag	30 P	55	80	110	12
Bk Mtl	Ag	32½P	145	170	185	103
Bk Mtl	Ag	35 P	295	320	$4	67
Bk NS	Mr	10	305	340	$4	10
Bk NS	Mr	10 P	1	10		
Bk NS	Mr	12½P	15	30	30	319
Bk NS	Mr	15 P	170	195	190	78
Bk NS	Jn	10	320	$3½	490	8
Bk NS	Jn	10 P	1	15		
Bk NS	Jn	12½P	30	55	50	145
Bk NS	Jn	15 P	175	$2	$2	55
Bk NS	Sp	12½	160	185	160	280
Bk NS	Sp	12½P	40	65	55	30
Bk NS	Sp	15 P	190	215	120	10
Bow Val	Ap	12½	175	190	175	31
Bow Val	Ap	12½P	15	40	40	163
Bow Val	Ap	15 P	125	150	135	176
Bow Val	Ap	17½	10	25	30	279
Bow Val	Ap	17½P	335	385	345	
Bow Val	Jy	12½	215	240	$3	8
Bow Val	Jy	12½P	30	55	25	3
Bow Val	Jy	15 P	140	165	155	44
Bow Val	Jy	17½	20	40	30	128
Bow Val	Jy	17½P	345	395		
Bow Val	Oc	12½	260	290		
Bow Val	Oc	12½P	55	65		
Bow Val	Oc	15	110	135	110	15
Bow Val	Oc	15 P	155	180		
Bow Val	Oc	17½	40	60		
Bow Val	Oc	17½P	355	405		
Baep-Mcd	Mr	20	100	125		
Baep-Mcd	Mr	20 P	90	115		
Baep-Mcd	Mr	22½	25	50		
Baep-Mcd	Mr	22½P	$2½	$2¾		
Baep-Mcd	Mr	25	5	25		
Baep-Mcd	Mr	25 P	$5	$5⅝		
Baep-Mcd	Jn	20	150	175		
Baep-Mcd	Jn	20 P	110	135	115	5
Baep-Mcd	Jn	22½	60	85		
Baep-Mcd	Jn	22½P	$2¾	$3		
Baep-Mcd	Jn	25	15	40		
Baep-Mcd	Jn	25 P	$5¼	$5⅝		
Baep-Mcd	Sp	20	$2	$2¼	220	30
Baep-Mcd	Sp	20 P	140	165		
Baep-Mcd	Sp	22½	100	125		
Baep-Mcd	Sp	22½P	$3	$3¼		
Baep-Mcd	Sp	25	45	70	75	4
Baep-Mcd	Sp	25 P	$5½	$5⅞		
Brscn A	Ap	27½	$10⅞	$11⅛	$3¼	
Brscn A	Ap	27½P	5	25	45	23
Brscn A	Ap	30	$8½	$9	$7⅜	17
Brscn A	Ap	30 P	5	25	45	32
Brscn A	Ap	32½	$6⅛	$6⅜	415	42
Brscn A	Ap	32½P	5	30	30	51
Brscn A	Ap	35	390	405	$2½	101
Brscn A	Ap	37½	190	210	175	136
Brscn A	Ap	37½P	80	100	190	60
Brscn A	Ap	40	70	95		
Brscn A	Jy	32½	$6½	$7⅛	$3¾	11
Brscn A	Jy	32½P	25	50	110	21
Brscn A	Jy	35	440	465	$3	48
Brscn A	Jy	35 P	50	75	125	37
Brscn A	Jy	37½	280	305	265	97
Brscn A	Jy	37½P	120	145	245	3
Brscn A	Jy	40	150	175		
Brscn A	Jy	40 P	240	265		
Brscn A	Oc	35	485	$5⅛	310	6
Brscn A	Oc	35 P	80	105		
Brscn A	Oc	37½	340	365	$2	3
Brscn A	Oc	37½P	150	175		
Brscn A	Oc	40	215	240		
Brscn A	Oc	40 P	255	280		
C D						
C Im B	Mr	16¼	435	460		
C Im B	Mr	16¼P		20		80
C Im B	Mr	17½	315	340		62
C Im B	Mr	17½P		25		96
C Im B	Mr	18¾	195	220		3284
C Im B	Mr	18¾P	5	30		502
C Im B	Mr	20	100	125		3694
C Im B	Mr	21¼	20	45		794
C Im B	Mr	21¼P	100	115		262
C Im B	Mr	22½	10	35		1280
C Im B	Mr	22½P	195	210		116
C Im B	Jn	17½	330	355		58
C Im B	Jn	17½P	10	35		220
C Im B	Jn	18¾	215	240		182
C Im B	Jn	18¾P	25	50		70
C Im B	Jn	20	120	145		2998
C Im B	Jn	20 P	55	70		1554
C Im B	Jn	21¼	75	85		3554
C Im B	Jn	21¼P	115	140		254
C Im B	Jn	22½	35	60		188
C Im B	Jn	22½P	210	235		40
C Im B	Sp	20	150	175		90
C Im B	Sp	20 P	80	105		40
C Im B	Sp	21¼	90	115		64
C Im B	Sp	21¼P	140	165		
C Im B	Sp	22½	50	75		108
C Im B	Sp	22½P	235	260		
C Marc	Fb	17½	290	315	365	35
C Marc	Fb	17½P	1	25	35	25
C Marc	Fb	20	70	95	40	83
C Marc	Fb	20 P	15	40	50	85
C Marc	Fb	22½	5	20	15	176
C Marc	Fb	22½P	$2	$2¼	215	95
C Marc	My	20	145	170	150	45
C Marc	My	20 P	55	80	75	23
C Marc	My	22½P	215	240	110	10
C Marc	Ag	20	$2	$2¼	280	1
C Marc	Ag	20 P	80	105		
C Marc	Ag	22½	85	110	160	10
C Marc	Ag	22½P	240	265	165	12
C Ocidl	Fb	20	175	$2	115	20
C Ocidl	Fb	20 P	10	35		
C Ocidl	Fb	22½	35	60		
C Ocidl	Fb	25	10	30	305	13
C Ocidl	Fb	25 P	335	370	75	20
C Ocidl	Fb	27½	5	20	100	18
C Ocidl	Fb	27½P	$5½	$6		
C Ocidl	Fb	30	1	5	45	119
C Ocidl	Fb	30 P	$8	$8½		
C Ocidl	Fb	32½	1	5	100	22
C Ocidl	Fb	32½P	$10½	$11		
C Ocidl	My	20	$2¼	$2½	280	10
C Ocidl	My	20 P	35	60		
C Ocidl	My	22½	100	125		
C Ocidl	My	22½P	110	135		
C Ocidl	My	25	35	55	$2	10
C Ocidl	My	25 P	335	370	220	
C Ocidl	My	27½	25	40	45	40
C Ocidl	My	27½P	$5½	$6		
C Ocidl	My	30	5	30	85	12
C Ocidl	My	30 P	$8	$8½		
C Ocidl	Ag	20	285	335		
C Ocidl	Ag	20 P	50	75		
C Ocidl	Ag	22½	140	165		
C Ocidl	Ag	22½P	155	180	175	5
C Ocidl	Ag	25	75	100		
C Ocidl	Ag	25 P	335	370		
C Ocidl	Ag	27½	35	60		
C Ocidl	Ag	27½P	$5½	$6		
Coe Ind	Mr	15	$2½	265	260	22
Coe Ind	Mr	15 P	4	25		
Coe Ind	Mr	17½P	55	80		
Coe Ind	Mr	20	6	35		
Coe Ind	Mr	20 P	$2½	$2¾		
Coe Ind	Jn	15	$3	$3¼		
Coe Ind	Jn	15 P	20	45		
Coe Ind	Jn	17½	130	140	130	40
Coe Ind	Jn	17½P	80	105		
Coe Ind	Jn	20	30	55	30	10
Coe Ind	Jn	20 P	270	295		
Coe Ind	Sp	15	335	345	340	25
Coe Ind	Sp	15 P	40	65		
Coe Ind	Sp	17½P	100	120		
Coe Ind	Sp	20 P	290	315		
Can Dev	Mr	9	140	180	110	500
Can Dev	Mr	9 P	1	20		
Can Dev	Mr	10	65	95	90	80
Can Dev	Mr	10 P	10	35		
Can Dev	Mr	12½	1	15		
Can Dev	Mr	12½P	175	$2¼	190	
Can Dev	Jn	9	165	190	180	20
Can Dev	Jn	9 P	5	30	55	20
Can Dev	Jn	10	90	110	105	20
Can Dev	Jn	10 P	30	55	120	200
Can Dev	Jn	12½	5	20		
Can Dev	Jn	12½P	185	235		
Can Dev	Sp	9	175	$2		
Can Dev	Sp	9 P	15	40		
Can Dev	Sp	10	105	130	110	7
Can Dev	Sp	10 P	50	75		
Can Dev	Sp	12½	10	35		
Can Dev	Sp	12½P	190	240		
ConP E	Fb	25	$5⅛	$5½	$6	179
ConP E	Fb	25 P	1	25	25	76
ConP E	Fb	27½P	1	25	40	35
ConP E	Fb	30 P	35	60	120	45
ConP E	My	25	$5⅛	$5½	$6½	80
CanP E	My	25 P	1	25	35	60
CanP E	My	27½	$2½	260	$4	872
CanP E	My	27½P	1	25	90	125
Carl OK	Fb	10	320	345	365	7
Carl OK	Fb	10 P	1	20		
Carl OK	Fb	12½	85	110	95	359
Carl OK	Fb	12½P	5	30	50	15
Carl OK	Fb	15	5	10	15	1162
Carl OK	Fb	15 P	150	175	$2	20
Carl OK	Fb	17½	1	10	10	55
Carl OK	Fb	17½P	$4½	$5	215	
Carl OK	My	10	335	360	315	10
Carl OK	My	10 P	1	25		
Carl OK	My	12½	115	140	125	292
Carl OK	My	12½P	25	45	30	20
Carl OK	My	15 P	170	185	205	11
Carl OK	My	17½	10	15	15	410
Carl OK	My	17½P	$4½	$5		
Carl OK	Ag	10	$3¾	$4	420	5
Carl OK	Ag	10 P	5	25		
Carl OK	Ag	12½	155	185	155	12
Carl OK	Ag	12½P	40	70		
Carl OK	Ag	15	50	65	60	25
Carl OK	Ag	15 P	175	185		
Cascades	Mr	10 P	1	20	15	119
Cascades	Jn	10 P	5	30	50	71
Cascades	Jn	15 P	100	125	195	10
Cascades	Sp	10	$5⅜	$5½	495	144
Cascades	Sp	10 P	25	50		
Cmnc	Mr	10	$3	335	$3¼	906
Cmnc	Mr	10 P	1	9	10	70
Cmnc	Mr	12½P	35	50	45	100
Cmnc	Mr	15	15	25	25	737
Cmnc	Mr	15 P	$2	235	190	10
Cmnc	Jn	10	$3¼	360	$2¾	74
Cmnc	Jn	10 P	1	15	30	35
Cmnc	Jn	12½	125	150	105	516
Cmnc	Jn	12½P	60	85	65	80
Cmnc	Jn	15	30	55	30	38
Cmnc	Jn	15 P	220	260	$4	
Cmnc	Sp	10	345	380	285	125
Cmnc	Sp	10 P	10	30		
Cmnc	Sp	12½	155	175	190	39
Cmnc	Sp	12½P	75	100		
Cmnc	Sp	15	55	80	75	3
Cmnc	Sp	15 P	240	285		
CP Ltd	Fb	15	305	320	$2¾	1137
CP Ltd	Fb	15 P	1	5	1	370
CP Ltd	Fb	20	5	10	6	2642
CP Ltd	Fb	20 P	195	220	$2½	18
CP Ltd	Fb	22½	2	5	5	628
CP Ltd	Fb	22½P	440	470	390	
CP Ltd	My	15 P	5	25	40	10
CP Ltd	My	17½P	40	60	60	438
CP Ltd	My	20 P	$2	$2¼	240	83
CP Ltd	Ag	15 P	15	25		
CP Ltd	Ag	17½P	60	85	95	40
CP Ltd	Ag	20 P	210	235	$2½	20
CRL	Mr	25	$6⅝	$7⅛	$6¾	11
CRL	Mr	25 P	5	20	10	160
CRL	Mr	27½	$4½	$5	$4¾	24
CRL	Mr	27½P	15	30	25	168
CRL	Mr	30	255	290	305	239
CRL	Mr	35 P	330	380	$4	39
CRL	Jn	27½	$5⅝	$5⅞	$5⅛	14
CRL	Jn	27½P	70	95	85	95
CRL	Jn	30	365	$4	$3¾	41
CRL	Jn	32½	$2½	$2¾	280	214
CRL	Jn	32½P	$2½	280	$2½	74
CRL	Jn	35 P	$4	$4½	340	75
CRL	Sp	27½	$6	$6½		
CRL	Sp	27½P	100	125	105	2
CRL	Sp	30	440	490	$5	10
CRL	Sp	30 P	175	$2	210	112
CRL	Sp	32½P	285	315	$3¼	88
CRL	Sp	35	230	260	$3½	30
CRL	Sp	35 P	420	460	385	20
CrslrCan	Ap	45	$11¼	$12¼	$8	
CrslrCan	Ap	45 P	10	75	150	10
CrslrCan	Ap	47½	$15	$17		
CrslrCan	Ap	47½P	25	100	130	30
CrslrCan	Ap	50	$13	$15	470	10
CrslrCan	Ap	50 P	25	150	90	35
CrslrCan	Ap	52½	$11	$13	$2	5
CrslrCan	Ap	52½P	35	165		
CrslrCan	Ap	55	$8	$10	$7½	5
CrslrCan	Ap	55 P	25	$2	$3¾	5
CTr A	Mr	9 P	1	20	50	50
CTr A	Mr	10	335	345	$3	935
CTr A	Mr	10 P	1	25	25	75
CTr A	Jn	9	435	460	$3	58
CTr A	Jn	9 P	5	30	40	56
CTr A	Jn	10 P	10	35	20	66
CTr A	Jn	12½P	50	75	115	85
CTr A	Sp	10	365	390	$3	75
CTr A	Sp	10 P	20	45	60	55
CTr A	Sp	12½P	65	90	80	60
Den B	Ap	10	235	285	$4	
Den B	Ap	10 P	1	25	40	8
Den B	Ap	15	5	20	30	454
Den B	Ap	15 P	240	290	190	24
Den B	Ap	17½	5	15		
Den B	Ap	17½P	$4¾	$5¼		
Den B	Jy	10	$2½	$3		
Den B	Jy	10 P	5	30	45	35
Den B	Jy	12½	75	100	95	62
Den B	Jy	12½P	60	80	45	
Den B	Jy	15	15	40	75	140
Den B	Jy	15 P	$2½	$3	170	33
Den B	Jy	17½	5	30		
Den B	Jy	17½P	$4¾	$5¼		
Den B	Oc	10	265	315		
Den B	Oc	10 P	10	35		
Den B	Oc	12½	95	120		
Den B	Oc	12½P	95	120		
Den B	Oc	15	25	50		
Den B	Oc	15 P	$2½	$3		
Dfs	Mr	22½	410	435	485	10
Dfs	Mr	22½P	5	20	50	94
Dfs	Mr	25	190	215	210	58
Dfs	Mr	25 P	15	40	35	90
Dfs	Mr	27½P	130	155	110	56
Dfs	Mr	30	5	15	55	112
Dfs	Mr	30 P	340	365	365	5
Dfs	Jn	22½	440	465	295	33
Dfs	Jn	22½P	15	35	35	30
Dfs	Jn	25	260	265	$2¼	505
Dfs	Jn	25 P	50	75	50	105
Dfs	Jn	27½	100	125	155	10
Dfs	Jn	27½P	155	180	205	3
Dfs	Sp	25	290	315		
Dfs	Sp	25 P	80	105	120	13
Dfs	Sp	27½P	150	175		
Dfs	Sp	27½P	175	$2	185	20
Dom M	Ap	9	$6¾	$7	380	48
Dom M	Ap	9 P	1	10		
Dom M	Ap	10	$5¾	$6	485	139
Dom M	Ap	10 P	5	20	10	159
Dom M	Ap	12½P	15	25	30	280
Dom M	Jy	10	$5⅞	$6¼	$5½	87
Dom M	Jy	10 P	10	25	15	30
Dom M	Jy	12½	405	430	330	329
Dom M	Jy	17½P	$2	$2¼	265	62
Dom M	Oc	12½	440	460	$3¾	200
Dom M	Oc	12½P	35	55	75	5
Dom M	Oc	17½P	$2¼	$2½	295	42
E F						
Echo	Ap	15	$6⅝	$6⅞	$5½	10
Echo	Ap	15 P	5	30	70	10
Echo	Ap	17½	440	465	430	107
Echo	Ap	17½P	15	40	15	67
Echo	Ap	20 P	80	100	110	92
Echo	Ap	22½P	205	230	$4¼	2
Echo	Jy	15	$6⅞	$7⅛	$6	
Echo	Jy	15 P	20	40		
Echo	Jy	17½P	65	90	65	24
Echo	Jy	20 P	135	160	145	23
Echo	Jy	22½P	230	255		
Echo	Oc	20	370	395	345	10
Echo	Oc	20 P	160	185	$2	10
G H						
Gnstar	Ap	25	$10¾	$11¼	$10	
Gnstar	Ap	25 P	1	20	65	10
Gnstar	Ap	27½	$8¼	$8¾	$6⅞	28
Gnstar	Ap	27½P	5	30	10	23
Gnstar	Ap	30 P	10	35	40	199
Gnstar	Ap	32½P	40	60	75	95
Gnstar	Ap	37½P	230	260		
Gnstar	Jy	25	$10⅞	$11⅜	$9¾	19
Gnstar	Jy	25 P	5	25	70	20
Gnstar	Jy	27½	$8¼	$8⅞	$7¾	72
Gnstar	Jy	27½P	10	35	100	7
Gnstar	Jy	30	$6½	$6⅞	$6⅜	163
Gnstar	Jy	30 P	40	65	55	20
Gnstar	Jy	32½	$4¾	490	495	209
Gnstar	Jy	32½P	80	105	100	75
Gnstar	Jy	37½P	235	$2¾		
Gnstar	Oc	32½	$5¼	$5¾		
Gnstar	Oc	32½P	120	145	160	5
Gnstar	Oc	35 P	215	240	235	100
Gnstar	Oc	37½	235	260	205	8
Gnstar	Oc	37½P	285	315		
Gulf C	Fb	17½P	5	35	10	125
Gulf C	Fb	22½P	$2½	$3	165	
Gulf C	My	17½	$2¾	295	295	73
Gulf C	Ag	20 P	140	190	150	37
Gulf C	Ag	22½P	345	395	310	
Husky	Ap	8	145	170		
Husky	Ap	8 P	1	10		
Husky	Ap	12½	5	9	5	776
Husky	Ap	12½P	295	$3¼	$2½	
Husky	Jy	8	165	190	215	52
Husky	Jy	8 P	5	15	15	45
Husky	Jy	9	100	120	110	120
Husky	Jy	9 P	40	60	50	116
Husky	Jy	10	45	50	45	899
Husky	Jy	10 P	100	120	90	69
Husky	Jy	12½	10	20	15	220
Husky	Jy	12½P	305	335	260	
Husky	Oc	9 P	55	75	55	10
Husky	Oc	10 P	110	135		
Husky	Oc	12½P	310	340		
I J						
Imsco	Ap	22½	445	470	370	13
Imsco	Ap	22½P	10	30	25	45
Imsco	Ap	25 P	40	55	75	463
Imsco	Ap	27½	80	90	85	2106
Imsco	Ap	27½P	130	155	25	133
Imsco	Ap	30	15	30	25	348
Imsco	Ap	30 P	330	355	335	120
Imsco	Jy	22½	480	$5⅛	$5½	12
Imsco	Jy	22½P	20	45	55	30
Imsco	Jy	25	280	305	$2¾	397
Imsco	Jy	25 P	60	75	70	57
Imsco	Jy	27½	125	140	115	129
Imsco	Jy	27½P	165	180	$2	46
Imsco	Oc	25	$3¼	$3½	335	3
Imsco	Oc	25 P	85	110		
Imsco	Oc	27½	170	195	175	10
Imsco	Oc	27½P	180	205		
Inco	Fb	12½	$7⅛	$7½		
Inco	Fb	12½P	1	5		
Inco	Fb	15	$4¾	$5	385	827
Inco	Fb	15 P	2	5	5	772
Inco	Fb	17½	230	255	220	1082
Inco	Fb	17½P	5	15	10	810
Inco	Fb	20 P	50	65	145	44
Inco	Fb	22½	1	20	25	115
Inco	Fb	22½P	260	285	335	6
Inco	My	12½	$7¼	$7¾		
Inco	My	12½P	1	10	50	40
Inco	My	15	485	$5⅛	$5	53
Inco	My	15 P	10	20	25	101
Inco	My	17½	280	$3	310	689
Inco	My	17½P	35	50	35	129
Inco	My	22½P	290	320	390	10
Inco	Ag	15	$5⅛	$5½	$5⅜	26
Inco	Ag	15 P	20	40	60	7
Inco	Ag	17½	330	355	$2½	117
Inco	Ag	17½P	55	80	120	32
Inco	Ag	22½	70	95	70	6
Inco	Ag	22½P	305	330	385	5
IOil A	Fb	45	245	$2¾	280	66
IOil A	Fb	52½	1	10	10	534
IOil A	Fb	52½P	$5⅛	$5⅜	490	30
IOil A	Fb	55	1	5	5	740
IOil A	Fb	55 P	$7⅜	$8⅛	$7½	11
IOil A	Fb	57½	3	5		
IOil A	Fb	57½P	$10¼	$10⅝	365	10
IOil A	My	45	380	410	$4	133
IOil A	My	47½	240	265	$2¼	527
IOil A	My	52½	60	85	80	432
IOil A	My	52½P	$5⅛	$5⅝	$6½	79
IOil A	My	55	35	45	45	332
IOil A	My	55 P	$7⅜	$8⅛	$7½	12
IOil A	My	57½	10	20		
IOil A	My	57½P	$10¼	$10⅝		
IOil A	Ag	45	$4¾	$5¼	$4½	5
IOil A	Ag	47½	335	365	345	1
IOil A	Ag	47½P	$2¼	260	220	3
IOil A	Ag	52½	135	160	365	71
IOil A	Ag	52½P	$5⅛	$5⅝	$6½	53
IOil A	Ag	55 P	$7⅜	$8⅛	$8½	7
IOil A	Ag	57½	25	45		
IOil A	Ag	57½P	$10¼	$10⅝		
I-City	Mr	15	110	140		89
I-City	Mr	15 P	15	25	35	98
I-City	Mr	17½	10	15	25	428
I-City	Mr	17½P	150	180	140	56
I-City	Mr	20	1	10	35	10
I-City	Mr	20 P	390	440		
I-City	Jn	15	135	170	$2¾	43
I-City	Jn	15 P	40	65	40	20
I-City	Jn	17½	35	60	35	38
I-City	Jn	17½P	175	210		
I-City	Jn	20	5	25	25	6
I-City	Jn	20 P	390	440		
I-City	Sp	15	155	$2	$3	58
I-City	Sp	15 P	50	80		
I-City	Sp	17½	55	75	85	35
I-City	Sp	17½P	185	235		
K L						
L Mnr	Mr	25	$10¼	$10⅝	$14½	79
L Mnr	Mr	25 P	5	15	115	
L Mnr	Mr	27½	$7⅜	$8¼	$12⅛	31
L Mnr	Mr	27½P	5	20	45	30
L Mnr	Mr	30	$5¾	$6	$5¾	45
L Mnr	Mr	30 P	20	45	45	70
L Mnr	Mr	32½	$4	445	$7¼	127
L Mnr	Mr	37½P	$2¾	$3¼	280	87
L Mnr	Mr	40 P	465	$5⅛	$5	3
L Mnr	Jn	30	$6¾	$7¼	$8¾	15
L Mnr	Jn	30 P	60	85	125	31
L Mnr	Jn	32½	$5	$5½	$6⅜	38
L Mnr	Jn	32½P	125	150	180	12
L Mnr	Jn	35	$3½	$3¾	$4¼	111
L Mnr	Jn	37½P	320	340	360	68
L Mnr	Jn	40 P	$4¾	$5¼	$4¼	32
L Mnr	Sp	35	465	$5⅛	$4½	5

Suite à la page 18

OPTIONS
TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 16

Option	Mois Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Rang	Ap 6	4	1930	10	$4¾
Rang	Jy 5	42	1426	45	$4¾
Rang	Jy 6	25	1496	20	$4¾
Rang	Oc 5	434	551	55	$4¾
Roy Bk	Ap 27½	7	9	$4½	$31⅞
Roy Bk	Ap 32½	39	1448	80	$31⅞
Roy Bk	Ap 32½P	30	565	150	$31⅞
Roy Bk	Jy 30	13	408	$3	$31⅞
Roy Bk	Jy 30 P	20	637	105	$31⅞
Roy Bk	Jy 32½	10	1785	125	$31⅞
Roy Bk	Jy 35	3	352	60	$31⅞
Roy Bk	Oc 30 P	15	55	120	$31⅞
Roy Bk	Oc 32½	5	15	$2	$31⅞
Segrm	Ap 55	22	155	$10⅝	$64⅞
Segrm	Ap 57½	95	2555	$7⅞	$64⅞
Segrm	Ap 57½P	110	1379	20	$64⅞
Segrm	Ap 62½	49	352	420	$64⅞
Segrm	Ap 62½P	7	323	115	$64⅞
Segrm	Ap 65	30	379	260	$64⅞
Segrm	Ap 65 P	27	215	$2¼	$64⅞
Segrm	Ap 67½	10	60	135	$64⅞
Segrm	Ap 70	15	183	65	$64⅞
Segrm	Jy 62½	138	458	$6½	$64⅞
Segrm	Jy 62½P	19	179	$2	$64⅞
Segrm	Jy 67½	52	115	360	$64⅞
Segrm	Oc 67½	20	20	$5	$64⅞
Shell C	My 20	40	46	290	$21¾
Shell C	My 20 P	40	70	55	$21¾
Shell C	My 22½	8	138	120	$21¾
Shell C	My 22½P	52	187	150	$21¾
Shell C	My 25	15	458	35	$21¾
Shell C	Ag 22½	15	77	180	$21¾
Shell C	Ag 25	5	218	85	$21¾
Spar	Ap 25	30	262	170	$25⅛
Spar	Ap 25 P	5	12	110	$25⅛
Spar	Jy 22½	10	239	$4	$25⅛
Spar	Jy 25	2	282	$2½	$25⅛
Spar	Jy 27½	5	67	165	$25⅛
Stlco A	Fb 20	13	152	$4½	$24¾
Stlco A	Fb 22½	164	1889	235	$24¾
Stlco A	Fb 22½P	10	188	10	$24¾
Stlco A	Fb 25	130	550	50	$24¾
Stlco A	Fb 25 P	5	16	55	$24¾
Stlco A	My 20	3	582	$5	$24¾
Stlco A	My 22½	42	746	$2¾	$24¾
Stlco A	My 25	55	285	125	$24¾
Stlco A	My 25 P	3		125	$24¾
Stlco A	Ag 22½	5	98	$2¾	$24¾
Stlco A	Ag 25	17	206	165	$24¾
Teck B	Fb 15	5	2766	415	$19⅛
Teck B	Fb 17½	5	747	180	$19⅛
Teck B	Fb 20	25	1002	55	$19⅛
Teck B	My 12½	1	36	$6¾	$19⅛
Teck B	My 20	3	643	165	$19⅛
Teck B	Ag 17½	5	100	$3½	$19⅛
Teck B	Ag 20	100	245	245	$19⅛
TIX	Fb135	3	66	$6⅛	$141⅞
TIX	Fb135 P	35	506	35	$141⅞
TIX	Fb140	382	663	245	$141⅞
TIX	Fb140 P	380	638	150	$141⅞
TIX	Fb145	412	881	60	$141⅞
TIX	Fb145 P	50	126	435	$141⅞
TIX	Mr135 P	20	34	100	$141⅞
TIX	Mr140	18	115	$3½	$141⅞
TIX	Mr140 P	30	186	240	$141⅞
TIX	Mr145	40	123	140	$141⅞
TIX	Mr145 P	10	43	$5¼	$141⅞
TIX	Mr150	43	177	50	$141⅞
TIX	Ap140	9	34	$4¼	$141⅞
TIX	Ap140 P	4	11	$3	$141⅞
Total P	Ap 22½	15	1035	90	$22
Total P	Jy 20	6	34	310	$22
TrC PL	Fb 27½	2	245	5	$19⅛
TrC PL	Ag 20	10	253	155	$19⅛
TrC PL	Ag 22½	15	308	50	$19⅛
T-D Bk	Jn 22½	2	543	180	$23⅜
T-D Bk	Sp 25	4	95	100	$23⅜
Wcoast	Mr 17½	3	133	15	$16⅛
Wlkr R	Mr 30	100	833	125	$30⅝
Wlkr R	Mr 32½	7	2066	40	$30⅝
Wlkr R	Jn 30	20	159	210	$30⅝
Wlkr R	Jn 30 P	8	103	145	$30⅝
Wlkr R	Sp 30 P	10	32	190	$30⅝
WoodwardsA	My 7	120	420	105	
WoodwardsA	Ag 8	5	15	80	
Total volume		17939			

OPTIONS

Suite de la page 17

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
L Mnr	Sp 35 P	240	290	260	
L Mnr	Sp 37½	$3½	$4	$3½	50
L Mnr	Sp 37½P	$3½	$4	295	10
L Mnr	Sp 40	255	305	$3	55
L Mnr	Sp 40 P	$5	$5½	410	20

M N

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Mitel	Mr 10 P	$2¼	$2½	310	116
Mitel	Mr 12½	1	10	10	304
Mitel	Mr 12½P	$4¼	$4½		
Mitel	Jn 10 P	$2¼	$2½	175	10
Mitel	Jn 12½	5	15	25	110
Mitel	Jn 12½P	$4¼	$4½		
Mitel	Sp 7 P	45	70	120	20
Mitel	Sp 10 P	$2¼	$2½	175	9
Moore	Fb 22½	490	$5⅜	$6	
Moore	Fb 22½P	2	15		
Moore	Fb 25	$2¾	$3	$2	886
Moore	Fb 25 P	3	8	10	108
Moore	Fb 27½	55	85	15	209
Moore	Fb 27½P	20	60	115	94
Moore	Fb 30	1	20	10	245
Moore	Fb 30 P	220	270	$2	8
Moore	My 22½	$5⅛	$5⅜	$5¼	7
Moore	My 22½P	5	25		
Moore	My 27½	165	180	165	327
Moore	My 27½P	70	110	170	35
Moore	My 30 P	$2½	$3	125	6
Moore	Ag 25	360	410	380	16
Moore	Ag 25 P	35	65	75	11
Moore	Ag 27½	205	235	185	520
Moore	Ag 27½P	115	125	125	433
Moore	Ag 30	65	100	70	63
Nat Bk	Fb 17½	$6⅛	$6¼	$6	939
Nat Bk	Fb 17½P	5	10	20	103
Nat Bk	Fb 20	$3¾	$4	365	1008
Nat Bk	Fb 20 P	5	10	5	978
Nat Bk	Fb 22½P	15	25	25	484
Nat Bk	Fb 25	15	25	5	1515
Nat Bk	Fb 25 P	135	160	130	77
Nat Bk	My 17½P	5	30	15	15
Nat Bk	My 20	410	435	$3½	444
Nat Bk	My 20 P	25	35	30	195
Nat Bk	My 22½P	55	65	55	122
Nat Bk	My 25 P	150	175	55	31
Nat Bk	Ag 20	$4½	$4¾	$4½	77
Nat Bk	Ag 20 P	40	60	65	65
Nat Bk	Ag 22½P	70	95	65	49
Nat Bk	Ag 25 P	165	190	195	26
Nor Tel	Ap 42½P	$4½	470	$4¾	548
Nor Tel	Ap 45 P	$6⅝	$7⅛	$6¾	36
Nor Tel	Ap 47½P	$9⅛	$9⅝	$9⅛	825
Nor Tel	Ap 50 P	$11⅝	$12⅛	$11⅞	4
Nor Tel	Ap 52½P	$14⅛	$14⅝	$9¾	
Nor Tel	Ap 55	5	10	10	466
Nor Tel	Ap 55 P	$16⅝	$17⅛	$7¼	
Nor Tel	Jy 45 P	$6⅝	$7⅛	$7¼	63
Nor Tel	Jy 47½P	$9⅛	$9⅝	395	66
Nor Tel	Jy 50 P	$11⅝	$12⅛	$11⅝	15
Nor Tel	Oc 45 P	$6⅝	$7⅛	360	12
Nor Tel	Oc 47½P	$9⅛	$9⅝		
Noran	Fb 12½P	1	20	20	113
Noran	Fb 17½P	120	125	175	299
Noran	Fb 20	1	10	5	53
Noran	Fb 20 P	340	365	315	
Noran	My 12½	410	$4¼	395	98
Noran	My 12½P	10	25	25	40
Noran	My 15 P	45	55	95	360
Noran	My 17½P	160	185	215	195
Noran	My 20	15	25	30	79
Noran	My 20 P	340	365	335	15
Noran	Ag 12½P	20	45	50	36
Noran	Ag 15 P	65	85	90	187
Noran	Ag 17½P	180	205	150	28
Norcen	Ap 12½	220	245		
Norcen	Ap 12½P	1	15		
Norcen	Ap 15	55	80		
Norcen	Ap 15 P	65	90		
Norcen	Ap 17½	5	25		
Norcen	Ap 17½P	$2¾	$3		
Norcen	Jy 12½	240	265		
Norcen	Jy 12½P	5	30		
Norcen	Jy 15	100	125		
Norcen	Jy 15 P	85	110		
Norcen	Jy 17½	20	45	35	3
Norcen	Jy 17½P	285	310		
Norcen	Oc 12½	280	305		
Norcen	Oc 12½P	20	45		
Norcen	Oc 15	145	170		
Norcen	Oc 15 P	100	125		
Norcen	Oc 17½	50	75		
Norcen	Oc 17½P	290	315		
Numac	Fb 10	110	135	270	60
Numac	Fb 10 P	10	35	40	30
Numac	Fb 12½	5	30	70	26
Numac	Fb 12½P	125	150	55	20
Numac	Fb 15	1	25	45	4
Numac	Fb 15 P	385	410	170	5
Numac	Fb 17½	5	20	50	70
Numac	Fb 17½P	$6½	$6¾	480	70
Numac	My 10	145	170		
Numac	My 10 P	40	65	55	14
Numac	My 12½	30	55	55	50
Numac	My 12½P	150	175	65	20
Numac	My 15	5	30	70	52
Numac	My 15 P	405	430		
Numac	Ag 10	175	$2		
Numac	Ag 10 P	60	85		
Numac	Ag 12½	60	85	155	24
Numac	Ag 12½P	175	$2	125	20
Numac	Ag 15	15	40	75	18
Numac	Ag 15 P	$4¼	$4½		
Nva A	Fb 5	165	190	180	30
Nva A	Fb 5 P	1	5	5	59
Nva A	Fb 6 P	1	10	10	185
Nva A	Fb 7 P	20	40	35	41
Nva A	My 5	165	190	190	24
Nva A	My 5 P	1	10		
Nva A	My 6	70	95	95	241
Nva A	My 6 P	5	15	15	28
Nva A	My 7 P	30	45	35	80
Nva A	Ag 6	95	115	115	143
Nva A	Ag 6 P	10	30	30	36
Nva A	Ag 7 P	40	60	45	105
Nva A	Ag 8	8	15	9	119
Nva A	Ag 8 P	115	140	75	

O P

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Oba 01	Mr 87½P	5			
Oba 01	Mr 90 P	10	20	10	311
Oba 01	Mr100	20	25	20	1868
Oba 01	Jn 90 P	40	55	55	201
Oba 01	Jn 95 P	170	190	190	342
Oba 01	Jn 97½P	$3¼	345	340	240
Oba 01	Jn100	50	75	65	547
Oba 01	Jn100 P	490	$5⅛	$5	172
Oba 01	Sp 92½	395	420	415	76
Oba 01	Sp 92½P	135	160	165	29
Oba 01	Sp 95	$2½	$2¾	260	340
Oba 01	Sp 97½	150	175	150	424
Oba 01	Sp 97½P	$3¾	$4	415	38
Obc 03	Mr102½	$6	$6⅜	$5⅝	27
Obc 03	Mr102½P	1	25	20	40
Obc 03	Mr105	360	385	335	52
Obc 03	Mr107½	180	205	150	94
Obc 03	Mr107½P	85	110	155	6
Obc 03	Mr110	65	90	65	12
Obc 03	Mr112½	1	25	50	55
Obc 03	Jn102½	$6	$6⅜	$5⅝	180
Obc 03	Jn105 P	85	110	110	321
Obc 03	Jn107½	$2½	$2¾	205	136
Obc 03	Jn110	135	160	135	210
Obc 03	Jn110 P	$3	$3¼	$4	64
Obc 03	Jn112½	65	90	65	136
Obc 03	Jn112½P	465	490	$5½	55
Obc 03	Sp105	435	460	410	20
Obc 03	Sp105 P	145	170	180	20
Obc 03	Sp107½	290	315	285	125
Obc 03	Sp107½P	240	265		
Obc 03	Sp110	180	205	175	41
Obc 03	Sp110 P	360	385	420	8
Obc 03	Sp112½	105	130	100	103
Obc 03	Sp112½P	$5	$5⅜	$6⅛	20
Obd 04	Mr 92½	$6⅞	$7¼	380	
Obd 04	Mr 92½P	10	25	20	56
Obd 04	Mr 95	470	495	390	
Obd 04	Mr 95 P	25	45	40	57
Obd 04	Mr 97½	245	270	265	59
Obd 04	Mr 97½P	40	60	100	54
Obd 04	Mr100	80	105	110	158
Obd 04	Mr100 P	135	150	$2	7
Obd 04	Mr102½	30	55	80	28
Obd 04	Mr102½P	310	335	355	20
Obd 04	Mr105	10	25	20	30
Obd 04	Mr105 P	$5⅜	$5¾	$6	8
Obd 04	Jn 92½	$7	$7⅜	$5¼	
Obd 04	Jn 92½P	30	55	50	56
Obd 04	Jn 95	$5	$5⅜	455	36
Obd 04	Jn 95 P	60	85	60	64
Obd 04	Jn 97½	290	315	220	104
Obd 04	Jn 97½P	120	145	80	89
Obd 04	Jn100	150	175	145	72
Obd 04	Jn102½	80	105	70	60
Obd 04	Jn102½P	365	390	395	4
Obd 04	Jn105	35	55	130	10
Obd 04	Jn105 P	$5½	$5⅞	385	40
Obd 04	Sp 97½	335	360	310	9
Obd 04	Sp 97½P	160	185	235	71
Obd 04	Sp100	$2	$2¼		
Obd 04	Sp100 P	290	315		
Obd 04	Sp102½	120	145	120	10
Obd 04	Sp105	70	95	75	28
Obd 04	Sp105 P	$5⅝	$6	$5⅝	20
Placer	Mr 20	$5⅝	$6⅛	420	500
Placer	Mr 20 P	1	5	50	40
Placer	Mr 22½	315	365	280	78
Placer	Mr 22½P	5	10	5	189
Placer	Mr 25 P	50	75	65	358
Placer	Mr 27½P	175	$2	220	10
Placer	Jn 20	$5⅝	$6⅛		
Placer	Jn 20 P	1	25	50	2
Placer	Jn 22½	335	385	$4½	30
Placer	Jn 22½P	15	40	65	30
Placer	Jn 25	210	260	220	323
Placer	Jn 25 P	70	90	65	93
Placer	Jn 27½	100	115	105	143
Placer	Jn 27½P	195	220	190	1
Placer	Sp 22½	360	410		
Placer	Sp 22½P	40	65	85	13
Placer	Sp 25	240	290	$3¼	520
Placer	Sp 25 P	110	135		
Placer	Sp 27½P	195	220		
Powr	Fb 15	$8	$8¼	$5⅝	106
Powr	Fb 15 P	5	5	30	100
Powr	Fb 16¼	$6¾	$6⅞	$5¼	266
Powr	Fb 16¼P	1	10	30	134
Powr	Fb 17½P	10	10	45	58
Powr	Fb 20 P	5	20	20	292
Powr	Fb 22½P	35	60	140	1
Powr	My 15	$8	$8¼	$7⅝	5
Powr	My 15 P	15	15	20	40
Powr	My 17½P	10	25	25	33
Powr	My 20 P	10	35	30	65
Powr	My 22½P	75	100	115	45
Powr	Ag 17½	$5⅞	$6	455	9
Powr	Ag 17½P	10	35	40	30
Powr	Ag 20	395	$4	$3	1003
Powr	Ag 20 P	30	55	175	20
Provigo	Mr 12½	385	395	$3¾	208
Provigo	Mr 12½P	10	20	30	210
Provigo	Mr 15 P	10	35	30	132
Provigo	Mr 17½	20	45	40	15
Provigo	Mr 17½P	155	180	$2	30
Provigo	Jn 10	$6	$6½	135	
Provigo	Jn 10 P	5	20		20
Provigo	Jn 12½	395	415	315	6
Provigo	Jn 12½P	5	25		
Provigo	Jn 15	190	$2	195	155
Provigo	Jn 15 P	50	75	60	46
Provigo	Jn 17½	45	60	80	20
Provigo	Jn 17½P	185	210	$2¼	10
Provigo	Sp 12½	420	445	$4	35
Provigo	Sp 12½P	5	30		
Provigo	Sp 15	230	240	255	10
Provigo	Sp 17½	90	100	110	94
Provigo	Sp 17½P	210	235	235	15

Q R

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Rang	Ap 5	25	30	25	3930
Rang	Ap 5 P	35	40	50	557
Rang	Ap 6 P	115	140	150	82
Rang	Ap 7	1	5	20	254
Rang	Ap 7 P	220	245	110	10
Rang	Jy 5 P	40	60	55	394
Rang	Jy 6 P	115	130	120	140
Rang	Jy 7	1	10	25	226
Rang	Jy 7 P	230	255		
Rang	Oc 5 P	50	70		
Rang	Oc 6	25	30		
Rang	Oc 6 P	115	140		
Roy Bk	Ap 27½P	5	25	25	45
Roy Bk	Ap 30	220	$2½	150	741
Roy Bk	Ap 30 P	50	70	55	468
Roy Bk	Ap 35	35	40	40	1262
Roy Bk	Ap 35 P	$3½	$4	$4¼	66
Roy Bk	Ap 37½	1	15	40	23
Roy Bk	Ap 37½P	$5⅞	$6⅜		
Roy Bk	Jy 22½P	175	$2	195	123
Roy Bk	Jy 35 P	360	410	370	8
Roy Bk	Jy 37½	15	40	60	35
Roy Bk	Jy 37½P	$6	$6½		
Roy Bk	Oc 30	315	365	$3½	6
Roy Bk	Oc 32½P	$2	$2¼		
Roy Bk	Oc 35	75	100	110	4
Roy Bk	Oc 35 P	370	420		

S T

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Segrm	Ap 50	$15⅝	$15⅞	$14⅞	105
Segrm	Ap 50 P	1	10	30	72
Segrm	Ap 52½	$13	$13½	$5¾	2
Segrm	Ap 52½P	1	15	70	27
Segrm	Ap 55 P	5	20	10	591
Segrm	Ap 60	$6⅛	$6⅝	335	622
Segrm	Ap 60 P	30	55	110	321
Segrm	Ap 67½P	$3½	380	$5½	1
Segrm	Ap 70 P	$5¼	$5¾		
Segrm	Jy 55	$12	$12½	$13⅝	16
Segrm	Jy 55 P	45	55	50	197
Segrm	Jy 57½	$9⅞	$10⅜	$8½	5
Segrm	Jy 57½P	70	95	100	25
Segrm	Jy 60	$7¾	$8¼	$6⅞	560
Segrm	Jy 60 P	105	130	130	57
Segrm	Jy 65	420	460	$3¾	63
Segrm	Jy 65 P	260	$3	$4	11
Segrm	Jy 67½P	370	410	$4	2
Segrm	Jy 70	$2¼	$2½	210	228
Segrm	Jy 70 P	$5⅝	$5⅞	$4¾	10
Segrm	Oc 60	$8⅞	$9⅜		
Segrm	Oc 60 P	155	180	220	2
Segrm	Oc 62½	$7	$7½	$4½	45
Segrm	Oc 62½P	245	295	360	5
Segrm	Oc 65	$6	$6½		
Segrm	Oc 65 P	340	390	460	7
Segrm	Oc 67½P	440	490		
Shell C	Fb 20	170	195	390	3
Shell C	Fb 20 P	5	25	40	3
Shell C	Fb 22½	30	40	45	1373
Shell C	Fb 22½P	75	100	85	398
Shell C	Fb 25	1	15	5	869
Shell C	Fb 25 P	$3¼	$3½	295	59
Shell C	Fb 27½	1	15	15	402
Shell C	Fb 27½P	$5⅝	$6⅛	360	
Shell C	Fb 30	1	10	15	314
Shell C	Fb 30 P	$8⅛	$8⅝	$5¼	
Shell C	My 25 P	335	360	$3	65
Shell C	My 27½	15	25	20	148
Shell C	My 27½P	$5¾	$6¼	355	6
Shell C	Ag 20	330	355	345	15
Shell C	Ag 20 P	55	80		
Shell C	Ag 22½P	150	175	140	34
Shell C	Ag 25 P	$3½	$3¾	320	52
Spar	Ap 20	$5⅛	$5½	$5½	
Spar	Ap 20 P	5	30		
Spar	Ap 22½	330	$3¾	$3	15
Spar	Ap 22½P	25	50	55	20
Spar	Ap 27½	65	90	100	201
Spar	Ap 27½P	$2½	$2¾	$5⅜	
Spar	Ap 30	20	45	50	364
Spar	Ap 30 P	$4½	$4¾	$6	
Spar	Ap 32½	5	25	125	2
Spar	Ap 32½P	$6⅞	$7⅜	$6⅝	
Spar	Jy 20	$5⅞	$6⅜		
Spar	Jy 20 P	25	50		
Spar	Jy 22½P	65	90	80	2
Spar	Jy 25 P	140	165	180	20
Spar	Jy 27½P	270	$3	$5⅝	10
Spar	Jy 30	70	95	25	2
Spar	Jy 30 P	460	485		
Spar	Oc 20	$6⅝	$6⅞		
Spar	Oc 20 P	35	55		
Spar	Oc 22½	455	$5	490	3
Spar	Oc 22½P	85	110	100	15
Spar	Oc 25	310	360	$3¾	20
Spar	Oc 25 P	170	195		
Spar	Oc 27½	$2	235		
Spar	Oc 27½P	$3	$3½		
Stlco A	Fb 17½	$7⅝	$8⅛	$5⅞	22
Stlco A	Fb 17½P	1	20		
Stlco A	Fb 20 P	1	10	15	71
Stlco A	My 17½	$7⅝	$8⅛	$6	2
Stlco A	My 17½P	1	20		
Stlco A	My 20 P	1	30	30	23
Stlco A	My 22½P	1	40	45	92
Stlco A	Ag 20	$5	$5⅜	430	75
Stlco A	Ag 20 P	1	30		
Stlco A	Ag 22½P	5	45	125	10
Stlco A	Ag 25 P	65	115	260	15
Teck B	Fb 10	$9	$9¼		
Teck B	Fb 10 P	5	15		
Teck B	Fb 12½	$6½	$6¾	$5⅛	7
Teck B	Fb 12½P	5	20	70	100
Teck B	Fb 15 P	5	30	60	24
Teck B	Fb 17½P	20	45	80	83
Teck B	Fb 20 P	110	135		
Teck B	My 10	$9½	$9¾		
Teck B	My 10 P	5	25		
Teck B	My 12½P	5	30		
Teck B	My 15	455	480	$4¾	1129
Teck B	My 15 P	25	50		
Teck B	My 17½	265	290	$2¾	631
Teck B	My 17½P	80	95	80	73
Teck B	My 20 P	$2	205		
Teck B	Ag 12½	$6⅞	$7⅛	$6½	5
Teck B	Ag 12½P	25	50		
Teck B	Ag 15	$5⅛	$5⅜	$4½	71
Teck B	Ag 15 P	55	75	75	53
Teck B	Ag 17½P	120	145	175	32
Teck B	Ag 20 P	220	245		
TIX	Fb150	10	20	10	213
TIX	Fb150 P	$8½	$9	$6⅞	
TIX	Mr135	$6¾	$7¼	490	10
TIX	Mr150 P	$9	$9½	$9¼	
TIX	Ap135	$7⅛	$7⅝		
TIX	Ap135 P	135	150	220	10
TIX	Ap145	205	215	180	15
TIX	Ap145 P	$5½	$6	$7⅞	1
Total P	Ap 17½	$4¼	$4¾	$7	280
Total P	Ap 17½P	1	20	10	45
Total P	Ap 20	$2½	$2¾	$2½	70
Total P	Ap 20 P	25	50	70	32
Total P	Ap 22½P	100	125	125	45
Total P	Ap 25	5	30	70	15
Total P	Ap 25 P	280	330	$3	50
Total P	Jy 20 P	45	70	75	33
Total P	Jy 22½	150	175	175	123
Total P	Jy 22½P	150	175	155	12
Total P	Jy 25	75	100	80	10
Total P	Jy 25 P	290	340		
Total P	Oc 20	$3	$3½		
Total P	Oc 20 P	60	85	70	10
Total P	Oc 22½	$2	$2¼	$2	5
Total P	Oc 22½P	175	$2		
Total P	Oc 25	125	150	180	17
Total P	Oc 25 P	$3	$3½		
TrAlt A	Fb 22½	$4¼	$4¾		
TrAlt A	Fb 22½P	1	5		
TrAlt A	Fb 25	185	210	205	73
TrAlt A	Fb 25 P	1	15	5	40
TrAlt A	Fb 27½	10	35	20	70
TrAlt A	Fb 27½P	55	80	125	10
TrAlt A	Fb 30	5	10		
TrAlt A	Fb 30 P	285	335		
TrAlt A	My 22½	435	485	465	
TrAlt A	My 22½P	1	20		
TrAlt A	My 25	195	215	190	18
TrAlt A	My 25 P	15	40		
TrAlt A	My 27½	25	50	30	106
TrAlt A	My 27½P	90	115	105	5
TrAlt A	My 30	1	15		
TrAlt A	My 30 P	295	345		
TrAlt A	Ag 25	205	235	270	22
TrAlt A	Ag 25 P	45	70		
TrAlt A	Ag 27½	30	55	35	40
TrAlt A	Ag 27½P	105	130	110	5
TrAlt A	Ag 30	5	25	10	10
TrAlt A	Ag 30 P	$3	$3½		
TrC PL	Fb 20	40	65	195	150
TrC PL	Fb 20 P	30	55	50	64
TrC PL	Fb 22½	5	30	30	190
TrC PL	Fb 22½P	$2½	$2¾	240	20
TrC PL	Fb 25	1	15	5	460
TrC PL	Fb 25 P	$5	$5¼	430	4
TrC PL	Fb 27½P	$7½	$7¾	430	
TrC PL	Fb 30	2	5	1	420
TrC PL	Fb 30 P	$10	$10¼	$5⅛	
TrC PL	My 20	90	115	115	650
TrC PL	My 20 P	85	105	90	157
TrC PL	My 22½	15	30	20	429
TrC PL	My 22½P	270	295	$3	93
TrC PL	My 25	5	30	25	694
TrC PL	My 25 P	$5⅛	$5⅜	$5⅛	22
TrC PL	My 27½	1	10	20	184
TrC PL	My 27½P	$7¾	$8	$7⅞	87
TrC PL	Ag 20 P	110	135	125	119
TrC PL	Ag 22½P	290	315	215	55
TrC PL	Ag 25	15	40	35	25
TrC PL	Ag 25 P	$5¼	$5½		
Trion A	Fb 20	165	190		
Trion A	Fb 20 P	10	35		
Trion A	Fb 21⅛	50	75	80	42
Trion A	Fb 21⅛P	85	115		
Trion A	Fb 23⅜	25	50	60	94
Trion A	Fb 23⅜P	180	220		
Trion A	My 20	210	235	295	35
Trion A	My 20 P	40	65		
Trion A	My 22½	80	105	90	57
Trion A	My 22½P	100	125	105	45
Trion A	Ag 20	$2½	$2¾		
Trion A	Ag 20 P	60	85		
Trion A	Ag 22½	125	150	190	15
Trion A	Ag 22½P	160	185		
T-D Bk	Mr 20	345	365	360	
T-D Bk	Mr 20 P	1	15		
T-D Bk	Mr 22½	120	140	125	124
T-D Bk	Mr 22½P	25	30	20	73
T-D Bk	Mr 25	15	30	30	866
T-D Bk	Mr 25 P	175	$2	235	29
T-D Bk	Mr 27½	1	15	25	10
T-D Bk	Mr 27½P	$4	430	385	
T-D Bk	Jn 20	$3¾	395	$3¼	5
T-D Bk	Jn 20 P	10	30		
T-D Bk	Jn 22½P	45	65	50	219
T-D Bk	Jn 25	65	80	70	1673
T-D Bk	Jn 25 P	185	205	160	22
T-D Bk	Jn 27½	15	35	30	10
T-D Bk	Jn 27½P	$4	430		
T-D Bk	Sp 22½	190	210	180	20
T-D Bk	Sp 22½P	60	80		
T-D Bk	Sp 25 P	195	215		
T-D Bk	Sp 27½	30	45	60	6
T-D Bk	Sp 27½P	$4	430		

W X

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Wcoast	Mr 15	150	185	$2¼	4
Wcoast	Mr 15 P	2	25		
Wcoast	Mr 17½P	100	140	70	11
Wcoast	Mr 20	5	5	10	117
Wcoast	Mr 20 P	320	370	$2¼	13
Wcoast	Jn 15	165	$2	$2¾	6
Wcoast	Jn 15 P	5	30		
Wcoast	Jn 17½	20	45	50	307
Wcoast	Jn 17½P	115	150		
Wcoast	Jn 20	5	15		
Wcoast	Jn 20 P	330	380	245	5
Wcoast	Sp 15	180	220		
Wcoast	Sp 15 P	10	35		
Wcoast	Sp 17½	60	75		
Wcoast	Sp 17½P	125	170		
Wcoast	Sp 20	10	30		
Wcoast	Sp 20 P	335	385		
Wlkr R	Mr 27½	$3¼	$3½	305	55
Wlkr R	Mr 27½P	5	30	30	9
Wlkr R	Mr 30 P	75	95	90	155
Wlkr R	Mr 32½P	230	255	$2¾	102
Wlkr R	Mr 35	10	15	10	1511
Wlkr R	Mr 35 P	$4½	$4¾	45	133
Wlkr R	Jn 32½	70	75	55	818
Wlkr R	Jn 32½P	270	295	$2¾	89
Wlkr R	Jn 35	30	45	40	470
Wlkr R	Jn 35 P	465	490	485	40
Wlkr R	Sp 30	240	265	$2½	40
Wlkr R	Sp 32½	110	120	120	145
Wlkr R	Sp 32½P	305	330	310	5
Wlkr R	Sp 35	50	65	60	221
Wlkr R	Sp 35 P	485	$5¼	455	37
WoodwardsA	Fb 6	220	245		
WoodwardsA	Fb 6 P		10		
WoodwardsA	Fb 7	120	145	55	
WoodwardsA	Fb 7 P	1	25		
WoodwardsA	Fb 8	45	70		
WoodwardsA	Fb 8 P	5	30		
WoodwardsA	My 6	240	265		
WoodwardsA	My 6 P	5	30		
WoodwardsA	My 7 P	10	35		
WoodwardsA	My 8	55	80		
WoodwardsA	My 8 P	25	50		
WoodwardsA	Ag 6	260	285		
WoodwardsA	Ag 6 P	10	35		
WoodwardsA	Ag 7	170	195		
WoodwardsA	Ag 7 P	25	50		
WoodwardsA	Ag 8 P	35	60		
XXM	Fb135	$6	$7		
XXM	Fb135 P	50	100		
XXM	Fb140	$2¼	$3¼		
XXM	Fb140 P	80	180		
XXM	Fb145	20	70		
XXM	Fb145 P	$4¼	$5¼		
XXM	Mr140	$3¼	$4¼		
XXM	Mr140 P	140	240		

BÉNÉFICES

Canada Packers Inc., 39 semaines closes 28 déc.: 1985, $26,027,000 ou $2.14 par action; 1984, $16,555,000 ou $1.38.

Trans-Canada Resources Ltd, exercice clos 31 oct.: 1985, $2,084,021 ou six cents par action; 1984, $2,157,562 ou six ccents.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Animaux

CHIOTS DOBERMAN enregistrés et vaccinés. 935-9081. 29-01-86

CHIOTS PITT BULL AMERICAINS, enregistrés. 200$, négociable. 323-0196. 01-02-86

■ Antiquités

ANTIQUITÉ: TABLE RONDE et 4 chaises, grand bureau de travail en chêne, 288-9111. 30-01-86

ENSEMBLE salle à dîner, table, 6 chaises, vaissellier, buffet, remis à neuf. 454-4977. 29-01-86

SET DE CHAMBRE de style antique, en chêne. 381-3621. 01-02-86

LA MAISON de la salle à manger et du luminaire. La Maison Berri, Antiquités, 1029 Berri. — 842-6450. Mar.-dim. inclus de 11-6 hres. 19-02-86

■ App. à partager

N.D.G. maison à partager, 250$/mois, près métro Villa Maria, toute équipée. — 489-8117. 29-01-86

■ App/logements

ST-MICHEL, 4½, très propre, 290$ par mois, chauffage électrique. — 729-4924. 31-01-86

CARTIERVILLE, du Domaine, 4½, neuf, moderne, luxueux, tapis. 334-7986. 05-02-86

OUTREMONT, 1er mois gratuit, 6½, frais peint, 550$/mois, entre 14 hres et 20 hres. 276-9210 — 692-0182. 03-02-86

ÎLE DES SOEURS, à sous-louer, 1er février au 1er avril, vue sur fleuve, 2 c.c., 2 s.b., garage et piscine intérieurs, chauffé, 700$. Jours: 636-5121 après 18h: 768-0938. 30-01-86

LA MÉTÉO

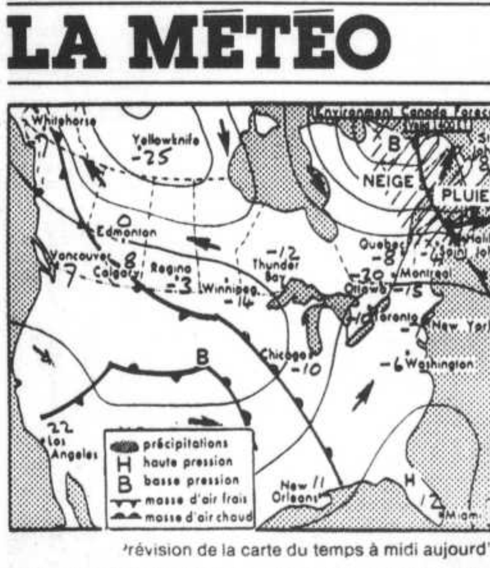

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: l'éloignement vers le Grand Nord québécois du système dépressionnaire qui a donné des accumulations de neige assez importantes sur l'ouest du Québec et de la pluie sur l'est a permis à de l'air très froid de faire son entrée sur l'ouest de nos régions, faisant chuter le mercure de plusieurs degrés. Cet air froid continuera sa progression vers l'est. Ainsi, la pluie se changera graduellement en faible neige d'ouest en est sur le bas St-Laurent. Mercredi, de faibles précipitations de neige sont à prévoir mais le vent sera de la partie.

MONTRÉAL

Nuageux avec averses de neige. Vents de l'ouest de 30 à 50 k m-h causant de la poudrerie par endroits. Max.: −22. Risque de précipitations: 60 %. Mercredi: beau.

LEVER DU SOLEIL 7 h 20
COUCHER: 16 h 53

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: faible neige et poudrerie en matinée. Nuageux avec averses de neige par la suite. Vents diminuant graduellement. Max.: -25. Risque de précipitations: 70 %. Mercredi: beau.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: faible neige passagère. Vents diminuant graduellement. Max.: -23. Risque de précipitations: 70 %. Mercredi: beau.

Ottawa-Hull-Cornwall: nuageux avec averses de neige. Vents de l'ouest de 30 à 50 km-h causant de la poudrerie. Max.: -22. Risque de précipitations: 60 %. Mercredi: beau.

Trois-Rivières et Drummondville: nuageux avec averses de neige. Vents de l'ouest de 30 à 50 km-h causant de la poudrerie par endroits. Température stationnaire à près de -22. Risque de précipitations: 60 %. Mercredi: beau.

Estrie: nuageux avec un peu de neige. Vents modérés causant de la poudrerie par endroits. Max.: -19. Risque de précipitations: 60 %. Mercredi: beau.

Beauce, Québec: faible neige passagère. Vents de l'ouest de 30 à 50 km-h. Max.: -15. Risque de précipitations: 70 %. Mercredi: plutôt nuageux.

Lac St-Jean, La Tuque: faible neige. Accumulation: 10 à 15 cm. Vents modérés causant de la poudrerie par endroits. Max.: -20. Mercredi: un peu de neige et venteux.

Saguenay, Réserve des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-Loup: faible neige passagère. Vents de l'ouest de 30 à 50 km-h. Max.: -10. Risque de précipitations: 70 %. Mercredi: quelques averses de neige et venteux.

Rimouski-Matapédia, Baie-Comeau: faible neige passagère. Vents de l'ouest de 30 à 70 km-h. Max.: -5. Risque de précipitations: 70 %. Mercredi: quelques averses de neige et venteux.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon, Sept-Iles: faible pluie se changeant en neige en matinée. Vents de l'ouest. Max.: 0. Risque de précipitations: 70 %. Mercredi: quelques averses de neige et venteux.

Basse Côte-Nord et Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: faible pluie ou bruine passagère en matinée. Brumeux par endroits. Pluie se changeant graduellement en faible neige en après-midi. Vents du sud-est en matinée, puis de l'ouest par la suite. Max.: 3. Risque de précipitations: 70 %. Mercredi: quelques averses de neige et venteux.

Secteur à l'est de Natashquan: faible pluie ou bruine passagère. Brumeux par endroits. Vents du sud de 30 à 60 km-h. Max.: 4. Risque de précipitations: 70 %. Mercredi: quelques averses de neige et venteux.

■ App/logements

SOUS-LOUER, 5 pièces, 5 min. Carré St-Louis, bien éclairé, rénové, 375$ /mois + chauffage. 286-5603 — 844-5418. 30-01-86

COURT TERME, meublés, superbes apps. et maisons, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances — 288-4194. J.N.O.

RUE AMHERST: 5 appartements, 3è étage, rénové, 400$ / mois. 272-1361. 28-01-86

VIEUX MONTRÉAL, superbe 4½, 1 450 pi.car., foyer, plafonds 11 pi., lave-vaisselle, après 18h. 272-6078. 31-01-86

VIEUX-MONTRÉAL, STUDIO, 500 pi.car. foyer, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle. 600$. Jocelyne, — 849-3238, 843-7887. 29-01-86

■ Artisanat

MÉTIERS À TISSER «LECLERC», vaste choix de belles laines, pour tissage et tricot, très bas prix, 935-2900. 07-02-86

■ Astrologie

LIGNES DE LA MAIN, tarot, medium. Cours d'hypnose et magnétisme, débutant: 20 janvier. 325-2548. 31-01-86

■ Automobiles

HONDA ACCORD 1983, très propre, 80 000 km, bon système de son, 6,100$, négociable. 30-01-86

CHRYSLER DIPLOMAT 1979, 4 portes, automatique, 2,100$. — 642-7237, Jacques. 29-01-86

TOYOTA CAMERY LE 83, liftback. Après 17 heures: 585-3283. 30-01-86

HONDA ACCORD LX, 1984, automatique, 32,600 km, parfaite condition. 9,400$. — 669-4492. 03-02-86

PONY GLS 85, 5 vitesses, 23,000 km., excellente condition, AM-FM cassettes, 6 500$. Soir: 1-222-2053. 31-01-86

DAYTONA TURBO 84, aut., 18,500 km, air, toute équipée, bal. de garantie Plan d'Or, 11,600$. — 652-0224. 03-02-86

CHRYSLER NEW YORKER 1984, équipement complet, moteur turbo à injection, excellente condition, 65,000 km, 12 000$, M. Ricard ou M. Landry: 588-2557. 29-01-86

HONDA 78, offres à discuter. — 767-0778 - 768-2769. 29-01-86

FORD TEMPO 84, bas kilométrage, 5 vitesses, 4 portes, garantie, 6 200$, radio AM/FM cassettes. — 351-0299. 29-01-86

DATSUN SENTRA DELUXE 1984, 5 vitesses, 4 portes, AM/FM stéréo cassette, 5,700$. — 627-4570. 30-01-86

RABBIT LS DIESEL 1983, 67,000 km, très propre, 6,000$. — 649-7453. 30-01-86

MERCURY COUGAR 82, Station Wagon, air, «cruise», support. Excellente. — 739-7157, 382-3421. 30-01-86

DATSUN 310 1981, 4 vit., bonne condition, 2,400$, 352-9392. 31-01-86

CAPRI GLS 1985, 4 cyl., manuelle, toute équipée, 8 500$. 327-9545 après 18hres, sauf sam-dim. 30-01-86

À ST-EUSTACHE, choix de 200 camions usagés, remis à neuf, bon prix. Garage Belisle. 627-2324. 13-02-86

RENAULT 18 DELUXE, 81, peinture neuve, freins neufs, numéro 1, excellente voiture, aubaine: 3 000$. — Soir: Claude, 725-7933. 01-02-86

SUBARU 81, familiale 4 x 4, 94,000 kmm 2 900$. — 297-3372. 29-01-86

CAMARO 77, 47,000 m. Original, 1 400$. — 670-0307. 29-01-86

JAGUAR VANDEM PLAS, 1984, gris charbon, conduite d'affaire, sous garantie. 47,000 km. — 482-5922, 331-4411, 1-819-326-3197. 21-02-86

CHEVROLET CAVALIER 83, 53,000 km, grise, prix à discuter, particulier. Après 17 h: 355-3997. 30-01-86

AUDI 1984, 5000S, équipement de luxe, supplémentaire inclus. 53,000 km., garantie Audi, fin fev. 87., 1 an, 17 500$. Jacques Crilli, 283-1288, jour. 01-02-86

AUDI 5000S 1984, 130,000 km. carte garantie, juin 86, 12 000$. 9h à 17h. — 388-5757. 30-01-86

■ Bureaux à louer

BEAUBIEN-ST-HUBERT, 250 à 4,000 pi. carrés, rez-de-chaussée ou étage. — 270-6141. 22-02-86.

PRÈS MÉTRO MONK, 700 pi.car. Disponible immédiatement. 500$/mois. M. Parsons. — 473-9370 - 482-3460. 29-01-86

À SOUS-LOUER, 1430 pi.car. Edifice moderne, vue magnifique. Près du métro. — 483-2740. 31-01-86

ESPACE DE BUREAU, construction nouvelle, 1,000 pi.car., rue Berri — Lagauchetière. Idéal pour professionnel. 273-2342, soir: 697-4647. 01-02-86

■ Bureaux à louer

CARRÉ ST-LOUIS, métro Sherbrooke, disponibles 175 à 3 500 p.c., loyers raisonnables, 327-5600. 12-02-86

BUREAU MEUBLÉ À LOUER. Heure - Jour - Semaine. 10$ et plus. Copies .04¢-05¢, travaux de secrétariat, tél. + télex + courrier 100$/mois, lun.-ven. 8h-20, sam-dim. 10h-17h. Promotions M.S. 335-9273. 07-02-86

Bureau à louer, 1,800 p.c. neuf, air conditionné, 2087 St-Denis, 843-6698 entre 11h à 15h et 17h à 24h. 03-02-86

N.D.G., 5580 Monkland, 465 p.c. près métro. 482-8371. 29-01-86

■ Chalets à louer

AU LAC QUENOUILLE, chalet bois rond, bord de l'eau, foyer en pierre. Fin de semaine, semaine, mois. — 1-819-425-2489. 30-01-86

MONT-TREMBLANT, 8-10 personens, foyer. Fin de semaine, semaine, saison — (514) 457-6093 — (819) 425-5428. 05-02-86

■ Chalets à vendre

ESTÉREL, chalet 5 pièces, bien meublé, voisinage huppé, vue superbe Lac Masson, idéal l'été comme l'hiver, aubaine 45 000$. 672-4001. 30-01-86

■ Chambres à louer

RIVE-SUD, pour personne qui travaille, 150.$/mois, persion su voulue. 656-6275. 31-01-86

■ Chambres et Pension

CHAMBRE ET PENSION personnes âgées autonomes avec services, médecin etc. — 689-5667. 20-02-86

■ Commerces à vendre

Épicerie licenciée, club-vidéo inclus, très grand entrepôt et grand terrain tenant sur Lac Rémy. Maison 9 pièces adjacente au commerce. — 819-687-2755. 04-02-86

FAST FOOD dans grand centre, propriétaire quitte la ville. Excellente opportunité. 737-6781. M. Joseph, de 9h à 6h. 03-02-86

BUREAU D'ASSURANCE GÉNÉRALE, secteur est de Montréal, Volume 425 000$. — Communiquez au 353-8876. 03-02-86

BIJOUTERIE à vendre. 15 000$ équipement, pour artisan, "stock" bijoux design. Clientèle excellente. Bail. — 875-7256. 01-02-86

CARAÏBES, intéressante opportunité, en réfrigération. Bon chiffre d'affaires. Contactez: 585-2163. 05-02-86

■ Condominiums à louer

CENTRE-VILLE, grands condos, 4½ et 5½. Nouvelle construction, avec garage et foyer. 675$ et 750$. Libre immédiatement. Unique. À voir. — 365-7165, 365-9545. 29-01-86

VILLE-EMARD, rue Allard, grand condo, 4½, avec foyer et balcon, libre immédiatement. 500$ par mois. 1 mois gratuit. — 363-7165, 365-9545. 29-01-86

Le Sanctuaire du Mont-Royal Phase II, condo à louer, 1 c.c., 1,037 p.c. avec garage. 975$/mois. Diane Durocher 738-6199 sur rendez-vous seulement. 30-01-86

P.A.T. condos neufs, très luxueux, occupation immédiate ou plus tard, 4½ - 5½, insonorisés, planchers béton, stationnement avec prise électrique, armoires en chênes, grande remise intérieure, cabanon intérieur pour bicyclettes. S'adresser à 800 Tricentenaire 642-6484 ou 642-3194. 08-02-86

■ Condominiums à vendre

WESTMOUNT, 2 condos «ABRIS FISCAUX», 4½ - 1 chambre, 85 000$. 5½- 2 chambres, 2 salles de bain, 125 000$. Après 5 hres. 483-5082. 31-01-86

■ Cours

DEVENEZ ANNONCEUR à la radio. Cours débutant 28 mars. C.F.C. 842-0050. 01-02-86

■ Déménagements

GILLES JODOIN TRANSPORT INC., déménagements de tous genres, assurance. — 253-4374. 24-02-86

DÉMÉNAGEMENTS À BAS PRIX avec assurances, 521-9937. 03-02-86

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

A A A AUBAINE 35$ l'heure. Boîte 16 à 24 pi., assurance. Minimum 3h. local et longue distance. 721-4951. 08-02-86

DISPONIBLE en tout temps, déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Déménagement

DÉMÉNAGEMENTS, local, longue distance, assurances, entreposage, estimation gratuite. 525-2092. 22-02-86

NORMAND DEMENAGEMENTS, Tous genres. À prix spécial. Assurances comprises. — 374-6625. 31-01-86

■ Divers

LITS DE BRONZAGES RÉSIDENTIELS neufs, à partir de 535$. BRONZE PLUS ENR., 653-6832 Michel. 11-02-86

MANTEAU RENARD NORVÉGIEN, 8 ans, parfaite condition. 1 500$, discutable. — 676-5721, soir. 29-01-86

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Vous cherchez quelqu'un distingué(e) et cultivé(e) de même niveau que vous. La Vie à Deux, 287-9759 — 288-4727; Laval: 661-5210. 17-02-86

Avis au collectionneur. Histoire du Canada sur médaille d'argent du début à la crise d'octobre, ayant appartenu à l'historien Michel Brunet. — 668-8973. 30-01-86

■ Entretien/Rénovations

COUVERTURE APPALACHES, estimation gratuite. 722-6038. 24-02-86

■ Équipement de bureau

Classeur pour cartes et plans, dix tiroirs sur suspension et base. Métal hauteur 47cm, largeur 137cm, profondeur 105cm. 500$. — 527-5337. 31-01-86

Machine traitement de texte Cannon, AP500-16K-10 marguerites, 6 rubans noirs nylon, 2 bruns, 1 bleu. — 273-2573. 28-01-86

DACTYLO, vente, location, IBM, etc... 274-8462, 274-5121. 08-02-86

■ Espaces commerciaux à louer

Secteur Villeray, idéal pour professionnel, 1 200 p.c., prêt à faire les travaux nécessaires, libre immédiatement, 900$ par mois. — 273-7058. 11-02-86

REZ-DE-CHAUSSÉE, 16 000 pi. avec ou moins 2 000 pi.car. bureau. Expédition au niveau camion et au niveau de plancher. Gicleurs, chauffé, plafond élevé, 550 volts. 768-6641. 29-01-86

PARC INDUSTRIEL de Longueuil, 5 000 p.c., entrepôt 18 pieds de haut avec 800 p.c. bureau, 482-8371. 29-01-86

VIEUX-MONTRÉAL, près Place d'Armes, 800 pi. car., chauffé, climatisé, gicleur. — 849-8601. 03-02-86

CÔTE-DES-NEIGES, 7001, 4,000 pi. car. Industriel ou entreprise. Libre. — 733-9011. 29-01-86

■ Espaces commerciaux demandés

ACHETONS DES CENTRES commerciaux, avec revenus. Tél.: 744-5975 ou 682-6111. 29-01-86

■ Fermes à vendre

TERRE DE 128 ARPENTS CARRÉS, maison d'époque rénovée, ÉRABIÈRE ÉQUIPÉE, bâtiments à 5 km de Bécancour, sur la route 261, 87 000$, (514) 355-1805. 05-02-86

■ Gardiennes

Personne aimant enfants non-fumeuse, pour garder 2 enfants, doit coucher, 5 jours/semaine. 482-3632. 01-02-86

Gardienne demandée pour un enfant, surtout le soir. Tél. entre 10h et 18h: 273-9880. 01-02-86

INSCRIPTIONS loisirs, pré-maternelle, pour bout-choux, 3-4-5 ans. Inf.: 687-2803 ou 688-8852. 31-01-86

■ Hypothèques

FINANCEMENT, 1ère et 2ème hypothèque, prêt de rénovation, prêt personnel par notaire ou autres, acceptation en 48 heures. — 284-0363. 07-02-86

■ Livres

ACHETONS — VENDONS, livres et disques de tous genres. Kebuk. — 845-8414 — 842-6971. 31-01-86

■ Matériaux de construction

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER: PORTES d'armoires, chêne massif, 13,95$ et plus, façade d'armoires sur mesure, portes garde-robes 30$, 348-3226, 322-3121. 31-01-86

POUTRE EN PIN SEC, 6 x 6, 6 x 8, 8 x 8, 8 x 12, 6 x 10, 3 x 6, 3 x 8, 4 x 6, 4 x 8, — 884-5694 ou soir 884-5685. 01-02-86

Armoires de cuisine modulaires, prix grossiste, peinture Benjamin Moore, prix d'escompte. 933-5759. 13-02-86

■ Offres d'emplois

CAMELOTS DEMANDÉS
(filles ou garçons)
Le sous-distributeur du journal
LE DEVOIR
est à la recherche de CAMELOTS pour les villes de
- **FLEURIMONT**
- **ROCK FOREST**
- **SHERBROOKE**

Communiquez avec Yvon Ainslie
(819) 564-3012
REVENUS INTÉRESSANTS

■ Occasions d'affaires

SUBVENTION GOUVERNEMENTALE (P.M.E.). Manufacturiers ou futurs, projets domaine sport. Nous pouvons vous obtenir l'aide à laquelle vous avez droit (dans un court délai). Pour information: Gilbert, **514-625-2488.** 31-01-86

ACTIONNAIRE ÉTRANGER souhaite acheter propriété à investissement, min. 30 000$ à 8 000 000$. Contactez Marty: 381-9903. 29-01-86

À QUI LA CHANCE?
Compagnie demande investisseur, pour nouveau projet, dans la restauration. Demander Clément, au 327-6391. 31-01-86

■ Offres d'emplois

REPRÉSENTANTS(ES) DEMANDÉS(ES), pour vendre articles, de porte à porte. Excellente commission. Appelez Pierre. — 271-4635. 07-02-86

SECRÉTAIRE BILINGUE, bonne dactylo; minimum 5 ans d'expérience, 5 demi-journées et plus pour débuter. Salaire à discuter. 326-5500. 29-01-86

ATTENTION, organisateur(trice), possédant capacité de diriger des équipes de distributeurs. Très intéressants $... (514) 353-8118, 9 h. a.m. à 17 h. 30-01-86

FAITES PLUS D'ARGENT, en travaillant dans divers pays tels que: Kuwait, Arabie-Saoudite, Vénézuela Etc... Aussi Territoires du Nord-Ouest et Yukon. Poste temporaire/permanent. Les candidats doivent être dans les affaires ou professionnels, etc... Pour information: envoyez vos noms et adresse à: World Wide Opportunities, Box 727, Station F, Toronto, Ont. M4Y 2N6. 04-02-86

■ Offres de services

A.A. bon marché, peinture, plâtre int., ext., aussi tapisserie. Travail garanti. 622-9881. 29-01-86

SI VOUS CHERCHEZ gardienne, femme de ménage. Appelez-nous: La Fourmillière Enrg., 321-1443. 29-01-86

NORMAND: PLÂTRE et peinture, pour appartement, 40$, et maison. Je fais aussi des déménagements à prix spécial. — 374-6625. 12-02-86

RÉNOVATIONS GÉNÉRALES, finitions tous genres, bons prix. Assurances et permis. 661-5138 — 525-6294. 13-02-86

FAITES LAVER vos tapis, murs, plafonds, et peinturer, après les Fêtes, par des experts, à prix modiques. — 491-0749. 06-02-86

JOINTS — Gyproc — Plâtre — Menuiserie — Peinture — Sous-sol. H.R. Entr. généraux. — 352-6396. 08-02-86

Prendrais dactylo et tenue de livres à la maison, travail garantie, personnes sérieuses. — 381-3003. 30-01-86

PLANCHER: Sablage, finition, plastique, polyuréthane, 37 ans expérience. Prix raisonnable. 270-5868. 06-02-86

SPÉCIAL, sablage 60$/pièce, travail garanti, Réal Daoust enr. — 522-8536. 19-02-86

CANADA INC. 124025. Tous travaux: spécialité gyproc, sablage planchers, peinture — 598-7438 31-01-86

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme sur ordinateur. Documents divers. C.V. révision, traduction, rédaction. Ramtexte 598-9214. J.N.O.

■ On demande

ACHAT AU COMPTANT meubles usagés, antiquités, réfrigérateur, cuisinière, ménage au complet. VGC Inc. — 735-4286. 20-02-86

ACHETONS vos livres et disques pour argent comptant. Colisée du livre, 1700 rue Berri, 845-0222. 15-02-86

■ On demande

★ ★ ★
SUPER PRODUCTION
Demande:
200 FIGURANTS
Hommes, femmes, enfants.
288-7660
30-01-86

CHERCHE DUPLEX À LOUER, les 2 étages plus sous-sol (2 x 8½), Outremont ou environs, 1er Juillet 86, garage préféré. 486-3828. 01-02-86

■ Propriétés commerciales à vendre

MÉTRO LIONEL-GROULX, semi-commerciale, bien située, avec deux résidences. — 739-3451. 13-02-86

DÉCÈS

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

COURSOL, Henri, P.M.E.
1911 - 1986

M. l'abbé Henri Coursol, prêtre des Missions Étrangères est décédé à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, le 27 janvier 1986 à l'âge de 74 ans. Né le 16 mai 1911 à Ste-Monique (Mirabel). Il était le fils de feu François Coursol et de feu Élodie Aubin. Après ses études théologiques au Séminaire des Missions Étrangères, à Pont-Viau, il a été ordonné prêtre le 29 juin 1949. De 1950 à 1972, il a été missionnaire aux Philippines. De 1972 à 1980 il a fait du ministère au Canada. Depuis 1980, il était retraité à Pont-Viau. Il laisse dans le deuil, outre ses confrères missionnaires, sa soeur Soeur Alma Coursol s.s.a. de Lachine, ses belles-soeures Mme Marguerite Coursol de St-Augustin (Mirabel) et Mme Emma Coursol de St-Janvier (Mirabel), ainsi que de nombreux neveux et nièces. Il est exposé à la **Maison Centrale des Missions Étrangères 180 Place Juge-Desnoyers Pont-Viau, Laval** où les funérailles auront lieu mercredi le 29 janvier à 14 heures (667-04190). Invitation aux parents et amis.

REMERCIEMENTS

Mme Edna Ménard, son époux Victor et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Cécile D'Aoust (tante Cécile), survenu le 10 janvier, soit par offrande de messes, assistance aux funérailles ou dons à l'Institut Neurologique de Montréal. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

■ Ordinateurs

PC-XT, IBM compatible, tout équipé, 640K, 1 592$. Location, service. — 747-2621 — 747-3327. 04-02-86

PC-XT COMPATIBLES. Téléphonez pour nos bons prix. Réparons tous les micro-ordinateurs. Syncotech Systèmes Inc., 6997, Av. Victoria, Montréal. Lun.-ven. 9h. à 18h. — 341-7801. 03-02-86

■ Propriétés à revenus demandées

BESOIN PROPRIÉTÉS à revenus, 8 à 30 logements, pour vente rapide. Ginette Lapointe, Immeubles St-Marc, Courtier. — 374-2215. 31-01-86

ACHÈTERAIS BÂTISSES à rénover ou brûlées de 6 à 50 logements. Bellac Construction Inc. Entre 9h et 17h. — 729-2103. 31-01-86

■ Propriétés à vendre

ST-LAMBERT, spacieuse et chaleureuse, idéale pour recevoir. 5 chambres, foyer, terrain 16 000 pi.car. Occasion. Huguette L. Godin, 672-6450. Montréal Trust, crt. 29-01-86

ST-LAURENT OUEST, bungalow compact, 10 pièces, 3 + 2 chambres, entièrement rénové, dans un croissant tranquille, près autobus, métro, marchés. Prix demandé: 125 000$. Propriétaire: R. Landry, 744-1475. 03-02-86

EASTMAN: maison à vendre, face au Mont-Orford, site panoramique, près des pentes de ski, piscine creusée. Prix à discuter au 761-4337 ou 632-0773. 03-02-86

N.D.G., 4189 Northcliffe, grand cottage, 3 niveaux finis, 8 pièces. Entièrement équipé. Métro Villa Maria, 500 pi. Plusieurs extra. Pas d'agent. 160 000$. — 481-9020. 26-02-86

■ Propriétés à vendre

LAFONTAINE, PRÈS ST-JÉRÔME. Spacieuse maison style TUDOR, 58 x 28, sous-sol fini, foyer, 4 chambres, salon, salle à manger, cuisine, boudoir, bureau, garage, piscine hors-terre 15 x 30 avec patio 10 x 20. Taxes basses, très propre. Pas d'agent. 1-438-7127. 04-02-86

ADJACENT OUTREMONT, E.-CHARLES, Copropriété indépendante, 2ième, 1 700 pi.car., charme d'antan, foyer, 85 000$, négociable. A. Trudeau, crt. — 733-1871. 03-02-86

STE-AGATHE DES MONTS, près du Lac des Sables et du Mont Ste-Agathe, terrain 30,000 pi.car., maison rénovée 85, 8 pièces, 2 s. de bain, garage, chauf. électrique, 200 amp., app. 49 X 36, tous les services, foyer pierres naturelles, plusieurs extras. 105 000$, 514-437-4252, Jean-Pierre Lacombe. 29-01-86

ST-CONSTANT, à la campagne, canadienne de prestige, beaucoup d'extras. Pas d'agent. 632-9559. 03-02-86

ACHETEZ — VENDEZ. Directement du propriétaire. Maisons, commerces. Aucune commission. Tous secteurs. Tous prix. Maison express — 354-4804. 07-02-86

BROSSARD secteur T, cottage, bas prix pour vente rapide, libre immédiatement. — 364-2679 - 365-5548. 29-01-86

■ Tenue de livres

SERVICES tenue de livres, impôts et traitement de paye, particulier et plus 328-6545. 30-01-86

■ Terrains à vendre

L'ACADIE, 20 km du Pont Champlain, terrain prêt à construire, 32 400 pi.car., 10 000$. — Financement. Après 20h: 1-348-8220. 13-02-86

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

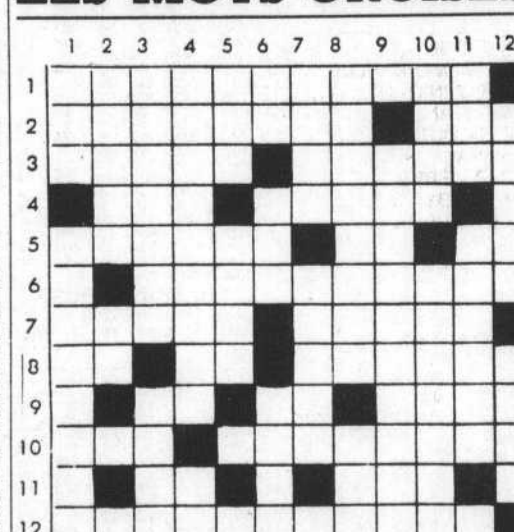

Horizontalement

1—Langage raffiné et précieux.
2—Petite chapelle. — Ville de Belgique.
3—Relatif à une tonalité. — Ferai tort.
4—Contraire au bien. — Teneur exacte d'un acte.
5—Difficile à conduire. — Deux. — Petit cube.
6—Orienter dans une nouvelle direction.
7—Partie du théâtre où jouent les acteurs. — Qui a une saveur rude et désagréable.
8—Connu. — Sans vêtement. — Fruit.
9—Cérium. — Plomb. — Localité de la Haute-Savoie.
10—Être imaginaire. — Exprimer d'une manière nette.
11—Cobalt. — Unité monétaire de la Norvège et de la Suède.
12—Elle écrit beaucoup de lettres.

Verticalement

1—Portion de phrase. — Oblige à adopter les institutions ou la langue russes.
2—Senteur. — Cuivre.
3—Insecte des eaux stagnantes. — Démonstratif.
4—D'Italie. — Charpente du corps humain.
5—Groupe d'oiseaux qui volent ensemble. — Promesse faite à la Divinité.
6—Du verbe avoir. — Trois fois. — Bateau de Malaisie.
7—Vase d'ornement. — Dans la poésie ancienne, pied de vers composé d'une brève et d'une longue.
8—Suit le premier. — Clame et tranquille.
9—Route à suivre dans un voyage.
10—Fait entrer dans un garage. — Faire répéter jusqu'à trois fois de suite.
11—Septième lettre grecque. — Divinité féminine.
12—Saison. — Petit puma de l'Amérique du Sud.

Solution d'hier

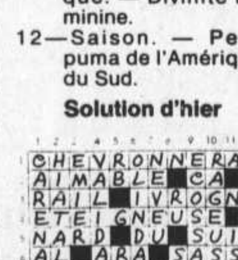

SPORTS

EN BREF...

■ LaFontaine: pas de fracture

UNIONDALE, New York (AP) — Les Islanders de New York ont appris une bonne nouvelle hier. Un examen a révélé que le joueur de centre Pat LaFontaine n'avait pas subi de fracture à l'épaule droite quand il a été blessé, samedi à Uniondale, au cours d'un match contre les Black Hawks de Chicago. L'orthopédiste de l'équipe a même noté une légère amélioration dans l'état de santé de LaFontaine. Il doit être examiné de nouveau ce soir, avant la rencontre des Islanders contre les Maple Leafs de Toronto.

■ Stenmark favori à Adelboden

ADELBODEN, Suisse (AFP) — Le Suédois Ingmar Stenmark sera le grand favori du quatrième slalom géant de la saison à Adelboden (Suisse). Parce que l'homme a repris goût à la victoire. Pour Stenmark, Adelboden est en effet synonyme de succès. C'est précisément dans cette station de l'Oberland bernois qu'il a remporté le plus grand nombre de victoires dans la spécialité. Cinq exactement: en 1979, 1980, 1981, 1982 et 1984.

■ Le Super Bowl en Europe

LONDRES (AP) — Des millions d'Européens sont restés éveillés tard dans la nuit de dimanche à lundi pour assister au match de championnat du football américain, le Super Bowl. En Grande-Bretagne, la finale était diffusée en direct par la télévision et elle a provoqué beaucoup d'excitation dans les chaumières. Les téléspectateurs en Allemagne fédérale, en France, aux Pays-Bas et ceux de sept autres pays européens ont admiré comment les Bears de Chicago ont écrasé les Patriots de la Nouvelle-Angleterre. Cette fureur en faveur de ce sport américain atteint des sommets en Grande-Bretagne, où la télévision diffusait la finale pour la quatrième année consécutive.

■ Fitzgerald et Stuper signent

(PC) — Les Expos de Montréal ont annoncé que le receveur Mike Fitzgerald et le lanceur John Stuper ont paraphé une entente d'un an pour la saison 1986. Fitzgerald, 25 ans, a compilé une moyenne offensive de .207 en 108 parties à sa première année avec les Expos et à sa seconde dans les majeures. Stuper, 28 ans, a été acquis le 19 décembre dernier de Cincinnati en compagnie de Jay Tibbs, Andy McGaffigan et Dann Bilardello en retour de Bill Gullickson et Sal Butera. Il a bouclé la dernière campagne avec un bilan de 8-5 et une moyenne de 4.55 points mérités en 33 présences, dont 13 départs.

Le Canadien porte à 2 points son avance en tête

Soetaert perd un 4e jeu blanc de justesse

GUY ROBILLARD

(PC) — Le Canadien a porté à deux points son avance en tête de la section Adams sur les Nordiques en défaisant les Sabres de Buffalo 4-1 hier au Forum. Les Sabres subissaient ainsi une troisième défaite d'affilée après avoir remporté leur trois premiers matches sous les ordres de Scty Bowman.

Déjà détenteur de la meilleure moyenne chez les gardiens (2.51 avant le match d'hier), Doug Soetaert, engagé par mesure de sécurité, était en voie de réussir un quatrième blanchissage, ce qui aurait également constitué un sommet, quand il a été déjoué par Phil Housley à la 17e minute de la dernière période, sur le retour d'un lancer de Gilbert Perreault, qu'il venait de frustrer.

Outre son gardien surprise, le Tricolore a sorti son arme meurtrière, le jeu de puissance, pour réussir ses deux premiers buts, par Mats Naslund à la première période, et Ryan Walter, à la secondes. Deux tirs frappés de Larry Robinson ont été à l'origine de ces buts.

Naslund a réussi son 33e but de la campagne au troisième engagement et Guy Carbonneau a complété le pointage dans un filet désert.

Les trios de Gainey-Carbonneau-Nilan pour le Canadien et Andreychuk-Tucker-Lacombe pour les Sabres ont été les meilleurs sur la patinoire. Stéphane Richer a obtenu deux mentions d'assistance.

Soetaert a réservé ses plus beaux arrêts à Tucker et Seiling à la première période, Don Lever, Lindy Ruff et Perreault à la troisième.

Appelé à disputer un deuxième match de suite au Québec, Jacques Cloutier a brillé devant Tom Kurvers et Bobby Smith, sur le retour, au premier engagement, Nilan et Gainey à la deuxième période, puis Gainey encore à la troisième.

« L'important c'est que l'équipe ait gagné, a souligné Soetaert, en reprenant le cliché des gardiens privés d'un blanchissage. On ne peut blanchir l'adversaire à chaque match, a-t-il ajouté. Je venais d'arrêter Perreault et je pensais avoir retenu la rondelle, ce qui fait que je n'ai pas bougé ».

Les spectateurs ont applaudi vers la fin du match quand le tableau indicateur est passé de 5-3 en faveur des Nordiques, contre les Rangers, à 5-5.

Puis plusieurs ont hué quand on a annoncé que le prochain match au Forum sera disputé contre les Nordiques.

C'est demain soir.

■ Le Canadien présentait une fiche de 10-1-1 au Forum avant de recevoir les Sabres. C'est un point positif en fonction des séries éliminatoires.

■ Autre facteur positif, le Tricolore menait toujours la Ligue nationale avec une moyenne d'efficacité de 29.4 % en avantage numérique. Il était suivi de Chicago, St. Louis, Edmonton, Philadelphie et Québec et dominait aussi bien au Forum qu'à l'extérieur. En désavantage numérique, il venait au huitième rang (79.7 %), tandis que les Nordiques, quatrième équipe plus punie, présentait la deuxième meilleure moyenne d'efficacité (82.2 %), juste derrière les Flyers de Philadelphie (83.2 %), les troisièmes plus punis après Detroit et Calgary.

Canadien 4, Sabres 1

Première période
1—**Montréal,** Naslund 32
Robinson, Dahlin 19:44
Pénalités — Playfair Buf 2:10, Ramsey Buf 19:10

Deuxième période
2—**Montréal,** Walter 13
Robinson, Richer 13:00
Pénalités — Gingras Mtl 1:26, Andreychuk Buf, Walter Mtl, mineures 3:46, Montreal banc (purgée par Dahlin) 5:18, Ramsey Buf 12:50

Troisième période
3—**Montréal,** Naslund 33
Richer, Tremblay 1:35
4—Buffalo, Housley 11
Perreault, Cyr 16:17
5—**Montréal,** Carbonneau 17
Gainey 19:06
Pénalités — Halkidis Buf, Smith Mtl, mineures 11:08, Richer Mtl 12:10.

Tirs au but

Buffalo	8	5	10	— 23
Montréal	13	10	10	— 33

Gardiens — Buffalo, Cloutier; Montréal, Soetaert
Assistance — 16,465.

Les Nordiques et les Rangers ne parviennent pas à faire de maître

ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — Quelle fin de match !.

Les Nordiques et les Rangers se sont échangés des buts en fin de troisième période hier soir au Colisée mais aucun n'a pu faire un maître.

Un verdict nul de 6-6 mais qui aurait pu tout aussi bien tourner à l'avantage de l'un ou l'autre club à cause des occasions de marquer ratées.

Mark Pavelich a sauvé les Rangers de la défaite dix secondes avant la fin de la troisième période pour forcer le jeu en prolongation.

Mais c'est le gardien John Vanbiesbrouck qui a eu le dernier mot.

Il s'est illustré à son tour pendant les cinq minutes de prolongation alors que les locaux se sont lancés à l'attaque.

Il a privé surtout Michel Goulet et Mark Kumpel qui sont venus à un cheveu d'assurer le gain aux leurs.

Vanbiesbrouck a repoussé les cinq tirs (contre aucun pour Malarchuk) en prolongation et 32 en tout.

À la toute dernière seconde, d'un autre côté, un tir Pierre Larouche, sur une échappée, a frappé le poteau des buts.

Bref, une fin de match excitante au possible qui a tenu les 14,300 spectateurs sur le qui-vive après deux premières périodes assez ternes.

À l'offensive, la palme est allée au trio Goulet-Hunter-Kumpel qui a étourdi les adversaires mais ce ne fut pas encore suffisant.

Michel Goulet a marqué ses 34e et 35e buts (en plus d'une aide), Mark Kumpel a aussi réussi un doublé (ses 7e et 8e) et amassé une passe tandis que Dale Hunter y allait d'un but et trois mentions d'assistance.

Un total de 10 points pour cette ligne d'attaque qui pète le feu depuis quelques matches.

Normand Rochefort a inscrit le sixième but des Nordiques qui ont été reculés à deux points du Canadien. Les deux clubs s'affrontent demain au Forum.

Les Québécois n'ont pas vu les mêmes Rangers de jeudi dernier au Madison Square Garden alors qu'ils avaient gagné 4-0.

Les New-Yorkais n'ont jamais abandonné même s'ils ont tiré de l'arrière deux fois par deux buts.

Nordiques 6, Rangers 6

Première période
1—**Québec,** Goulet 34
Hunter 12:25
2—**Québec,** Rochefort 5
Anderson, A. Stastny 13:37
3—Rangers, Ridley 15
Miller, Melnyk 18:34
Pénalités — Greschner Ran 3:03, Brooke Ran 5:11, Rochefort Qué 10:11.

Deuxième période
4—Rangers, Brooke 19
Laidlaw, Larouche 9:48
5—Rangers, Maloney 6
Sundstrom, Helminen 15:23
6—**Québec,** Goulet 35
Sauvé, P. Stastny 19:30
Pénalités — Huber Ran 4:20, Moller Qué 7:07, Huber Ran, Kumpel Qué, mineures 10:58, P. Stastny Qué 16:32, Ridley Ran 19:03

Troisième période
7—**Québec,** Hunter 16
Price, Kumpel 0:46
8—**Québec,** Kumpel 7
Goulet, Hunter 4:01
9—Rangers, Brooke 20
Vanbiesbrouck, Ruotsalainen 10:58
10—Rangers, Maloney 12
Osborne, Ridley 14:15
11—**Québec,** Kumpel 8
Hunter 18:49
12—Rangers, Pavelich 18
Laidlaw, MacLellan 19:50
Pénalités — Rochefort Qué 1:26, Paiement Qué 14:51.

Prolongation
Aucun but
Pénalité — Aucune

Tirs au but

Rangers	11	15	6	0 — 32
Québec	11	8	8	5 — 32

Gardiens — New York, Vanbiesbrouck; Québec, Malarchuk. Assistance — 14,308.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	**50**	**28**	**17**	**5**	**223**	**171**	**61**
QUÉBEC	**49**	**28**	**18**	**3**	**205**	**168**	**59**
BOSTON	49	24	18	7	196	176	55
HARTFORD	48	26	21	1	202	180	53
BUFFALO	49	22	22	5	182	173	49

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	49	35	14	0	215	147	70
WASHINGTON	47	29	14	4	193	159	62
ISLANDERS NY	48	21	17	10	194	176	52
PITTSBURGH	49	22	22	5	189	182	49
RANGERS NY	49	22	23	4	171	170	48
NEW JERSEY	47	15	30	2	178	226	32

Division Clarence Campbell

Section James Norris

CHICAGO	48	23	18	7	215	210	53
ST-LOUIS	46	20	20	6	174	182	46
MINNESOTA	48	18	22	8	192	188	44
TORONTO	47	12	30	5	180	230	29
DETROIT	49	10	34	5	163	266	25

Section Connie Smythe

EDMONTON	49	34	11	4	259	199	72
CALGARY	47	22	21	4	200	185	48
LOS ANGELES	47	15	26	6	171	230	36
VANCOUVER	48	15	27	6	173	201	36
WINNIPEG	51	15	31	5	181	237	35

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Dimanche
Longueuil 2, Drum'ville 1
Chicoutimi 5, Shawinigan 3
Granby 9, St-Jean 3
Laval 5, T-Rivières 4
Hull 6, Verdun 3
Hier
Laval 10, Verdun4
Hull 8, Drummondville 4
Ce soir
Partie des étoiles
Québec vs Ontario
à Ottawa, à 19 h 30
Mercredi
Partie des étoiles
Ontario vs Québec
à Hull, à 19 h 30
Jeudi
Hull à T-Rivières
Drum'ville à Longueuil

CLASSEMENT

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
HULL	52	38	14	0	285	188	76
VERDUN	51	29	20	2	273	265	60
DRUMMONDVILLE	53	28	21	4	249	232	60
SHAWINIGAN	51	25	24	2	253	241	52
ST-JEAN	51	24	25	2	237	262	50
CHICOUTIMI	51	23	24	4	277	243	50
LAVAL	50	24	25	1	260	272	49
T-RIVIÈRES	50	22	26	2	240	244	46
GRANBY	51	16	32	3	236	308	35
LONGUEUIL	50	15	33	2	214	270	32

Ligue nationale

Hier
Montréal 4, Buffalo 1
Rangers 6, **Québec 6**
Boston 6, Hartford 3
New Jersey à Minnesota
Edmonton à Chicago
Los Angeles à Calgary
Ce soir
Philadelphie à Pittsburgh
Washington à Detroit
Toronto à Islanders
Mercredi
Québec à Montréal
Boston à Hartford
Pittsburgh à New Jersey
Washington à Toronto
Buffalo à Winnipeg
Rangers à Chicago
Edmonton à St. Louis
Minnesota à Los Angeles
Calgary à Vancouver
Jeudi
Philadelphie à Islanders
Vendredi
Rangers à Buffalo
St. Louis à Detroit
Calgary à Edmonton
Minnesota à Vancouver

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	38	94	132
Lemieux, Pit	27	57	84
Coffey, Edm	23	54	77
Naslund, Can.	**31**	**45**	**76**
Savard Chi	34	41	75
Kurri, Edm	35	39	74
Stastny P,Qué	**26**	**48**	**74**
Bossy, Isl	35	38	73
Anderson,Edm	32	35	67
Propp, Phi	31	36	67
Haw'chuck,Win.	32	33	65
Broten, Min	19	45	64
Goulet, Qué	**33**	**30**	**63**
Smith, Can	21	40	61
Dionne, LA	26	34	60
Francis, Har	19	41	60
Murray, Chi	29	30	59
Robinson,Can	**14**	**44**	**58**
Kerr, Phi	39	18	57
Trottier, Isl	25	32	57
Nicholls, LA	22	35	57
Dahlin, Can	**25**	**31**	**56**
Christian, Was	28	27	55
Gartner, Was	26	29	55
Gust'sson, Was.	15	38	53
Federko, St.L	14	39	53
Tanti, Van	29	23	52
Bullard, Pit	28	24	52

Une personne sur quatre est atteinte de cancer

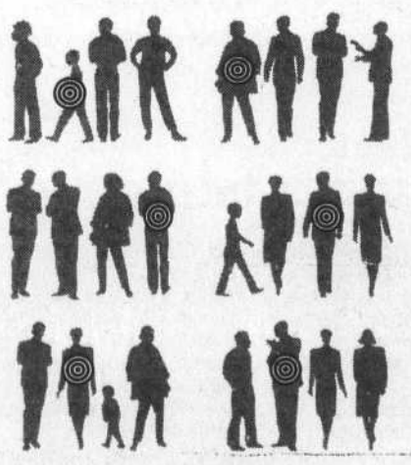

La Fondation Québécoise du Cancer s'occupe de cette personne

801, rue Sherbrooke est
Montréal (Québec)
H2L 1K7
(514) 527 2194

AVIS PUBLICS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-148986-86
PRÉSENT-
MARTIN GIOVANNINI,
Partie demanderesse
c.
KATIE SANTELLARI,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Katie Santellari de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 10 St-Antoine, salle 1.100 dans les 40 jours de la date de la publication du présent avis.
Une copie de la requête en divorce a été remise au greffe à l'intention de l'intimée.
Montréal, 24 janvier 1986
DOMINIQUE DI BERNARDO

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-000348-867
COMM. DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
—vs—
LES ENTREPRISES CORAIL INC.
Partie défenderesse
La défenderesse, Les Entreprises Corail Inc., d'adresse inconnue est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 23 janvier, 1986
Ronald Chassé, Protonotaire adjoint
Comm. des Normes du travail
Me Pierre Arguin
2 complexe Desjardins, 24ème étage
Montréal

BRUNEAU GUY, 262 St-Charles Borromée Nord, Joliette, P. Qué. J6E 4R7
Prenez avis que le demandeur s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:
Transport saisonnier, catégorie économique seulement.
Transport de personnes âgées autonomes non handicapées des municipalités: St-Thomas, St-Paul, St-Pierre, Sacré-Coeur de Jésus, Crabtree Mills, Ste-Élisabeth, St-Charles Borromée, Joliette, Notre-Dame-des-Prairies, Notre-Dame de Lourdes, Ste-Mélanie, St-Ambroise de Kildare, Ste-Marcelline, Ste-Marie Salomé, St-Liguori, St-Jacques Village et Paroisse, et St-Alexis et Paroisse.
Pour des raisons médicales.
Durée du permis, 364 jours.
Toutes personnes intéressées peuvent intervenir ou s'opposer à la présente demande dans les 5 jours suivant la 2e parution en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, P. Qué. H2L 1K2
1ère parution:
le mardi 28 janvier 1986
2ième parution:
le mercredi 29 janvier 1986

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'intention de la faillite de:
VARIÉTÉS RACHEL INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 850, rue Rachel Est, Montréal, Québec H2J 2H8
Faillie
AVIS est par les présentes donné que VARIÉTÉS RACHEL INC., a fait une cession le 15e jour de janvier 1986 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5e jour de février 1986, à 10:00 heures, au bureau du syndic.
Ce 22e jour de janvier 1986
DENIS RÉMILLARD, C.G..A.
Syndic
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest
Bureau 101
Longueuil (Québec)
J4H 3W7
Tél.: (514) 670-7020/875-6215

C.T.Q.
TRANSFERT
Avis est donné que JOSEPH STABILE du 7376 Newman, LaSalle, P.Q. détenteur du permis M-501408-001 pour la région 10, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de CHARLES VÉZEAU du 15 rue Blais, St-Constant, P.Q., région 10, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième (2) parution dans les journaux.
1ère parution: 28 janvier 1986
2ème parution: 29 janvier 1986

Avis est donné que GERMAIN FRECHETTE (1982) INC., 2665, rue Principale, St-Jean-Baptiste, Rouville, Qué. détenteur du permis M-506590-00 région 02, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: SERVICES SANITAIRES ROUVILLE LTÉE, 2665, rue Principale, St-Jean-Baptiste, Qué., région 6 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 28 janvier 1986
2ème parution: 29 janvier 1986

Canada, Province de Québec, District de Longueuil, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-004191-855. PERCEPTEUR DES AMENDES EN SA QUALITÉ DE SAISISSANT, partie demanderesse -vs- CONSTANTINE DIAMANTO POULOS, partie défenderesse. Le 12 février 1986 à 10:00 heures, au 828 Du Calvet, Chomedey Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de CONSTANTINE DIAMANTO POULOS saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: HENRI JUNEAU, huissier (514) 677-3734. FORGET, JUNEAU, TEASDALE & ASS. HUISSIERS, 639 De Lorraine, Longueuil, Qc. J4H 3R6.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
Pour 10 h 30 heure de Montréal
Le mardi 11 février 1986

BCZ.60011.F
BOUCHONS ET BOÎTIERS ISOLANTS POUR LIGNE SOUTERRAINE
Admissibilité: Place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 40 000 $
Prix du document: Gratuit

EGT.60003.F
2 000 TRAVERSES EN FIBRE DE VERRE
Admissibilité: Place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 20 000 $
Prix du document: Gratuit

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'Exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8205 av. de l'Esplanade, 3e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5
Pour renseignements:
(514) 383-2500

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 $ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.
La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.
Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.
Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumisson.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
Laurent A. Perreault

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 10 h 30 heure de Montréal

HDN.65567.A
le mardi 18 février 1986
Région Mauricie
SERVICES D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION AÉRIENS
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 100 000 $
Prix du document: 25 $
(SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

LSM.67001.A
le mardi 18 février 1986
Région Maisonneuve
ENTRETIEN ET TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL SUR DES LIGNES DE TRANSPORT SOUTERRAINES DE 4 À 315 kV MONTRÉAL ET SES ENVIRONS
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 150 000 $
Prix du document: 25 $

GAE.60008.A
le mardi 18 février 1986
Région Laurentides
Barrage Rawdon Comté de Rousseau
FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE GRUE À PORTIQUE D'UNE CAPACITÉ DE 28 Mg
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 50 000 $
Prix du document: 25 $

DPI.66000.A
le mardi 18 février 1986
CENTRES DE SERVICES JARRY I ET JARRY II Montréal
SERVICES DE NETTOYAGE RÉGULIER DES BUREAUX ET AUTRES PIÈCES
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 20 000 $
Prix du document: 25 $

LCP.69003.A
le mardi 18 février 1986
Poste Val-Tétreau Hull
INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL (ADDITION 1986)
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 80 000 $
Prix du document: 25 $

HDN.65568.A
le mardi 18 février 1986
Région Mauricie
SERVICES D'ÉQUIPES POUR L'ÉLAGAGE DES ARBRES
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 100 000 $
Prix du document: 25 $
(SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

HDN.65558.A
le mardi 18 février 1986
Région Mauricie
INSTALLATION DE POTEAUX ET D'ANCRAGES
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 100 000 $
Prix du document: 25 $

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8205 av. de l'Esplanade, 3e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5
Pour renseignements: (514) 383-2500

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 $ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.
La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.
Seules les personnes, physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.
Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.
Le chef de service, Achats, Contrats et Surplus d'actif
Laurent A. Perreault

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Reagan a transformé Kadhafi en héros, selon Carter

LONDRES (Reuter, AP, AFP) — L'ancien président américain, M. Jimmy Carter, a déclaré hier que les récents efforts du président Ronald Reagan pour isoler le colonel Mouammar Kadhafi avaient eu pour seul effet d'encourager le chef de l'État libyen et de diviser Washington et ses alliés.

« Je crois que Kadhafi est bien évidemment un acteur important du terrorisme international », a expliqué l'ancien président, de retour d'une tournée en Afrique où il s'est fait l'avocat du développement agricole. « Mais je pense aussi qu'une action unilatérale de mon pays, lorsqu'il prend des sanctions qui ne lui coûtent quasiment rien et qu'il exige de ses alliés des sanctions analogues, qui leur coûteraient beaucoup, est vouée à l'inefficacité. »

Jusqu'à maintenant, les Européens ont refusé d'imiter la décision de Washington d'imposer des sanctions économiques à la Libye, accusée par le président Reagan d'être impliquée dans les attentats des aéroports de Rome et de Vienne le mois dernier.

Hier encore, les ministres des Affaires étrangères des 12 pays de la CEE ont adopté à Bruxelles une déclaration commune contre le terrorisme qui ne fait aucune référence explicite à la Libye. Dans cette déclaration, les Douze s'engagent à arrêter leurs exportations d'armes vers tout pays supposé soutenir des actes terroristes. Une référence à la Libye, réclamée notamment par la Grande-Bretagne, a été supprimée sur l'insistance de la Grèce, l'Espagne, l'Italie et la France, a-t-on indiqué de source proche de la réunion ministérielle.

Dans une conférence de presse à Londres, M. Carter a ajouté que le chef de la révolution libyenne, jusque là considéré comme un paria par la plupart des pays arabes, « s'était du jour au lendemain propulsé au rang de héros, du fait de l'énorme pression verbale et militaire que les États-Unis font peser sur lui ».

Le colonel Kadhafi et le président algérien, M. Chadli Bendjedid, doivent se rencontrer aujourd'hui, rapportait hier l'agence algérienne APS. APS ne précise pas où la rencontre aura lieu, mais il semble probable qu'elle se tiendra dans la zone frontalière commune aux deux pays.

Jimmy Carter

Mouammar Kadhafi

Ronald Reagan

D'autre part, le colonel Kadhafi s'est montré déterminé, hier soir, à ne pas laisser entrer les navires américains dans le golfe de Syrte, déclarant qu'il allait proposer « l'interdiction de toute manoeuvre dans la zone économique de chaque pays méditerranéen ».

Qualifiant le golfe de « très stratégique, car il divise notre pays en deux », le colonel Kadhafi a estimé que toute pénétration dans les eaux territoriales libyennes à partir des bases américaines en Méditerranée ou des navires américains seraient « une agression américaine ».

« La Libye se défendra », a ajouté le colonel Kadhafi, entouré de trois enfants, qui était interrogé en direct de Tripoli au journal de 20 heures d'Antenne 2. Affirmant se référer aux lois de guerre et aux lois internationales, il a déclaré : « Tous les objectifs militaires sont passibles de destruction. »

À Washington, le département d'État a appelé, hier, la Libye à mettre fin à ses « activités inacceptables » si ce pays désirait améliorer l'atmosphère avec les États-Unis, mais a évité de commenter un appel à des négociations directes lancé par Tripoli.

Selon des informations en provenance de Tripoli diffusées à Washington, le ministre libyen des Affaires étrangères, M. Ali Abdessalam Triki, a appelé les États-Unis à un dialogue direct pour essayer de résoudre la crise entre les deux pays. Il a précisé lors d'une conférence de presse qu'il avait demandé à Washington qu'une rencontre soit organisée à ce sujet.

Interrogé sur ces déclarations, le porte-parole du département d'État, M. Bernard Kalb s'est refusé à commenter spécifiquement la requête libyenne. Il a toutefois déclaré que « si le régime de Kadhafi veut améliorer l'atmosphère avec les États-Unis, il doit mettre fin à ses actes inacceptables et montrer qu'il est prêt à devenir un membre responsable de la communauté civilisée ».

De son côté, un porte-parole du Pentagone a indiqué que les manoeuvres militaires américaines, effectuées notamment par les porte-avions *Saratoga* et *Coral-Sea*, se déroulaient sans incidents, mais a refusé de confirmer une information de la chaîne de télévision ABC selon laquelle les navires américains se trouvaient dans le golfe de Syrte, que la Libye considère comme faisant partie de ses eaux territoriales, ce que conteste Washington.

Enfin, l'agence Tass estimait hier que la situation en Méditerranée pouvait « dégénérer en conflit militaire d'une minute à l'autre ». La « situation tendue » en Méditerranée est « extrêmement inquiétante », écrit l'agence soviétique selon laquelle les États-Unis « recourent à des menaces de guerre près des frontières libyennes ».

« Quatorze navires de guerre de la 6e flotte américaine, y compris deux porte-avions, sont impliqués dans une démonstration de force provocatrice », a ajouté Tass en se référant à la chaîne de télévision américaine ABC.

Pour l'agence, cette politique américaine s'inscrit dans le cadre d'un « néo-globalisme » à l'échelle mondiale qui conduit notamment Washington à soutenir les « hommes de Pol Pot » au Cambodge ou les guérilleros de l'UNITA en Angola.

PÉROU
La commission de paix fait naufrage

NICOLE BONNET
Le Monde

LIMA — La commission de paix, organisme consultatif mis en place auprès du président péruvien, M. Alan Garcia, et dont les compétences portaient sur la violence subversive et les violations des droits de l'homme, a fait naufrage. Quatre mois après la création de cette instance, ses membres viennent de présenter en bloc leur démission.

Ils estiment que la commission n'a pu satisfaire les espoirs qu'elle avait suscités. Dans la pratique, son poids politique était nul, son rôle restait marginal, et ses membres étaient considérés comme de simples figurants.

La commission était composée d'un avocat de la Gauche unie, d'un évêque, d'un scientifique connu, d'un sociologue et d'un médecin appartenant au parti apriste (au pouvoir). Son président, l'avocat Mario Suarez, membre lui aussi de l'APRA, avait présenté sa démission voilà déjà deux mois. Elle n'avait été ni acceptée ni refusée.

Les cinq signataires de la lettre de démission justifient leur décision en indiquant que « les pouvoirs publics ont fait montre de peu d'intérêt pour reconnaître à la commission un espace propre, certaines autorités craignant qu'elle n'envahisse leurs champs d'action ». La commission n'a été reçue par le chef de l'État qu'à trois reprises. La dernière réunion a eu lieu le 30 octobre. Depuis cette date, ses demandes d'audience n'avaient pas été satisfaites.

Des frictions s'étaient produites à plusieurs reprises avec le gouvernement : la commission estimait, entre autres, que la loi anti-terroriste devait être modifiée, que les détenus considérés comme terroristes pour avoir accompli des actes politiques, et non des homicides, devaient être amnistiés. Elle pensait aussi que des enquêtes devaient être organisées pour éclaircir les 1,300 dénonciations de violation des droits de l'homme commises pendant le précédent régime de M. Belaunde, et que les responsables devaient être jugés. Enfin, elle souhaitait que la Croix-Rouge soit autorisée à apporter son aide humanitaire dans la région placée sous l'état d'urgence. Le gouvernement n'avait donné suite à aucune de ces requêtes.

Les membres de la commission estimaient que la création de cette instance était positive, car elle ouvrait un espace de réflexion et d'action pour parvenir à la pacification du pays, mais que ce projet n'était viable que si le président de la République et l'appareil d'État en général lui reconnaissaient un espace propre et une influence politique.

Photo AP

Le président Marcos examine une égratignure que lui aurait faite, sans le vouloir, un supporter qui voulait lui donner la main.

MARCOS
Pas du genre «à assassiner ses adversaires»

NEW YORK (AFP) — Le président philippin, M. Ferdinand Marcos, a déclaré qu'il n'était pas « du genre à assassiner ses adversaires », dans une interview à l'hebdomadaire *Newsweek* publié hier.

Interrogé sur le meurtre de M. Benigno Aquino, dont la veuve, la candidate de l'opposition, Mme Corazon Aquino, accuse le président philippin d'être responsable, M. Marcos a déclaré: « Si j'avais voulu sa mort, nous n'aurions eu qu'à faire appliquer la peine de mort qui pesait déjà sur sa tête. »

Le président philippin a indiqué par ailleurs qu'il remporterait l'élection présidentielle du 7 février « avec une telle marge que mes amis américains n'en reviendront pas ».

À propos des informations données par la presse selon lesquelles les actes d'héroïsme, que M. Marcos se targue d'avoir accomplis au cours de la dernière guerre, auraient été fabriqués de toute pièce, le président philippin a déclaré que « l'opposition philippine et la presse étrangère me flattent en considérant mes exploits extraordinaires et donc incroyables ».

Les présidentielles au Portugal
Soares se prépare au second tour

LISBONNE (AFP) — Largement battu par le candidat unique de la droite au premier tour de l'élection présidentielle, M. Mario Soares a donné dimanche soir le coup d'envoi de sa campagne pour le deuxième tour en se présentant comme le leader d'une « nouvelle gauche ».

« Rien ne sera plus comme avant dans la politique portugaise après ces élections. Le peuple a dit non à la radicalisation et a dit oui à la gauche démocratique », a soutenu l'ancien premier ministre socialiste en rappelant que la gauche est majoritaire au Portugal.

Avec 25.4 % des voix, M. Soares a obtenu plus de quatre PC que son ancien bras droit, l'ex-socialiste M. Salgado Zenha, appuyé par le président sortant, le général Ramalho Eanes, et par le Parti communiste.

Le président Eanes et le Parti rénovateur démocratique (PRD) qui se réclame de son action, ont essuyé un échec significatif, ainsi que le Parti communiste de M. Alvaro Cunhal.

De leur attitude au deuxième tour dépend le sort de M. Mario Soares face à M. Diogo Freitas do Amaral qui, en remportant 46.3 % des voix, semble avoir fait déjà le plein des voix de droite. En effet, M. Amaral, appuyé par le Parti social démocrate au pouvoir, et par les chrétiens de droite du Centre démocratique et social (CDS), a dépassé de 300,000 voix les résultats de ces deux partis aux législatives.

Ce professeur de droit de 44 ans vient de donner la mesure de ses possibilités et le ton de sa campagne du deuxième tour en affirmant dimanche soir qu'entre M. Soares et lui il y a en commun « la même idée de la démocratie politique et les mêmes grandes options de politique extérieure ».

Malgré les assurances données à M. Soares par M. Zenha (20.8 %) qui a déclaré son intention de voter pour lui, comme la candidate indépendante Mme Maria Lurdes Pintasilgo (7.3 %), la tâche de M. Soares s'avère difficile.

Les rapports entre le leader socialiste et le président Eanes n'ont jamais été faciles. M. Soares n'a jamais pardonné au général Eanes sa révocation en 1978 comme premier ministre.

Envers le leader du PC, M. Alvaro Cunhal, son animosité est devenue proverbiale, M. Soares lui reprochant la ligne dure et stalinienne qui fait selon lui du PC portugais un parti non démocratique. Le report des voix ne se faisant pas automatiquement M. Soares doit attendre les décisions du comité central du PC qui réunira aujourd'hui, et celles de la direction du parti eaniste dont la réunion est fixée à samedi.

Les observateurs considèrent que M. Soares a déjà récupéré une marge de l'électorat du nouveau Parti rénovateur démocratique (18 %) et qu'il n'est pas exclu que ce parti se prononce en sa faveur et le confirme dans sa position de leader de la gauche démocratique.

La situation est plus complexe du côté communiste. Au cours de la campagne M. Cunhal n'a cessé d'affirmer que les candidatures de MM. Amaral et Soares étaient toutes les deux de droite et qu'en aucun cas les communistes accorderaient leur appui au secrétaire général du PS.

LE MONDE EN BREF

■ *Gorbatchev fait appel à Kohl*

BONN (AFP) — Le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, a appelé dans une lettre le chancelier d'Allemagne fédérale, M. Helmut Kohl, à oeuvrer de manière coopérative à la réalisation de ses propositions du 15 janvier dernier pour une suppression totale des armes nucléaires, en exerçant notamment sa persuasion sur les États-Unis. La lettre, dont des extraits doivent être publiés aujourd'hui par le journal à grand tirage *Bild Zeitung*, a été remise le 16 janvier par l'ambassadeur soviétique à Bonn, M. Vladimir Semionov, au secrétaire général à la chancellerie, M. Wolfgang Schaueble. M. Gorbatchev souligne qu'il « est grand temps, étant donné la situation internationale trop préoccupante, de faire suivre les mots d'actions », mais que « le développement d'armes spatiales viendra contrer les espoirs d'une réduction et en fin de compte d'une liquidation de l'armement nucléaire sur la Terre ». M. Gorbatchev réitère notamment son désir de maintenir en vigueur un moratoire sur les essais nucléaires.

■ *Amnistie condamne les pass laws*

LONDRES (AFP) — Amnistie internationale a exigé hier l'abolition immédiate et totale des lois sud-africaines sur les *pass*, soulignant que cette législation entraînait chaque année l'arrestation et l'emprisonnement arbitraires de milliers de Noirs, soumis à des traitements inhumains, parfois proches de l'esclavage. L'organisation de défense des droits de la personne a lancé cet appel au gouvernement sud-africain, dans un volumineux rapport publié à Londres, exclusivement consacré à la législation dite des *pass*, du nom des pièces d'identité obligatoires qui notifient aux Noirs de plus de 15 ans l'endroit où ils sont autorisés à vivre et à travailler. Amnistie affirme que les dizaines de milliers de Noirs arrêtés et emprisonnés à cause de la couleur de leur peau, pour s'être trouvés sans autorisation dans des zones blanches, appartiennent à l'un des groupes de prisonniers politiques parmi les plus maltraités, en Afrique du Sud. Souvent soumis à des traitements cruels, dégradants ou inhumains, quand ils ne sont pas systématiquement battus, lors de leur séjour en prison, ils peuvent être loués ou vendus à des fermiers blancs, en cas de mise en liberté conditionnelle, affirme Amnistie. Ils sont alors employés dans des conditions de travail obligatoire, à la limite de l'esclavage, écrit Amnistie.

■ *Les USA ne reconnaîtront pas l'OLP*

AMMAN (AFP) — La Jordanie a tenté sans succès ce week-end de convaincre l'administration américaine de reconnaître formellement l'OLP en échange de l'acceptation par la centrale palestinienne des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies, a-t-on indiqué hier de source palestinienne autorisée. Cette démarche a été menée auprès des deux hauts fonctionnaires du département d'État, MM. Wat Cluverius et Rocky Sudders, arrivés samedi à Amman, a-t-on précisé. M. Sudders, assistant de M. Richard Murphy, secrétaire d'État adjoint pour les affaires du Proche-Orient, avait été reçu dimanche par le roi Hussein, peu après le déjeuner de travail entre délégations jordanienne et palestinienne au palais royal, et une heure à peine avant un tête à tête entre M. Yasser Arafat et le roi Hussein. Il avait également rencontré le premier ministre jordanien, M. Zeid Rifai, et le ministre des Affaires étrangères, M. Taher el-Masri. Il a quitté Amman hier. En échange de l'acceptation par l'OLP des deux résolutions, l'administration américaine s'était déclarée disposée à entamer un dialogue avec la centrale palestinienne et à accepter sa présence à la table des négociations, a-t-on précisé de même source. M. Arafat, à Amman depuis samedi, a estimé que l'attitude américaine justifiait son refus de reconnaître les deux résolutions des Nations unies. Il a émis le souhait qu'Amman adopte les mêmes positions fermes que la centrale palestinienne, et a réaffirmé son attachement à l'accord signé le 11 février 1985 entre le roi Hussein et le chef de l'OLP, a-t-on précisé de même source.

■ *Nixon hospitalisé*

MIAMI (Reuter) — L'ancien président des États-Unis, M. Richard Nixon, a été admis hier à l'Institut de cardiologie de Miami souffrant de déshydratation et d'une infection virale, a déclaré un porte-parole de l'hôpital. L'état de M. Nixon, qui est âgé de 73 ans, a été considéré satisfaisant après que les médecins eurent commencé le traitement. Bien que l'Institut soit spécialisé dans le domaine des affections cardiaques, on précisait de même source que les problèmes de M. Nixon n'étaient pas d'ordre cardiaque. L'ex-président s'est arrêté à Miami alors qu'il revenait des Bahamas vers New York.

« L'armée est comme un cheval fier »

■ Les réfugiés guatémaltèques au Mexique pourront-ils un jour regagner leur pays ?

MARIO DE CAUTIN
Inter Press Service

MEXICO — La question des réfugiés guatémaltèques au Mexique sera le baromètre qui déterminera la nature des relations de Mexico avec le nouveau gouvernement civil guatémaltèque, souligne-t-on dans les milieux diplomatiques de la capitale mexicaine.

Ces relations ont rarement été au beau fixe avec les gouvernements militaires qui se sont succédé presque sans interruption pendant 30 ans à Guatemala. Car, rappelle-t-on, la politique « musclée » des militaires guatémaltèques est à l'origine de l'exode massif de Guatémaltèques, dont quelque 46,000 ont trouvé refuge au Mexique.

La plupart de ces réfugiés sont des Indiens, soupçonnés par les forces armées de leur pays d'être des sympathisants des mouvements de guérilla.

Ayant fui la répression des militaires, les réfugiés n'étaient pas pour autant en sécurité en territoire mexicain. Les *kaibiles*, forces anti-guérilla du Guatemala, n'ont pas hésité à traverser la frontière et à attaquer les camps de réfugiés situés dans le sud du Mexique.

Ces incursions ont été beaucoup plus fréquentes sous les gouvernements militaires du général Romeo Lucas Garcia (1978-82), de son successeur, le général Efrain Rios Montt (1982-83), et lors des premiers mois suivants la prise de pouvoir du général Oscar Mejia Victores. Ce dernier a été remplacé le 14 janvier par le démocrate chrétien Vinicio Cerezo.

Les relations entre le Mexique et le Guatemala se sont également détériorées à la suite de la « disparition » de l'écrivain Alaide Foppa, une Guatémaltèque qui résidait au Mexique, et de l'enlèvement d'un consul mexicain au Guatemala, M. Jesus Silva Mendo.

C'est néanmoins le problème des réfugiés qui a toujours fait monter la tension entre les deux pays. L'an dernier, le Mexique décidait d'éloigner les réfugiés guatémaltèques de la frontière afin de les protéger des *kaibiles* ; quelque 18,000 Guatémaltèques vivent à présent dans de nouveaux camps.

Jusqu'en 1985, les militaires guatémaltèques réclamaient au gouvernement mexicain et au Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le « rapatriement massif » de ces réfugiés.

Vinicio Cerezo

Miguel de la Madrid

Ce n'est que ces derniers mois que les relations entre les deux pays ont connu un timide dégel après l'engagement du général Mejia Victores de céder les rênes du pouvoir à un gouvernement démocratiquement élu.

En octobre, le président mexicain, M. Miguel de la Madrid et M. Mejia Victores se rencontrèrent dans la ville de Tapachula, du côté mexicain de la frontière entre les deux pays.

Le mois suivant, le ministre guatémaltèque des Affaires étrangères, M. Fernando Andrade, décidait d'être plus souple quant à la question des réfugiés ; leur retour, déclara-t-il, devrait — comme a toujours insisté le Mexique — se faire sur une base individuelle et volontaire.

M. Cerezo, le nouveau président du Guatemala, ne s'oppose pas à une telle approche, mais la politique de son administration à l'égard des guérilleros sera un facteur déterminant dans toute solution à la question des réfugiés.

Rien ne permet de déterminer avec précision quelle sera la marge de manoeuvre dont le président Cerezo, assermenté le 14 janvier dernier, jouira face aux militaires dans la campagne anti-guérilla.

Dans cette campagne, les militaires s'appuient sur les patrouilles de défense civile et les « pôles de développement », calqués sur les « hameaux stratégiques » créées par les États-Unis au Vietnam. Et cette stratégie anti-guérilla est loin d'encourager les réfugiés à retourner dans leur pays.

Bien que ces « pôles de développement » soient, contrairement à de nombreux villages du Guatemala, dotés d'eau courante, d'électricité, d'écoles et de dispensaires, la plupart des paysans ont la nostalgie de leurs lopins de terre et ne prisent pas l'étroite surveillance dont ils font l'objet. Qui plus est, les adultes sont forcés de faire partie des patrouilles de défense civile.

M. Cerezo estime quant à lui que les membres de ces milices devraient être recrutés « sur une base volontaire et non obligatoire » et que les habitants de ces villages ne doivent pas y vivre contre leur gré.

Pour les militaires cependant, il est hors de question d'apporter des changements quelconques à l'actuelle campagne anti-guérilla.

« L'armée est comme un cheval fier. Si vous forcez trop sur les éperons, il vous renversera », avertissait récemment le lieutenant-colonel Francisco Marin, responsable militaire de la province de Quiche, dans le nord du Guatemala.

Si M. Cerezo ne réussit pas à convaincre les forces armées de son pays à mettre de l'eau dans leur vin dans leur campagne anti-guérilla, très peu de réfugiés mettront alors fin à leur exil, crait-on dans les milieux gouvernementaux mexicains.